

Précis analytique des travaux
de l'Académie des sciences,
belles-lettres et arts de Rouen

Académie des sciences, belles-lettres et arts (Rouen). Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen. 1807.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisationcommerciale@bnf.fr.

PRÉCIS ANALYTIQUE
DES TRAVAUX DE
L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE ROUEN

PENDANT L'ANNÉE 1903-1904



ROUEN

IMPRIMERIE CAGNIARD (LÉON GY, SUCCESSEUR)

PARIS. — A. PICARD, rue Bonaparte, 82

—
1904

PRÉCIS ANALYTIQUE

DES TRAVAUX DE

L'ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES & ARTS

DE ROUEN

Pendant l'année 1903-1904.

ARTICLE 59 DES STATUTS

L'Académie déclare laisser à leurs auteurs toute la responsabilité des opinions et des propositions consignées dans les ouvrages lus à ses séances ou imprimés par son ordre.

Cette disposition sera insérée, chaque année, dans le Précis de ses travaux.

PRÉCIS ANALYTIQUE

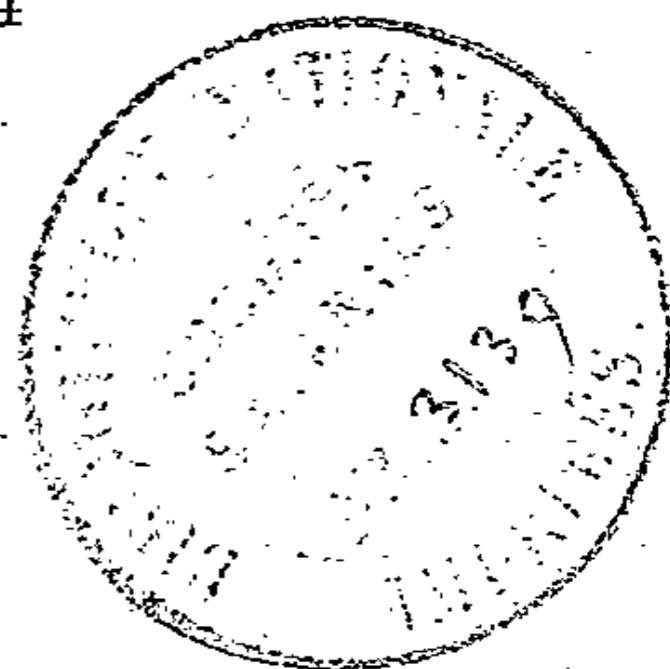
DES TRAVAUX DE

L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE ROUEN

PENDANT L'ANNÉE 1903-1904



ROUEN

IMPRIMERIE CAGNIARD (LÉON GY, SUCCESSEUR)

PARIS. — A. PICARD, rue Bonaparte, 82

—
1904

12391

SÉANCE PUBLIQUE

DE

L'ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS
DE ROUEN

TENUE LE 15 DÉCEMBRE 1904, DANS LA GRANDE SALLE DE L'HOTEL-DE-VILLE

Présidence de M. PAULME

L'Académie a tenu sa séance publique le jeudi 15 décembre, à huit heures et demie du soir, dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville.

Mgr Fuzet, archevêque de Rouen, M. le général Jourdy, commandant la 5^e division, M. le général Laffon de Ladebat, commandant la 9^e brigade, M. Leblond, maire de Rouen, accompagné de plusieurs membres de l'Administration municipale, M. Fortier, sénateur, M. Surugues, secrétaire général de la Préfecture, M. Lemonnier, vicaire général, M. le colonel Piette, directeur du Génie, M. Lormier, conseiller général, président de la Société d'agriculture, et plusieurs représentants des diverses Administrations publiques, avaient pris place sur l'estrade.

M. le Colonel du 74^e de ligne et M. le Colonel du 39^e de ligne s'étaient fait représenter.

M. le Général commandant le corps d'armée, M. le Premier Président, M. le Procureur général, M. le Préfet, M. le vicomte de Montfort, sénateur, M. l'Intendant et M. le Président du Tribunal de commerce, s'étaient excusés de ne pouvoir se rendre à l'invitation de l'Académie.

M. le Président a ouvert la séance et a donné la parole à M. Richard Waddington pour la lecture de son discours de réception.

Le récipiendaire fait une étude magistrale sur les dernières années de la domination française au Canada. Après avoir dépeint le pays et les différentes classes de la société, il retrace les phases successives de cette lutte finale où se signalent Montcalm, Vaudreuil et Lévis.

M. le Président répond à cet éloquent discours et, jetant un coup d'œil en arrière, il montre l'Académie intimement liée à la vie régionale, souvent consultée sur des questions d'intérêt public. Il établit quels liens nombreux existent depuis longtemps entre la Chambre de commerce de Rouen et notre Compagnie.

M. Vermont donne lecture de son rapport sur les prix de vertu décernés par l'Académie, savoir :

1° Le prix Dumanoir à M. O. Cuvilliez, patron de la baleinière de sauvetage de Fécamp ;

2° Les deux prix O. Rouland aux époux Donnette, de Rouen, et à M^{lle} Laurentine Cavelier, de la Feuillie.

Pour terminer, M. le Président donne lecture d'une pièce de vers de M. Louis Fréchette, membre correspondant à Montréal (Canada).

La séance, fréquemment interrompue par les applaudissements de l'auditoire, a été levée à dix heures et demie.

DISCOURS DE RÉCEPTION

De M. RICHARD WADDINGTON

MESSIEURS ET CHERS COLLÈGUES,

Quand j'appris, il y a quelques mois, que j'avais été appelé, par vos suffrages, à faire partie de l'Académie de Rouen, je me demandai, non sans quelque inquiétude, à quel titre je devais cet insigne honneur. De mes travaux parlementaires, il ne pouvait être question ; les rapports touffus et, tranchons le mot, quelque peu arides sur les tarifs de douane ou sur les budgets de la guerre, constituent un bagage trop spécial pour être invoqués à l'appui de ma candidature. En serait-il de même de mes ouvrages historiques ? J'aurais dû le penser, mais la modestie n'est pas toujours la qualité dominante des auteurs. Ceux-ci mesurent parfois l'importance de l'œuvre d'après la durée du labeur qu'ils y ont consacré. Sans doute je dois appartenir à cette catégorie, car je me suis imaginé, à tort ou à raison, que c'était à *la Guerre de Sept-Ans*, aux souvenirs du Canada français que vous aviez songé en m'invitant à prendre place dans les rangs de votre docte Compagnie. Si ma vanité d'écrivain m'a induit en

erreur, vous me le pardonnerez, mais vous lui permettrez de servir d'excuse pour le sujet du court exposé que je vais avoir l'honneur de vous faire ce soir.

A mes yeux, il existe dans l'histoire moderne peu d'épisodes plus émouvants que celui des dernières années de la domination française au Canada. L'étude des causes qui ont amené la perte de l'immense empire que nous possédions dans l'Amérique du Nord emprunte un nouvel intérêt aux efforts que nous tentons depuis un demi-siècle pour retrouver en Asie et en Afrique la compensation des belles provinces si légèrement sacrifiées il y a cent cinquante ans.

A vrai dire, l'expansion de notre puissance coloniale, à laquelle nous assistons, n'est que la reprise d'une politique dont l'abandon avait été imposé par nos revers de la guerre de Sept-Ans. L'impression causée par les catastrophes d'alors fut si profonde que pendant de longues années l'opinion se détourna de toute entreprise en dehors de l'Europe : lors de la guerre d'indépendance des Etats-Unis, le cabinet de Louis XVI répudia avec énergie toute idée de recouvrer le Canada si récemment perdu ; au commencement du XVIII^e siècle, Napoléon vend aux Etats-Unis la Louisiane que l'Espagne venait de restituer à la France après quarante ans de stérile possession ; le gouvernement de la Restauration abandonne ses droits sur l'île de Saint-Domingue, naguère la plus importante et la plus florissante des Antilles françaises ; au début du règne de Louis-Philippe, nos premières conquêtes algériennes rencontrent dans le Parlement une opposition cons-

tante; enfin, incident plus récent, le maintien de l'occupation française du Tonkin n'est voté, à la Chambre des députés, qu'à la majorité de deux ou trois voix. Cette indifférence, cette hostilité contre tout établissement lointain, il faut les attribuer au souvenir cuisant de l'humiliation scellée par le traité de Paris, au sentiment de notre infériorité navale, surtout à la défaveur jetée dans les esprits par les dilapidations scandaleuses qui avaient signalé les derniers moments de notre administration d'outre-mer, et non à l'impression de luttes qui, pour s'être terminées à notre désavantage, n'en constituent pas moins, au crédit des vaincus, un titre à la renommée.

Pour le Français qui étudie le rôle de son pays pendant la guerre de Sept-Ans, c'est une véritable satisfaction de laisser les champs de bataille peu glorieux de l'Allemagne pour ceux de la Nouvelle-France, de quitter les généraux de Louis XV s'escrimant péniblement contre Frédéric et ses lieutenants, pour cette poignée de soldats de la mère-patrie et de paysans canadiens. Ensemble, ils surent défendre la colonie pendant des années contre les masses toujours grossissantes des réguliers et des provinciaux britanniques; à titre égal, ils ont droit à notre admiration. De ces combats héroïques un peu oubliés chez nous, les Canadiens français ont gardé le pieux souvenir. Tout en appréciant les avantages pratiques de l'indépendance à peu près absolue dont ils jouissent sous l'égide du drapeau britannique, nos compatriotes d'outre-mer sont restés, on le sait, fidèles à la mémoire du vieux terri-

toire ; ils se sentent encore rattachés à nous par les liens de la communauté de religion et de langue, aussi bien que par la similarité des mœurs et des coutumes ; ils aiment à parler de la domination française et recherchent volontiers les traditions et les documents qui se rapportent à cette période. Obéissant au sentiment public, le gouvernement de la province de Québec a fait paraître la correspondance et les journaux des principaux officiers français qui prirent part à la défense de la colonie. Ces manuscrits, publiés sous la surveillance de l'historien bien connu, l'abbé Cassegrain, sont une source féconde d'informations ; ils font revivre sous nos yeux les acteurs et nous permettent de suivre presque jour par jour les incidents du drame. La lecture de ces pièces passionne quelquefois, intéresse toujours ; elle nous met en relations intimes avec le marquis de Vaudreuil, le marquis de Montcalm, le chevalier de Lévis, le futur navigateur Bougainville, l'intendant Bigot et la Société canadienne de l'époque.

Nous nous rendons compte de l'impression que causait à Montcalm la pomposité verbeuse du gouverneur et, tout en condamnant chez le général une impatience qui frise le mépris, quand elle ne verse pas dans l'insubordination, nous comprenons à merveille le déplaisir de cet esprit vif et primesautier à recevoir, d'un chef peu expert en matière militaire, des instructions dont le luxe de détails ne rachète pas la plate banalité. C'est avec un vrai chagrin que le lecteur voit les relations se tendre entre le gouverneur et le commandant des troupes, la jalousie mesquine des premiers jours se

transformer en hostilité sourde et prendre la forme de dénonciations à la Cour de Versailles. Plus le danger croît et plus la mésintelligence s'accuse, au grand préjudice de l'intérêt supérieur ; chacun a ses partisans plus enclins à attiser le feu qu'à apaiser le conflit. Montcalm, franc, loyal, très en dehors, laisse échapper des propos imprudents aussitôt répétés à Vaudreuil. Celui-ci ne les relève pas, évite une franche explication qui dissiperait les malentendus, mais en garde une rancune d'autant plus vivace qu'elle a été dissimulée et finit par considérer son subalterne comme un rival et un ennemi. La correspondance intime de Montcalm révèle les sentiments qu'il attribue, non sans quelque raison, au gouverneur. Voici un extrait d'une lettre à sa femme dont nous devons la communication au marquis de Montcalm, dernier descendant mâle de l'illustre homme de guerre :

« Je n'influe en rien sur le choix des officiers des troupes canadiennes, et je me suis fait une loi de n'y jamais demander d'emploi. Vous n'aurez pas besoin d'être Œdipe pour deviner cette énigme. En tous cas, voici les vers de Corneille :

Mon crime véritable est d'avoir aujourd'hui
Plus de noms que plus de vertus que luy
Et c'est de là que part cette secrète haine
Que le tems ne rendra que plus forte et plus pleine.

« Je vis cependant très bien ici avec tout le monde, et sers de mon mieux le Roy. Si l'on pouvait se passer de moi, me faire tomber dans quelque panneau et s'il m'arrivait un échec ! »

Et cependant Vaudreuil n'était pas le médiocre personnage que semblent indiquer certaines de ses lettres; il entendait admirablement le personnel canadien, savait en tirer parti, et obtint de lui *in extremis* des sacrifices qui eussent peut-être été refusés à un gouverneur moins aimé. D'ailleurs, il faut le reconnaître, si, malgré des dehors de courtoisie, il fut en conflit presque continuel avec Montcalm, il maintint toujours d'excellents rapports avec Lévis. Moins doué, moins brillant que son chef, ce dernier s'acquitta au Canada une popularité de bon aloi. D'humeur égale, d'une santé de fer, d'un courage à toute épreuve, le chevalier était aussi bien à sa place dans un salon que sur un champ de bataille; empressé auprès des belles dames du monde canadien, il cultivait avec succès l'art du flirt, et pour conserver leurs faveurs, savait ignorer les procédés administratifs de leurs frères ou de leurs maris.

Montcalm, malgré son zèle pour le service du roi, malgré le dévouement qu'il apporta aux intérêts de la colonie, se sentait en exil, regrettait son Languedoc et ne cherchait pas à dissimuler le dégoût que lui inspiraient les fraudes et les voleries dont il prévoyait les conséquences, sans posséder le pouvoir de les réprimer. Encore une citation qui dépeint son état d'âme; la lettre est datée du 16 mai 1759, quatre mois avant sa mort :

« Bourlamaque est déjà en campagne, et je ne tarderai pas à m'y mettre. Je crois que j'aurais renoncé à tous les honneurs pour vous rejoindre, mais il faut obéir au Roi; le moment où je vous reverrai sera le

plus beau de ma vie. Adieu, mon cœur, je crois que je vous aime encore plus que je n'ai jamais fait. »

Peu de temps auparavant, il écrivait à sa mère :

« Tous les marauds font fortune ici, les honnêtes gens s'y ruinent. Quel pays ! »

C'était en effet un curieux mélange que la population canadienne du milieu du XVIII^e siècle. A la tête, une noblesse pauvre, courageuse, amoureuse d'aventures, poussant à l'extrême ses qualités et ses défauts ; rejets de générations successives ayant servi le Roi, prêts à courir les bois à la tête des sauvages, partageant leur nourriture, vêtus comme eux, subissant avec entrain les privations, les dangers de la vie des bivouacs, ne dédaignant pas, au retour d'un raid sur les colonies anglaises, de refaire leur fortune par l'exploitation d'un des comptoirs établis dans l'intérieur et de prélever des bénéfices plus ou moins licites sur la vente aux Indiens des marchandises des magasins de l'Etat, aussi experts à se battre qu'à fausser la tenue des registres, aussi fervents dans les pratiques de la religion qu'insouciant des cruautés de leurs barbares auxiliaires.

La société féminine du Canada était ce qu'elle est restée depuis, gaie, spirituelle, dans le train, comme nous dirions aujourd'hui ; pendant les longs mois d'hiver, on s'amusait fort à Montréal et à Québec ; ce n'était qu'une succession de sauteries, de concerts, de pique-niques assaisonnés d'un jeu d'enfer dont l'intendant Bigot donnait l'exemple en dépit des édits royaux.

Montcalm trace de son existence un crayon qui ne manque pas de saveur :

« Tout est hors de prix, il faut vivre honorablement, et je le fais tous les jours. Seize personnes une fois tous les quinze chez M. le Gouverneur général et M. le chevalier de Lévis qui vit aussi très bien. Il a donné trois beaux grands bals. Pour moi, jusqu'au Carême, outre les dîners, de grands soupers de dames trois fois la semaine, le jour des diverses prudes des concerts, les jours de jeûne des violons de hasard parce qu'on me les demandait. Cela ne menait que jusqu'à deux heures après minuit, et il se joignait après souper compagnie dansante sans être priée, mais sûre d'être bien reçue, à celle qui avait soupé.

« Fort cher, peu amusant et souvent ennuyeux. »

Une autre appréciation est un peu plus flatteuse pour le beau sexe : « Les dames spirituelles, galantes, diverses ; à Québec, joueuses ; à Montréal, conversation et danse. » Cette dernière ville l'emporte dans l'opinion des jeunes officiers de France. « Le ton français règne, a écrit un capitaine nouvellement débarqué, la vocation pour le mariage y domine ; de bien jolies personnes vous y engagent ; nous y avons déjà cinq officiers de mariés. »

A côté de la noblesse, en seconde ligne, au point de vue social, un clergé recruté, tout au moins pour les curés de campagne, dans le pays, influent, belliqueux, prenant volontiers le fusil pour combattre à côté de ses ouailles. Au dernier rang, la masse rurale, les paysans alternant la culture de leurs terres et la récolte de

leurs moissons avec le service militaire, indépendants de caractère, peu soucieux de la discipline, et cependant prêts à partir au premier appel pour les expéditions les plus lointaines. Qu'il s'agit de s'embarquer dans les canots d'écorce sur le Saint-Laurent, la Belle-Rivière (l'Ohio d'aujourd'hui), ou les grands lacs pour le ravitaillement des forts du Far-West, de faire des courses en plein hiver sur les provinces anglaises, de se joindre, sous les ordres du capitaine de la paroisse, aux armées régulières campées à Carillon ou à Québec, l'habitant se montrait de bonne volonté. Excellent tireur, il savait mettre à profit le moindre abri et se plaisait à pratiquer le mode de combat que nous appellerions aujourd'hui l'ordre dispersé. Enfin, dans notre énumération, il convient de parler des sauvages qui apportaient à la population et surtout à l'armée un appoint de quelque importance. Sous la dénomination de « domiciliés », ils étaient réunis dans un certain nombre de villages ; quoique chrétiens de nom et fort attachés à leurs prêtres et aux pratiques extérieures de la foi catholique, en expédition, ils retournaient volontiers aux mœurs et à la barbarie de leurs congénères païens. Voici les premières impressions de Montcalm sur leur compte :

« Les sauvages paraissent assez bien disposés pour nous. Ce sont de vilains messieurs, même en sortant de leur toilette, où ils passent leur vie. Vous ne le croiriez pas, mais les hommes portent toujours avec le casse-tête et le fusil, un miroir à la guerre pour se bien barbouiller de diverses couleurs, arranger leurs plumes

sur la tête, leurs pandeloques aux oreilles et aux narines. Une grande beauté chez eux, c'est de s'être fait déchiqueter de bonne heure le lobe des oreilles, l'avoir bien allongé pour le faire tomber sur les épaules. Souvent ils n'ont pas de chemise, mais un habit galonné par dessus. Vous les prendriez pour des diables ou une mascarade. Hier, nous en avons quatre-vingt-trois qui sont partis pour la guerre. Au reste, ces messieurs font la guerre avec une cruauté étonnante. Ils enlèvent tout, femmes, enfants, et vous enlèvent la chevelure, opération dont on meurt, pour l'ordinaire, très proprement.

« En général, tout ce que dit le Père Charlevoix est vrai, à l'exception de brûler les prisonniers. Cela a quasi passé de mode. Cette année-ci, ils en ont encore brûlé un vers la Belle-Rivière, pour n'en pas perdre l'habitude, et ils allaient brûler une femme anglaise avec son fils sans la générosité d'un soldat qui leur a donné cinq cents francs pour les racheter. Ils sont ici. Nous leur rachetons de temps en temps des prisonniers qui, passant dans nos mains, sont traités suivant les lois de la guerre. » A tout prendre, ces sauvages étaient de médiocres auxiliaires, aussi exigeants qu'indisciplinés, et d'une fidélité plus que douteuse.

Quoique les premiers essais de colonisation de la Nouvelle-France, auxquels les négociants de Rouen prirent une si large part, et que je ne saurais rappeler sans faire allusion aux savants ouvrages de notre regretté concitoyen M. Gravier, remontassent à la première moitié du XVII^e siècle, plus de cent ans de domi-

nation française n'avaient rassemblé sur le sol du Canada qu'une population de soixante-dix à quatre-vingt mille âmes. Deux localités, Québec, Montréal, méritaient seules le nom de villes. Citons à ce propos la description sommaire que fait d'elle et du climat notre général :

« Montréal vaut Alais dans les temps de paix. Pour Québec, comme les meilleures villes du royaume, quand on en a ôté une dizaine, moins que Montpellier, mieux que Béziers, Nîmes, etc. . . . , le climat sain, le ciel pur, un beau soleil, ni printemps, ni automne, hiver ou été. Juillet, août et septembre comme en Languedoc, et au camp de Carillon, où l'on est plus vers le Sud, comme à Naples. Des jours de poudrerie l'hiver, insupportables, où il faut rester enfermés. »

En dehors des deux capitales, le reste de la population était distribué sur les rives du grand fleuve Saint-Laurent ou dans la zone avoisinante. Les paroisses rurales, à l'exception de quelques maisons groupées près de l'église, seul édifice en pierre, étaient composées de fermes isolées ; autour des habitations, des terrains de culture, des herbages et des vergers ; comme fond de tableau, la forêt primordiale à perte de vue. L'industrie, presque nulle ; le commerce, peu important, était alimenté par le troc des fourrures qu'échangeaient les Indiens contre les couvertures et étoffes importées de France. En temps ordinaire, le pays se suffisait à peu de choses près, mais qu'il advînt une mauvaise récolte ou un surcroît de consommateurs, il fallait faire venir des farines de la métropole. Au cours

des cinq ans que dura la guerre, le Canada fut chaque année sur le point de mourir de faim ; force fut de mettre à la ration le militaire et le civil. A la fin du printemps, aussitôt le grand fleuve débarrassé des glaces, les navires de France montaient jusqu'à Québec. L'arrivée du convoi était le grand événement de la saison ; aussi faut-il voir avec quelle anxiété il était attendu, car avec les vivres, les approvisionnements de tous genres, il apportait le courrier de France, dont on était resté sans nouvelles depuis six mois. Dans la colonie, en effet, pas une gazette, pas même d'imprimerie ; aurait-elle existé qu'il eût été bien difficile de lui trouver de la besogne.

En pleine période de paix, les recettes de la colonie, d'ailleurs peu importantes, étaient loin de couvrir les dépenses et nécessitaient une subvention de la métropole. Le déficit ne fit que croître avec la guerre ; l'entretien des troupes envoyées de France, le coût excessif des expéditions que Vaudreuil organisait en plein hiver contre les établissements anglais, les subsides aux sauvages, le renchérissement excessif du fret et partant des marchandises destinées aux échanges, la consommation exagérée, le ravitaillement des postes du pays d'En-Haut, comme on désignait alors les contrées des Lacs et de l'Ohio, enfin les fraudes éhontées des agents de l'Administration, toutes ces causes contribuèrent à enfler la dépense et à porter le chiffre des tirages sur le Trésor métropolitain à des sommes hors de proportion avec les moyens financiers de l'époque. Les paiements, d'abord ajournés, furent totalement

suspendus ; la banqueroute de 1759 précéda de plus d'une année la capitulation de la province. Et cependant, malgré les difficultés sans cesse renaissantes d'approvisionnement, malgré le manque de ressources, en dépit de l'abandon de plus en plus évident dans lequel la cour de Versailles laissait ses possessions d'outre-mer, les héros du Canada combattirent jusqu'au bout ; confiants dans la sollicitude du roi, jamais ils ne désespérèrent du succès final. De cette lutte admirable, je ne puis retracer toutes les pages brillantes ; je me bornerai à faire passer sous vos yeux quelques épisodes de la tragédie finale.

Le dernier hiver de la domination française au Canada, celui de 1759 à 1760, fut singulièrement sombre. Depuis de longs mois, aucune nouvelle directe de la métropole. Le chevalier Le Mercier, qui était parti en novembre avec une mission pour la cour, avait-il pu échapper aux croisières anglaises ? En supposant une traversée heureuse, pouvait-on espérer que le cri de détresse de la colonie serait entendu, que le gouvernement de Louis XV risquerait l'envoi de renforts qu'il avait refusés en 1759 au plaidoyer de Bougainville ? Alors la province était encore à peu près intacte ; mais, au cours de la campagne, la situation avait bien empiré. Les Anglais, maîtres de Québec et de tout le bas Saint-Laurent, étaient à même d'intercepter tout secours de France. La portion du territoire encore française s'était rétrécie ; le fort de Niagara, la meilleure forteresse du Canada, avait été prise ; perdues les communications avec l'immense région qui

s'étend de la Monanguehela (nom indien que les voyageurs canadiens avaient travesti en « mal engueulée »), jusqu'aux grands bois et jusqu'au Mississipi ; les comptoirs du pays d'En-Haut étaient tombés aux mains des Anglais ou étaient complètement coupés du Canada ; privés de débouchés tout autant que de marchandises, ils attendaient la fin de la guerre pour connaître le sort qui leur serait réservé.

Trois attaques étaient à prévoir : Québec, le lac Ontario, le lac Champlain seraient les points de départ des expéditions convergentes que l'ennemi dirigerait sur Montréal et qui auraient pour objectif d'acculer et d'anéantir, sous les murs de cette ville, la poignée de défenseurs qui auraient survécu aux premiers combats. A l'invasion, quels obstacles pouvait-on opposer ? De forteresses, il n'y en avait plus depuis la reddition de Québec et de Niagara et la destruction de Carillon, car il eût été ridicule d'honorer de ce titre les forts de pieux, simples ouvrages de campagne, dont les remparts faits de terre et de troncs d'arbres et couronnés de palissades, étaient incapables de résister à l'artillerie. En fait de soldats, on n'avait que quatre mille hommes, tant d'infanterie de ligne que de troupes coloniales, et à peu près huit mille miliciens. D'autre part, les accessoires indispensables pour la guerre, canons, munitions, habillements, souliers, provisions de tous genres, faisaient complètement défaut ou étaient en quantité insuffisante.

Cette triste situation avait été exposée dans les dépêches dont Le Mercier fut le porteur. Elle se résume

dans les dernières lignes de la lettre du chevalier de Lévis au maréchal de Belle-Isle, ministre de la guerre : « Si le Roi ne juge pas devoir nous donner du secours, je dois vous prévenir qu'il ne faut plus compter sur nous à la fin du mois de mai. Nous serons obligés de nous rendre par misère ; manquant de tout, il nous restera du courage sans aucune ressource pour le mettre en usage. »

Disons-le de suite : les secours furent expédiés, mais arrivèrent trop tard. Malgré la précision de l'appel, malgré l'insistance avec laquelle Vaudreuil et Lévis étaient revenus sur la nécessité de recevoir de l'aide dans les premiers jours de mai, la petite flottille française, chargée du matériel et des munitions indispensables au salut du Canada ne débouqua de la Gironde que le 10 avril et n'arriva à l'embouchure du Saint-Laurent que le 14 mai. L'escadre anglaise l'avait précédée de six jours, et avait déjà remonté le fleuve ; le commandant du convoi français, qui n'avait pour escorte que trois petits bâtiments de guerre, fut obligé de se réfugier dans la rivière de Restigouche, en Acadie, où ses navires furent attaqués et détruits six semaines plus tard par les vaisseaux ennemis.

Sans attendre les nouvelles de France, qui d'ailleurs ne pouvaient leur parvenir avant la fonte des glaces, Vaudreuil et Lévis, en dépit des déboires de l'année passée, se mirent résolument à l'œuvre pour accomplir leur part du programme. Des trois attaques qui les menaçaient, la plus dangereuse était celle qui, prenant Québec pour base, pénétrerait dans l'intérieur du

Canada par la grande voie navigable du Saint-Laurent. Recouvrer la capitale avant que les renforts, probablement en route, de l'Angleterre, pussent y parvenir, ressaisir le port où viendraient débarquer les secours attendus, profiter de l'isolement de la garnison anglaise pour concentrer contre elle toutes les ressources militaires qui restaient encore dans la province, tel fut le projet à la fois raisonné et hardi que conçurent les chefs militaire et civil du Canada. Ils firent tout ce qui était humainement possible pour le mener à bonne fin.

Afin de rétablir l'effectif des troupes régulières qui n'avaient pas reçu de recrues depuis 1758 et avaient été fort éprouvées par la campagne de 1759, on adjoignit à chaque bataillon de ligne ou de marine trois compagnies de miliciens pris autant que possible dans les localités où le régiment avait eu ses quartiers d'hiver. Malheureusement, leur armement était très défectueux ; les Canadiens enrégimentés n'étaient munis que de fusils de chasse auxquels on avait ajusté des couteaux en guise de baïonnettes. Ces unités, commandées par un capitaine spécialement détaché, étaient astreintes au même service et soumises au même régime que leurs camarades réguliers. Grâce à ces mesures, Lévis put disposer de trois mille neuf cents officiers et soldats appartenant aux huit bataillons de France ou aux compagnies coloniales, de deux mille cinq cents miliciens incorporés dans l'infanterie, de deux cents cavaliers recrutés avec des éléments locaux et d'environ trois cents sauvages domiciliés. Le côté faible de

l'expédition était celui du matériel et des munitions d'artillerie, dont la qualité laissait tout autant à désirer que la quantité.

Dans une circulaire aux commandants de bataillons, Lévis les avertit des difficultés de l'entreprise et fait appel à leur énergie et à leur patriotisme :

« Je vous prie de prévenir les soldats et miliciens qui composent votre bataillon qu'ils doivent s'attendre à faire une campagne dure. Je ne vois la subsistance bien assurée qu'en pain, et lorsque nous serons devant Québec, nous ne mangerons, soit en cheval, soit en bœuf, que la viande que nous pourrons avoir. Les officiers ne pourront compter que sur la même ration du soldat et leur eau-de-vie qu'ils recevront en nature. »

Après avoir parlé du « salut de la colonie » et de la « gloire des armes du Roi », Lévis touche une note heureuse en rappelant la sympathie qui existait entre les soldats et leurs hôtes : « Nous devons aussi, par une entreprise audacieuse, marquer la reconnaissance que nous devons à la colonie qui nous nourrit depuis le temps que nous y sommes. Les habitants ont reçu nos soldats comme leurs enfants, et nous ne pouvons que nous louer de l'amitié et de l'attachement que nous avons reçu tant en général qu'en particulier de tous les Canadiens. »

De leur côté, le gouverneur Vaudreuil et l'intendant Bigot avaient fait de leur mieux pour seconder les efforts des militaires, le premier en lançant des ordonnances et des lettres-circulaires adressées aux autorités civiles et ecclésiastiques de la province et en rédigeant

des instructions pour Lévis auquel, très sagement, il avait remis la direction des opérations de guerre; le second, en tirant d'un pays épuisé les ressources nécessaires pour le ravitaillement du corps expéditionnaire.

Le 20 avril commença l'embarquement; la flottille, chargée d'un parc de siège très incomplet, des munitions et des approvisionnements de l'armée, descendit le Saint-Laurent escortée par deux petites frégates et par quelques bâtiments armés qui avaient hiverné dans le haut du fleuve. Les eaux étaient encore prises dans beaucoup d'endroits, et ce ne fut pas sans perte considérable de bateaux, de vivres et de munitions que le convoi put gagner la Pointe-aux-Trembles où l'attendait l'armée. On avait espéré que les Anglais ignoraient encore l'entreprise, mais on apprit que le gouverneur de Québec, le général Murray, venait d'expulser toute la population civile de la ville. Il était donc sur ses gardes, et il fallut renoncer au projet de débarquement dans la banlieue immédiate de la capitale. De Saint-Augustin, où se fit la mise à terre, l'armée exécuta une marche de nuit pour gagner Sainte-Foy où étaient les avant-postes anglais. La traversée de la rivière du Cap-Rouge fut des plus difficiles: « Il fit, écrit Lévis, une nuit des plus affreuses, un orage et un froid terribles, ce qui fit beaucoup souffrir l'armée qui ne put finir de passer que bien avant dans la nuit. Les ponts s'étant rompus, les soldats passaient dans l'eau. Les ouvriers avaient peine à les réparer dans l'obscurité et, sans les éclairs, on eût été forcé de s'arrêter. On dispersa

l'armée dans les habitations pour se garantir de la pluie et raccommoder les armes, pour être en état de marcher au point du jour, M. le chevalier de Lévis ayant résolu d'attaquer. »

Mais on dût attendre les trois pièces dont se composait l'artillerie de campagne et qui étaient indispensables pour battre l'église de Sainte-Foy et les maisons fortifiées. La journée du 27 se passa en escarmouches et en découvertes. Lévis, toujours sans son canon, qui n'arriva qu'à dix heures, à la tête de soldats fatigués et éparpillés, remit prudemment l'affaire au lendemain. Les Anglais firent rentrer à Québec la plupart de leurs troupes, ne laissant qu'une arrière-garde à la maison Dumont et dans une redoute sur les hauteurs ; ils avaient évacué l'église de Sainte-Foy après y avoir mis le feu. L'ordre de retraite avait été donné à la suite d'un accident imprévu qui mit le général Murray au courant des mouvements de son adversaire ; un artilleur de l'armée, embarqué sur une chaloupe qui avait chaviré, se réfugia sur un glaçon et fut emporté à la dérive jusqu'à la rade de Québec ; là, on le ramassa plus mort que vif et l'on apprit de sa bouche le voisinage des Français.

Disons un mot de l'emplacement qui servit de théâtre à la bataille de Sainte-Foy que nous allons décrire.

Québec, ou plutôt le quartier principal appelé la ville haute, est construit sur l'extrémité d'un promontoire élevé, baigné au sud par le Saint-Laurent, au nord par son affluent le Saint-Charles ; ces hauteurs, qui portent le nom de la Côte-d'Abraham, parallèles au fleuve,

remontent son cours en s'élargissant au fur et à mesure qu'elles s'éloignent de l'enceinte de la ville.

A l'époque de la bataille, le terrain, moitié en friches, moitié cultivé, était semé de bosquets et traversé par des bas-fonds marécageux ; deux chemins conduisaient des portes de Québec aux villages de Sainte-Foy et de Sillery, entourés de grands bois qui couvraient jusqu'aux falaises du Saint-Laurent. Le long de ces routes s'égrenaient alors les maisons des habitants, la plupart isolées et séparées les unes des autres, nous dit un narrateur, par des clos de trois ou quatre arpents. Le combat allait se livrer presque sur le même plateau que celui où Wolfe et Montcalm avaient trouvé quelques mois auparavant une mort glorieuse. Sur le même terrain, les mêmes adversaires se retrouvaient en face l'un de l'autre ; d'un côté, les quatre mille réguliers de Murray bien reposés, soldats éprouvés, fiers de leur victoire récente, appuyés par une artillerie nombreuse ; de l'autre, les cinq à six mille hommes de Lévis presque sans canons, moitié troupiers en guenilles, moitié paysans sans uniformes, mal armés, mal chaussés, ceux-ci comme ceux-là fatigués de leur longue marche et de leurs tristes bivouacs.

Notre reconnaissance sommaire effectuée, nous pouvons reprendre notre récit : pendant la nuit, le détachement anglais évacua la maison Dumont sur la chaussée de Sainte-Foy à Québec ; elle fut occupée au point du jour par les Français. La retraite de Murray fit croire à Lévis que l'ennemi ne risquerait pas un engagement et qu'il se bornerait à tenir derrière les

murs de Québec ; aussi les premières heures de la journée du 28 avril furent-elles consacrées par le général français à rechercher un endroit convenable pour y faire camper son armée et à préparer l'installation d'un dépôt de vivres à l'Anse-au Foulon où Wolfe avait opéré son débarquement l'année précédente.

Quant aux Canadiens, ils s'attendaient si peu à une rencontre qu'ils s'employaient pour la plupart à nettoyer leurs fusils et à en retirer les charges que la pluie de la nuit avait mouillées.

Tout à coup, on vit l'armée anglaise, qui avait débouché de Québec vers sept heures du matin et qui paraissait vouloir se retrancher à faible distance des murs, prendre ses formations de combat, descendre des hauteurs et se diriger vers les cantonnements français. Le général Murray, officier énergique, plein de confiance dans la supériorité morale de ses troupes, désireux peut-être de se distinguer par une victoire dont l'honneur lui reviendrait tout entier, s'était aperçu du manque de préparation des soldats de Lévis et avait résolu de prendre l'offensive pour profiter de la confusion qu'il croyait deviner dans leurs rangs.

Au début, l'affaire sembla mal tourner pour les Franco-Canadiens. Les voltigeurs anglais prirent possession de la maison Dumont que les grenadiers français avaient évacuée. Pour comble de malheur, le brave Bourlamaque, qui surveillait ce mouvement de retraite, fut blessé pour la troisième fois depuis son arrivée au Canada et forcé de quitter le champ de bataille.

A la droite, Lévis, qui n'avait pas eu le temps de former ses lignes, trouva trop exposées ses deux premières brigades et les replia sur le bois de Sillery. Ce recul fut mis à profit par les troupes légères de Murray qui s'emparèrent du terrain abandonné. Entraînée par ces succès, toute la ligne anglaise prit l'offensive, précédée par son artillerie qui couvrait les Français d'une pluie de projectiles. Cette manœuvre, qui fit descendre les bataillons de Murray des hauteurs où ils étaient rangés au début de l'action, fut la cause de leur perte. Les Français, revenus de leur surprise, s'étaient ressaisis ; à la gauche, les grenadiers d'Aiguebelle se sentant soutenus se lancèrent à l'assaut de la maison Dumont et refoulèrent l'infanterie légère britannique de cette bâtisse ainsi que du moulin voisin ; à leur suite, la brigade de la Sarre, composée du bataillon de ce nom et de celui de Béarn, marcha en avant sans tirer et sans être arrêtée par la mitraille anglaise. Ici se place un épisode glorieux décrit par deux officiers français, Malartic et Johnstone, qui en furent acteurs ou témoins. Pour aborder les Anglais, la brigade de la Sarre avait à traverser un bas-fonds couvert de deux pieds de neige à moitié fondue. Le chevalier de Lévis la voyant fort empêtrée dans ce borbier, lui fit dire de gagner l'abri de quelques maisons voisines. L'officier porteur de cet ordre le traduisit en criant sans explication : « Demi-tour à droite ». Aussitôt la ligne de flotter et un commencement d'hésitation qui aurait pu mal tourner, les Anglais n'étant qu'à cinquante pas. Malartic, major de la brigade, au lieu de faire face en

arrière, comme l'aurait voulu l'ordre donné, courut se placer à quinze pas en avant; le vieux colonel d'Alquier, commandant de la brigade, se mit à côté de lui et, lui disant tout bas : « Major, je prends tout sur moi », s'écria à forte voix : « En avant, mes enfants, ce n'est pas le moment de reculer quand on est à vingt pas de l'ennemi ; en avant et à la baïonnette ». Electrisés par les paroles et par la vue de leur colonel ruisselant du sang d'une blessure qu'il venait de recevoir, les hommes coururent en avant et, par un choc irrésistible, enfoncèrent la ligne anglaise. Entre temps, la maison et le moulin Dumont étaient le théâtre d'une lutte sanglante entre les grenadiers d'Aiguebelle et les highlanders qui étaient venus au secours de leurs camarades ; les bâtiments finirent par rester au pouvoir des grenadiers, mais au prix de sacrifices terribles ; à la fin de la journée, les compagnies, d'un effectif normal de quarante-cinq hommes, étaient réduites à quatorze. Cependant, malgré ces heureux incidents, le gros des Anglais tenait bon ; Murray avait fait appel à sa réserve et envoyé un bataillon au secours de sa droite. Lévis, qui, pendant cette journée, se montra partout au premier rang et échappa par miracle aux balles, vola à l'endroit où se trouvait La Sarre, loua d'Alquier de sa désobéissance : « Vous avez rendu au roi le plus grand service en refusant de faire demi-tour. Tenez encore cinq minutes, et je répons de la victoire. » Puis il retourna à sa droite où le combat prenait une tournure favorable. L'avant-garde anglaise, après son premier succès, avait été tenue en échec par les Canadiens de Montréal qui,

excellents tireurs, s'étaient embusqués à l'orée des bois de Sillery. Rapidement, les bataillons de ligne et de la marine se formèrent et, se portant en avant, recouvrirent le terrain perdu. On se fusilla de part et d'autre à bonne portée ; mais les premiers échelons battus de l'armée britannique dans leur recul désordonné s'étaient répandus sur tout le front de bataille ; non seulement ils gênaient le tir de leur infanterie, mais ils masquaient son artillerie et l'empêchaient de continuer un feu qui avait été jusqu'alors très meurtrier pour les Français. En vain Murray et ses brigadiers essayèrent-ils de rallier les fuyards, tous leurs efforts ne firent qu'augmenter la confusion.

Ce fut une attaque de flanc qui détermina la victoire. Lévis avait affecté deux brigades à ce mouvement ; l'une, celle de la Reine, par suite d'un ordre mal compris ou mal traduit, se trompa de direction et resta inactive, mais la brigade de Royal Roussillon, sous les ordres du brave Poulhariès, suivie d'un détachement canadien, profita des accidents de terrain pour se glisser entre les falaises du Saint-Laurent et la gauche anglaise qui, descendue de ses hauteurs, se débattait dans la neige et la boue des bas-fonds. La ligne ennemie dépassée, Poulhariès fit faire à gauche à ses hommes et chargea à fond. Cette attaque imprévue eut une pleine réussite. Les Anglais, déjà ébranlés par la mousqueterie et par le feu des trois canons que Lévis avait fait mettre en batterie, se crurent coupés de Québec et s'enfuirent en désordre s'abriter sous le couvert des blockhaus que Murray avait édifiés pendant l'hiver en avant de l'en-

ceinte. Vainement les derniers bataillons de la réserve tentèrent d'arrêter la déroute, leur intervention tardive ne put rétablir la balance. La défaite de la gauche anglaise entraîna celle de la droite ; sauf deux bataillons qui gardèrent leurs formations et couvrirent de leur mieux le recul, toute l'armée britannique ne devint plus qu'une masse confuse dont la rentrée à Québec, au dire de l'historien anglais Mante, ressembla bien plus à une fuite qu'à une retraite.

La bataille qui dura deux heures, et qui fut beaucoup plus longue et plus sanglante que celle du 13 septembre 1759, se termina par une victoire complète pour les Français ; elle eût été encore plus décisive sans l'erreur qui immobilisa la brigade de la Reine. Elle coûta cher aux deux combattants : les pertes françaises totales, d'après les états officiels, se montèrent à huit cent trente-trois hommes hors de combat, dont une forte proportion d'officiers. Les vaincus furent encore plus éprouvés ; leurs pertes atteignirent le chiffre de onze cents tués, blessés ou pris ; toute leur artillerie, composée de vingt-deux canons, resta entre les mains des Français. Bref, la bataille de Sainte-Foy, où ces derniers eurent quatorze pour cent et les Anglais vingt-sept et demi pour cent de leurs effectifs mis hors de combat, fut proportionnellement aussi meurtrière que les grandes actions européennes de la guerre de Sept-Ans, et, à cet égard, peut être comparée aux batailles de Mandchourie entre les masses russes et japonaises.

Quant aux deux ou trois cents sauvages qui accom-

pagnaient l'armée de Lévis, ils démontrèrent, une fois de plus, leur inutilité dans un combat de rase campagne ; pendant l'engagement, ils ne bougèrent pas, malgré les efforts que firent les officiers coloniaux pour les entraîner ; en revanche, aussitôt l'affaire finie, ils s'acharnèrent sur les cadavres et parfois sur les blessés sans distinction de nationalité, pour enlever les chevelures et s'en faire trophée, conformément à leur hideuse coutume.

En résumé, à Sainte-Foy, les deux armées rivales firent preuve de courage et de ténacité, mais la palme appartient sans conteste à cette poignée de soldats français, à ces paysans canadiens qui se battirent en héros, qui, presque sans artillerie, mal armés, mal équipés, en dépit des fatigues et des privations, surent prendre leur revanche sur les vétérans que Wolfe avait conduits à la victoire. C'est à bon droit que les descendants des combattants d'alors ont élevé, sans opposition de la part du gouvernement britannique — on pourrait dire sous son œil bienveillant — un monument commémoratif destiné à rappeler la gloire de leurs ancêtres et le souvenir de l'ancienne métropole.

Aussitôt la bataille terminée, les Français occupèrent la crête des hauteurs — qui ne sont qu'à trois cents toises au plus de la place — et s'installèrent sur le revers où ils passèrent la nuit. La journée fut employée à ramasser les blessés des deux nations et à les transporter à l'hôpital général dont on prit possession.

Dès le lendemain commença le siège de Québec. Un assaut immédiat aurait probablement mis la ville au

pouvoir de Lévis. La garnison anglaise était réduite à un effectif de deux mille cent hommes ; leur moral avait été très affecté par la défaite, le désarroi était partout et la discipline complètement relâchée. « Nos soldats — écrit deux jours après l'affaire le capitaine Knox qui servait dans les rangs britanniques — se livrent à chaque instant à une foule d'excès ; ils pénètrent de force dans les magasins et les maisons particulières pour se procurer du liquide. Cela provient de la panique et de la démoralisation aggravée par l'ivresse. On a pendu ce soir un homme sans jugement pour effrayer les autres. Espérons que cet exemple sera suffisant pour arrêter la continuation du désordre et pour inspirer aux soldats le sentiment de leur devoir. »

Malheureusement, Lévis ne fut pas renseigné sur l'état des esprits de l'ennemi et n'osa pas entreprendre sur l'enceinte fortifiée et armée de Québec une tentative que le succès seul eût justifiée aux yeux des militaires de l'époque, scrupuleux observateurs de la procédure régulière. Knox estime qu'une escalade eût réussi : « Si l'ennemi avait donné suite, le 29 ou le 30, au coup qu'il avait frappé le 28, avant que nos soldats se fussent ressaisis, je suis fortement enclin à croire qu'en dépit du zèle actif et du courage du gouverneur et de la plupart des officiers, Québec serait retombé au pouvoir de ses anciens maîtres. » L'occasion manquée ne se retrouva pas. Murray, il faut le reconnaître, était un autre homme que le malheureux Ramezay, son prédécesseur français de 1759. Autant ce dernier avait été faible, timoré, peu soucieux de prolonger la résis-

tance des quelques heures qui eussent permis à l'armée française de venir à son aide, autant Murray se montra conscient de l'importance de son rôle, énergique dans sa conduite. L'escadre de secours, qu'on lui avait promise et dont il avait réclamé l'envoi dès la fonte des glaces, devait partir de Halifax dans la Nouvelle-Ecosse; elle était donc plus proche que les vaisseaux de France et devait arriver avant eux. Il s'agissait de tenir jusque-là. Murray s'y employa de son mieux; pour avoir ses troupes sous la main, il les fit sortir de leurs quartiers et camper à portée des murs; sur le front d'attaque, il accumula tous les canons que possédait la place et s'attacha par un feu soutenu à entraver les travaux d'approche et à inquiéter le campement français.

De leur côté, malgré les difficultés du terrain presque tout en roc, malgré les pertes journalières qu'occasionnait l'avancement des tranchées, les soldats de Lévis mirent à leur ouvrage une ardeur, une persévérance dignes de tout éloge; eux aussi sentaient qu'il fallait prendre Québec avant l'arrivée de la flotte anglaise. Le siège était en train depuis dix jours, quand, le 9 mai, on vit entrer dans la rade un bâtiment de guerre. Était-il français ou anglais? L'incertitude ne dura pas longtemps. La frégate jeta l'ancre devant la ville, assura son pavillon aux couleurs britanniques par un salut de vingt et un coups de canon et détacha son canot à terre. La joie de la garnison se manifesta par une explosion de cris et de vivats; officiers et soldats, oublieux pour une fois du flegme national,

montèrent sur les parapets en face des assiégeants, jetant leurs chapeaux en l'air, hurlant, gesticulant à qui mieux mieux. Les artilleurs prirent leur part de l'enthousiasme en ouvrant un feu des plus soutenus sur les tranchées et sur le camp français. Quelque déçus qu'ils eussent été par l'arrivée de la frégate anglaise, les Français firent bonne contenance et répondirent aux hurrahs de la garnison par des cris répétés de « Vive le Roy ».

La partie n'était pas encore perdue ; la venue isolée d'un bâtiment de faible importance ne prouvait qu'une chose, que le Saint-Laurent était ouvert à la navigation ; on pouvait encore espérer la montée du convoi de France. Le 11 mai, les batteries de siège commencèrent à tirer ; au nombre de quatre, elles étaient armées de douze pièces de calibre moyen, d'une seule de vingt-quatre et de deux mortiers. Malgré la supériorité du canon de la place, elles auraient lutté avec succès si notre petite artillerie eût été de meilleure espèce. Quoiqu'on eût choisi ce qu'il y avait de mieux dans la colonie, la plupart des bouches à feu, dès le second jour, furent hors de service, et les autres menaçaient d'être bientôt dans le même état ; d'autre part, la poudre laissait fort à désirer tant en qualité qu'en quantité. Dans ces conditions, Lévis comprenant que le sort de la place serait décidé par la première arrivée de renforts, prit le parti de réduire les batteries à vingt coups par pièce en vingt-quatre heures. On continua ainsi jusqu'au 15 mai, le feu presque interrompu par entente tacite entre les combattants. Ce jour, Lévis apprit l'approche

de plusieurs vaisseaux de guerre anglais ; il prit aussitôt ses mesures pour lever le siège. Le 16, au point du jour, montèrent avec le flot un vaisseau de ligne et deux frégates ; ces dernières se mirent aussitôt à poursuivre les deux bâtiments de guerre qui composaient la flottille de Lévis et qui n'avaient pas pu appareiller pendant la nuit à cause du mauvais temps. L'une d'elles échoua en mettant à la voile ; l'autre, l'*Atalante*, commandée par le Dieppois Vauquelin, prit chasse, puis se voyant gagnée par l'ennemi, s'échoua à son tour près de la pointe aux Trembles ; dans cette position, Vauquelin livra à l'Anglais, très supérieur en force, un combat brillant, mit son équipage en sûreté, resta à bord avec ses officiers et fut fait prisonnier sans avoir amené son pavillon. L'armée continua à occuper les tranchées pendant toute la journée du 16 ; à neuf heures du soir, Lévis fit évacuer la position et se retira avec son artillerie légère sur le cap Rouge, puis, sur la nouvelle de l'arrivée à Québec du gros de l'escadre anglaise, jusqu'à la rivière de Jacques Cartier. Les canons de siège avaient été retirés des batteries, mais dans l'impossibilité de les embarquer, il fallut se borner à les mettre hors d'usage. La garnison de Québec, surprise de la retraite de Lévis à laquelle elle n'osait croire, ne fit rien de sérieux pour l'inquiéter et se contenta d'envoyer quelques pelotons d'éclaireurs à sa suite.

Tel fut le dernier acte de la défense du Canada. L'agonie se prolongea pendant quatre mois encore, mais tout espoir de résistance heureuse était perdu. A la reprise des hostilités qui eut lieu vers le milieu du

mois de juillet, les débris des troupes régulières et ce qui restait des milices essayèrent de tenir tête le plus longtemps possible aux trois attaques convergentes des armées britanniques. Très prudent, Murray, malgré les renforts qu'il avait reçus, mit sept semaines à remonter le Saint-Laurent et ne donna à Lévis aucune occasion de le combattre; Bougainville, après une honorable résistance, fut obligé, pour sauver sa garnison, d'évacuer le fort de l'île aux Noix qu'assiégeaient les Anglais venus du lac Champlain. Le général en chef Amherst fut le dernier à partir d'Oswego; il descendit le Saint-Laurent, s'empara du fort Lévis et débarqua dans les premiers jours de septembre dans l'île de Montréal où il fut bientôt rejoint par les autres détachements. Montréal, qui n'avait pour défense qu'un mur de quelques pouces d'épaisseur, était incapable de résister à l'artillerie anglaise. Les miliciens canadiens, intimidés par les menaces et par quelques exécutions, sollicités par des promesses alléchantes à qui accepterait le serment de soumission aux autorités britanniques, avaient déserté en masse et étaient rentrés dans leurs foyers que, seule, leur présence pouvait préserver de l'incendie. Beaucoup de soldats mariés dans le pays avaient suivi cet exemple; il ne restait à Lévis qu'environ deux mille hommes de troupe à opposer aux vingt mille Anglais qu'Amherst avait concentrés contre lui. Force fut d'entamer les pourparlers pour la reddition de la colonie. Les conditions accordées par le vainqueur furent libérales pour la population civile, mais dures pour le militaire. A ces derniers on accorda le

rapatriement à condition de ne plus servir jusqu'à la paix, mais on leur refusa les honneurs de la guerre. Cet affront infligé à l'armée française comme protestation contre les cruautés commises par les sauvages et parfois par les coureurs canadiens n'était pas mérité ; Lévis, indigné, réclama énergiquement, refusa d'adhérer à la capitulation et demanda à se retirer avec ses soldats dans la petite île de Sainte-Hélène, qui fait face à Montréal, pour tenter un dernier effort de résistance. Il fallut s'incliner devant le refus de Vaudreuil d'autoriser ce coup de désespoir et, le 9 septembre, les survivants des bataillons français, après avoir brûlé leurs drapeaux, mirent bas les armes. Hâtons-nous d'ajouter : la conduite pharisaïque du général anglais à l'égard du vaincu supposait de la part de ses nationaux des procédés humanitaires que démentent le traitement cruel infligé aux Acadiens par Amherst lui-même et les atrocités des soldats de Wolfe à l'égard des Canadiens de la province de Québec pendant le siège de 1759. Le gouvernement britannique fut plus généreux que son représentant ; pour marquer la haute opinion du courage, de la courtoisie et de l'humanité de Lévis et de ses officiers, il releva le général en chef, le major de Malartic et quelques-uns de ses camarades de l'engagement qu'ils avaient dû contracter et les autorisa à participer aux campagnes d'Allemagne.

Ainsi finit la domination française au Canada.

La responsabilité de la perte de notre colonie incombe tout entière à l'incurie, à la négligence, disons le mot propre, à l'imbécillité de Louis XV et de ses conseillers.

Entreprendre à la légère une politique d'expansion qu'on n'avait ni le pouvoir, ni la volonté ferme de mener à bonne fin, se jeter dans la guerre continentale pour une question d'amour-propre et sans espoir d'avantages appréciables, alors qu'on avait à combattre sur mer contre la première puissance maritime du monde, se laisser traîner à la remorque de l'alliance autrichienne, sacrifier le principal, la défense des possessions d'outre-mer, pour l'accessoire, l'acquisition de quelques cantons en Flandre, telles furent les fautes dont les principaux auteurs : le roi, la Pompadour, l'abbé de Bernis portent devant l'histoire le poids accablant. Tout autre est l'impression que donne le tableau de la guerre du Canada : si douloureux que soit le récit des luttes suprêmes, il n'en laisse pas moins un sentiment de fierté légitime. Notre cœur bat à l'unisson de ces héros qui, depuis Montcalm jusqu'au dernier paysan du Canada, illustrèrent la vieille et la nouvelle France par leur bravoure à toute épreuve, par leur fortitude dans l'adversité par leur esprit de sacrifice. Le souvenir de la victoire suprême gagnée en commun, il y a cent cinquante ans, est resté vivace là-bas. Gardons-en, nous aussi, la mémoire ; ne jalousons pas l'indépendance de nos anciens concitoyens et consolons-nous de la perte de la domination française en resserrant les liens qui nous unissent aux descendants des héros de Sainte-Foy, aux deux millions de Français du Canada et de l'Acadie, restés fidèles à la langue, aux traditions, à l'amour de la vieille patrie.

LA CHAMBRE DE COMMERCE DE ROUEN ET L'ACADÉMIE

RÉPONSE AU DISCOURS DE RÉCEPTION DE M. WADDINGTON

Par M. HENRI PAULME, Président.

MONSIEUR,

Au début de la remarquable étude dont l'Académie vient d'écouter la lecture avec une si légitime attention, vous avez dit :

« A tort ou à raison, je me suis imaginé que c'était à la guerre de Sept-Ans, aux souvenirs du Canada français, que vous avez songé en m'invitant à prendre place parmi vous. Si ma vanité d'écrivain m'a induit en erreur, vous me le pardonnerez... »

Permettez-moi, Monsieur, de répondre : Votre vanité — non, le mot est impropre, — votre fierté d'écrivain ne vous a point trompé.

Fierté bien naturelle, car vous avez le droit d'être fier de l'œuvre à laquelle votre nom est attaché. Elle met en clarté, dans un lumineux récit, et jusqu'en ses moindres détails, cette histoire très compliquée d'une période si désastreuse pour la France du XVIII^e siècle.

En vérité, dans ces quatre volumes — d'une lecture attrayante, d'un intérêt constamment soutenu, qui embrassent les événements de 1754 à 1760, et dans lesquels vous avez réalisé ce précepte de Flaubert : « Bien penser afin de bien écrire, » — les ministres, les diplomates, les généraux, les souverains eux-mêmes, agissent et parlent. Bernis, Choiseul, Kaunitz, Starhemberg, Pitt, Soubise, d'Estrées, Broglie, Chevert, Contades, Fermor, Montcalm, Bougainville, Wolfe, Henri de Prusse, Ferdinand de Brunswick, Louis XV, Frédéric II, M^{me} de Pompadour, Marie-Thérèse, tous sont là vivants, tels que leur correspondance ou les mémoires du temps vous les ont livrés, dans leurs projets, leurs espoirs, leurs intrigues et leurs actes.

A vous suivre en ce récit clair et limpide des événements qui devaient aboutir, en 1763, à ce funeste traité de Paris, — par lequel la France consacrait la perte de ses colonies, la diminution de sa puissance militaire et de son influence politique et la suprématie maritime de l'Angleterre, — on a la nette compréhension de l'habile diplomatie autrichienne opposée à la médiocrité et à l'imprévoyance du gouvernement de Louis XV.

Avec une merveilleuse sûreté, vous placez en lumière impartiale cette étrange physionomie de Frédéric II : « Français par son éducation, ses goûts artistiques et littéraires, par ses amitiés, par son langage, — mais, dans sa politique, Prussien, Hohenzollern jusqu'à la moelle. — L'Allemagne, dites-vous, ne le préoccupe que pour y faire grandir son influence, pour en réunir

le plus de territoire possible à son royaume. Sa Prusse, il la veut forte, prospère, peuplée, prête à la guerre.

« Ce programme d'agrandissement, d'annexions, Frédéric le suivra pendant tout son règne, en commençant par la Silésie et en finissant par la Pologne. »

Administrateur hors ligne, actif, infatigable, perspicace, — général incomparable, Frédéric nous apparaît dans votre livre avec son mépris absolu pour les règles de la bonne foi et de la morale publique, justifiant à ses propres yeux le cynisme de ses actes par la raison d'Etat.

Ce grand souverain — si l'on peut être vraiment grand lorsqu'on viole les lois générales de l'équité et de la justice — a légué sa politique de résultats aux héritiers de sa couronne ; il l'a dictée comme ligne de conduite à ses successeurs. Ces derniers ont appliqué avec succès les maximes de leur ancêtre. La France du XIX^e siècle l'a, hélas ! aussi douloureusement éprouvé que celle du XVIII^e.

De cette étude si documentée sur les préliminaires et les débuts de la guerre de Sept-Ans, — et dont il faut souhaiter l'achèvement prochain, — notre très distingué confrère, M. Henri Wallon, a fait à l'Académie, lorsque vous avez eu l'heureuse pensée de lui en offrir les premiers volumes, une analyse magistrale.

Comment notre Compagnie eût-elle résisté au désir de s'en attacher étroitement l'auteur ? Aussi bien, Monsieur, votre élection n'était qu'un acte de justice envers un historien de mérite, dont l'œuvre honore la Normandie, qui le réclame comme un des siens.

Mais ce titre, — si suffisant fût-il à vous assurer nos suffrages — n'était point, à vrai dire, le seul qui les justifiât à nos yeux. Je ne saurais apporter de meilleur commentaire à cet égard que les paroles adressées, il y a quelque soixante ans, par l'un de mes prédécesseurs, dans une solennité semblable à celle qui nous réunit aujourd'hui.

« Quel est le but de notre Institution ? disait à cette époque le Président. C'est de réunir en un seul corps les hommes les plus distingués de la ville par leurs connaissances et par leurs habitudes des travaux de l'esprit. Pour y être admis, il faut présenter un ouvrage de certaine importance ou bien remplir avec distinction des fonctions ou une profession qui exigent une aptitude incontestable pour les sciences, les lettres ou les arts : tels sont les termes de nos statuts.

« Parmi les sciences ou les arts, car je ne sais à laquelle des deux sections l'assigner, il est un art ou une science qui fait le caractère distinctif de la ville de Rouen, c'est le commerce.

« Notre Compagnie resterait incomplète et nous n'aurions pas atteint le but que s'étaient proposé les fondateurs si elle ne comptait parmi ses membres quelques représentants du haut commerce et de l'industrie qui, dans tous les temps, ont fait la gloire et la prospérité de cette grande cité. »

Ce discours, que tenait en 1844 le président Magnier à M. Jean Rondeaux, président de la Chambre de commerce, j'ai cette bonne fortune de pouvoir le reprendre en vous accueillant aujourd'hui.

Car vous n'êtes pas seulement, Monsieur, l'historien que je disais tout à l'heure, vous êtes encore l'un des représentants les plus qualifiés de l'industrie moderne en notre « Normandie », — j'aime à répéter ce nom d'ancienne province au moment où, par le revirement perpétuel des choses, des esprits généreux s'efforcent de remettre en faveur les idées de groupement régional : il rappelle si heureusement cette petite Patrie, qui n'exclut point, mais double au contraire, à mon sens, l'amour de la grande Patrie.

Vous êtes encore, comme l'était Jean Rondeaux, — dont le père et l'aïeul furent membres de l'Académie, — le président de cette grande institution qu'on appelle la Chambre de Commerce de Rouen.

Et je ne serais point surpris si, de tous les mandats que l'estime de vos concitoyens n'a cessé de vous confier, — ils sont nombreux cependant : conseiller général, député, sénateur, membre de la Chambre de commerce, président, — ce dernier n'était peut-être celui qui vous tient le plus au cœur.

Dès votre jeunesse, en effet, vous avez été un « homme d'affaires » dans le sens élevé du mot. Et de votre vie, si dignement comprise, vous avez fait deux parts, l'une réservée à la direction d'importantes et prospères entreprises industrielles, l'autre consacrée plus particulièrement à la « Chose Publique », — j'entends le terme dans la haute acception que lui donnaient les Romains.

Vous m'excuserez à ce propos, Monsieur, de ne point penser avec vous que vos rapports et vos discours au

Parlement sur les tarifs de douanes, l'organisation du travail ou les budgets de la guerre, constituent un bagage trop spécial pour être invoqués auprès de nous.

Ces rapports, ces discours qu'il plaît à votre modestie de qualifier avec une excessive rigueur de « touffus et arides », sont au contraire des modèles de clarté comme forme et des documents de grande valeur comme fond, et notre Compagnie apprécie trop tous les travaux de l'esprit, à quelque ordre qu'ils appartiennent, pour ne les point porter justement à votre actif d'académicien.

Et il nous eût suffi d'interroger vos collègues de la Chambre de commerce — et, sans aller bien loin, celui d'entre eux qui est notre confrère, M. Wallon — pour savoir quelle direction ferme et utile vous apportez dans la présidence de cette institution, avec quelle hauteur de vues vous traitez les questions si importantes, objet de ses délibérations.

Je me reprocherais de ne point rappeler en quelques mots, très rapides pour ne pas effaroucher votre réserve, comment l'affectueuse attention de vos concitoyens discerna tout d'abord vos mérites.

C'était aux jours néfastes de 1870 : la France faisait appel au dévouement de tous ses enfants, et nul à Rouen de ceux qui vous virent n'a oublié l'activité et le courage dont fit preuve le capitaine de mobilisés Richard Waddington.

Il y a trente-cinq ans, à ces heures sombres,

Durant ces jours d'angoisse où la terre étonnée
Portait comme un fardeau l'éroulement des cieux (1),

— vous avez noblement défendu la Patrie.

On n'était point alors à l'un de ces instants où, par suite de troubles étranges, son culte semble, pour quelques âmes, moins impérieux et moins précis, — où cette grande entité paraît se fondre en je ne sais quel humanitarisme inconscient et vague.

Ces âmes incertaines en arrivent, ô désespérant prodige ! sinon à nier, tout au moins à se demander ce que c'est que la Patrie !

La Patrie mais, comme le dit avec la plus simple, la plus belle éloquence un de nos jeunes auteurs dramatiques, « il me semble que . . . c'est des victoires glorieuses, des défaites héroïques, de beaux exemples de sacrifices et de vertus c'est des cathédrales, des palais, des tombeaux c'est des paysages que l'on a vus enfant, et d'autres qui, plus tard, ont encadré des jours de joie et de tristesse c'est des choses intimes, des souvenirs, des traditions, des coutumes ; c'est une vieille chanson, un vieux proverbe ; c'est une rose qui s'appelle « la France » ; c'est une assiette peinte que sais-je mais, oui, la Patrie, c'est tout cela et bien d'autres choses encore (2) ».

Et j'ajoute : c'est, pour des navigateurs comme Nansen et Nordenskjold, le drapeau que le *Fram* portait jusque dans les glaces du pôle Nord et qui som-

(1) Louis Bouilhet.

(2) Maurice Donnay, *Le Retour de Jérusalem*.

brait au mât de l'*Antartic* dans les mers glaciales du Sud ; — c'est pour les héros de Port-Arthur, le drapeau qui flotte depuis des longs mois de formidables luttes sur l'imprenable forteresse ; — c'est pour nous, gens de France, le drapeau qui, après les campagnes glorieuses de la première République et du premier Empire, après la brillante conquête de l'Algérie, après les victoires de Crimée et d'Italie, a connu les tristesses et les douloureuses amertumes de l'année terrible !

Cette Patrie-là, Monsieur, après l'avoir vaillamment servie comme soldat, vous n'avez, depuis cette époque mémorable, cessé de la servir encore dans les assemblées délibérantes et dans les luttes industrielles.

L'Académie ne pouvait donc que recevoir avec joie le citoyen résolu, l'homme de devoir et de labeur, intrépide par la pensée et par l'action, que la Chambre de commerce de Rouen a mis à sa tête.

*
* *

Au surplus, les rapports ont, à toutes dates, été constants entre les deux Compagnies.

Permettez-moi, puisque j'ai l'honneur de vous introduire parmi nous, d'en citer quelques exemples : ils vous prouveront que l'Académie ne s'est jamais désintéressée des grandes questions qui préoccupaient plus vivement la Chambre comme vitales et essentielles à la prospérité de notre ville et de son port.

En remontant au XVIII^e siècle, à une époque où notre Compagnie disposait d'un budget assez large et de dotations disparues dans la tourmente révolutionnaire de

1793, elle mettait chaque année au concours divers sujets d'études avec prix pour les lauréats.

En 1759, l'un de ces sujets était : *De la navigation de la Seine*. — En 1769, figurait au programme : *Etude sur les moyens de recéper sous l'eau le rocher de Quillebeuf qui gêne la navigation*. — En 1782, même sujet qu'en 1759, et enfin, en 1783-84 : *Des moyens de rendre l'entrée de la Seine moins périlleuse jusqu'à Villequier*.

Précédemment, en 1757, l'Académie avait reçu et examiné avec beaucoup d'intérêt un travail que lui envoyait M. Magin, ingénieur de la marine : « Sur les moyens de rendre la rivière de Seine navigable et accessible aux plus gros navires, de faire remonter jusqu'à Rouen les vaisseaux de 4 à 500 tonneaux ou d'un tirant d'eau de 17 à 18 pieds. »

Nos vénérables prédécesseurs seraient émerveillés, — n'est-il pas vrai, Monsieur? — s'ils pouvaient contempler les gros cargos de trois et quatre mille tonnes qui, aujourd'hui, en quelques heures, déchargent sur les magnifiques quais de la Seine endiguée.

Le 17 novembre 1790, les administrateurs du district de Rouen consultent l'Académie sur un projet de canal de Dieppe à l'Oise : une Commission composée de MM. Ligot, professeur de sciences ; Victor Le Fèvre, négociant, et Lamandé, ingénieur en chef des ponts de la généralité de Rouen, conclut au rejet de la proposition et, subsidiairement, demande que « pour donner plus de développement au port et aux quais de Rouen, il soit ouvert dans le faubourg Saint-Sever un canal

communiquant avec la Seine par ses deux extrémités, avec construction de deux ponts sur la rivière, l'un en face la porte Jean-le-Cœur, passant sur la pointe de l'Isle-la-Croix, et l'autre dans l'alignement du boulevard Cauchoise » (1).

Cette consultation demandée à l'Académie n'était point chose exceptionnelle. Notre Compagnie, au XVIII^e siècle aussi bien que pendant la première moitié du XIX^e, fut intimement liée à la vie départementale et municipale. Et, très fréquemment, les procès-verbaux de ses délibérations constatent que les Ministres, le Préfet ou le Maire, réclament son avis motivé sur telle ou telle question d'intérêt public.

De même, aucune cérémonie de quelque importance ne se produisait, sans qu'elle soit priée d'y assister en corps ou de s'y faire représenter par une délégation.

Il n'est point surprenant, dès lors, que l'Académie ait généralement compté parmi ses membres les hauts personnages de la ville.

En 1803, au moment où, sur une convocation gouvernementale, la Compagnie, dispersée depuis le mois de juin 1793, reprenait le cours de ses séances, et complétait, par de nouvelles élections, ses cadres amoindris, l'un des élus, avec le préfet comte Beugnot et le cardinal-archevêque Cambacérès, fut M. Defon-

(1) Le canal proposé aurait eu mille six cents toises de long sur quarante de largeur et quatre de profondeur. Durée des travaux : deux ans ; coût : 768,000 francs, et les déblais seraient utilisés à élever le sol de Saint-Sever pour le préserver des inondations fréquentes.

tenay, négociant, maire de Rouen, membre de la Chambre de commerce.

La Chambre n'a certainement pas perdu la mémoire de cet homme de bien qui fut des siens, en même temps qu'il était des nôtres. On se rappelle que, pendant la Révolution, sa tranquille fermeté et son âme haute eurent raison du farouche proconsul Carrier, envoyé en mission à Rouen, et aux menaces duquel M. Defontenay répliqua courageusement par ces belles paroles : « Vous pouvez nous destituer, citoyen, vous n'avez pas le droit de nous avilir ! » (1)

De tels hommes honorent les Assemblées auxquelles ils appartinrent : ni la Chambre de commerce ni l'Académie ne sauraient les oublier.

Le 26 thermidor an XII, le vice-président de l'Académie, M. Noël de la Morinière, publiciste de talent, et qui devait mourir en 1822, au cours d'une exploration dans les mers glaciales du pôle Nord, communiquait à la Compagnie son *Tableau statistique de la navigation de la Seine depuis la mer jusqu'à Rouen, contenant des vues générales sur le système de son embouchure ancienne et moderne.*

Quelques mois après, le comte Beugnot, que ses hautes fonctions ne privaient point d'assister aux séances de la Chambre de commerce et de l'Académie, dont il avait accepté de faire partie, — il était même en cette année 1805 président de notre Compagnie, —

(1) *Eloge historique de M. de Fontenay*, par V. Guilbert. (Société d'Emulation.)

lisait dans la séance du 24 pluviôse an XIII, une notice historique sur M. Charles Tarbé, négociant, ex-député à l'Assemblée constituante, membre et secrétaire de la Chambre de commerce de Rouen.

Le 5 février 1806, le secrétaire donne à l'Académie lecture d'un mémoire très important intitulé « Délibération de la Chambre de commerce sur la prohibition du coton filé étranger ».

Notre distingué confrère, M. Christophe Allard, dans sa réponse du 14 décembre 1899 au discours de réception de M. l'ingénieur en chef Belleville, ayant trait à la Seine maritime, a rappelé, mieux que je ne saurais faire, les phases successives des travaux considérables effectués dans le fleuve pendant la monarchie de Juillet et le second Empire, et qui ont amené le port de Rouen au degré d'importance et de prospérité qu'il accuse aujourd'hui sous la troisième République.

L'Académie n'a donc cessé — son président a quelque droit de le dire — de prendre part à l'œuvre de longue haleine dont la Chambre de commerce a, depuis deux siècles, fait l'objet de ses constantes préoccupations.

Elle y a participé par ses études personnelles, par ses sympathies, par ses concours.

Je ne puis, à cet égard, omettre, sans injustice, de rappeler qu'en 1848, sur le rapport du savant Chéruel, elle décernait le prix Gossier, une des hautes récompenses dont elle dispose, à un travail très développé, « l'Histoire du commerce maritime de Rouen » depuis les temps les plus reculés jusqu'à la fin du xvi^e siècle.

L'auteur du mémoire couronné était M. Ernest de

Fréville, originaire de Rouen, ancien élève de l'École des Chartes. L'œuvre était assez remarquable pour que l'Académie exprimât le désir de la publier, et, grâce à une participation bienveillante du Conseil général, du Conseil municipal et de la Chambre de commerce de Rouen, elle pût éditer en deux volumes le bel ouvrage de M. de Fréville, au cours de l'année 1857.

Comment d'ailleurs, réunion de Normands — Normands d'origine ou Normands d'accession — l'Académie eût-elle pu se désintéresser de ces questions industrielles, commerciales et maritimes qui sont la vie même de notre chère province ?

Comment, avec le sens affiné que donnent l'étude et le goût des sciences, des lettres et des arts, les membres successifs de l'Académie ne se seraient-ils point passionnés, eux aussi, pour cette grande chose : la Seine maritime ?

Ce beau fleuve, qui, à travers les méandres chantés par les poètes, s'en va baigner et féconder la Normandie, un des plus merveilleux pays du monde, n'est-il pas la voie naturelle et magnifique par où pénétrèrent au cœur de France nos pères normands ?

Mais son estuaire élargi, dont un écrivain de race et de terroir nous décrivait hier les hôtes (1), — cette baie immanente, comme il l'appelle, n'est-elle point aussi comme une splendide ouverture vers les mondes nouveaux qui, à tous les âges, tentèrent les Normands, — vers ce Canada qu'ils occupèrent et où ils ont laissé des

(1) Jean Revel, *Les hôtes de l'estuaire*.

traces si profondes que les plus cruels destins n'ont pu les effacer !

L'Académie Normande de Rouen se devait à elle-même de *penser* toujours à cette œuvre grandiose de la Chambre de commerce de Rouen, et d'en *parler* souvent.

Aussi à toute époque, pour mieux satisfaire à ce penchant, à ce devoir, a-t-elle estimé que le plus simple était de posséder constamment dans ses rangs quelques-uns des membres les plus honorés de la Chambre.

Parmi eux, je trouve, au XVIII^e siècle, les noms de Dambournay et de Midy.

Du premier, teinturier notable, on a de nombreuses et savantes études sur la chimie industrielle.

Le second, Louis-Pierre Midy, prenait, sur ses loisirs de négociant, le temps de cultiver les lettres ; nos Précis rappellent, entre autres, un mémoire intitulé : « Réflexions sur la nymphe Egérie, divinité de Numa », et une ode sur le « Détrônement de Pierre III, empereur de Russie ».

Les académiciens qui, au XIX^e siècle, furent membres de la Chambre de commerce, sont plus nombreux. Qu'il me suffise de citer, — avec de Fontenay, — le comte Beugnot, Hellot, Elie Lefébure, de Caze, Pavie et Jean Rondeaux.

Pavie (Benjamin), industriel à Rouen, mort en 1834, à l'âge de soixante-dix-neuf ans, fut, paraît-il, un de ces hardis Français qui se prêtèrent avec enthousiasme à la réalisation de l'idée gigantesque de Napoléon, le blocus continental.

Quant à Jean Rondeaux, son souvenir est encore trop vivant dans notre ville pour qu'il soit besoin de rappeler longuement ses services et ses qualités éminentes.

Président de la Chambre de commerce pendant neuf années, et pendant vingt années, de 1844 à 1864, membre de l'Académie, il a été assurément l'un de ceux qui ont contribué à créer, entre les deux institutions, les liens les plus durables.

Esprit libéral et généreux « désirant que l'Académie sorte du cercle de ses travaux habituels, se mêle au mouvement extérieur, prenne part aux institutions utiles qui tendent à éclairer, à moraliser les classes pauvres », il propose un jour d'examiner « s'il ne serait pas opportun de fonder à Rouen une bibliothèque de prêts destinée à procurer gratis la lecture de bons livres à ceux qui n'ont pas le moyen de les acheter ou d'en payer la location. »

Amateur d'art et de goût éclairé, il écrivait à l'Académie, le 2 août 1844, en qualité de président de la Chambre de commerce, pour la prier de désigner les sujets de trois tableaux, en vue de l'exécution desquels M. Bouctot venait de léguer quinze mille francs à la Chambre.

Une Commission de huit membres, parmi lesquels figurent André Pottier, Gustave Morin, de Caze et Chéruel, choisit les sujets suivants :

1^{re}, « Fondation du Tribunal de commerce de Rouen sous Henri II » ; 2^e, « Remise sous Louis XIV des lettres

patentes créant la Chambre de commerce » ; 3^e, « Inauguration du chemin de fer à Rouen ».

La Commission, au dernier moment, remplaça ce troisième sujet par cet autre : « Présentation des membres de la Chambre de commerce à Louis-Philippe », qui, avec les deux premiers, fut exécuté, comme on sait, par le peintre Schopin.

Une délégation de l'Académie, ayant à sa tête le président Deville, assistait officiellement, le 3 septembre 1845, à l'inauguration de ces trois tableaux.

Vous allez bientôt recevoir, Monsieur, la collection de nos Précis annuels, trésors inépuisables, dont la lecture est variée comme celle du plus attachant des livres d'histoire, et où se déroule toute la vie scientifique, artistique et littéraire de notre cité.

Vous y pourrez découvrir les études documentées que plusieurs membres de la Compagnie ont consacrées à des œuvres d'art du palais des Consuls : je vous signale les travaux de MM. de Lépinois, Lebel, Henri Wallon, sur les deux belles toiles du peintre Lemonnier, qui fut de l'Académie, — la notice précieuse de M. Wallon sur les jetons et médailles de la Chambre de commerce, — les pages intéressantes de M. Christophe Allard, concernant les deux tableaux de Hostein : la Seine, avant, — et après l'endiguement.

Et il vous sera agréable, j'en suis assuré, de savoir que l'Académie vient, par un don gracieux de l'auteur, d'entrer en possession de la première esquisse et de l'esquisse définitive de « la Seine et ses affluents », œuvre charmante que le peintre rouennais, Paul Bau-

doüin, exécuta récemment pour le plafond d'une des salles du palais de la Bourse.

A la liste des académiciens que la Chambre de commerce compta parmi ses membres, vous me permettrez de joindre le nom d'un homme qui, pendant près de vingt-cinq ans, fut associé aux travaux de la Chambre comme secrétaire général : je veux parler de M. Edouard Frère : « Il avait été, de 1827 à 1842, l'un de ces libraires érudits qui rendent autant de services aux lettres que les écrivains les plus renommés » (1) ; il fut apprécié, comme son mérite le devait être, par les membres de la Chambre de commerce « pour l'étendue de son instruction, la sagesse et le discernement de son esprit. »

M. Edouard Frère appartint pendant trente années à notre Compagnie. Le souvenir de son savoir, de sa forte et aimable érudition y sont encore très vifs et très présents.

*
* *

Ce sont, vous le voyez, Monsieur, des liens nombreux et puissants, créés depuis des siècles entre la Chambre de commerce et l'Académie, liens que celle-ci est heureuse de resserrer encore en ouvrant ses portes au président actuel de la Grande Corporation Industrielle et Commerciale de Rouen.

Elle se félicite d'autant plus de vous posséder qu'elle peut saluer en vous — (je l'ai dit et je le répète, parce que la vérité n'est jamais lassante) — un Historien, — de l'œuvre duquel on a pu écrire : « On ne sait ce qu'on

(1) Notice par M. l'abbé Loth. *Précis* de 1874.

doit y admirer le plus, ou la conscience des recherches, ou l'aisance souveraine avec laquelle les faits sont groupés, expliqués » — et un Homme d'action.

Avec un esprit de méthode impeccable et une puissance de travail que la multiplicité de vos obligations n'a jamais pu amoindrir, vous avez donné à ce pays, qui vous a vu naître, le meilleur de vous-même, de votre intelligence et de votre âme.

Le travail n'est-il point d'ailleurs la suprême jouissance de votre vie ?

Et ne seriez-vous pas de ceux qui, comme je ne sais plus quel auteur moderne, l'appelleraient volontiers *divin*, — car il est l'un des dons les plus précieux que Dieu ait faits à l'homme.

En notre génération secouée par les formidables secousses d'une transformation profonde — scientifique, sociale, économique, universelle, — par l'accession à la vie commerciale et industrielle de pays, de régions, de continents, encore endormis ou à peine pénétrés il y a cinquante ans, le Travail incessant, obstiné, plus intense que ne le fut jamais le *labor improbus* des anciens, est devenu la loi impérieuse, inéluctable du monde.

Il a pour ainsi dire vaincu le Temps, — le Temps que le poète Louis Bouilhet baptisait si superbement :

Krônos, roi du Passé, Père des jours à naître ?

— le Temps, dont on dit au pays d'origine de votre famille qu'il « est de l'argent ».

Or, l'homme qui travaille, et quand il aime son travail, perd la notion du temps !

Faut-il s'en plaindre, faut-il regretter la lenteur ancienne des heures, les loisirs des longs déduits, les imaginations mollement bercées ? Faut-il avec de notables écrivains gémir sur ce qu'ils appellent, en des tournures précieusement compliquées : la « Crise de la fiction » ?

Sans s'arrêter à leurs doléances, saluons les réalités vigoureuses, les luttes saines !

Seuls, les hommes amollis n'en sentent point l'infinie poésie. Seuls, ceux dont les esprits sont bas et les âmes veules ne saisissent pas la raison supérieure qui crée ces réalités et provoque ces luttes !

Vous êtes, Monsieur, des forts, des privilégiés que n'effraie point, outre mesure, cet état de « transition violente » — si je puis dire — d'où quand la crise, douloureuse certes, aura pris fin, sortira une période, longue — espérons-le pour nos enfants ! — de calme et de développement régulier.

Vous êtes de ceux à qui le Travail, dans ses infinies variétés, inspire une confiance virile, et cause des jouissances supérieures.

Vous trouverez dans nos rangs des hommes d'étude et des hommes d'action, capables de vous imiter et fiers de vous comprendre.

15 Décembre 1904.

RAPPORT SUR LES PRIX DE VERTU

Par M. H. VERMONT

Les prix de vertu ont souvent excité la critique : les railleurs, toujours en quête d'un mot d'esprit, se vengent volontiers de leur impuissance par leurs dénigrements, les jaloux se blessent des éloges qui ne leur sont point adressés, la futilité des uns dédaigne tout ce qui n'est point amusement ou plaisir, et la philosophie transcendante de quelques autres honore à tel point les belles actions qu'elle croirait en diminuer la valeur par un éloge, par une récompense.

L'Académie française n'a pas de tels scrupules. Elle connaît la puissance de l'exemple, et la solennité dont elle entoure la distribution de ses prix de vertu prouve combien elle apprécie leur utilité.

Si notre race française garde, au milieu de ses défaillances, le culte de l'honneur et l'habitude du dévouement, c'est que nos mères ont de bonne heure inculqué dans nos âmes ces nobles sentiments. L'hommage publiquement rendu à la vertu réveille leurs leçons et ravive leur exemple ; il nous rappelle que dans une civilisation chrétienne, la naissance, la for-

tūne, le pouvoir ne parviendront jamais à forcer l'estime, tandis que grands et petits, riches et pauvres méritent et obtiennent le respect quand ils élèvent le devoir jusqu'à l'abnégation et qu'ils s'oublient eux-mêmes en se dévouant pour les autres.

L'Académie de Rouen, comme l'Académie française, tient à honneur de perpétuer la noble tradition des prix de vertu, elle garde avec reconnaissance le souvenir des personnes généreuses qui l'ont chargée de les décerner, et je suis particulièrement heureux d'avoir été si rapidement choisi parmi mes distingués collègues pour vous signaler des actes que nous admirons d'autant plus que leurs auteurs semblent en avoir ignoré le mérite.

PRIX DUMANOIR

Notre Compagnie a été chargée par M. Dumanoir d'offrir le prix qui porte son nom à l'auteur d'une action éclatante ou utile : c'est toute une série d'actes ayant ce double caractère que nous révèle la vie d'Onésime-Bénoni Cuvilliez, né à Fécamp le 2 avril 1841.

En 1853, il est en rade de Cherbourg sur la corvette *Plégéton*. Un matelot tombe à l'eau en carguant la voile du beaupré, il ne sait pas nager, il va disparaître; mais Cuvilliez a vu sa chute, il n'a que douze ans, qu'importe !

Dans les âmes bien nées,
La valeur n'attend pas le nombre des années,

le mousse s'élance tout habillé, il empêche le matelot de se noyer.

L'homme tiendra les promesses de l'enfant, et deux fois encore, le 27 juillet 1893, à Dives, et le 22 juin 1898, à Fécamp, avec la même rapidité, avec le même bonheur, il retirera des flots deux personnes dont il sauvera la vie en exposant la sienne.

Ces sauvetages isolés ne sont, dans la vie de Cuvilliez, que des épisodes. Il appartient à cette admirable armée des Terre-Neuvas, richesse de nos ports, élite de notre flotte, qui depuis deux cents ans sont tellement accoutumés aux mers les plus rudes, aux dangers les plus grands que rien ne les effraie et que leur courage n'a d'égal que leur sang-froid.

Le 29 janvier 1892, le trois-mâts russe *Finland* manque l'entrée du port de Fécamp. La mer est furieuse, le navire s'échoue sur les roches, bientôt il est renversé sur le flanc. A bord se trouvent le capitaine, sa femme, son enfant âgé de trois ans et neuf matelots. On entend leurs cris, on voit leurs gestes désespérés ; les vagues sont tellement furieuses que pas un d'eux n'ose essayer de gagner la terre, et alors ce sont les sauveteurs qui du rivage entrent dans les vagues et vont chercher les naufragés. Frébourg, le héros de Fécamp, est à leur tête, il veut gagner le navire à la nage, mais le courant et la force des vagues l'entraînent, il va périr. Heureusement Cuvilliez le suivait, il l'arrache à une mort certaine. On parvient à établir un va-et-vient avec le navire en détresse dont tout l'équipage fut sauvé.

Quelques semaines plus tard, *l'Aurore*, chalutier de Dieppe, veut entrer à Fécamp malgré le mauvais temps. Cuvilliez accourt en canot entre les jetées et y reste jusqu'à ce que *l'Aurore*, comprenant des signaux multipliés, regagne le large en échappant au danger.

En 1894, la réputation de Cuvilliez lui vaut un poste d'honneur : on l'appelle à commander la baleinière de sauvetage, et presque aussitôt, le 24 mai 1894, une tempête surprend la flottille des pêcheurs de Fécamp. Pendant quatre heures, sous une pluie diluvienne, Cuvilliez et sa baleinière restent au milieu des jetées, pour porter à tous leur secours. Dans le courant de la journée, deux bateaux, la *Louise-Marie* et, plus tard, la *Bertha*, manquent leur entrée et s'échouent, et par deux fois, Cuvilliez et ses camarades laissent la baleinière, accourent sur la plage et se mettent résolument à l'eau pour aider les pêcheurs dont pas un seul ne périt.

Le 11 novembre 1895, le dundee *Floréal* se jette à la côte, sous le phare de Fécamp. Pour s'approcher du navire il faut traverser un passage étroit, surmonté d'une falaise à pic, battu par les vagues et que la haute mer rend presque infranchissable. Mais il y a vingt-trois hommes en péril. Cuvilliez et ses camarades n'hésitent pas, et, à défaut du navire, ils sauvent l'équipage.

Douze jours après, le 23 novembre, sauvetages plus émouvants et plus dangereux encore.

Pendant la nuit, au milieu d'une violente tempête, le trois-mâts terre-neuvier *Pierre-Emile* s'échoue en

face des bains. « Ce sont des pays, il faut les sauver », dit Cuvilliez. Mais chacun l'en dissuade. La nuit est noire, la pluie diluvienne, la mer démontée, le sauvetage presque impossible. « Vienne qui voudra, reprend le marin, moi, je pars », et comme en France le courage est contagieux, huit braves le suivent. Cependant, et malgré l'aide du remorqueur *Jean-Bart*, impossible d'aborder le *Pierre-Emile*.

Cuvilliez ne s'entête pas. Il revient à terre, se met, avec ses camarades, résolument à l'eau. Ils ont le bonheur de sauver l'équipage avant que le navire, disjoint par les vagues et les roches, s'éventre.

A peine nos sauveteurs, harassés et joyeux, prenaient-ils un repos bien gagné, qu'un nouveau sinistre les appelle. Le *Jean-Bart* n'était pas rentré au port, son hélice se brise, il ne gouverne plus, une lame monstrueuse le jette à la côte, et alors se produit une scène indescriptible. Les sauveteurs sont accourus, ils comprennent qu'aucun effort isolé ne peut réussir : au prix des plus grands efforts, des plus grands périls, ils établissent un va-et-vient avec le navire en perdition, et voici que, tentant l'impossible et poussant l'héroïsme à ses dernières limites, sur l'ordre de Frébourg et de Cuvilliez, sauveteurs et naufragés s'attachent tous ensemble. Sur la grève un grand silence s'est fait, les cœurs se serrent, une prière unanime, ardente, monte vers Dieu, et chacun suit, avec une anxiété poignante, la grappe humaine, monstrueuse, informe, que les vagues ballottent et qui, tout d'un coup, rudement, s'abat sur le galet. Alors un grand cri s'élève, chacun

se précipite et vient en aide aux marins contusionnés ; la mer, cependant, avait fait trois victimes.

Pour ne pas fatiguer votre attention, je citerai simplement le sauvetage du *Saint-Jean-Baptiste*, de Dieppe, opéré le 16 décembre 1895 par Cuvilliez qui put, avec sa baleinière, ramener en deux voyages les quatorze hommes d'équipage ;

La remise à flot du chalutier *le Duquesne*, opérée le 12 janvier 1897 ;

Le sauvetage du remorqueur *l'Abeille*, opéré le 27 novembre 1897.

Le sauvetage très long, très difficile du bateau de pêche *Gloire-au-Cœur-de-Jésus*, opéré le 10 janvier 1899 et qui permit à Cuvilliez de sauver, en trois fois, dix-sept hommes.

Le président du Comité de sauvetage de Fécamp, M. Constantin, bon appréciateur du courage dont il a donné lui-même tant de fois l'exemple, a signalé dès 1898, à l'Académie de Rouen, le mérite de Cuvilliez, et tour à tour, chacun des commissaires de l'inscription maritime qui se sont succédés à Fécamp depuis cette époque se sont joints à M. Constantin pour appeler l'attention de notre Compagnie sur l'intrépide marin que tous les Fécampoïses connaissent et admirent.

Cuvilliez, d'ailleurs, n'est pas seulement un sauveteur héroïque, sa vie, à tous égards, peut être donnée en exemple. Malgré la médiocrité de ses ressources, il a, pendant de longues années, recueilli dans sa maisonnette et entouré des plus grands soins sa mère qui s'est

doucement éteinte entre ses bras, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

Cuvilliez, cédant au poids des ans, de la fatigue et des infirmités, avait abandonné sa baleinière, mais la nostalgie de la mer l'a saisi, et il est tellement estimé qu'on lui a permis de reprendre son poste, alors qu'il aurait tant besoin de repos.

Cuvilliez a reçu du Ministère de la marine :

En 1892, un témoignage officiel de satisfaction.

En 1893, une médaille d'argent de deuxième classe.

En 1895, une médaille d'argent de première classe.

La Société centrale de sauvetage des naufragés lui a décerné :

En 1887, un diplôme d'honneur.

En 1892, une médaille de bronze.

En 1893, une médaille d'argent de deuxième classe.

En 1894, une médaille d'argent de première classe.

En 1895, une médaille d'or.

L'Académie de Rouen est heureuse d'offrir au brave Cuvilliez le prix Dumanoir.

PRIX OCTAVE ROULAND

Les actes les plus éclatants ne sont pas toujours les plus difficiles : il faut admirer à coup sûr ceux qui n'hésitent pas à exposer leur vie pour les autres, mais ne devons-nous pas admirer aussi le dévouement plus discret et non moins utile de ceux qui, pendant de longues années, s'imposent de réels sacrifices, de véritables

privations pour venir efficacement en aide à leurs collatéraux malheureux ?

C'est ce qu'a pensé M^{me} Rouland dont j'évoque le souvenir avec une émotion d'autant plus vive que je fus son ami. Elle avait été frappée de l'inlassable abnégation d'une domestique (1) qui, pour élever huit neveux et nièces, avait renoncé au mariage en leur consacrant tous ses gains.

M^{me} Rouland voulut encourager et développer le dévouement fraternel, et c'est dans ce but qu'elle fonda, le 4 juillet 1879, le prix que nous allons décerner et par lequel elle voulut en même temps perpétuer le nom du fils pour lequel elle avait une affection si profonde et qu'elle avait eu le malheur de perdre le 2 février 1878.

Parmi les nombreux candidats qui nous furent présentés, trois étaient particulièrement intéressants. Tous trois, par suite du décès prématuré de leurs parents, s'étaient trouvés à la tête d'une famille à l'âge où, loin de pouvoir guider les autres, on a tant besoin de conseils et de direction, et tous trois, mûris par le malheur, avaient montré des vertus si nombreuses et si précoces qu'ils nous avaient inspiré la plus vive sympathie. Mais nous étions en présence de faits relativement récents; nous avons pensé que la jeunesse même des candidats leur permettait d'attendre; l'Académie leur a donc préféré ceux dont le dévouement avait le mérite du temps et de la continuité.

(1) Irma Duthil, qui reçut le prix Octave Rouland en 1894.

Les époux Donnette ont eu onze enfants, dont six vivent encore. Malgré ces lourdes charges, ils ont recueilli les parents de M^{ms} Donnette, dont le père est mort chez eux après trois ans de maladie ; sa mère, qu'ils ont nourrie et soignée pendant sept ans ; les trois enfants de celle-ci qui étaient encore jeunes au décès de leur père et dont l'aînée est constamment malade.

Ils ont également recueilli pendant dix ans une orpheline sans ressources qu'ils ont élevée et placée.

Leur dévouement est d'autant plus admirable que M^{me} Donnette est elle-même d'une santé délicate.

M. Donnette, employé depuis 1878 à la Compagnie générale de navigation, est fort estimé de ses chefs qui nous l'ont vivement recommandé ; il remplit très bien son emploi, mais l'emploi est modeste et les salaires aussi. On se demande par quels prodiges d'économie et de privations cet homme a pu parvenir à faire tant de bien, et l'on ne saurait trop admirer, ce me semble, celui qui ayant tant de peine à suffire aux charges de sa maison, a été si généreux, si dévoué pour une orpheline, pour ses beaux-parents, pour son neveu, pour ses nièces.

C'est l'honneur de ceux qui n'ont d'autre fortune que leurs bras de ne pas se préoccuper avec excès de l'avenir, de comprendre et d'accomplir, au prix des plus durs sacrifices, le grand devoir de solidarité que tant d'autres oublient, et d'avoir un sentiment si élevé de la famille qu'ils en assument les charges les plus lourdes, alors que la loi ne les y oblige point et qu'ils auraient tant de motifs pour s'y soustraire.

Le même exemple est donné par Laurentine Cavellier, née à La Feuillie le 18 novembre 1843. Elle fut placée très jeune à Paris, chez une dame Pillet, avec laquelle elle a conservé d'excellentes relations. Elle envoyait tous ses gages à sa mère, chargée d'une nombreuse famille.

En 1870, une de ses sœurs, établie à Gournay, est atteinte d'une cruelle maladie. Sur ses instances Laurentine vient la rejoindre et lui prodigue pendant de longs mois les soins les plus dévoués. Quand elle mourut, la guerre était déclarée et Laurentine avait perdu sa place.

Elle revint à La Feuillie et entra au service de l'honorable docteur Deshayes, qu'elle suivit à Rouen et qui nous a donné sur elle les détails les plus complets.

Un des frères de Laurentine avait été blessé pendant la guerre, il dut être amputé, et sa santé détruite ne lui permit plus de travailler. Sa mère le recueillit, mais elle-même était dans la misère. Laurentine, chaque mois, lui envoyait la presque totalité de ses gages et parfois y ajoutait quelque cadeau; c'est ainsi que, pour satisfaire à un caprice persistant du blessé, elle lui acheta une belle jambe de bois.

Quand il mourut, en 1882, la vieille mère, infirme, ne pouvait plus travailler, et jusqu'en 1887, époque de sa mort, c'est Laurentine qui subvint à ses besoins.

Entre temps elle avait également aidé une autre sœur malade.

Elle a à un tel point le sentiment de la famille, qu'en 1902, elle demanda au docteur Deshayes, qu'elle servait

depuis trente-deux ans, la permission de le quitter pour se rapprocher des tombes de ceux qu'elle avait tant aimés.

La pauvre fille a plus de soixante ans, elle a tant donné qu'il lui faut travailler pour vivre. Quand elle a appris la demande du docteur Deshayes elle a été surprise et lui a fait de véritables reproches. Aider sa famille, perdre une place avantageuse pour soigner une sœur malade, donner aux siens, pendant vingt-quatre ans, le produit de son travail, n'est-ce pas tout simple, tout naturel : c'est faire son devoir, voilà tout.

Assurément Laurentine a raison. Elle a fait son devoir, tout son devoir. Aussi ne prétendons-nous pas récompenser sa vertu, nous accomplissons seulement le généreux désir de M^{me} Rouland, nous faisons connaître des exemples qu'on ne saurait trop multiplier, et nous sommes heureux d'apporter quelque adoucissement à la vieillesse de celle qui s'est constamment sacrifiée pour les autres.

Les plus louables vertus sont celles qui s'ignorent et que le temps auréole du double reflet des privations et de la persévérance.

Au nom de l'Académie de Rouen, j'invite les époux Donnette et M^{lle} Laurentine Cavelier à recevoir le prix dû à la générosité éclairée de M^{me} Rouland.

ODE

A L'OCCASION DES FÊTES JUBILAIRES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

Notre avenir allait s'ouvrir sur l'Inconnu.
Pour nos rangs décimés le temps était venu
De voir s'accomplir les présages.
Et l'on se demandait, dans l'effroi prosterné,
Pour ce pays naissant quelle heure avait sonné
Au solennel cadran des âges.

Contre la destinée et les arrêts du sort,
Quand toute résistance a brisé son ressort,
A quoi sert de fourbir des armes ?
Le découragement régnait de toutes parts ;
Et les preux regardaient s'effondrer leurs remparts,
Avec des yeux rougis de larmes.

Mornes, et refoulant mille sanglots amers,
Nos pères avaient vu, pour repasser les mers,
Partir le drapeau de la France ;
Et, groupe de héros oubliés sous les cieux,
Ils promenaient partout leurs regards anxieux,
Cherchant la dernière espérance.

Alors, du haut des airs, sur ces abandonnés,
L'Archange protecteur des peuples nouveau-nés

Dans l'ombre ouvrit sa main céleste ;
 Et l'oreille entendit, des éternels sommets,
 Une voix s'écrier : — Vous ne serez jamais
 Orphelins, car ceci vous reste !

Et le front nimbé d'or, comme un nouveau Sina,
 Le rocher de Québec soudain s'illumina ;
 Et les vaincus, dans leurs détresses,
 De tant de maux soufferts à demi consolés,
 Virent briller au loin sur leurs murs écroulés
 L'arc-en-ciel des saintes promesses.

Douce terre natale, ô mon cher Canada !
 Qui donc jetait ainsi ce fier *sursum corda*
 A la nation prisonnière ?
 Dans ce ciel qui semblait à jamais obscurci,
 Sur ces désespérés qui donc faisait ainsi
 Luire l'espérance dernière ?

Un homme avait passé, grand parmi les humains,
 Qui de son cœur avait, bien plus que de ses mains,
 Bâti sur le haut promontoire
 Où tonnaient si souvent la poudre et le canon,
 Un temple de science et de paix, d'où son nom
 Rayonne encor dans notre histoire.

Ce temple, monument d'un zèle sans rival,
 Ce temple, l'abrégé de ton œuvre, ô Laval !
 C'était lui qui, dans ces jours sombres,
 Quand la fatalité nous broyait de ses nœuds,
 Dressait sur les hauteurs son fronton lumineux,
 Intact au milieu des décombres :

Retour inespéré des destins inconstants,
 Sur cette ère de deuil le bras lassé du Temps

Enfin daigna fermer les portes :
L'airain ne gronda plus au front de nos cités ;
Et l'on cessa de voir sur nos champs dévastés
Passer de sanglantes cohortes.

Mais de nouveaux périls se creusaient sous nos pas ;
Dans ses obscurs desseins le hasard n'allait pas
Laisser nos forces inactives ;
Aux pauvres naufragés dont l'effort surnageait,
Pour d'autres lendemains l'avenir ménageait
D'autres luttes en perspectives.

Les noirs complots après le défi des clairons !
Après la foudre, après le choc des escadrons,
L'éclosion des haines sourdes !
Plus de sabres au clair ! plus de vols d'étendards !
Mais l'astuce dans l'ombre empoisonnant ses dards...
C'était l'heure des tâches lourdes.

Alors, sourd ou rebelle aux lâches compromis,
Sur sa cime, au milieu des créneaux ennemis,
A son passé toujours fidèle,
Déconcertant l'intrigue et ses pièges adroits,
Pour sauver notre race et défendre nos droits,
Le temple se fit citadelle.

Il devint plus : ce fut le sublime creuset
Où dans les cœurs, de père en fils, se transfusait
L'essence des sèves robustes ;
Où l'âme des aïeux et des héros d'hier
Fermentait, allumant au sang d'un peuple fier
La passion des choses justes.

Nous avons à garder notre langue, nos lois,
Nos coutumes, nos mœurs, nos souvenirs gaulois,

Notre Foi, ce dernier refuge !
 Ce fut l'Arche, vaisseau solidement ancré,
 A qui l'on confia tout ce dépôt sacré,
 Et qui le sauva du déluge.

Le saint Temple ! voyez émerger de son sein,
 Ces nouveaux combattants, infatigable essaim
 Armé pour la cause commune ;
 Au soleil des forums, à l'ombre des clochers,
 Ils ont massé leur nombre, et luttent, retranchés
 Dans la chaire ou dans la tribune.

Ils vont, prêtre, orateur, poète, historien...
 C'est le dernier carré des vieilles gardes : rien
 N'abat leur effort unanime.

Ce sont les paladins des suprêmes combats ;
 Nul ne manque à l'appel... Canadiens, chapeaux bas !
 Devant le défilé sublime !

O Laval ! ces grands jours sont maintenant lointains ;
 De nos rivalités les brandons sont éteints ;
 La Discorde a plié son aile ;
 Joyeux avant-coureur de nouvelles saisons,
 On voit, lueur sereine, au bord des horizons
 Poindre une aurore fraternelle.

Paix à tous désormais !... L'ombre de Papineau,
 Triomphante, sourit au bronze de Garneau ;
 Et la divine Poésie,
 Du haut de l'Empyrée abaissant son essor,
 Au nom de la Patrie attache un fleuron d'or
 A la lyre de Crémazie !

Les choses ont ainsi leurs flux et leurs reflux :
 Les rivaux d'autrefois ne se mesurent plus

Que dans des joutes pacifiques...
Et, là même, ô Laval, c'est toi qui nous défends,
Puisque c'est toi qui ceins les reins de nos enfants
Pour ces arènes magnifiques !

C'est ton œuvre, grand mort, qui fit cela pour nous !
Aussi voilà pourquoi tout un peuple à genoux,
Plein d'une émotion sincère,
Naufragé que ta voile a su conduire au port,
Dans sa reconnaissance acclame avec transport
Ce glorieux anniversaire !

O noble *Alma Mater*, laisse-nous te bénir !
Tu sauvas le passé : pour sauver l'avenir,
Puisse ta masse grandiose,
Sur ton roc, face à face avec l'azur des cieux,
Pour des siècles encor rayonner à nos yeux
Dans des splendeurs d'apothéose !

LOUIS FRÉCHETTE.

CLASSE DES SCIENCES

RAPPORT
SUR LES
TRAVAUX DE LA CLASSE DES SCIENCES
EN 1904

Par M. CANONVILLE-DESLYS, Secrétaire.

MESSIEURS,

M. Paulme, dans sa réponse à M. Gascard, vous a montré quelle place importante occupait dans l'Académie la classe des Sciences au XVIII^e siècle et au commencement du XIX^e. Nous sommes obligés, depuis quelques années, de reconnaître que les communications scientifiques sont plus rares. Cela tient évidemment à ce que d'une part les savants sont moins nombreux ici qu'autrefois, et que d'autre part le nombre des Sociétés qui s'occupent de sciences est devenu trop considérable. Aussi je me permets de faire un appel pressant à mes collègues de la classe des Sciences pour que votre Secrétaire puisse supprimer de ses procès-verbaux cette phrase trop souvent répétée : « Il n'y a pas eu de lecture pour la classe ».

Toutefois, je vais avoir le plaisir de vous montrer

qu'il y a eu cette année une amélioration réelle, en vous rappelant les rapports que vous avez entendus au cours de l'exercice qui vient de finir.

Le docteur Delabost vous a présenté un travail tout d'actualité sur *la protection des sources*. L'origine hydrique de certaines épidémies typhiques est démontrée aujourd'hui d'une manière indéniable. On doit donc se préoccuper plus que jamais de la protection des sources servant aux usages alimentaires.

La loi du 15 février 1902 dit entre autres choses : « Le décret déclarant d'utilité publique le captage d'une source pour le service d'une commune détermine, s'il y a lieu, en même temps que les terrains à acquérir en pleine propriété, un périmètre de protection contre la pollution de ladite source. »

Mais le législateur, en décrétant l'obligation de protéger toute source captée, n'a pas déterminé l'étendue du périmètre de protection, et il a sagement fait, comme vous l'a démontré M. le docteur Delabost. Car rien n'est plus variable que les moyens destinés à protéger efficacement contre toute souillure les eaux de source, rien n'est plus variable que la provenance de ces eaux, le trajet qu'elles parcourent, leurs modes d'accroissement, d'émergence, de captage. On ne peut donc adopter une pratique invariable consistant à entourer d'un large périmètre de protection les abords d'une source. Mais avec le secours combiné de la physique, de la chimie, de la bactériologie et de la géologie, aidées de la méthode récente des injections d'eaux colorées ou additionnées de levure, on ne doit nullement désespérer de

réaliser de près ou de loin la protection efficace d'une eau de source.

M. le docteur Delabost a étudié successivement la qualité de l'eau à capter, les travaux de captage d'une source, la protection des eaux : 1° à l'émergence de la source; 2° loin de l'émergence, l'emploi des matières colorantes, de la levure de bière pour découvrir avec certitude des communications que l'on ne soupçonnait pas. Il a conclu ainsi :

« En résumé, l'expression : « périmètre des sources » ne doit pas s'entendre exclusivement de la zone avoisinant l'émergence. La protection devra s'exercer en des endroits divers, à la source même, en aval et en amont du point de captage et comprendra toutes les mesures capables de supprimer les causes de pollution, en quelque lieu qu'elles puissent se produire. »

M. Lechallas vous a présenté un travail sur les idées de M. Poincaré, d'après l'ouvrage de ce savant sur *la Science et l'hypothèse*. Laissant de côté la première partie, consacrée au nombre et à la grandeur, malgré son très vif intérêt, il s'est attaché successivement aux trois autres ayant pour titres : *l'espace, la terre, la nature*.

M. Poincaré déclare également vraies, au point de vue logique, les trois géométries d'Euclide, de Lobatschewsky et de Riemann, mais il étend son affirmation incontestable dans le premier cas à celui de savoir si l'une des géométries est applicable à notre univers, à l'exclusion des autres, et il dit que la géométrie eucli-

dienne est seulement la plus commode. Tout en reconnaissant qu'à parler absolument cette thèse est correcte, M. Lechalias estime qu'il existe entre ce monde et la géométrie euclidienne une harmonie en présence de laquelle il est raisonnable d'admettre que ce monde est construit d'après les figures de cette géométrie, toutes réserves étant faites sur le caractère approximatif de nos mesures.

La mécanique fait surgir la question de la relativité du mouvement, notamment à propos de la question classique : *La terre tourne-t-elle autour du soleil ?* M. Poincaré veut qu'on réponde simplement qu'il est plus commode de l'admettre. M. Lechalias, partisan des doctrines relativistes, ne peut encore ici que reconnaître à la rigueur l'exactitude de cette réponse, mais il fait ressortir qu'elle dissimule la partie philosophique de la question. En n'adoptant pas des repères liés aux étoiles dites fixes, on aboutit au renversement des lois de la mécanique et à une extraordinaire confusion dans l'expression des mouvements. Les lois de la mécanique sont donc essentiellement liées au choix des repères, et leur simplicité relative, vraiment exceptionnelle quand on adopte ce système privilégié des repères, présente une importance qui dépasse singulièrement la question de commodité.

Enfin, à propos des lois, hypothèses et théories dans la science de la nature, M. Lechalias vous a résumé la manière de voir de MM. Duhem et Le Roy qui permettent de mieux apprécier celle de M. Poincaré. Celui-ci paraît pleinement d'accord avec le premier, touchant

les théories mécaniques qui, pour eux, seraient sans valeur aucune ; mais il se refuse à suivre le second qui soutient que les lois naturelles ne sont que des définitions conventionnelles dissimulées.

Il ne reconnaît ce caractère qu'aux grands principes tels que ceux d'égalité de l'action et de la réaction, d'inertie, etc., qui, suggérées par l'expérience, seraient maintenant placées hors les atteintes de l'expérience et constitueraient des sciences purement rationnelles, les sciences de lois ayant pour objet de déterminer par l'expérience l'écart existant entre les sciences rationnelles et les faits. Tout en reconnaissant les difficultés extrêmes que rencontre la vérification des hypothèses mécaniques, M. Lechalas s'est refusé à les déclarer dépourvues d'intérêt.

Il a terminé sa savante étude en disant que M. Poincaré, en donnant une formule frappante et souvent paradoxale à des thèses de philosophie scientifique qui n'ont au fond rien de bien nouveau, a su attirer sur elles l'attention du grand public, qui s'en est ému souvent plus que de raison, ces thèses n'ayant pas pour résultat d'ébranler réellement la science.

M. le docteur Giraud a présenté une analyse des travaux faits en anthropologie criminelle dans les dernières années, en Allemagne, d'après deux revues critiques publiées dans les *Archives d'anthropologie criminelle*, par le docteur Naecke, médecin en chef de l'Asile d'aliénés de Hubertusburg (Saxe), d'une part, et

par le docteur Ladame, privat docent à Genève, d'autre part.

Le docteur Naecke, d'accord avec la plupart des auteurs allemands, attaque très vivement les théories de Lombroso sur le crime. Il reproche à l'auteur italien d'être superficiel et sans critique. Il constate que dans les pays germaniques en général, Lombroso n'a que très peu d'adhérents. D'ailleurs, en dehors de l'Italie et des pays flamands, les théories italiennes sur le crime ont peu de succès.

D'après le docteur Naecke, on ne reconnaît en Allemagne et dans la plupart des autres pays, en anthropologie criminelle, que les thèses suivantes :

1° Il y a plus d'aliénés, de dégénérés et de cerveaux inférieurs parmi les criminels qu'on ne le pensait autrefois, mais tous ne sont pas malades, comme le dit Lombroso, peut-être pas même le plus grand nombre ;

2° Il n'y a, ni anatomiquement ni physiologiquement, ni psychologiquement, une différence spécifique entre criminels et normaux, seulement une différence graduelle. Il n'y a donc pas de type criminel ;

3° On ne peut pas admettre un criminel-né, aussi peu qu'une prostituée-née, c'est-à-dire un individu qui doit devenir l'un ou l'autre. C'est une autre chose que d'admettre qu'il puisse exister un état constitutionnel qui ne nécessite qu'un petit choc extérieur pour faire du porteur un criminel ou une prostituée. Entre crime et prostitution il n'y a pas d'équivalence ;

4° Le crime n'a rien à faire avec l'atavisme ; encore moins avec l'épilepsie. La question même d'atavisme,

surtout en anatomie, est tellement compliquée que seulement les anatomistes et zoologistes peuvent s'y prononcer avec quelque sûreté, et même ceux-ci sont en querelle au sujet de bien des points qui concernent l'atavisme d'une personne. Des profanes, donc aussi Lombroso, n'auront jamais le droit de parler comme experts dans ces questions subtiles ;

5° On ne peut guère parler de véritables crimes chez les anormaux et les petits enfants. Leurs méfaits ne sont que des analogies et non des identités comparés à ceux des adultes ;

6° Le facteur individuel ne doit pas être mis en relief vis-à-vis du milieu autant que le fait Lombroso, quoique d'après la conviction du docteur Giraud, le facteur endogène soit en général plus important que le facteur exogène. Il y a pourtant bien des auteurs qui ne vont pas même si loin.

D'après le docteur Ladame, la violente polémique qui se fait sur l'œuvre et la personne de Lombroso est une des particularités les plus singulières du mouvement actuel de l'anthropologie criminelle en Allemagne. Le principal mérite de Lombroso, dit le docteur Ladame, a été d'appeler l'attention sur l'examen de « l'homme criminel » plutôt que du « crime ». Il a imposé par ses masses énormes de chiffres ses conclusions audacieuses. Il a fait école et soulevé l'enthousiasme de ses élèves, surtout de ses concitoyens ; mais un brusque revirement ne se fit pas attendre, et l'on reproche aux publications de Lombroso d'être superficielles, sans critique, sans esprit scientifique.

Le docteur Ladame signale comme sujet actuel de prédilection des auteurs allemands la psychologie des témoins. On a observé que la suggestion est certainement la cause la plus fréquente et la plus dangereuse de trouble qui agit sur les dépositions des témoins et on montre tout ce que des gens peuvent entendre quand ils attendent une réponse.

Le professeur Gross a cité l'histoire de son perroquet auquel on attribuait des paroles que l'oiseau n'avait certainement pas prononcées. Dans une querelle, des témoins affirmaient avoir entendu un jeune homme répondre par un torrent d'injures. L'affaire vint en justice et on s'aperçut que le jeune homme était sourd-muet.

M. Canonville-Deslys vous a parlé des essais faits en Allemagne, sous les auspices et avec le concours financier de l'empereur, en vue de la création de trains à grande vitesse. La vitesse réalisée a été de vingt-trois kilomètres en huit minutes, soit cent soixante-douze kilomètres cinquante à l'heure, et à certains moments la vitesse a été de deux cent sept kilomètres à l'heure. Après quelques mots sur les moteurs électriques, sur la voie créée spécialement, M. Canonville-Deslys vous a lu le récit d'un des voyageurs, le docteur Walter Reichel, qui a donné un vivant tableau des impressions qu'il a éprouvées en marchant à cette vitesse prodigieuse. L'empereur Guillaume aurait le projet de faire construire des lignes nouvelles spécialement aménagées pour l'emploi de la traction électrique à grande vitesse (deux cents kilomètres à l'heure), qui uniraient,

par le plus court chemin, la capitale aux principales villes de l'empire, sans se préoccuper de desservir les localités intermédiaires.

M. le docteur Giraud vous a fait, en outre, de courtes analyses des divers mémoires suivants de plusieurs Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris : *Guy de Maupassant et Dostoiewsky*, étude de psychopathologie comparée, par le docteur N. Bajenow, Privat Docent à l'Université de Moscou ; *Le Kitabnil*, par M. Huguet, traité complet du droit abadhite ; — *L'origine des Egyptiens ; L'origine turque des Arabes ; Une excursion à Tanger*, par A. Bloch ; — *Deux trépanations crâniennes préhistoriques avec longue survie et déformations consécutives*, par M. Manouvrier ; — *La capacité du crâne et les professions chez les Portugais*, par Costa Pereira ; — *Le mammouth et la reine à Paris*, par M. A. Thioullon ; — *Le repas chinois*, par M. Paul d'Enjoy ; — *Bijoux en forme d'organes humains*, par M. Baudoin ; — *Explorations dans l'Hinterland du Cameroun*, par M. Franz Hutter.

M. le docteur Delabost a fait une analyse de deux études parues dans le Bulletin de l'Académie royale de médecine de Belgique : 1° *De la méthode oxygénée dans les infections chirurgicales et spécialement dans les arthrites suppurées du genou*, par M. Thiriau, membre titulaire de l'Académie royale de Belgique ; 2° *Rapport de la Commission qui a été chargée de l'examen du travail manuscrit présenté par le docteur Herman, à Haine-Saint-Pierre, sous*

le titre : « Note sur l'emploi en chirurgie de l'oxygène sous pression », par M. Thiriau.

La classe des Sciences n'a perdu personne en 1904, et elle a eu la bonne fortune d'inscrire parmi ses membres M. Gascard, pharmacien en chef de l'Hospice-Général, professeur de chimie à l'École de médecine de Rouen, un des représentants et un champion de l'évolution scientifique de la médecine, qui a fait l'hommage à l'Académie de vingt-deux travaux originaux. Elle a reçu comme membres correspondants : M. A. Normand, membre correspondant de l'Académie des Sciences, dont la compétence en matière de construction navale est universellement reconnue ; — le lieutenant Duboc, officier de marine hors pair, écrivain de talent ; — M. Lavieuville, directeur de l'École d'hydrographie et de l'École de pêches, à Dieppe ; — le docteur Joseph Zawodny, auteur d'un travail fort curieux sur la *Photométrie du ciel*.

DISCOURS DE RÉCEPTION

DE

M. A. GASCARD

MESSIEURS,

L'intérêt que l'Académie de Rouen porte à l'Ecole de médecine, dont elle a été le berceau, explique, sans aucun doute, la bienveillance que vous m'avez témoignée en m'admettant parmi vous.

C'est un grand honneur, auquel je suis d'autant plus sensible qu'il est aussi imprévu qu'immérité.

Les cordiales instances de votre dévoué et distingué Président m'ont fait illusion sur la légèreté de mon bagage ; je crains bien que son éloquence ne vous ait fait partager la même illusion.

Quoi qu'il en soit, je suis heureux de vous exprimer tout d'abord ma profonde gratitude ; je remercie particulièrement M. le Président, le sympathique Directeur honoraire de notre Ecole de Médecine, et mon premier maître, le vaillant professeur de physique, que j'ai la grande joie de saluer au milieu de vous.

Attentifs au progrès des sciences en général, vous avez toujours compté, dans vos rangs, des physiciens

et des chimistes, ce qui m'autorise à vous entretenir ce soir d'une question de chimie théorique : *la stéréochimie*.

Le sujet est d'aspect un peu rébarbatif, ce n'est là qu'une apparence, et si je ne parviens point à piquer votre curiosité, n'accusez pas la cause, mais l'avocat.

La stéréochimie se propose de représenter les corps composés par des figures à trois dimensions, elle décrit le groupement des atomes dans l'espace, c'est la géométrie de la molécule chimique.

Bien qu'elle soit encore à ses débuts, elle a déjà suscité de nombreuses découvertes.

L'origine des symboles chimiques remonte loin dans l'histoire ; les premiers alchimistes faisaient usage de signes, aux formes bizarres, pour représenter les métaux et les planètes. Ces figures, faites peut-être moins pour abréger que pour obscurcir le langage, ne rappelaient que des mots.

Il faut arriver jusqu'à Dalton pour trouver l'origine de la langue écrite des chimistes.

Ce savant venait de découvrir la loi des proportions multiples, qui est un des meilleurs arguments en faveur de l'hypothèse atomique ; il imagina alors des signes qui avaient la prétention de figurer les atomes des corps simples.

Un composé était représenté par le groupement des atomes de ses éléments ; le même signe pouvait se répéter plusieurs fois, ce qui donnait souvent aux formules une grande étendue sur le papier. C'était un

grave inconvénient, néanmoins le principe de l'écriture chimique était trouvé.

Berzélius eut l'idée de remplacer les signes par des lettres ; le même atome entra-t-il plusieurs fois dans le composé ? il affectait le symbole d'un coefficient qui en indiquait le nombre.

Les formules de Berzélius suffirent quelque temps aux besoins de la science. La découverte des corps isomères, possédant la même composition sans avoir les mêmes propriétés, entraîna la création des figures développées, dites *formules de constitution*, dans lesquelles le groupement des symboles rappelle l'origine du composé.

Jusque-là, toutes ces figures étaient écrites sur le papier dans un seul plan. Bientôt les formules planes furent impuissantes à représenter certaines isoméries ; c'est de cette nécessité qu'est née la stéréochimie.

L'exemple le plus connu et le plus intéressant de ces cas d'isomérie est celui de l'acide tartrique, qui existe en effet sous quatre variétés optiques. L'histoire de leur découverte mérite d'être rappelée ici.

Dans les premières années du XIX^e siècle (1808), Malus annonça que la lumière subit, en se réfléchissant, une modification particulière qu'il appela *polarisation*. On sait que la lumière polarisée se distingue en ce que ses vibrations sont orientées dans un plan

Biot (1815), étudiant la marche de la lumière polarisée dans les cristaux de quartz, constata qu'ils déviaient, les uns vers la droite, les autres vers la

gauche, le plan de la lumière polarisée : il y a un quartz droit et un quartz gauche.

D'autre part, Haüy, dans ses études cristallographiques, avait remarqué que les cristaux de quartz présentent une facette qui n'obéit pas aux lois de symétrie qu'il venait de découvrir. Le quartz est *hémiedrique*, suivant l'expression consacrée, et, chose curieuse, cette facette est inclinée tantôt à droite, tantôt à gauche, selon les cristaux examinés.

John Herschell rapprocha les deux observations d'Haüy et de Biot, et l'expérience lui montra, ce qu'il pressentait, que tous les cristaux qui portent la facette du même côté dévient le plan de la lumière polarisée dans le même sens ; la position de la facette hémiedrique permet de prévoir le sens de la rotation.

A la même époque, Biot fit cette autre découverte remarquable que certaines substances organiques, lorsqu'elles sont en solution, agissent sur la lumière polarisée comme les cristaux de quartz. C'est le cas de l'acide tartrique isolé par Scheele, il est dextrogyre.

Quelques années plus tard, Kestner trouvait dans les produits accidentels de la fabrication de l'acide tartrique de petits cristaux qu'il prit pour de l'acide oxalique et que John reconnut comme acide nouveau, qu'il appela racémique.

Berzélius (1830) démontra que l'acide racémique est un isomère de l'acide tartrique, ce fut même le premier exemple, bien constaté, d'isomérisation en chimie organique.

En même temps, Biot signalait l'inactivité de ce nouvel acide sur la lumière polarisée.

Pasteur, à sa sortie de l'École normale, reprit l'étude des tartrates à titre d'exercice de cristallographie ; il trouva, sur tous les cristaux examinés, une facette hémiedrique toujours tournée du même côté ; or, tous les tartrates connus étaient dextrogyres.

L'idée lui vint immédiatement qu'il devait y avoir, entre la présence de cette facette et le pouvoir rotatoire, une relation semblable à celle observée pour le quartz ; toutefois, avec cette différence capitale que le quartz agit à l'état de cristal et l'acide tartrique à l'état dissous.

Il fut conduit naturellement à étudier les formes cristallines de l'acide racémique et de ses dérivés, que Biot avait reconnus inactifs ; aucune n'était hémiedrique, « l'idée de la corrélation de l'hémiedrie et du pouvoir rotatoire moléculaire des produits organiques naturels gagnait donc du terrain ».

Une découverte inattendue devait confirmer d'une façon éclatante cette idée préconçue. Amené, par une note antérieure de Mitscherlich, à étudier le racémate double de soude et d'ammoniaque, il observa, à sa grande surprise, que ses cristaux étaient hémiedriques ; mais, en y regardant de plus près, il vit deux sortes de cristaux, les uns ayant la facette à droite, les autres à gauche ; ces cristaux droits et gauches n'étaient pas superposables, ainsi que l'on dit en géométrie, ils étaient entre eux comme un objet dissymétrique et

son image vue dans un miroir, comme la main droite et la main gauche.

Séparant alors les cristaux droits et gauches, il eut la joie de constater que les premiers donnaient une solution dextrogyre et les seconds une solution lévogyre ; il venait de découvrir la variété gauche de l'acide tartrique.

La simple cristallisation du racémate de soude et d'ammoniaque avait suffi pour dédoubler l'acide racémique inactif en deux moitiés, l'une droite et l'autre gauche.

Inversement, le mélange de quantités égales des deux acides régénèrait l'acide racémique.

Le mot racémique a été appliqué depuis aux corps qui possèdent la même propriété ; ils sont nombreux ; cette découverte n'était pas un fait isolé.

Ce travail mit en relation Pasteur, qui débutait dans la carrière scientifique, avec Biot, qui était alors un vieillard. D'abord un peu sceptique sur les résultats obtenus par ce jeune homme, Biot fit répéter les expériences devant lui ; lorsqu'il constata la déviation à gauche marquée par le polarimètre, très ému, il prit le bras de Pasteur et dit cette phrase souvent citée : « Mon cher enfant, j'ai tant aimé les sciences dans ma vie, que cela me fait battre le cœur. »

Biot avait aperçu l'importance de cette découverte, il en avait pressenti la généralité, il y voyait aussi une confirmation brillante des idées qu'il professait, depuis de longues années, sur les services que l'étude du pouvoir rotatoire peut rendre à la chimie.

Dans la suite de ses recherches sur les tartrates, Pasteur découvrit un quatrième acide, inactif mais non dédoublable; il l'appela acide tartrique inactif par nature.

De ces travaux est sortie l'idée de dissymétrie moléculaire qui fut l'objet des méditations de Pasteur et l'amena à étudier successivement les fermentations et les maladies.

Il observe que tous les composés chimiques, comme les corps qui nous entourent, peuvent être distribués en deux classes : ceux à image superposable, ceux à image non superposable; il en arrive à penser que les faits observés obligent à transporter les caractères généraux extérieurs des acides tartriques à leurs molécules chimiques individuelles. « Ce qui ne peut être l'objet d'un doute, écrit-il à propos de l'acide droit, c'est qu'il y a groupement des atomes suivant un ordre dissymétrique à image non superposable. Ce qui n'est pas moins certain, c'est que les atomes de l'acide gauche réalisent précisément le groupement dissymétrique inverse. »

Il remarque que le quartz, contrairement à l'acide tartrique, n'agit pas sur le plan de la lumière polarisée quand il est dissous; ce n'est donc point sa molécule qui est dissymétrique, mais l'édifice, le cristal, comme serait dissymétrique un escalier tournant construit avec des cubes symétriques.

Il y a dissymétrie de construction, il n'y a pas dissymétrie de molécule; pour Pasteur, la dyssimétrie moléculaire est l'apanage des composés élaborés par

les forces vitales; « tous les produits artificiels des laboratoires et toutes les espèces minérales, dit-il, sont à image superposable; au contraire, la plupart des produits organiques naturels, tous les produits essentiels de la vie sont dyssymétriques, et de cette dyssymétrie qui fait que leur image ne peut leur être superposée. »

Pasteur ayant abandonné une solution de tartrate d'ammoniaque, vit celle-ci entrer en fermentation. Il chercha alors comment cette moisissure, ce ferment qui s'était développé spontanément dans le tartrate droit, se comporterait dans la solution de racémate. Il l'ensemença, puis il constata que la solution, d'abord inactive, devenait de plus en plus lévogyre, et que, concentrée, elle donnait des cristaux de tartrate gauche. La moisissure avait consommé exclusivement le tartrate droit. « Ainsi, ajoute-t-il, se trouve introduite, dans les considérations et les études physiologiques, l'idée de l'influence de la dissymétrie moléculaire des produits organiques naturels, de ce grand caractère qui établit, peut-être, la seule ligne de démarcation bien tranchée, que l'on puisse placer *aujourd'hui* entre la chimie de la nature morte et la chimie de la nature vivante. »

« La vie, disait-il souvent, est dominée par des actions moléculaires dissymétriques, dont nous présentons l'existence enveloppante. »

On sait à quels succès la conception de cette idée devait mener notre illustre compatriote.

Cette même idée conduisit à des découvertes impor-

tantes d'ordre exclusivement chimique, à *la stéréochimie*.

Vers la fin de 1874, deux savants justement célèbres, MM. Van' T Hoff, en Hollande, et Le Bel, en France, reconnurent que tous les corps qui agissent sur le plan de polarisation de la lumière possèdent, dans leur formule de constitution, un atome de *carbone asymétrique*, et que la présence de ce carbone suffit à donner le pouvoir rotatoire.

Qu'est-ce donc qu'un carbone asymétrique ?

Dans toutes ses combinaisons organiques, l'atome de carbone est uni à quatre atomes d'hydrogène ou à une quantité équivalente des autres éléments : il est *quadrivalent*.

L'expérience montre que ces *valences* sont égales entre elles, c'est-à-dire que les quatre atomes d'hydrogène ont des positions identiques vis-à-vis du carbone. Ils sont donc à la même distance de celui-ci et équidistants entre eux.

Or, la géométrie nous enseigne que si ces deux conditions sont remplies, les atomes d'hydrogène occupent les quatre sommets d'un tétraèdre régulier, dont le carbone est le centre.

Représentons dès lors l'atome de carbone par la figure que limitent quatre triangles équilatéraux égaux. Ce solide symbolisera, en réalité, la sphère d'action de l'atome sans préjuger sa forme (1).

(1) Les sommets identiques du tétraèdre figureront les valences du carbone, chacun d'eux pourra fixer un atome univalent ; un atome

Le tétraèdre de carbone, chargé d'hydrogène, prend une figure essentiellement symétrique.

Remplaçons l'hydrogène successivement par d'autres corps ou par des groupements qu'on appelle des *radicaux*, la symétrie diminuera et, lorsqu'au même carbone seront fixés quatre radicaux différents, il n'y aura plus de plan de symétrie, nous aurons un *carbone asymétrique*.

Tout composé qui renferme un semblable carbone agit sur la lumière polarisée ; telle est la loi de MM. Le Bel et Van' T Hoff.

M. Guye est allé plus loin ; il a montré qu'on pouvait prévoir le sens de la rotation et son intensité d'après la valeur des masses des radicaux unis au carbone.

En réalité, on connaissait des espèces chimiques qui, ayant dans leur formule un carbone asymétrique, ne possédaient pas le pouvoir rotatoire. MM. Le Bel et Van' T Hoff démontrèrent qu'elles étaient inactives par compensation et dédoublables comme l'acide racémique.

Cependant, il existe un petit nombre de composés chez lesquels la présence de carbone asymétrique n'est pas accompagnée du pouvoir rotatoire et qui ne sont

bivalent occupera deux sommets, un atome trivalent trois sommets.

Deux atomes de carbone peuvent s'unir entre eux par un seul, par deux, par trois des sommets du tétraèdre, ce qui fournit une multitude de carbures se ramenant à trois types distincts.

pas dédoublables en deux variétés de signes contraires, tel est l'acide tartrique inactif par nature.

Comment expliquer cette anomalie ?

Lorsque la molécule renferme plusieurs atomes de carbone asymétriques, le nombre des isomères augmente. Or, quand ces atomes dissymétriques sont en nombre pair, un cas particulier peut se présenter.

Remarquons, en effet, que si les radicaux unis à deux carbones asymétriques d'une même molécule sont les mêmes, il existera une position de ces radicaux pour laquelle la molécule présentera un plan de symétrie ; on conçoit alors qu'elle n'ait plus d'action sur la lumière polarisée, ses deux moitiés symétriquement placées agissant en sens contraire : c'est le cas de l'acide tartrique inactif par nature.

L'ensemble de ces notions a reçu de V. Meyer le nom de *stéréochimie*.

La stéréochimie permet de comprendre encore d'autres cas d'isomérisie ; elle explique aussi, par des raisons de pure géométrie, la grande stabilité de certains corps, l'instabilité de certains autres.

Enfin, ajoutons qu'on a pu appliquer avec succès les mêmes raisonnements aux atomes d'azote, de soufre, d'étain.

Je voudrais vous montrer, par un exemple, comment la stéréochimie a fait progresser la science.

Cet exemple, je le prendrai toujours dans les composés doués du pouvoir rotatoire, dans les matières sucrées.

Vous savez que pendant longtemps les chimistes

doutèrent de la possibilité d'obtenir synthétiquement les produits élaborés par les végétaux ou les animaux.

« La chimie, disait Lavoisier, marche vers son but et vers sa perfection en divisant, subdivisant et resubdivisant encore. »

En 1844, Gerhardt exprimait la même idée ; au sujet de son traité de chimie, il écrivait :

« J'y démontre que le chimiste fait tout l'opposé de la nature vivante, qu'il brûle, détruit, opère par analyse ; que la force vitale seule opère par synthèse, qu'elle reconstruit l'édifice abattu par les forces chimiques. »

Dans les années qui suivirent cette publication, une multitude de synthèses furent réalisées par quelques chimistes, en tête desquels il faut citer M. Berthelot, qui démontra la possibilité d'obtenir artificiellement les composés organiques.

Cependant, cette manière de voir ne fut pas admise sans restriction ; en 1860, on ne croyait pas encore possible la synthèse des corps actifs sur la lumière polarisée. Pasteur, parlant d'un travail où Dessaignes avait réalisé celle de l'acide aspartique, disait : « Ici, je voyais une impossibilité, ou, si la chose était telle que l'annonçait M. Dessaignes, cet habile chimiste avait fait une découverte dont il ne se doutait pas. »

De fait, l'acide de Dessaignes était inactif ; il en fut ainsi chaque fois que l'on crut obtenir artificiellement un composé actif, jusqu'au jour où l'on sut transformer

les unes dans les autres les variétés optiques d'un même produit. C'est à M. Jungfleisch que revient le mérite de cette découverte ; en faisant la synthèse totale des acides tartriques (1873), il renversa la dernière barrière élevée entre les forces vitales et chimiques.

La synthèse des matières sucrées ne fut commencée qu'une quinzaine d'années plus tard. Lorsque Grimaux obtint un produit fermentescible par oxydation de la glycérine, en 1886, on ne connaissait que trois espèces chimiques du groupe de la glucose.

M. Fischer entreprit alors une série de travaux tout à fait remarquables sur les sucres et, guidé par la stéréochimie, il réalisa la synthèse de la plupart de ceux que faisait prévoir la théorie.

La glucose, par exemple, renferme quatre carbones asymétriques ; la théorie indique alors la possibilité de huit groupements différents, pour chacun desquels il doit exister trois isomères optiques, soit en tout vingt-quatre corps distincts, présentant la même composition que la glucose.

Dix-huit d'entre eux ont été obtenus ; ceux-ci, de même que leurs dérivés, suivent la loi de Le Bel et Van' T Hoff.

Parmi les isomères de la glucose se trouvent les trois variétés optiques, droite, gauche et racémique de la galactose, dont la première fut retirée du sucre de lait par Dubrunfaut il y a une cinquantaine d'années ; ces galactoses conduisent précisément à des composés

inactifs par nature, comme le quatrième acide tartrique.

En effet, dans les galactoses, il s'en faut de deux radicaux A et B pour que la molécule ait un plan de symétrie, ce résultat serait obtenu en substituant un A à B ou en remplaçant A et B chacun par un même groupement C.

Il s'ensuit que dans les dérivés des galactoses, où ce résultat est obtenu, il y a un plan de symétrie; tels sont la *dulcite* et l'acide *mucique* qui dérivent de la galactose, la première par réduction, le second par oxydation.

Or, l'expérience montre justement que la dulcite et l'acide mucique n'existent que sous une seule variété, *inactive par nature*, qu'ils proviennent de la galactose droite ou de la gauche.

Les matières sucrées aujourd'hui connues sont fort nombreuses, puisqu'elles renferment dans leur formule depuis un jusqu'à sept carbones asymétriques. Leur étude a donc permis d'appliquer, sur une vaste échelle, les principes de la stéréochimie; elle a été par cela même une magistrale confirmation de cette théorie, théorie qui mérite le nom de science si, comme le dit M. Poincaré, la science doit ordonner et prévoir.

La stéréochimie a ordonné une multitude de faits, elle a permis d'en prévoir beaucoup d'autres.

A-t-elle la prétention de représenter réellement la structure de la molécule chimique? Non, sans doute, car il lui manque au moins le mouvement, et tout porte à croire que les atomes sont en mouvement.

On peut admettre que les figures stéréochimiques donnent les positions moyennes autour desquelles oscillent les atomes.

Ce système fera peut-être place, dans l'avenir, à un autre plus proche encore de la vérité ; au moins aura-t-il permis d'élever d'une assise l'édifice scientifique et élargi l'horizon des savants.

A ce titre, il m'a paru que la stéréochimie méritait de fixer, pendant quelques minutes, votre bienveillante attention ; excusez-moi de n'avoir pu la charmer.

Habitué au beau langage, vous avez trouvé dans cette pâle dissertation plutôt le souvenir d'une leçon que la saveur d'un discours. Vous me pardonnerez en songeant au précepte de La Fontaine :

Ne forçons point notre talent :
Nous ne ferions rien avec grâce.

LES SCIENCES A L'ACADÉMIE EN 1744 ET EN 1804

RÉPONSE AU DISCOURS DE RÉCEPTION

DE M. GASCARD

Par M. HENRI PAULME, président.

MONSIEUR,

En cet empire du Soleil-Levant, — entré depuis quelques mois, si bruyamment, dans la plus terrible des actualités, et demeuré, malgré son modernisme aigu, toujours fantastique à nos yeux d'Européens, — la foule des petits Nippons célèbre, entre cent autres fêtes, le septième jour du septième mois, la Fête des Etoiles.

Elle consiste, pour le populaire, à inscrire des vœux sur des papiers multicolores, puis à aller jeter ces papiers et ces vœux dans les flots des grandes rivières, qui, pense-t-il, communiquent loin, bien loin, au-delà de l'horizon, avec le ciel lui-même !

Quoique aux antipodes de ce Japon, que la nature, par je ne sais quel étrange caprice, a fait tout à la fois profondément poétique et brutalement positif, — bien que le septième jour du septième mois soit déjà bien éloigné, combien de fois ai-je été tenté, tel un sujet du

Mikado, de confier à la Seine, notre « grande rivière » de Normandie, un vœu, un vœu pressant : celui de n'avoir pas, Monsieur, à affronter l'épreuve qui m'attend ce soir.

Vous l'avez deviné : il s'agit non point, certes, du très vif plaisir que j'ai à introduire dans cette enceinte un savant de votre caractère et de votre qualité. — mon souci est tout autre ! — mais du devoir qui m'incombe de vous y recevoir « à contentement et convenance », eut dit Rabelais, dans des termes compatibles avec la dignité de l'Académie comme avec le mérite de son nouvel élu.

A vous, homme de science, comment oserai-je répondre en une langue que vous possédez de façon parfaite ?

Si je la comprends un peu, sans doute en raison d'une culture générale dont je dois le bienfait aux maîtres éclairés de ma jeunesse, les Hætzfeld, Boudhors, Georges Perrot, les Le Caplain, Privat-Deschanel, Bernès, — je ne la sais point parler !

Je m'en accuse humblement, car il y a peut-être de ma faute.

Oui ! en évoquant mes souvenirs de collège, — « je parle de longtemps ! » pourrais-je chanter avec la *Lisette*, de Béranger, — je revois un jeune élève de rhétorique, demi-pensionnaire à Louis-le-Grand, et qui, les jours de classe de sciences, le matin, s'arrangeait parfois pour n'arriver au Lycée qu'à dix heures, au moment où les externes le quittaient et où les autres camarades allaient entrer à l'étude.

Il évitait ainsi, trop souvent, les deux heures réglementaires de mathématiques, de physique ou de chimie, — la crainte du surmenage n'avait pas encore imaginé les classes d'une heure, voire même d'une demi-heure!

Ces deux heures, ravies à des explications douloureuses de théories, à de pénibles séances devant le tableau noir, avaient été consacrées, — ô délices éternelles du fruit défendu — à de palpitantes lectures sous les galeries de l'Odéon, bibliothèques toujours ouvertes, gratuites et tentatrices, soit encore à des stations non moins séduisantes le long des voies ferrées de la gare Montparnasse, où manœuvraient à plaisir, locomotives, trains, disques, aiguilles...!

Ce n'est point en d'aussi coupables, quoique bien innocentes, distractions, que l'étudiant pouvait acquérir les éléments indispensables des sciences, qui lui auraient permis peut-être de ne point vous faire, bien bas, une aussi tardive confession.

Excusez-moi donc, Monsieur, de m'esquiver par... la tangente! Mon cher voisin, notre secrétaire de la Classe des Sciences, me souffle charitablement, dans son amitié dévouée, cette expression technique.

Et laissez-moi vous emmener faire un rapide voyage dans nos archives : nous les parcourrons ensemble et verrons quelles étaient, il y a plus de cent cinquante ans, les préoccupations scientifiques de l'Académie, dans les tout premiers temps de sa fondation.

Puis, redescendant le cours des années, et franchissant un demi-siècle, je vous arrêterai au seuil de l'année 1804. Nous célébrerons ainsi, à notre façon, un cente-

naire, — les centenaires sont très en faveur, et je suis convaincu, dès à présent, que l'Académie ne manquera pas de fêter en 1906 le troisième centenaire de la naissance de notre grand Corneille.

Cette revue rétrospective vous inspirera, je n'en saurais douter, une estime pleine de vénération pour les savants qui vous précédèrent dans notre Compagnie.

*
**

Lorsqu'en 1744, par lettres patentes datées de Lille, le roi Louis XV érigea en Académie la Société particulière qu'avaient formée entre eux, pour discuter des questions de botanique, de physique et de littérature, quelques personnages de la vieille cité rouennaise, de la Roche, Dufay, Moyencourt, Thibault, Le Cat, et autres, nos premiers règlements décidèrent que sur vingt-six « académiciens de fonction » — on appelait ainsi les membres *résidents* — huit seulement seraient pour les Belles-Lettres et deux pour les Arts. Les seize autres étaient répartis en trois physiciens, deux géomètres, deux astronomes, deux anatomistes, trois botanistes, deux chimistes et deux mécaniciens.

« Cette répartition, que l'Académie a cherché à maintenir pendant le XVIII^e siècle, écrit notre regretté confrère M. Héron (1), était plus factice que réelle. Le nombre des membres qui la composaient était trop peu considérable pour être divisé en classes auxquelles les

(1) Introduction à la *Liste générale des membres de l'Académie, de 1744 à 1901*.

individus qui y auraient été attachés, eussent été tenus de consacrer exclusivement leurs travaux. »

Quoi qu'il en soit, cette classification prouve que, au début, nos fondateurs avaient réservé une part prépondérante aux hommes de science.

Et de fait, sur vingt-trois académiciens *de fonction* choisis le 18 août 1744, je note cinq médecins : Tiphaigne de la Roche, C.-Nicolas Le Cat, du Chauffour de Boisduval, Bertrand Pinard, Adrien Larchevêque ; — trois chirurgiens : Jean Moyencourt, Louis Thibault, Antoine Dufay ; — deux apothicaires-chimistes : J.-B. Ledanois, Ch.-Michel Delaisement ; — un physicien : de la Houssaye de Fourmetot ; — un botaniste : Angier d'Angerville ; — un architecte-mécanicien : de France ; — un mécanicien : Le Rat, directeur des pompes de la ville.

De cette composition, il résulta, naturellement, que pendant les premières années, les études physiques et médicales prédominèrent dans les travaux de l'Académie.

Sans les énumérer en détail, je me borne à relever les communications ayant plus particulièrement trait à la physique et à la chimie, car ces deux sciences sont les vôtres, Monsieur.

— Le 15 décembre 1744, M. de Fourmetot (1) lut un mémoire sur *l'Origine, les progrès, la décadence, le renouvellement et l'utilité de la chimie*.

(1) Mort en 1745, enlevé par un accident, fracture de la jambe, et « ensemble, écrit Le Cat, d'une piqûre dangereuse au pouce qu'une pointe d'os lui avait faite en le traitant. »

M. de Fourmetot n'était pas un professionnel, mais il cultivait les sciences naturelles par goût et s'occupait, pour son agrément, d'expériences de chimie. Son mémoire n'ajoutait rien aux découvertes déjà réalisées, mais, écrit au début du XIX^e siècle le Dr Gosseaume, « constituait un témoignage de la révolution qui s'était alors opérée dans les esprits, qui les dirigeait vers l'étude de la nature et préparait les progrès magnifiques que la chimie a faits depuis. »

— Le 19 janvier 1745, « M. Ledanois (1), apoticaire (*sic*), lut un mémoire introductif sur la chimie pratique médicale. »

Il m'a été impossible de découvrir dans nos archives, à défaut du texte, une analyse quelconque de ce travail ; le registre des procès-verbaux porte seulement la mention qui précède. Au surplus, les manuscrits présentés à l'Académie depuis son institution, en 1744, jusqu'à la suspension de ses séances, en 1793, étaient au nombre de deux mille deux cents : il ne s'en retrouva plus, en 1803, lors de sa réinstallation, que huit cent soixante-deux, d'après le récolement fait à cette époque par son bibliothécaire. Les autres, près des deux tiers, avaient disparu, soit par les malheurs de la Révolution, soit antérieurement, dans l'incendie du 26 décembre 1762 qui consuma le cabinet de Le Cat, alors dépositaire de nos cartons, et anéantit une partie des papiers de l'Académie en même temps que ceux de notre illustre devancier.

(1) Né à Rouen le 25 août 1709, vétérinaire 1788, mort en ?.

— Le 27 juillet 1745, M. Delaisement (1) « apothicaire ayant gagné, par le concours, maîtrise à l'Hôtel-Dieu de Rouen », lut un ancien manuscrit contenant, dit le procès-verbal, des observations très curieuses sur la chimie.

— Le 14 juin 1746, sous la présidence, ou plutôt la direction de Le Cat, M. Ledanois exposa un projet de cours de chimie galénique, et particulièrement sur les drogues qui entrent dans la composition de la thériaque.

Ce médicament, en forme d'opiat, dont la légende attribue la composition à Mithridate, et prétend que la formule fut revue par Andromaque, médecin de Néron, a, je crois, à peu près disparu de la thérapeutique moderne ; mais, au XVIII^e siècle, il était fort en faveur et semblait préoccuper beaucoup les hommes de l'art.

Notre registre des procès-verbaux porte en effet aux dates :

— Du 28 février 1747, lecture d'un mémoire du même M. Ledanois, sur la thériaque, « faisant voir en détails tous les ingrédients qui entrent dans sa composition », au nombre invraisemblable, paraît-il, de soixante-dix.

Si le remède était inefficace, ce ne pouvait être, en tout cas, faute d'éléments !

— Du 11 avril 1747, lecture, par M. Pinard (2), docteur-médecin, d'un autre mémoire sur la thériaque, et enfin :

(1) Né à Cléry-sur-Andely le 17 septembre 1682, mort en 1766.

(2) Mort en 1792.

— Le 10 mai 1747, MM. Delaisement et Ledanois « firent, dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville, l'ouverture de leur dispensation de la thériaque, en présence de MM^{rs} de Ville, de l'Académie et des médecins. M^r de la Roche (1), médecin du Roy, fit un discours sur la grande utilité de ce remède ».

M. de la Roche avait été directeur de notre Compagnie en 1744-1745, comme Le Cat, en 1745-1746, comme de Boisduval l'était en 1746-1747, comme l'allaient être Pinard, Delaisement et Ledanois, dans les années suivantes. L'Académie, en confiant à son origine les hautes fonctions de directeur à des médecins et pharmaciens, témoignait ainsi d'une estime toute particulière pour leur délicate et savante profession.

A la fin de cette revue restreinte et rapide des travaux scientifiques de nos premiers confrères du XVIII^e siècle, je noterai encore :

— *Un moyen de rafraîchir les liqueurs par l'addition de sels qu'on y fait dissoudre*, simples indications pratiques, par un anonyme ;

— Une *Etude sur la fermentation vineuse*, par M. Ledanois : procédés, théorie, caractère qui distinguent la fermentation de l'effervescence et de l'ébullition.

— Et en dernier lieu : *Essai pour corriger et adoucir les vins qui ont de la verdeur*.

Le procédé consistait à mélanger une livre de corne de cerf râpée dans la quantité d'un muids de vin : il

(1) Né à Rouen le 22 août 1702, mort en 1788.

avait pour auteur François Descroizilles (1), notre associé ou correspondant, riche pharmacien dieppois, ami de Le Cat, qui alla chez lui faire de nombreuses expériences sur la sèche, de même que s'y rendirent également les chimistes Le Chandelier (2) et de Machy (3); et Moanet (4), inspecteur général des Mines, pour effectuer, dans son laboratoire de Dieppe, des analyses sur l'eau de mer.

« Et, lorsque la fatigue les obligeait à suspendre leurs travaux sédentaires, ils se délassaient en parcourant les rivages découverts pour y recueillir des plantes marines, des polypiers, des coquillages, sujet de leurs savantes dissertations (5). »

Est-ce une erreur, Monsieur, que je commets — en tout cas mon incompetence serait à vos yeux une excuse, — mais il me semble qu'il se dégage de cet exposé de quelques-uns des travaux de nos ancêtres, avant 1750, je ne sais quelle impression de simplicité un peu naïve, de science un peu enfantine et primaire...

Les progrès que le XIX^e siècle a faits, à pas de géant, dans toutes les branches des connaissances humaines, — et le nom à jamais illustre et vénéré de Pasteur illumine d'un éclat incomparable celles à qui vous avez plus spécialement voué votre intelligente activité,

(1) Né à Dieppe, septembre 1707, associé 1746, mort 1783.

(2) Associé juillet 1764, mort 1775.

(3) Adjoint, janvier 1770, associé février 1781, mort 1803.

(4) Adjoint à associé, janvier 1767.

(5) Eloge de Descroizilles, par d'Ambournay. *Précis* de 1783.

— ne sont-ils point de nature à justifier ce sentiment, même chez un profane ?

Au début du siècle dernier, en 1804, il y a juste cent ans, au lendemain de la reprise des séances de l'Académie, interrompues pendant dix années par la tourmente révolutionnaire, notre Compagnie, sur quarante-huit membres résidents, anciens et nouveaux, n'en comptait plus que dix-sept se rattachant directement aux sciences : six médecins, Guillaume Gosseume, H. Pillore, Louis Lepecq de la Clôture, L.-Benoît Guersent, Besnard, J.-B. Vigné ; deux pharmaciens, François Mézaize et Robert ; un chirurgien, René Laumonier ; un professeur de chimie, J.-B. Vitalis, et un chimiste, A.-F.-Henri Descroizilles ; deux professeurs, l'un d'hydrographie, V.-F.-J.-Noël Dulague, l'autre de mathématiques, François-Germain Letellier, et quatre botanistes, Claude Rondeaux de Sétry, Mustel, Louis-Joseph Deu de Perthes, Jacques Varin.

Parmi les membres correspondants je trouve, comme chimistes ou physiciens, Antoine-Auguste Parmentier, apothicaire, major des Invalides ; Sage, chimiste à l'Hôtel des Monnaies ; de Fourcroy, chimiste, conseiller d'Etat ; Alexandre de Volta, professeur de physique à Pavie, qui figurent sur nos listes à côté de Cuvier, Lacépède, Chaptal, élus correspondants en même temps que Lebrun, Cambacérès et Bonaparte (séance du 15 thermidor an XII).

La proportion de 1744, comme membres résidents *scientifiques*, était renversée : elle avait été des deux tiers. En 1804, elle n'était plus que d'un tiers.

Les Belles-Lettres semblent avoir, dans l'Académie, à cette époque de son histoire, et, contrairement aux traditions suivies depuis sa fondation, primé les Sciences, car, dans le premier volume de cette seconde série de nos *Précis*, qui commence en 1804, les travaux scientifiques sont publiés à la fin du volume au lieu de précéder, comme toujours auparavant, les mémoires de la classe des Lettres.

Et le président, M. Gosseaume, un des six médecins membres de la Compagnie, dans son discours de la séance publique du 22 août 1804, paraît lui-même oublier les Sciences qu'il représente dans ces paroles à tournure littéraire, où se retrouve la phraséologie pompeuse de l'époque : « Enfin, après des jours d'orage et de tempête, un horizon serein se découvre à nos yeux ; le génie protecteur des Beaux-Arts, qui règne sur la France cherche à rappeler parmi nous les muses éplorées et à les naturaliser de nouveau dans ces contrées fortunées qui leur furent autrefois si chères !... »

Mais cette évolution n'est, malgré tout, qu'apparente, car, dans le *Précis* de 1804, le nombre des communications ou travaux littéraires est encore inférieur de six à ceux concernant les Sciences.

De ces derniers, au surplus, il en est peu qui se rattachent exclusivement à la physique et à la chimie : je trouve tout d'abord plusieurs mémoires de M. J.-B. Vitalis (1), qui professait alors à notre Ecole centrale

(1) Elu en 1803 ; vétérinaire, 1822 ; mort à Paris, 1832, curé de la paroisse Saint-Eustache.

un cours de chimie appliquée aux arts et auquel son *Traité de la teinture* valut les suffrages unanimes des savants et des praticiens. Ce sont :

— Séance du 9 ventôse an XII (2 mars 1804). *Cristallisation de l'acide phosphorique*. Ce mémoire fut inséré, après sa présentation à l'Académie, dans les *Annales de chimie* (1), ainsi qu'il appert d'une lettre de notre correspondant, le conseiller d'Etat Fourcroy, chargé du service de l'instruction publique. Vitalis concluait que cette cristallisation était un fait nouveau sur l'existence duquel il ne pouvait rester aucun doute.

— Séance du 3 prairial (23 mai 1804). *De la nature des marnes d'engrais, de leurs diverses espèces, de leurs modes d'emploi*, étude assez complète de chimie agricole. L'auteur, en donnant les plus utiles conseils, les plus précises indications aux cultivateurs, exprime le regret que « la plupart d'entre eux restent subjugués par une routine aveugle » ; il leur recommande avec instance l'emploi et le choix de la marne, « vrai trésor de l'agriculture ».

— Séance du 20 nivôse an XII (10 janvier 1804). *Question de chimie légale*. Un commissionnaire en roulage de Rouen avait chargé sur sa voiture vingt bouteilles d'eau-forte à 52° de l'aéromètre de Baumé et six bouteilles d'huile de vitriol, ainsi que des ballots de livres, de bois d'Inde et de toiles de coton. En arri-

(1) Tome 50, page 314.

vant à Romilly, dans l'Aube, la voiture prit feu et tout le chargement fut détruit.

Un procès s'engagea devant le Tribunal de commerce de Rouen, qui désigna comme experts deux membres de l'Académie, MM. Vitalis et Mézaize (1) ; leur mission consistait « à rechercher si l'acide nitreux et l'acide sulphurique (*sic*) combinés peuvent causer incendie et inflammation ».

Après de nombreuses expériences, faites de concert avec un troisième expert, Dubuc l'aîné (2), pharmacien-chimiste, ils déclarèrent que l'incendie n'avait pu être déterminé par le mélange des deux acides.

— Ce même M. Vitalis, qui paraît avoir déployé dans l'Académie, en 1804, une activité presque égale à celle de Le Cat en 1744, et venait de publier, sur la demande du préfet comte Beugnot (3), un *Annuaire statistique du département de la Seine-Inférieure*, lut, dans la séance publique annuelle du 4 fructidor an XII (22 août 1804), un mémoire sur un nouveau procédé pour la « fabrication en grand du sulfate de fer (couperose verte du commerce) (4) ».

(1) Résidant, janvier 1781 ; mort, 1811.

(2) Qui fut élu lui aussi, en 1808, membre résidant.

(3) Élu résidant, juin 1803 ; correspondant, 1806 ; vétéran, 1819 ; mort, 1855.

(4) Notons, en passant, que le programme de cette séance publique comportait douze numéros : 1^o discours du président ; 2^o discours du secrétaire des Lettres ; 3^o rapport sur les Lettres ; 4^o rapport sur les Sciences ; 5^o élégie imitée de Gray (*le Cimetière de campagne*) ; 6^o éloge de M. Ballière ; 7^o *le Bouton de rose*, poésie par M. Godfroy ; 8^o éloge historique de plusieurs académiciens ; 9^o mémoire de M. Vitalis sur le sulfate de fer ; 10^o fragments de notes de voyage

— Dans une lettre datée de Saint-Georges, 24 thermidor an XII, un académicien écrivait au directeur de notre Compagnie : « En cheminant vers mes Dieux Pénates, j'ai rêvé Académie et Bien Public. C'est sur ces deux objets favoris que se portent presque toujours mes pensées et mes affections les plus chères ; il m'est venu l'idée d'un programme que je soumetts à la Commission et à l'Académie assemblée (il s'agissait de sujets de concours...) : Trouver le moyen de donner à la poudre combustible que nous employons, tant pour le service de bois que pour celui de la marine, un nouveau et plus grand degré de puissance, afin de la rendre égale et même supérieure à celle de nos voisins. Ce programme, qui tient à la physique et à la chimie, est tout à fait du genre requis par nos statuts. »

Le signataire de ces lignes, d'allure si « fin de XVIII^e siècle », était un vieillard de soixante-quinze ans, M. Jean-François-Gabriel d'Ornay, homme de lettres, mais qui ne demeurait point étranger aux questions de science. L'aimable homme devait pendant trente ans encore faire partie de notre Compagnie, et, dix années avant de mourir plus que centenaire, en 1834, il adressait à ses confrères quelques vers intitulés : *Mes adieux*, et dont voici les premiers :

J'ai chanté mes quatre-vingts ans
 J'étais encore jeune à cet âge
 J'avais encore des goûts, des désirs, des sens
 Quelques fleurs se montraient parfois sur mon passage,

en Ecosse ; 11^o éloge de M. Le Brument ; 12^o éloge de M^{me} du Bocage.

Je croyais au bonheur ! C'était presque en jouir.
Ce beau rêve est passé pour ne plus revenir...
Quelques instants de plus, et ma tâche est finie.
Dieu ne nous donne pas — il nous prête — la vie,
Et quand il la réclame, il lui faut obéir.....

Avouez, Monsieur, que ce n'était point trop mal tourné pour quelqu'un qui signait : « d'Ornay, doyen des académiciens, âgé de 95 ans (1824). »

*
* *

L'Académie, je puis le dire, s'est donc à toute époque vivement préoccupée des questions scientifiques ; et, en dehors des sujets de chimie générale, industrielle, agricole, médicale, rien de ce qui concerne les mathématiques, l'astronomie, la physique, la mécanique, etc., ne lui est resté étranger : il suffit d'ouvrir la riche collection de nos *Précis* pour s'en convaincre.

Nos confrères n'ont jamais dédaigné d'examiner avec un intérêt toujours curieux du progrès et du bien public les questions même qui, au premier abord, auraient pu, pour des esprits superficiels, paraître ne point mériter l'attention d'hommes de science.

Pardonnez-moi, Monsieur, de vous en citer un exemple : il m'a frappé par la modestie même du sujet, dans l'examen très attachant, je vous l'atteste, que je faisais des travaux de notre Compagnie pendant les périodes de 1744 et de 1804. Et... si je l'ai retenu, c'est qu'il se rattache aux sciences de physique et de médecine.

— Séance du 18 pluviôse an XII (9 février 1804).
« On a présenté M. Boissel, pompier, qui a proposé

qu'on voulût bien examiner le mécanisme nouveau adopté par lui au piston des seringues ordinaires. »

Et le 28 germinal an XII (19 avril 1804), M. Le Boullanger, ingénieur, membre résidant, présentait à l'Académie un rapport détaillé sur le perfectionnement de l'instrument cher à Molière. « Il en résulte, écrit-il, que celui qui est dans le cas de s'en servir peut, à volonté, en accélérer ou en interrompre le mouvement à l'instant même où il le désire et sans craindre une inondation toujours désagréable. C'est à M. Le Brument que l'on doit d'avoir perfectionné le mécanisme, et le constructeur Boissel a, dans l'exécution, rendu exactement la pensée de l'auteur. »

Si ce progrès avait été réalisé une cent trentaine d'années plus tôt, Argan eût pu se passer aisément des services de M. Fleurant, et M. Purgon n'aurait pas eu l'occasion de faire à ce bon malade imaginaire la scène de tragi-comique malédiction que l'on connaît !

M. Le Brument (1), à l'ingéniosité duquel le rapporteur d'alors reporte le mérite du perfectionnement, membre de l'Académie depuis 1778, n'était autre que l'habile architecte auquel Rouen est redevable du grand bâtiment de l'abbaye de Saint-Ouen, Hôtel-de-Ville actuel, et des deux beaux escaliers qui en sont l'ornement.

« Après la Révolution, ayant à peu près totalement abandonné l'exercice de son art, il se livra tout entier à la recherche des machines les plus utiles et en conçut

(1) Mort en 1804. Était né à Rouen le 7 janvier 1736.

plusieurs dont il exécuta lui-même le modèle (1). »

La sollicitude de ce savant confrère, non plus que celle de l'Académie, ne fit défaut à la modification pratique de la « pompe vulgairement appelée seringue », comme l'écrivait, dans son rapport annuel de la classe des Sciences, le secrétaire Vitalis.

De minimis curat Prætor !

Notre Compagnie, en vous recevant aujourd'hui, Monsieur, ne fait que continuer la tradition en raison de laquelle ses rangs comptèrent, pendant le xix^e siècle, des chimistes tels que J.-B. Vitalis, Descroizilles, Robert, Boutan, Malbranche, Lallemand, et dont le dernier comme rang de réception, mais qu'elle se réjouit de posséder encore, est notre éminent confrère, M. Houzeau.

Professeur de chimie à l'École de médecine et de pharmacie, pharmacien en chef de l'Hospice-Général — et nous ne saurions oublier que vous avez conquis ces deux titres au concours, — chef du Laboratoire de radiographie à l'Hospice-Général, vous étiez sûr d'être favorablement accueilli parmi nous le jour où il vous a convenu de soumettre votre candidature à nos suffrages.

Vous vous présentiez au surplus précédé d'un bagage de science et de savoir que notre confrère, M. le D^r Jude Hue, avec sa grande compétence et l'agrément de sa parole, trop peu souvent entendue au gré de nos désirs, a su mettre en un juste relief.

(1) Eloge de Le Brument par M. Vauquelin. *Précis* de 1804.

Sans parler des recherches approfondies que depuis plusieurs années vous faites, de concert avec un très distingué professeur du Lycée Corneille, M. Abel Buquet, sur les rayons X, et qui ont donné les plus remarquables résultats, — sans rappeler toutes les questions traitées par vous dans de nombreuses brochures, dans des articles de *Revue* plus nombreux encore, je n'aurai garde d'omettre la thèse qui vous valut le diplôme de licencié ès-sciences physiques : c'est, nous a dit notre rapporteur, une contribution très savante et très précise à l'étude des gommes laques de l'Inde et de Madagascar, — si savante et si précise qu'elle vous a amené à découvrir, dans un échantillon de laque de Madagascar, l'insecte qui la produit.

Aussi M. Torgioni Tozetti, professeur de zoologie et d'anatomie comparée à l'Institut supérieur de Florence, auquel vous vous étiez adressé pour l'examen entomologique de cet insecte, lui a-t-il donné le nom de *Gascardia Madagascarensis*, « heureux de préluder ainsi, suivant son expression, à la vie scientifique de l'auteur de cette remarquable thèse ».

Voilà un honneur peu répandu et qui, comme le disait Biot à Pasteur, a dû, Monsieur, vous faire battre le cœur.

Vous êtes assurément, par vos travaux dans le laboratoire comme par la parole dans votre enseignement, un des représentants, un des champions de l'évolution scientifique de la médecine, — « évolution qui est un fait accompli, dont le succès apporte aujourd'hui à la

science un argument indéniable de son utilité et de sa puissance, du triomphe laborieux peut-être, mais progressif, inévitable et réconfortant de la Vérité sur l'Erreur, du Bien sur le Mal ».

Ce sont les termes mêmes, termes éloquents, du rapport de M. Jude Hue.

Ce que je puis, de mon propre fonds, affirmer, c'est la claire netteté de votre parole, la limpidité de votre phrase.

Car, en écoutant tout à l'heure ce qu'il vous a plu appeler, trop modestement, une pâle dissertation, — ce qui est en réalité une savante étude sur l'histoire de la stéréochimie, — j'ai eu un instant l'illusion de comprendre cette belle langue scientifique qui m'est trop étrangère.

Hélas ! maintenant que je ne suis plus sous le charme de ce lumineux exposé, l'ombre se refait autour de moi, et je me rends compte que j'ai seulement cru, comme disait, mais dans un tout autre sens, Pasteur, à propos de Dessaignes, « avoir fait une découverte dont je ne me doutais pas ».

Monsieur, l'Académie a toujours revendiqué comme siens les professeurs de nos grandes Ecoles supérieures de Rouen, qui, la plupart, eurent notre Compagnie pour berceau.

Vous êtes l'un de ces maîtres dont elle tient à honneur de s'attacher quelques-uns, ne pouvant les avoir tous.

Venez donc prendre place à côté de ceux de vos savants collègues qu'elle possède déjà ; — venez, dans

une collaboration féconde, nous parler, nous faire part des merveilleux secrets de cette « science sublime », — ainsi l'appelait de Cideville dans son discours d'ouverture de la première séance académique de 1744, — la Chimie.

2 Décembre 1904.

LES IDÉES DE M. POINCARÉ

Par M. G. LECHALAS

M. Poincaré a réuni, dans un petit volume ayant pour titre : *La Science et l'Hypothèse*, une série d'articles parus dans diverses revues scientifiques ou philosophiques et qui, sous cette nouvelle forme, ont causé dans le grand public une très vive émotion. Ce n'est pas que l'illustre mathématicien y ait rien dit de très nouveau; mais il a porté, sous une forme brillante et paradoxale, à la connaissance de personnes qui les ignoraient, des discussions dont la portée exigerait, pour être bien comprise, des explications que, suivant son procédé habituel, il passe à peu près complètement sous silence. Nous ne saurions lui en faire un bien vif reproche, puisque c'est ainsi qu'on force le public à s'intéresser à des questions auxquelles il resterait sans cela complètement étranger; mais, une fois sa curiosité éveillée, il serait bon qu'il cherchât à approfondir un peu les questions, et pour cela il ferait bien d'étudier, plus que les articles de M. Poincaré, ceux de M. Duhem, dans la *Revue des questions scientifiques* de Louvain et dans la *Revue de philosophie* de l'abbé

Peillaube, ainsi que ceux de M. Le Roy, dans la *Revue de métaphysique et de morale* et dans la *Bibliothèque du Congrès de philosophie de 1900*. Ils se rendraient compte, avec M. Duhem, du côté particulièrement scientifique de ce mouvement d'idées et, avec M. Le Roy, ils verraient à quelle doctrine philosophique le *Nouveau positivisme* emprunte son inspiration, et à laquelle il aboutit. Ajoutons que, mis en face de cet aboutissement logique du mouvement d'idées auquel il donnait une nouvelle impulsion, M. Poincaré a marqué qu'il n'entendait pas aller jusque là et a esquissé ce que beaucoup pourraient considérer comme un recul.

Cet aperçu sur le caractère du livre de M. Poincaré permet de comprendre que, pour en bien apprécier la portée, il ne faut point s'y enfermer, mais qu'il convient de se faire une idée des questions qui y sont abordées indépendamment pour ainsi dire de ce livre, puis de voir quelle note personnelle M. Poincaré a introduite dans le débat.

Des quatre parties du livre sur *la Science et l'Hypothèse*, nous pourrions laisser de côté la première, consacrée au nombre et à la grandeur, bien qu'aux yeux du philosophe elle ait une grande portée ; mais les trois autres, intitulées : « l'Espace », « la Force », « la Nature », forment un tout qu'il importe de ne pas mutiler si l'on veut arriver à des idées nettes. Commençons donc par la géométrie.

Tout le monde sait que, vers les débuts de cette science, se trouve une proposition connue sous le nom de *postulatum* d'Euclide, et qui peut s'énoncer ainsi :

par un point pris hors d'une droite, on peut mener, dans le plan qu'ils déterminent, une droite qui ne la rencontre pas, et on ne peut en mener qu'une. Cette proposition, on a cherché de mille manières à la démontrer, et l'on y est arrivé bien des fois, mais toujours il se trouvait que, dans la démonstration, on admettait quelque proposition non démontrée elle-même.

D'où vient cette impuissance ? De l'insuffisance des définitions qui servent de base à la géométrie, celles du plan et de la droite. La droite est la ligne telle que par deux points il n'en passe qu'une ou, ce qui vaut beaucoup moins, le plus court chemin d'un point à un autre. Mais il faut dire dans quoi est menée cette ligne, car si c'est sur une sphère, on a un cercle et non une droite : on ajoutera donc que c'est dans l'espace. Mais qu'est-ce que l'espace ? c'est le réceptacle à trois dimensions de toutes les figures possibles, et si l'on vous presse d'en dire quelque chose de plus, d'en énoncer quelque propriété, vous direz qu'on peut y déplacer de toute façon une figure quelconque sans la déformer : en un mot, il est *isogène*, comme disait Delbœuf, *identique à lui-même*, comme disait Calinon.

Le plan, à son tour, est une surface isogène ; elle est de plus retournable dans l'espace si mal défini dont nous venons de parler, et l'on démontre que toute droite passant par deux points d'un plan y est contenue toute entière, propriété souvent prise pour définition du plan.

Eh bien ! partant de ces définitions, on n'a jamais pu démontrer le *postulatum* d'Euclide. Vers le com-

mencement du XIX^e siècle, Gauss a eu l'idée qu'on pourrait partir d'une hypothèse différente et édifier sur elle toute une géométrie. C'est ce que, chacun de son côté, ont fait Lobatchefsky et Bolyai, en admettant que, par un point pris hors d'une droite, on peut mener dans leur plan tout un faisceau de droites qui ne rencontrent pas la première ; plus tard, Riemann a supposé qu'on ne peut en mener aucune, et ainsi sont nées deux géométries qui se développent avec la même rigueur que celle d'Euclide. Pour les différencier par une autre caractéristique que les hypothèses fondamentales, nous dirons que la somme des angles d'un triangle, égale à deux droits dans la géométrie classique, est plus grande dans celle de Riemann et plus petite dans celle de Lobatchefsky.

Non seulement le développement de ces nouvelles géométries n'a conduit à aucune contradiction, mais on a démontré que les trois géométries sont solidaires l'une de l'autre, et que, si une contradiction apparaissait dans l'une d'elles, les deux autres seraient entachées du même vice. On doit même à M. Poincaré une élégante démonstration de cette proposition, mais démonstration que, selon son habitude, il s'est plu à formuler de façon incomplète, lui donnant toutes les allures d'un sophisme. On est allé d'ailleurs plus loin, et l'on a prouvé que toute crainte de contradiction devait être écartée.

Voilà donc trois systèmes de géométries présentant même valeur logique et correspondant non seulement à des droites et à des plans différents, mais encore à des

espaces différents. A un point de vue purement rationnel, chacune d'elles est également vraie que les deux autres, de même que la géométrie plane et la géométrie sphérique ne sont pas moins légitimes l'une que l'autre. Mais, de même que l'on peut demander si la terre est sphérique ou plane, si sa géométrie répond à celle de la sphère ou du plan, de même on peut demander si la géométrie de notre univers est euclidienne, lobatchefskienne ou riemannienne, et c'est ici que nous revenons à M. Poincaré et que, lui posant la question, nous en obtenons cette réponse : « L'expérience nous fait connaître non quelle est la géométrie la plus vraie, mais quelle est la plus *commode* (1). »

Pour bien comprendre cette réponse, rendons-nous compte des difficultés qu'on peut rencontrer dans la recherche de la vraie géométrie de l'univers. Il s'en présente d'abord une qui n'a rien de mystérieux ni de paradoxal. On sait que, sur une sphère, un triangle formé par trois arcs de grands cercles, très petits par rapport à la circonférence entière, diffère très peu d'un triangle plan, c'est-à-dire que la somme de ses angles dépasse à peine deux angles droits, et que la différence tend vers zéro quand les côtés diminuent indéfiniment. C'est ce qu'on exprime en disant que la somme des angles d'un triangle sphérique infiniment petit est égale à deux droits. Or, ce n'est là qu'un cas particulier d'un théorème général : toute figure infiniment petite est euclidienne.

(1) *La Science et l'Hypothèse*, page 91.

Les figures sur lesquelles nous opérons des mesures sont déterminées et, par suite, finies; mais, si elles ne sont pas euclidiennes, il peut se faire que l'écart avec les figures euclidiennes analogues tombe au-dessous de nos moyens d'observation. Or, l'hypothèse est loin d'être invraisemblable. Si notre espace est riemannien, il est non pas limité, mais fini, absolument comme une surface sphérique n'a nulle part de borne qui l'arrête, bien qu'elle soit essentiellement finie. Mais nous saurons que cet espace, supposé fini, est incomparablement plus grand que les figures sur lesquelles nous pouvons opérer des mesures; donc, comme tout à l'heure, sur une sphère, ces figures sont sensiblement euclidiennes (1). D'où il suit que nous ne pouvons expérimentalement reconnaître si elles le sont réellement ou non. Dès lors, nous sommes libres d'adopter toute géométrie telle que, avec l'approximation de nos mesures, il n'y ait pas de différence effective avec les résultats de la géométrie euclidienne. Si donc nous choisissons celle-ci, c'est bien uniquement parce qu'elle est la plus simple ou la plus commode.

Mais raisonner ainsi, c'est admettre que l'expérience peut déterminer approximativement (et elle ne détermine jamais qu'ainsi) quelle est la géométrie de notre univers. Or, c'est ce que M. Poincaré la déclare absolument incapable de faire. Toutes nos constatations d'ordre

(1) Si l'espace est lobatchefskien, il est infini, et la comparaison doit se faire avec une certaine longueur dite paramètre, que rien, *a priori*, n'empêche d'être extrêmement grande par rapport aux figures que nous mesurons.

géométrique reposent sur des mesures, faites au moyen d'une unité de longueur que nous transportons successivement sur les diverses parties d'une longueur à déterminer : cette méthode suppose évidemment l'invariabilité de notre unité. Or, supposons, par exemple, un monde renfermé dans une grande sphère où la température, maxima au centre, diminue à mesure qu'on s'en éloigne pour se réduire au zéro absolu quand on atteint la sphère où ce monde est renfermé. Supposons de plus que, dans ce monde, tous les corps aient même coefficient de dilatation, de telle façon que la longueur d'une règle quelconque soit proportionnelle à sa température absolue. Dès lors, si un corps transporté d'un point à l'autre se met immédiatement en équilibre calorifique avec son nouveau milieu, il deviendra de plus en plus petit en tendant vers zéro, à mesure qu'on le rapprochera de la sphère limite, et ce monde fini paraîtra infini à ses habitants. Quand ceux-ci, en effet, veulent se rapprocher de la sphère limite, ils se refroidissent et deviennent de plus en plus petits. Ainsi en est-il de leurs pas et ils ne peuvent jamais atteindre cette sphère.

Il est aisé de montrer qu'avec de semblables hypothèses sur la variabilité de l'unité de mesure un monde euclidien peut apparaître comme non-euclidien et *vice versa*. Nous ne pouvons d'ailleurs savoir si nous ne sommes pas les jouets de semblable illusion, et par suite nous ne pouvons rien affirmer sur la géométrie de notre univers : il ne nous reste qu'à adopter le système le plus commode pour en faire l'étude.

En toute rigueur, l'argumentation de M. Poincaré est irréfutable ; mais on peut lui opposer certaines considérations. En soi, la géométrie euclidienne est plus simple que les autres ; mais cela ne signifie pas qu'elle donnerait des résultats simples si, au moyen d'un artifice tel que celui que nous venons de rapporter, on la rendait applicable à un monde non-euclidien, et il est même facile de montrer qu'on tomberait dans une inextricable confusion. Ceci montre qu'entre un monde donné et un système de géométrie spécial, il peut exister une harmonie faisant régner une simplicité relative dans ce monde qui, interprété par toute autre géométrie, serait pour ainsi dire inintelligible. Est-il raisonnable d'attribuer au hasard l'existence d'une telle harmonie et ne convient-il pas d'admettre que ce monde est réellement construit suivant les figures qui répondent à cette géométrie privilégiée, toutes réserves étant, bien entendu, faites sur le caractère approximatif de nos mesures ?

Nous arrivons maintenant à la mécanique.

Cette science est fondée sur l'observation des mouvements des corps, et ces mouvements ne peuvent être déterminés qu'en les rapportant à des repères considérés comme fixes. Comme on ne peut affirmer *a priori* que les repères ainsi choisis sont réellement fixes (à supposer que cette expression ait un sens), on voit que toute la science de la mécanique repose sur l'observation de mouvements relatifs. Qu'a fait Copernic ? alors qu'on s'évertuait à exprimer le mouvement des astres rapporté à la terre, supposée immobile, et qu'on tom-

bait ainsi dans une inextricable complication, il est venu dire : Il est plus commode de supposer que la terre tourne, parce qu'on exprime ainsi les lois de l'astronomie dans un langage bien plus simple. Or il se trouve qu'il en est de même quand il s'agit d'exprimer les lois de la mécanique, et c'est ainsi qu'on est définitivement amené à rapporter les mouvements à ce qu'on appelle les étoiles fixes, ou plutôt à des axes qui seraient définis même en l'absence de ces étoiles et par rapport auxquels ces étoiles se déplaceront sans doute si les observations durent assez longtemps. En tout cas, rien ne garantit l'immobilité de ces étoiles, et elles ne sauraient constituer que des repères conduisant à des formules plus simples, en sorte que le repère auquel il faudrait rapporter la terre pour savoir si réellement elle tourne, n'a aucune existence objective. « Dès lors, conclut M. Poincaré, cette affirmation « la terre tourne », n'a aucun sens, puisqu'aucune expérience ne permettra de le vérifier; puisqu'une telle expérience, non seulement ne pourrait être réalisée, ni rêvée par le Jules Verne le plus hardi, mais ne peut être conçue sans contradiction; ou plutôt ces deux propositions : « la terre tourne », et « il est plus commode de supposer que la terre tourne », ont un seul et même sens; il n'y a rien de plus dans l'une que dans l'autre (1). »

Nous pensons qu'un homme croyant à la réalité du mouvement absolu, c'est-à-dire d'un mouvement s'effectuant dans un espace doué d'une réalité indépen-

(1) Page 141.

dante des corps qui s'y meuvent, pourrait fort bien contester cette conclusion sans nier aucunement les faits mathématiques sur lesquels elle s'appuie.

Pour bien apprécier la question, il faut se rendre compte, au moins d'une façon sommaire, du bouleversement qu'apporte le choix d'axes de coordonnées non reliés invariablement au système des étoiles fixes. Même si l'on admet la fixité du centre du soleil, mais en allant plus loin et en le supposant fixe dans toute sa masse, c'est-à-dire en y rattachant invariablement les axes, alors qu'il tourne par rapport aux étoiles, on voit s'évanouir les lois de Képler : les orbites des planètes ne sont plus des courbes planes, et la loi des vitesses angulaires n'existe plus. Au point de vue dynamique, disparaît la loi fondamentale de l'égalité de l'action et de la réaction. On sait que cette loi comprend deux propositions : 1° deux points matériels quelconques échangent des accélérations dirigées en sens inverse suivant la droite qui les joint ; 2° ces accélérations sont entre elles dans le rapport inverse des masses des deux points.

Eh bien ! le changement des repères modifie la direction des accélérations, en même temps que leurs valeurs qui cessent d'être égales. Rien ne subsiste de la loi, ou plutôt, faisons incidemment cette remarque, dans les expressions extrêmement complexes qui donneront les accélérations subies par chacun des deux points, ne subsisteront plus que les masses de ces points, lesquelles constituent, comme on l'a dit, un *équivalent mécanique* de chaque point que rien ne

saurait en détacher. Sous réserve de cette invariabilité des masses, nous pourrions voir ainsi s'effondrer tous les principes de la mécanique. Il est bien évident que le monde resterait susceptible d'une expression mathématique, mais d'une extraordinaire complication. Or, s'il existe un mouvement absolu, n'est-on pas fondé à admettre qu'on l'a bien atteint lorsqu'on est arrivé à un mouvement, purement relatif en principe, mais qui, entre tous, jouit du privilège de répondre à des lois mécaniques simples ? Il y a là un fait d'une portée philosophique qui dépasse singulièrement la question de *commodité*, toujours mise en avant par M. Poincaré. Or, il se trouve précisément que cette commodité conduit très souvent à abandonner les étoiles fixes comme repères. Il existe en effet une foule de phénomènes sur lesquels n'influe que d'une façon absolument inappréciable le mouvement de la terre, et alors il est beaucoup plus commode de prendre la terre comme repère, et c'est ce que l'on fait constamment, sans que cela porte aucune atteinte au privilège général des étoiles fixes.

Une remarque ici s'impose : nous avons paru admettre que des axes invariablement liés aux étoiles fixes donneraient seuls les lois classiques de la mécanique ; or, il en serait de même de tout autre système présentant, par rapport aux étoiles fixes, un mouvement de translation uniforme, c'est-à-dire dans lequel tous les points parcourraient, dans des temps égaux quelconques, des trajectoires rectilignes et parallèles égales. Les partisans de l'espace et du mouvement ab-

solus ne peuvent donc prétendre les avoir atteints complètement, deux systèmes de mouvements de l'univers ne différant que par une translation uniforme étant rigoureusement indiscernables.

Nous venons de parler au point de vue de ceux qui croient à l'existence d'un espace absolu, indépendant des corps. Or, beaucoup de philosophes estiment, à la suite de Leibniz (et c'est la doctrine à laquelle nous adhérons), qu'il n'y a pas d'espace, mais de simples relations auxquelles répondent nos sensations spatiales. Il est bien certain que, suivant ce système, il ne peut être question de mouvement absolu ; mais le problème, pour changer d'énoncé, conserve au fond la même portée. Tous les mouvements sont relatifs, et par suite, dépendent essentiellement du choix des repères. Il est donc strictement exact de dire que la terre tourne autour du soleil ou le soleil autour de la terre, selon ce choix : les deux propositions sont également vraies avec les repères voulus. Mais nous savons que, si la description cinématique et encore plus la description dynamique de l'univers peuvent être réduites à des lois ou des formules simples, il est inévitable que cette simplicité soit rigoureusement subordonnée à un choix convenable des repères. Si donc l'auteur de la nature a voulu faire une œuvre intelligible, pour ainsi dire, il n'a pu le faire que par rapport à des repères déterminés (que ces repères, bien entendu, fussent ou non réalisés matériellement). De là, il résulte deux choses. D'abord, que la découverte de repères ainsi privilégiés ne constitue aucunement un argument en faveur de la

réalité du mouvement absolu ; ensuite, que le choix des repères n'a perdu en rien de son importance en passant de la thèse absolutiste à la thèse relativiste, laquelle d'ailleurs a l'avantage de ne rien ajouter au problème purement scientifique. C'est ce qui nous a fait dire, dans notre *Etude sur l'espace et le temps*, que, lors des débats auxquels fut mêlé Galilée, la question ne fut pas posée avec la précision scientifique qu'elle eût requise, car on parlait d'hypothèses vraies ou fausses, alors qu'on n'aurait dû parler que du choix des coordonnées ; mais la métaphysique du mouvement absolu s'imposait à tous les esprits. Quand l'orage éclata sur la tête de Galilée, combien de gens s'émurent en faveur de cette vaine idole ? Mais cette émotion, quelle que fût l'erreur sur le vrai point en cause, était en soi parfaitement légitime, car ce n'était rien moins que tout l'avenir de la science qui était en jeu.

On peut voir combien il y a peu lieu de s'émouvoir de la formule employée par M. Poincaré et qui a scandalisé tant de personnes : d'une incontestable vérité scientifique, au fond, elle a, pour nous, le tort d'induire en erreur sur la portée philosophique qu'on doit lui attacher.

Nous arrivons maintenant à « la Nature » dont il semble que nous parlions déjà, c'est-à-dire aux lois, hypothèses et théories en physique. Ici, il apparaît bien que M. Poincaré a marqué un mouvement de recul : après des propositions aux allures provocantes, dans le genre de celles que nous avons vues, il s'est effrayé des conséquences qu'un jeune et brillant pro-

fesseur, M. Le Roy, en tirait, assez justement semble-t-il, et il en résulte, dans la rédaction de cette partie de son livre, une certaine indécision qui rend nécessaire l'étude préliminaire d'œuvres plus nettes.

On peut, avec M. Duhem (1), distinguer en physique les lois expérimentales, les hypothèses ou traductions symboliques plus ou moins libres de ces lois, les théories physiques et les théories mécaniques.

Les lois expérimentales sont les expressions générales de tout un ensemble de faits, telles les lois bien connues de la réflexion et de la réfraction de la lumière.

Les hypothèses, au sens adopté par M. Duhem, sont aussi des lois, mais qui ne résultent pas exactement des faits observés. Newton voulant traduire en langage symbolique les lois de Képler, aurait dû dire : « Le soleil exerce sur chaque planète une force attractive en raison inverse du carré de la distance du soleil à la planète. Les forces exercées par le soleil sur diverses planètes sont entre elles comme les masses de ces planètes. Les planètes n'exercent aucune force sur le soleil. » Au lieu de parler ainsi, Newton corrige les résultats de l'observation et y ajoute, arrivant ainsi à cette proposition : « Deux corps matériels dont les dimensions sont négligeables par rapport à leur distance, sont soumis à une attraction mutuelle proportionnelle

(1) *Quelques réflexions au sujet des théories physiques*. Leçon d'ouverture du cours de physique mathématique à la Faculté des Sciences de Lille, dans la *Revue des questions scientifiques* de janvier 1892.

au produit des masses des deux corps et en raison inverse du carré de leur distance. »

Un ensemble d'hypothèses de ce genre avec tout ce qu'on en déduit, constitue une théorie physique. Si toutes ces hypothèses étaient simplement la traduction symbolique de lois expérimentales, toutes les conséquences de la théorie seraient traduisibles en des lois valant exactement ce que valent les lois prises comme hypothèses ; mais nous venons de voir qu'il n'en est rien ; aussi, arrive-t-il inévitablement à un certain moment qu'une théorie aboutit à des conséquences contraires à l'expérience, ce qui montre qu'elle n'a qu'une valeur toute relative et n'a de valeur que dans un champ déterminé, et cela avec un degré de précision plus ou moins grand.

Viennent ensuite les théories mécaniques, si en faveur pendant longtemps, à partir de Descartes. Dans une telle théorie, on impose aux grandeurs physiques sur lesquelles portent les lois qu'on va relier entre elles, d'être composées au moyen des éléments géométriques et mécaniques d'un certain système fictif, et à toutes les hypothèses d'être l'énoncé des propriétés dynamiques de ce système.

M. Duhem montre bien la différence des deux sortes de théories sur l'exemple de la lumière. Pour en obtenir une *théorie physique*, on symbolisera par une grandeur les diverses notions rencontrées. La couleur, par exemple, sera symbolisée par une grandeur ayant pour chaque couleur une valeur déterminée, et des valeurs différentes pour des couleurs différentes. L'intensité

devra être représentée par une grandeur toujours positive, ayant la même valeur en deux points également éclairés et une valeur plus grande en un point plus éclairé. Les lois expérimentales de la propagation de la lumière, des interférences, de la réflexion, de la dispersion, lois généralisées au besoin, se traduiront par une série d'hypothèses (au sens que nous avons vu) reliant entre elles ces diverses grandeurs.

Ce n'est pas ainsi, par une simple généralisation des lois expérimentales, qu'on obtiendra les hypothèses servant de base à une *théorie mécanique*. On admettra que toutes les notions physiques rencontrées en étudiant les phénomènes lumineux doivent être représentées par les propriétés mécaniques d'un certain milieu, l'éther. On cherchera à imaginer la constitution de ce milieu, de façon que ses propriétés mécaniques puissent former un symbole de toutes les lois de l'optique. La couleur sera alors symbolisée par la période d'un certain mouvement vibratoire propagé dans ce milieu ; l'intensité, par la force vive moyenne de ce mouvement ; et les lois de la propagation de la lumière, de sa réflexion, de sa réfraction devront résulter de l'application, à ce milieu, des théorèmes fournis par l'Elastique. C'est ainsi que se forme la théorie classique de la lumière, due à Fresnel.

De telles théories, dit ailleurs M. Duhem, reposent sur la métaphysique, ce qui signifie pour lui qu'elles reposent sur des hypothèses relatives à la constitution et à la nature non constatables des phénomènes. M. Duhem les réproouve nettement, et nous aurons à

parler de ses arguments en discutant la question à notre point de vue ; mais nous devons signaler de suite une difficulté très sérieuse.

Dans une étude postérieure (1), M. Duhem fait ressortir qu'une expérience de physique n'est pas simplement l'observation d'un phénomène, mais en outre l'interprétation théorique de ce phénomène, interprétation qui substitue aux données concrètes, réellement recueillies par l'observation, des représentations abstraites et symboliques qui leur correspondent en vertu des théories physiques admises par l'observateur. Or, de ce fait résultent des conséquences fort graves touchant la portée logique d'une expérience de physique en tant qu'expérience *d'épreuve*. Citons textuellement la page frappante que M. Duhem consacre à cette question.

« Un physicien conteste telle loi, il révoque en doute tel point de théorie ; comment justifiera-t-il ses doutes ? Comment démontrera-t-il l'inexactitude de la loi ? De la proposition incriminée, il fera sortir la prévision d'un fait d'expérience ; il réalisera les conditions dans lesquelles ce fait doit se produire ; si le fait ne se produit pas, la proposition sera immédiatement condamnée.

« M. F.-E. Neumann a admis que, dans un rayon de lumière polarisée, la vibration était parallèle au plan de polarisation ; beaucoup de physiciens ont révoqué cette proposition en doute ; comment M. O. Wiener s'y est-il pris pour transformer ce doute en négation certaine, pour condamner la proposition de

(1) *Quelques réflexions au sujet de la physique expérimentale*, dans la *Revue des questions scientifiques* de juillet 1894.!

M. Neumann? Il a déduit de cette proposition la conséquence que voici : si l'on fait interférer un faisceau lumineux réfléchi sur une lame de verre avec le faisceau incident polarisé perpendiculairement au plan d'incidence, il doit se produire des franges parallèles à la surface réfléchissante; il a réalisé les conditions dans lesquelles ces franges devaient se produire, et montré que les franges prévues ne se produisaient pas; il en a conclu que la proposition de M. F.-E. Neumann était fausse; que, dans un rayon de lumière polarisée, la vibration n'est pas parallèle au plan de polarisation.

« Un pareil mode de démonstration semble aussi convaincant, aussi irréfutable, que la réduction à l'absurde usuelle aux mathématiciens; c'est, du reste, sur cette réduction à l'absurde que cette démonstration est calquée, la contradiction expérimentale jouant dans l'une le rôle que la contradiction logique joue dans l'autre.

« En réalité, il s'en faut bien que la valeur démonstrative de la méthode expérimentale soit aussi rigoureuse, aussi absolue; les conditions dans lesquelles elle fonctionne sont beaucoup plus compliquées que nous ne l'avons supposé; l'appréciation de ses résultats est beaucoup plus délicate et sujette à caution

« Pour prévoir la formation de franges dans certaines circonstances, pour montrer que ces franges ne se produisaient pas, M. O. Wiener n'a pas seulement fait usage de la proposition célèbre de M. Neumann, de la proposition qu'il voulait réfuter; il n'a pas seulement admis que, dans un rayon polarisé, les vibrations

étaient parallèles au plan de polarisation ; il s'est servi en outre des propositions, des lois, des hypothèses qui constituent l'optique communément acceptée (... passons l'énumération)... Si, selon M. Wiener, le démenti s'adresse à la seule proposition de M. Neumann, si, seule, elle doit porter la responsabilité de l'erreur que ce démenti a mise en évidence, c'est que M. Wiener regarde comme hors de doute les autres propositions par lui invoquées... Mais on peut fort bien, comme l'a montré M. Poincaré, arracher l'hypothèse de M. Neumann aux prises de l'expérience de M. Wiener, à la condition de lui abandonner en échange l'hypothèse qui prend la force vive moyenne du mouvement vibratoire pour mesure de l'intensité lumineuse ; on peut, sans être contredit par l'expérience, laisser la vibration parallèle au plan de polarisation, pourvu que l'on mesure l'intensité lumineuse par l'énergie potentielle moyenne du milieu que déforme le mouvement vibratoire. »

Cette citation est un peu longue, mais elle nous paraît bien mettre en lumière ce fait qu'on ne soumet pas au contrôle de l'expérience une hypothèse isolée, mais tout un ensemble d'hypothèses, en sorte que, si l'expérience est en désaccord avec les prévisions, on sait bien qu'une au moins des hypothèses est inexacte, mais on ne sait pas laquelle. Il y a là une terrible difficulté que ne devront jamais perdre de vue les partisans des théories mécaniques.

Poussant plus loin que M. Duhem la critique des expériences scientifiques, M. Le Roy ébranle la notion même

de loi expérimentale, qu'il tend à ramener à celle de *définition conventionnelle* (1).

Soient, par exemple, les lois de Galilée sur la chute des corps. Elles concernent, dit-on, les corps soumis à la seule action de la pesanteur ; mais comment sait-on qu'il en est ainsi ? Par les lois elles-mêmes, en constatant qu'elles sont obéies : elles servent à définir la *chute libre*, et dès lors on est bien sûr de leur généralité, puisque, toutes les fois qu'elles ne sont pas vérifiées, on dit que la chute n'est pas libre.

De même, toutes les fois que l'énergie d'un système ne se conserve pas, on dit qu'il n'est pas *clos*, et par suite il est bien certain que l'énergie d'un système clos se conserve.

C'est ainsi que M. Le Roy est arrivé à ce qu'on a appelé un nominalisme scientifique qui semblait bien l'aboutissement logique de mainte assertion de M. Poincaré, et il reste encore dans son volume, dont nous parlons, bien des affirmations qui n'en sont pas fort éloignées. Ainsi il déclare que tous les principes fondamentaux de la mécanique, loi de l'inertie, loi de l'accélération, loi de l'égalité de l'action et de la réaction, etc., après avoir été vérifiées expérimentalement sur quelques cas, peuvent être étendus sans crainte aux cas les plus généraux, parce que nous savons que dans ces cas

(1) Voir le tome I de la *Bibliothèque du Congrès de philosophie de 1900*. On trouvera dans la *Revue de métaphysique et de morale* de juillet 1904, un remarquable article de M. Rey sur la philosophie scientifique de M. Duhem ; il y précise notamment en quoi ce dernier refuse de suivre M. Le Roy.

l'expérience ne peut plus ni les confirmer ni les contredire. De même, après avoir réduit le principe de la conservation de l'énergie à cette formule : « Il y a quelque chose qui demeure constant », il ajoute : « Sous cette forme, il se trouve à son tour hors des atteintes de l'expérience et se réduit à une sorte de tautologie. Il est clair que, si le monde est gouverné par des lois, il y aura des quantités qui demeureront constantes. Comme les principes de Newton, et pour une raison analogue, le principe de la conservation de l'énergie, fondée sur l'expérience, ne pourrait plus être infirmé par elle (1). » Et plus loin, il conclut : « Les principes sont des conventions et des définitions déguisées (2). »

Mais M. Poincaré se refuse à suivre M. Le Roy et se sépare de lui dans la conclusion suivante :

« Quelques philosophes ont trop généralisé ; ils ont cru que les principes étaient toute la science et par conséquent que toute la science était conventionnelle.

« Cette doctrine paradoxale, qu'on a appelée le nominalisme, ne soutient pas l'examen.

« Comment une loi peut-elle devenir un principe ? Elle exprimait un rapport entre deux termes réels A et B. Mais elle n'était pas rigoureusement vraie, elle n'était qu'approchée. Nous introduisons arbitrairement un terme intermédiaire C plus ou moins fictif, et C est *par définition* ce qui a avec A *exactement* la relation exprimée par la loi.

(1) Page 153.

(2) Page 165.

« Alors notre loi s'est décomposée en un principe absolu et rigoureux qui exprime le rapport de A à C et une loi expérimentale approchée et revisable qui exprime le rapport de C à B. Il est clair que, si loin que l'on pousse cette décomposition, il restera toujours des lois (1). »

Il y aurait beaucoup à dire sur cette conception des principes, car elle tend en réalité à constituer une science purement abstraite à côté de la science expérimentale. Telle est la mécanique dite rationnelle, où l'on raisonne sur des solides invariables, conception suggérée par l'expérience, bien que toujours en contradiction avec elle. Telle est aussi la théorie des gaz parfaits, fondée sur les lois de Mariotte et de Gay-Lussac. Ces sciences abstraites sont évidemment hors des atteintes de l'expérience, puisqu'elles n'ont pas la prétention de lui être conformes et que les sciences expérimentales ont précisément pour objet de déterminer dans quelle mesure l'expérience s'en écarte. Mais il reste à savoir si les principes doivent ou non être considérés comme purement approximatifs.

Avant de voir ce que pense M. Poincaré des théories, il n'est peut-être pas superflu de répondre quelques mots à la conception des lois que donne M. Le Roy. C'est assurément une idée ingénieuse que celle qui transforme les lois de Galilée en une simple définition de la chute libre, car il est bien vrai que, là où elles ne sont pas vérifiées, la chute n'est pas libre. Seulement,

(1) Page 165.

il convient d'observer l'attitude de notre esprit dans ce cas et dans celui où, par exemple, ayant établi qu'un point n'est pas à égale distance de tous les points d'un cercle, nous en concluons qu'il n'en occupe pas le centre. Ici cette assertion est absolue, parce que précisément nous nous appuyons sur une définition véritable. Au contraire, dans le cas de la chute d'un grave, notre affirmation sera plus ou moins catégorique selon notre confiance dans les lois de Galilée ; et, en tout cas, ce que nous voulons dire en déclarant que la chute n'était pas libre, c'est que, en cherchant bien, nous trouverons une cause qui ne soit pas seulement définie par la dérogation auxdites lois, mais qui soit susceptible de produire d'autres effets. Suivant les cas, on découvrira que la chute a eu lieu dans un milieu résistant, et ce milieu se révélera par ses propriétés physiques et chimiques, ou l'on reconnaîtra l'intervention de l'électricité ou de toute autre cause modificatrice mise en évidence par d'autres phénomènes que la modification constatée dans la chute des graves.

De même, dans le cas d'un système ne vérifiant pas la loi de la conservation de l'énergie, nous chercherons à montrer en quoi ce système n'est pas clos, au lieu de nous borner à dire qu'il ne l'est pas, comme nous le ferions s'il s'agissait d'une simple définition.

Au sujet des théories, M. Poincaré n'emploie pas la même langue que M. Duhem, réservant ce mot à ce que celui-ci appelle théories mécaniques. Il les traite avec un dédain assez plaisant. Parlant du philosophe qui veut tout expliquer par le choc des atomes, il

s'exprime ainsi : « S'il veut dire simplement qu'il y a entre les phénomènes physiques les mêmes rapports qu'entre les chocs mutuels d'un grand nombre de billes, rien de mieux, cela est vérifiable, cela peut être vrai. Mais il veut dire quelque chose de plus; et nous croyons le comprendre parce que nous croyons savoir ce que c'est que le choc en soi; pourquoi? tout simplement parce que nous avons vu souvent des parties de billard. Entendrons-nous que Dieu, en contemplant son œuvre, éprouve les mêmes sensations que nous en présence d'un match de billard? Si nous ne voulons pas donner à son assertion ce sens bizarre, si nous ne voulons pas non plus du sens restreint que j'expliquais tout à l'heure, et qui est le bon, elle n'en a plus aucun. Les hypothèses de ce genre n'ont donc qu'un sens métaphorique. Le savant ne doit pas plus se les interdire que le poète ne s'interdit les métaphores; mais il doit savoir ce qu'elles valent (1). »

Au sujet de la théorie de Fresnel, attribuant la lumière aux mouvements de l'éther, et à laquelle on préfère généralement maintenant celle de Maxwell, il se pose cette question : Cela veut-il dire que l'œuvre de Fresnel a été vaine? « Non, répond-il, car le but de Fresnel n'était pas de savoir s'il y a réellement un éther, s'il est ou non formé d'atomes, si ces atomes se meuvent réellement dans tel ou tel sens; c'était de prévoir les phénomènes optiques. Or cela, la théorie de Fresnel le permet toujours, aussi bien que celle de

(1) Page 193.

Maxwell. Les équations différentielles sont toujours vraies ; on peut toujours les intégrer par les mêmes procédés et les résultats de cette intégration conservent toujours leur valeur (1). »

Tout cela est bien dédaigneux pour les théories et n'accorde d'intérêt qu'aux formules qui permettent de calculer les phénomènes, de prévoir nos futures sensations. Mais continuez la lecture, et vous verrez qu'au fond M. Poincaré n'est peut-être pas si dédaigneux qu'il veut bien le paraître. D'abord, la théorie de Maxwell, qui explique les phénomènes optiques au moyen d'oscillations électriques, est aussi une théorie mécanique, laquelle, depuis les découvertes de Herz, montre une simple différence de longueur d'onde entre les oscillations lumineuses et des oscillations électriques inconnues lors de la conception de sa théorie par Maxwell. Ensuite, il y a une série de phénomènes nouveaux qui tendent à donner naissance à des théories que M. Poincaré est loin de désespérer de voir mener à bon terme. Sans doute, il restera toujours au fond de tous les phénomènes physiques quelque chose d'inconnu ; mais établir l'unité ou du moins tendre vers elle, n'est-ce donc rien ? Qui dira que ce n'est rien de savoir que le son est constitué objectivement par des vibrations de la matière ? sans doute, les formules de l'acoustique suffisent à tous les calculs, mais l'esprit n'est-il pas plus satisfait par une connaissance pénétrant davantage dans la nature in-

(1) Page 190.

time du phénomène? Sans doute cette connaissance demeurera singulièrement hypothétique dans des questions telles que celles de la lumière et de l'électricité, et l'on a pu voir que nous reconnaissons la réalité des obstacles que rencontre la vérification des hypothèses. En vain M. Duhem dit qu'elles ont fait leur temps et ne pouvaient servir qu'au début de la science. Si celle-ci était parfaite, elles n'auraient sans doute plus aucun rôle pratiquement utile à jouer, puisque les formules exprimeraient toute la réalité; mais il suffit de lire M. Poincaré lui-même pour reconnaître combien on est loin de là et combien l'esprit des savants continue à poursuivre les hypothèses unificatrices. Nous ne voyons d'ailleurs pas comment les hypothèses ont pu être jamais utiles s'il n'y a réellement aucun rapport entre elles et la nature intime des phénomènes, et leur utilité non contestée dans le passé nous paraît une sorte de preuve qu'elles ne portaient pas sur une question chimérique.

Dans cet aperçu, déjà trop long, sur les idées de M. Poincaré, nous avons laissé de côté bien des points importants, par exemple la question de la mesure du temps, d'un si haut intérêt en mécanique. Mais nous espérons que, quelque incomplet qu'il soit, il aura fait ressortir que, le plus souvent, l'illustre savant se borne à agiter, sous une forme volontiers paradoxale, des questions familières depuis longtemps aux philosophes préoccupés des questions d'ordre scientifique. Il jette d'ailleurs dans la discussion maints aperçus fort intéressants et montre, en fin de compte, une sage pru-

dence en ne poussant pas à fond la déduction des conséquences de certains de ses aphorismes les plus retentissants. Il n'y a guère en somme que les réalistes naïfs qui puissent croire que la science soit ébranlée par les réserves que formule un de ses plus fervents serviteurs.

CLASSE DES BELLES-LETTRES
ET DES ARTS

RAPPORT

SUR LES TRAVAUX DE LA CLASSE DES BELLES-LETTRES

ET ARTS

POUR L'ANNÉE 1903-1904

Par M. Georges DE BEAUREPAIRE, Secrétaire.

En commençant son rapport l'an passé, le Secrétaire de la classe des Lettres constatait avec tristesse que jamais peut-être année académique n'avait laissé de vides plus sensibles dans vos rangs. Ces deuils semblèrent se précipiter aux derniers jours de l'année, à ce point que les notices consacrées à la mémoire de MM. Héron, l'abbé Fouard et Henri Frère n'ont pu trouver leur place dans le dernier *Précis*.

Les biographies que vous retrouverez dans le volume de 1904 témoignent de nos regrets et de l'estime toute particulière que nous avons pour nos distingués confrères.

Travailleur infatigable, M. Héron avait acquis une érudition qui s'étendait à tous les sujets. S'il releva pour vous, avec un soin extrême, la liste des membres de votre Compagnie depuis sa fondation, il fut de ceux

qui méritèrent d'y figurer avec le plus d'honneur : latiniste émérite, on peut aussi le compter parmi ceux qui, en Normandie, s'associèrent avec le plus de succès à cette rénovation scientifique dont le but était de remettre en lumière les œuvres oubliées ou dénaturées de nos vieux poètes. Modeste autant que savant, cachant sous un abord réservé une nature généreuse et dévouée, tel vous avez connu M. Héron pendant les vingt ans qu'il fit partie de notre Compagnie, tel vous le retrouverez dans l'éloge que lui a consacré M. Le Verdier.

Si la résidence hors de Rouen ne permit pas à M. l'abbé Fouard d'apporter à notre Compagnie une active collaboration, on peut dire que la réputation de l'écrivain pouvait être revendiquée par nous comme une part de notre patrimoine académique : nul n'était mieux qualifié que M. Paul Allard pour fixer le souvenir de l'historien des premières années du christianisme.

Dans la notice qu'il a consacrée à la mémoire de son confrère, M. Desbuissons vous rappelle qu'à l'époque où M. Henri Frère faisait au palais des débuts fort remarquables, l'Académie l'acclamait déjà et couronnait ses travaux. Bientôt elle ouvrait ses portes au lettré délicat dont le nom lui était si cher et qui, pendant quarante années, devait charmer nos réunions par la finesse de sa critique, l'aménité de ses rapports et la séduction de son talent.

Pour combler les vides causés par la disparition de tant de regrettés confrères, vous avez ouvert vos rangs à trois membres nouveaux : MM. Ph. Zacharie, A. Gas-

card, Richard Waddington. Grâce au zèle déployé par notre Président, mieux que jamais l'Académie a justifié sa devise : *Tria limina pandit*. Mais ce sont là des faits si récents qu'il suffit de les rappeler d'un mot.

Analysant devant nous le *Saint Jérôme en prière*, M. Samuel Frère rappelait, dans un rapport, les qualités maîtresses qui font de M. Zacharie un anatomiste très consciencieux, un dessinateur hors ligne, un coloriste très habile.

Bien volontiers nous souscrirons à ce jugement. Et, s'il était vrai que M. Zacharie — il le déclarait au jour de sa réception — maniât le crayon plus habilement que la plume, nous devrions encore nous en féliciter. Précieuse pour chacun de nous, sa lithographie constitue pour l'Académie un document unique et sans précédent. En la caractérisant ainsi dans sa réponse au récipiendaire, M. le Président s'est fait véritablement l'interprète de la Compagnie.

Le discours de réception de M. Gascard a été au contraire tout scientifique. Il avait pour objet la *Stéréochimie*, question de chimie théorique que le savant professeur a exposée avec une rare compétence.

M. le Président Paulme a répondu en indiquant, de façon humoristique, quelles étaient, à la fin du XVIII^e siècle, les préoccupations scientifiques de l'Académie.

Enfin, vous avez reçu, en séance publique, M. Richard Waddington, sénateur, président de la Chambre de commerce, l'historien de la *Guerre de Sept-Ans*.

Dans un rapport fort étudié, M. Wallon avait

appelé notre attention sur les préliminaires de cette guerre spécialement analysés dans le volume : *Louis XV et le renouvellement des alliances*. M. Waddington a pris pour sujet de son discours les désastres qui en furent la conséquence, la perte du Canada, et, après avoir dépeint le pays et les différentes classes de la société, il a retracé, d'une manière saisissante, les phases successives de cette lutte finale où se signalèrent avec tant d'éclat Montcalm, Lévis et Vaudreuil.

M. le Président, répondant à M. Waddington, s'est appliqué à nous montrer l'Académie intimement liée à la vie régionale, souvent consultée sur des questions d'intérêt public. C'est pour lui l'occasion d'établir les liens étroits qui, depuis longtemps, rattachent notre Compagnie à la Chambre de commerce.

Je ne puis naturellement qu'indiquer très sommairement ces discours que vous serez heureux de trouver insérés, tout au long, dans le *Précis* de nos travaux.

Après avoir élu, au titre de correspondant étranger, le Dr J. Zawodny, membre de l'Académie royale de Bohême, vous avez inscrit — chiffre sans exemple depuis 1825 — dix noms nouveaux sur la liste de vos membres correspondants. Pour la classe des Sciences, ce sont : M. Lavieuville, directeur de l'Ecole libre d'hydrographie de Dieppe ; M. Emile Duboc, lieutenant de vaisseau en retraite et, nous ne saurions l'oublier, l'un des héros de Sheï-Poo, et M. J.-A. Normand, constructeur au Havre, membre correspondant de l'Académie des Sciences. Ce sont, pour la classe des

Lettres et des Arts, MM. le chanoine Pisani, P. de Longuemare, C. Fouquet, G. Chedanne, E. Delignières, Paul Lafond, Lebourg et Iwill.

Permettez-moi, Messieurs, de vous rappeler d'un mot ce que vos rapporteurs vous ont exposé si complètement.

L'Orient surtout paraît avoir attiré l'esprit et sollicité les études de M. le chanoine Pisani. Analysant le plus important de ces ouvrages, *la Dalmatie de 1791 à 1815*, Mgr Loth nous a présenté un épisode très étudié de l'épopée impériale, l'occupation de la Dalmatie. Par là, on avait une porte ouverte sur les Balkans et, si l'empire ottoman était venu à s'écrouler, on eût été admirablement placé pour voir la catastrophe, au besoin pour la faciliter et en tirer le meilleur parti possible.

Si M. Pisani connaît admirablement les hommes et les choses d'Orient, il n'a pas négligé notre histoire ecclésiastique, et il a consacré des pages émues à l'Eglise de Paris pendant la Révolution et spécialement à la chapelle des Carmes, ensanglantée par les massacres de septembre 1792.

C'est encore à Mgr Loth que nous devons le rapport sur les tableaux adressés à l'Académie par M. M.-J. Clavel dit Iwill. L'œuvre de l'excellent paysagiste, tour à tour mélancolique ou ensoleillée, nous offre une harmonieuse unité parce qu'elle est toujours poétique.

M. Ch. de Beaurepaire vous a présenté M. Paul de Longuemare, l'historien du théâtre à Caen et de la

famille de Sainte-Marthe, que Voltaire déclarait être de celles dont le pays a le plus sujet de s'honorer.

Par l'analyse des publications de M. Fouquet, M. Homais vous a retracé l'administration financière du département de l'Eure pendant près d'un siècle, et vous avez compris que, si les cartes agronomiques se généralisaient semblables à celles de l'arrondissement de Bernay, elles permettraient une prompte révision du cadastre.

M. Sarrazin vous a entretenus des travaux de M. Delignières, un érudit dont l'attention s'est portée tout spécialement sur l'histoire de la gravure. Nous n'en voulons pour preuve que ce catalogue raisonné de l'œuvre de Jacques Aliamet, élève de Le Bas, camarade de Lemire, deux graveurs dont notre Compagnie a tout lieu de s'enorgueillir.

Dans le domaine des Arts, à côté de M. Iwill, nous avons inscrit avec bonheur le nom de deux compatriotes. Pour justifier vos suffrages, M. Ruel vous a rappelé les étapes brillantes de la carrière de M. Georges Chedanne. Il lui a suffi d'appeler votre attention sur les jolies eaux-fortes exécutées, par M. Paul Lafond, pour la Société normande de Gravure. M. Lebourg est encore un Normand dont la vocation s'est dessinée près de nous, alors qu'il flânait le long des quais ou dans la campagne. Après le rapport de M. Canonville-Deslys, cet artiste nous est apparu comme un traditionnel dans l'école impressionniste ; nous l'avons vu cherchant les vues d'ensemble, l'air, l'espace, les perspectives profondes, aimant peindre notre vieille cité, sans orgueil

malgré le succès et rêvant toujours du mieux à conquérir.

Les heureuses recrues que nous avons faites ne sauraient nous faire oublier les pertes sensibles que nous avons éprouvées.

M. Charles-Martin Legay était conseiller à la Cour d'appel lorsqu'en 1882 il entra dans votre Compagnie. Son discours de réception, consacré à la procédure du *Requenoissant*, qui n'était à vrai dire qu'une première tentative d'application du jury aux matières civiles, témoignait de sa connaissance approfondie de notre ancien droit normand. Causeur charmant — ceux qui l'ont fréquenté ne sauraient l'oublier, — il dégageait à merveille la philosophie du langage, ainsi que le prouve l'étude qu'il vous donna sur l'édition nouvelle du Dictionnaire de l'Académie française. De cet esprit éminemment distingué, de cet excellent magistrat, dont la carrière s'était jusqu'alors écoulée, presque tout entière, dans le ressort de Rouen, vous étiez en droit d'attendre une heureuse collaboration. La loi de 1883, qui suspendait l'inamovibilité de la magistrature, l'éloigna d'un siège qu'il honorait par sa science et son intégrité. Retiré dans sa ville natale, M. Legay s'adonna à l'étude des questions sociales et philosophiques, collabora à la *Revue de la Science nouvelle*, dirigée par Faustin Hélie; mais désormais son nom figura sur la liste de vos membres correspondants. C'est aux Andelys, le 25 janvier 1904, à l'âge de soixante-quatorze ans, que s'est éteint M. Legay, après avoir

chrétiennement supporté de longues et cruelles souffrances.

M. Auguste-François Le Jolis, l'un des plus anciens correspondants de l'Académie, est décédé à Cherbourg, le 20 août 1904, dans sa quatre-vingt-unième année. S'occupant tout particulièrement de botanique descriptive, vous l'aviez admis dans vos rangs en 1849, et, cette même année, il vous entretint des plantes rares des environs de Cherbourg.

Depuis longtemps déjà, le professeur Pouchet s'occupait, avec le plus grand zèle, de la formation d'un herbier régional. L'Académie avait fait appel aux botanistes de la province et les avait invités à lui envoyer les espèces et variétés de fleurs ; les noms des donateurs devaient être « inscrits dans les procès-verbaux, leurs communications insérées dans le *Précis* annuel de ses travaux et leurs noms cités avec honneur dans la séance publique (1) ».

Répondant au désir de votre Compagnie, M. Le Jolis fit parvenir deux cent quarante-quatre espèces d'algues marines des côtes de la Manche, préparées, paraît-il, avec un soin extrême. En rendant compte des travaux scientifiques, en 1855, M. Girardin déclarait que cette belle collection avait une valeur inestimable et qu'elle donnerait à l'herbier de l'Académie un intérêt tout particulier (2).

Il nous a paru intéressant de rappeler cet envoi alors que nous rendions un dernier hommage à la mémoire

(1) *Précis* de 1849-1850, p. 35.

(2) *Précis* de 1854-1855, p. 126.

du botaniste qui fonda et dirigea la *Société nationale des Sciences naturelles et mathématiques de Cherbourg*.

C'est encore avec un vif sentiment de regret que, tout récemment, vous appreniez la mort de M. Gabriel Gravier. Lorsqu'en 1880, il fut admis dans vos rangs, il venait de fonder la *Société normande de Géographie*, aujourd'hui si florissante. Le discours du récipiendaire fut ce qu'il devait être, et, avec ardeur, votre nouveau confrère entreprit de retracer les courses des *Normands sur la route des Indes*. A partir de 1886, M. Gravier figura sur la liste de vos correspondants. Malgré cet éloignement, vous n'avez cessé de suivre avec intérêt le merveilleux développement de cette Société à laquelle il avait vraiment voué son existence et à laquelle son nom est pour toujours attaché.

En notre regretté confrère, nous saluons l'homme d'initiative qui, dans notre région, contribua si puissamment à la rénovation des études géographiques.

Après vous avoir entretenus des tristesses apportées par l'année qui finit, après vous avoir rappelé de quelle manière heureuse vous avez comblé les vides faits dans nos rangs, je dois, me conformant à l'usage, vous parler de vos travaux.

Pendant l'année 1903-1904, vous avez tenu, Messieurs, trente-trois séances; vingt-six ont été occupées, en totalité ou en partie, par des lectures intéressant les Lettres et les Arts. Indépendamment des discours et des rapports, que vous connaissez déjà, ces lectures comprennent un certain nombre de travaux originaux.

Vous en avez voté l'impression au *Précis*, et vous n'avez écarté que les mémoires auxquels était réservée une autre publicité.

L'érudition de M. l'abbé Vacandard s'étend à toutes les périodes de notre histoire ecclésiastique. Tout d'abord, nous l'avons entendu nous parler des *Origines du jeûne du Carême* (1). Si cette institution ne remonte pas aux apôtres — une telle idée ne repose que sur des textes apocryphes ou interpolés — il paraît certain que le jeûne quadragésimal a parcouru plusieurs étapes. Dans la première période, qui s'étend aux trois premiers siècles, le jeûne ne comprenait que quelques jours, mais il était très rigoureux. Au IV^e siècle, on voit apparaître le jeûne de quarante jours, ou plutôt de trente-six jours.

Au VII^e siècle, s'ouvre une période nouvelle, dans laquelle les Latins, commençant leur carême le mercredi des Cendres, arrivent à atteindre le chiffre sacramentel de quarante. Depuis, les rigueurs primitives n'ont cessé d'aller en s'atténuant au cours des siècles.

Très au courant de l'hagiographie mérovingienne, M. Vacandard devait une étude spéciale au Tome IV des *Rerum merovingicarum scriptores* (2). Il était particulièrement intéressant de connaître, non pas seulement la méthode vraiment critique, mais encore le sentiment de M. Krusch sur un problème assez délicat. L'auteur d'un document précieux, la *Vie de saint Eloi*,

(1) Mémoire publié dans la *Revue du clergé français*, 15 mars 1904.

(2) Mémoire publié dans la *Revue des questions historiques*, 1^{er} avril 1904.

s'annonce comme n'étant autre que saint Ouen. Justifiée à bien des égards, cette prétention se trouve parfois contredite. D'accord avec le savant allemand, notre confrère considère cette vie comme un profond remaniement d'un récit dû à l'archevêque de Rouen. Il va même plus loin, et, parvenant à dater la rédaction primitive, il estime qu'elle fut écrite par saint Ouen, dans les quatre ou cinq années qui suivirent la mort de l'évêque de Noyon.

C'est encore à M. l'abbé Vacandard que nous devons une étude sur la condamnation de Galilée (1). Le texte de la sentence était bien connu depuis le xvii^e siècle, mais les actes du procès ne furent intégralement publiés qu'en 1877. Après une analyse critique de ces différentes pièces, qui appartiennent, en réalité à deux procès, l'un de 1616, l'autre de 1633, notre savant confrère s'est demandé, dans une seconde communication, quelle pouvait être la portée dogmatique, morale et historique de cette condamnation.

Il vous a démontré que le décret de 1616 et la sentence de 1633 n'offraient pas le caractère de propositions infaillibles, que dès lors, si certaines personnalités étaient compromises, l'autorité de l'Eglise enseignante ne saurait être engagée.

M. Vacandard a terminé ses intéressantes communications par des réflexions que lui a suggérées la lecture

(1) Mémoire publié dans la *Revue du clergé français*, nos des Ier et 15 octobre 1904,

du livre de M^{me} Sargenton-Galichon, intitulé : *Sinaï Mâ'ân Pétra* (1).

Poursuivant sur Julien l'Apostat des études fort remarquées, M. Paul Allard s'est demandé s'il existe de véritables portraits de cet empereur (2). Après avoir écarté deux statues conservées à Paris, ainsi qu'un buste colossal de guerrier, placé au fronton de la cathédrale d'Acerenza, M. Paul Allard estime, avec M. Babelon, que si les monnaies étaient rangées par ateliers monétaires et par périodes chronologiques, les traits du prince apparaîtraient, pour ainsi dire, dans leur réalité, correspondant aux phases si tranchées de son existence. C'est dire que, contrairement à une opinion en vogue, notre confrère admet que les médailles donnent vraiment le portrait de Julien.

M. Pisani connaît à merveille l'histoire moderne de l'Eglise de Paris. C'est une page attristée de cette histoire dont il est venu lui-même nous donner lecture (3).

Le jour où le Concordat rouvrit les églises, on eût pu croire que l'ère des difficultés était passée ; or, les épreuves devaient se prolonger vingt ans encore. Un élément indispensable allait maintenant faire défaut : les hommes. C'est qu'en effet, suivant l'expression de M. Pisani, trente récoltes avaient manqué dans la moisson sacerdotale. C'est vraiment en 1820 que l'Eglise

(1) Mémoire publié dans la *Revue du clergé français*, 1^{er} août 1904.

(2) Mémoire publié dans la *Revue des questions historiques*, 1^{er} avril 1904.

(3) Mémoire publié dans la *Revue du clergé français*, 1^{er} mai 1904.

de Paris sentit avec le plus d'intensité le contre-coup de la Révolution.

La *Société havraise d'études diverses* a récemment publié un ouvrage posthume de M. l'abbé Mâze, ayant pour titre : *Etude sur le langage de la banlieue du Havre*. M. l'abbé Tougard, notre correspondant, très au courant de tout ce qui touche la linguistique, s'est empressé de nous communiquer sur ce travail une excellente étude bibliographique (1). M. Tougard y a joint de curieux aperçus qui lui sont tout personnels et qui nous ont permis de mieux comprendre combien est intéressante pour l'histoire de la langue elle-même, l'étude des mots ou expressions populaires.

Dans notre *Précis*, vous retrouverez un travail de M. Chanoine-Davranches consacré à l'histoire si passionnante de la Petite Tour du Temple. D'après des documents inédits, notre confrère a pu restituer, de façon rigoureuse, le cadre dans lequel la famille royale devait subir désormais les amertumes et les rigueurs de la captivité.

Nous ne saurions oublier d'adresser à M. Chanoine-Davranches tous nos remerciements pour les planches en couleur que nous devons à sa libéralité et qui accompagneront son mémoire.

Avec le P. Delattre, nous serons en Tunisie et nous assisterons aux découvertes, faites sur la colline Sainte-Monique, le 16 février dernier, découvertes dont l'émi-

(1) Mémoire publié dans la *Revue catholique de Normandie*, n° du 15 septembre 1904.

ment archéologue nous a, par une délicate attention, réservé la primeur. A cette étude sur un cercueil à forme anthropoïde, nous avons pu joindre la réduction d'un dessin qui l'accompagnait. Il représente un rasoir de bronze, sorti de la même nécropole, sur lequel nous voyons Isis allaitant Horus.

Avec M. Manesse, nous suivons J.-G. Wille, pas à pas, au milieu des siens, parmi ses élèves. Nous le voyons déposer, en octobre 1793, sur le bureau de la Commune des arts, sa patente de l'Académie ci-devant royale de peinture et aussi celle de l'Académie de Rouen. N'était-ce pas grâce à cette seconde patente qu'il était des nôtres et que, jadis, il avait pu se déclarer « un peu Normand » ?

M. Ch. de Beaurepaire a fourni sa contribution à l'histoire locale, en vous communiquant sur le peintre Saint-Igny le résultat de ses patientes recherches.

Enfin, l'étude toute d'actualité de M. L. Deschamps sur *l'Etat religieux et philosophique du Japon*; l'étude de critique artistique signée de M. S. Frère et intitulée : *Expositions*, prouveront à ceux qui voudraient en douter que notre Compagnie ne se confine pas dans l'étude du passé et qu'elle ne saurait rester étrangère aux questions les plus modernes.

La poésie elle-même qui, depuis plusieurs années, semblait vouloir désertier notre Compagnie, a fait de nouveau le charme de nos réunions.

Nous entendons encore ces strophes, vibrantes de patriotisme, qui furent lues dans notre séance solennelle et dans laquelle Fréchette, le poète canadien,

chantait les fêtes jubilaires de l'Université Laval.

Nous n'avons pas non plus oublié les vers composés par M. Ch. Allard en vue de l'inauguration prochaine du monument de Bossuet. Quant aux poésies rapportées par M. Desbuissons d'un récent séjour en Savoie, poésies lues trop tard pour être soumises à la Commission du *Précis*, je ne puis aujourd'hui les rappeler que pour mémoire.

J'aurais terminé cette revue de fin d'année, si le devoir du secrétaire n'était de mentionner, avec une scrupuleuse exactitude, tous les faits intéressant l'Académie.

Fidèles aux traditions, fidèles surtout à la mémoire de vos bienfaiteurs et de vos confrères décédés, vous avez fait célébrer, en l'église cathédrale, le service solennel prévu par vos statuts.

Après un rapport de M. H. Vermont, qui mettait en lumière tous leurs mérites, vous avez, en séance solennelle, décerné le prix Dumanoir à M. Onésime-Bénoni Cuvilliez, l'intrépide et courageux patron de la baleinière de sauvetage de Fécamp ; les prix O. Rouland aux époux Donnette, de Rouen, et à M^{lle} Laurentine Cavellier, de La Feuillie. Au milieu des applaudissements de tous, vos lauréats sont venus recevoir leur récompense ; leur satisfaction n'avait d'égale que celle que vous-mêmes éprouviez en proclamant leurs noms.

Aucun mémoire, aucun travail sur l'histoire des Antilles ne vous ayant été présenté, vous avez eu le regret de ne pouvoir décerner le prix de La Reinty.

Toujours prête à s'associer aux manifestations qui

ont pour but d'honorer les Lettres ou les Arts, l'Académie s'est empressée de souscrire, dans la mesure de ses ressources, au rachat projeté du pavillon Flaubert. Jadis, au moment de la mort du célèbre romancier, n'aviez-vous pas rendu hommage à sa mémoire ? Plus tard, n'aviez-vous pas répondu à l'appel du Comité qui s'était formé pour élever un monument à l'écrivain ?

Rien de ce qui touche vos confrères ne saurait non plus vous laisser indifférents. C'est ainsi que vous avez applaudi à la distinction de M. Canonville-Deslys, nommé récemment officier du Nichan-Iftikar et que vous vous êtes associés aux vœux de bonheur adressés à M. Boutillier, lorsqu'en janvier dernier, le savant géologue célébra ses noces d'or. Tout récemment encore, en apprenant la manifestation qui se prépare en l'honneur de M. Albert Sorel, de l'Académie française, votre éminent correspondant, vous avez témoigné de votre désir de vous y associer. Enfin, vous avez tenu à conférer le titre de membre honoraire à M. Eugène Niel, retenu loin de vous par son état de santé. Vous ne pouviez oublier qu'il avait été votre président en 1890 et qu'il vous appartenait depuis vingt ans.

L'allocation annuelle, versée à l'Académie par la Ville, en compensation de la perte de nos collections, avait, depuis 1893, subi des réductions successives. Confondue avec les subventions accordées, à titre de générosité par la Municipalité, aux Sociétés sportives, musicales et autres, elle semblait même mise en discussion.

Vous vous souvenez qu'elle nous valut une nouvelle

page consacrée par M. Le Verdier à l'histoire de notre Compagnie.

Tout récemment, nous apprenions que, sur la proposition de M. le Maire et le rapport de la Commission du budget, le Conseil municipal avait décidé que l'allocation à l'Académie ferait dorénavant, et comme par le passé, l'objet d'une inscription spéciale au budget de la Ville et, qu'à partir du 1^{er} janvier 1905, le chiffre en serait augmenté.

Cette décision, qui facilitait la tâche si délicate de notre excellent trésorier, devait, ce nous semble, être rappelée dans le *Précis*.

Permettez-moi, Messieurs, de finir par où j'aurais dû commencer. Suivant vos statuts, vous avez, au commencement de l'année, reconstitué votre bureau. Après avoir appelé à la présidence M. Paulme et, à la vice-présidence M. Desbuissons, vous avez dû pourvoir au remplacement de votre secrétaire.

En terminant ce résumé bien imparfait de vos travaux, votre rapporteur tient à vous exprimer sa profonde gratitude. Vous avez poussé la bienveillance à son égard jusqu'à l'extrême indulgence. La place qu'il occupe le prouve assez clairement.

Décembre 1904.

RÉCEPTION DE M. PHILIPPE ZACHARIE

M. le Président a donné la parole à M. Zacharie qui s'est exprimé en ces termes :

« MESSIEURS,

« Vous avez bien voulu me faire l'honneur de m'admettre parmi vous.

« Je vous en exprime toute ma reconnaissance, d'autant plus que, au milieu de vous, Messieurs, experts dans les sciences et les lettres, ma très modeste carrière de peintre ne me permettra guère de vous apporter quelques lumières intéressantes, tandis que vos suffrages m'autoriseront à jouir des vôtres.

« Mon titre de peintre m'oblige au moins à vous exposer mes tendances en art.

« Je vous confesserai que je considère le dessin comme étant la principale des qualités de la peinture. J'ai, tout jeune, contemplé avec admiration les œuvres d'un grand Rouennais, Théodore Géricault, chez qui le dessin, d'un style si grand et si fier, m'imposait de longues stations, suivies fatalement de tentatives de copies plus ou moins vaines; mais, tenace, je recommençais vingt

fois, car je subissais le charme puissant de l'art. Avec l'âge l'admiration chez moi n'a fait que grandir pour ce maître, et si, durant ma carrière, j'ai pu réaliser quelques maigres progrès, c'est à l'étude de ce grand artiste que je les dois.

« Permettez-moi, Messieurs, de formuler le vœu que ce grand peintre, qui honore tant l'art français, ait un jour sa statue dans sa ville natale.

« Je n'ai pas, vous le pensez bien, Messieurs, l'intention de faire un discours, ne sachant m'expliquer plus ou moins habilement qu'à l'aide d'un crayon ou d'un pinceau. Je vous prierai donc, pour cette raison, de me faire l'honneur d'accepter cette modeste planche lithographique, où j'ai essayé de m'expliquer aussi sincèrement que j'ai pu, vous priant d'être indulgents. »

Après ces paroles M. Zacharie a remis à M. le Président le premier exemplaire de sa lithographie représentant les membres résidants de l'Académie.

UN PEINTRE ROUENNAIS CONTEMPORAIN

RÉPONSE A M. ZACHARIE

Par M. HENRI PAULMÉ, président.

MONSIEUR,

La modestie, écrivait notre grand La Bruyère, — et sa comparaison ingénieuse est devenue proverbiale, — « la modestie est au mérite ce que les ombres sont aux figures dans un tableau : elle lui donne de la force et du relief. »

Cette appréciation, par ses termes mêmes, s'applique merveilleusement à un peintre, et vous me permettrez de l'appliquer à votre mérite comme à votre modestie.

En vérité, cette haute vertu n'est point, je le dis sans détours, l'attribut familier de nos peintres modernes. Vous êtes du petit nombre de ceux qui la pratiquent encore. Il faut vous en savoir un gré infini, tout en réclamant la liberté d'avoir sur vous-même une opinion différente de la vôtre.

Mais, comment l'Académie, qui se fait une joie de vous accueillir, pourrait-elle songer à se plaindre de

la méfiance que vous vous êtes témoignée en renonçant à lui exposer plus longuement vos théories sur l'Art, — à écrire, en quelques pages dont nous aurions goûté la justesse et le clair bon sens, vos raisons d'admirer la maîtrise incomparable de Géricault.

Vous avez en effet remplacé la harangue manuscrite où, suivant la plus respectable des traditions, s'efforce et nous charme chacun de nos nouveaux confrères, par cette œuvre vraiment magnifique que vous offrez à notre Compagnie.

Certes, votre plume, si vous aviez bien voulu la prendre, n'eût point trahi votre pensée. Celle-ci est trop ferme, trop lucide, trop avisée, — je n'ai, en portant cette affirmation, qu'à me souvenir de nos intéressants entretiens, — pour ne pas être aisément traductible en termes nets et bien adaptés.

Par une coquetterie bien légitime d'artiste, vous avez préféré le crayon à la plume ; et l'Académie ne peut qu'absoudre — avec reconnaissance — cette infraction à la lettre de ses règlements, puisque vous enrichissez ses collections d'une estampe, dont la valeur d'art dépasse, s'il est possible, la précision iconographique et l'attrait documentaire.

Soyez donc, à tous égards, le bienvenu. Si l'Académie, dont vous connaissez la triple devise, possède des littérateurs et des hommes de science dans tous les ordres, elle ne compte que peu d'artistes, — j'entends des « professionnels » (car les amis et les amateurs de choses d'art sont nombreux parmi nous).

Je n'ai garde d'oublier le très habile maître de cha-

pelle de la Cathédrale de Rouen, qui représente parmi nous l'art musical, dans son expression la plus élevée (1).

Et nul plus que moi n'estime, à sa haute valeur, le talent si délicat dépensé par l'un de nos confrères, avocat distingué, en de séduisants paysages (2).

Lorsque j'aurai cité, après ce musicien et ce peintre, deux architectes : celui-ci (3), dont le savoir et la réputation hors de toute atteinte se sont affirmés par des travaux de premier ordre ; cet autre (4), notre plus jeune confrère, qui vous charmait au jour de sa réception par la description émue de « la Maison qu'on aime », un de ces vieux logis semblables à celui qu'il reconstitue en effet avec amour à l'ombre de notre vieille cathédrale, — j'aurai épuisé la liste très courte des « artistes », puis-je dire, de profession, par la possession de qui l'Académie justifie la troisième partie de sa devise.

Votre élection accroît leur vaillante petite troupe, et votre place était tout indiquée parmi eux.

N'êtes-vous point, Monsieur, le digne petit-fils des Descamps, des Restout, des Chardin, des Moreau jeune, des Lemonnier, des Cochin qui, au XVIII^e siècle, furent l'honneur de notre Compagnie ?

L'excellence de vos œuvres vous valut, il y a vingt ans déjà, les suffrages de l'Académie pour l'attribution du prix Bouctot ; vous avez si merveilleusement, de-

(1) M. l'abbé Bourdon.

(2) M. Samuel Frère.

(3) M. Lucien Lefort.

(4) M. Georges Ruel.

puis lors, justifié les éloges de notre rapporteur de 1884, que vous aviez tous droits de prétendre à figurer sur nos listes du XIX^e siècle, à la suite de Court, d'Hippolyte Bellangé, d'Hyacinthe Langlois, de Gustave Morin, l'un de vos maîtres.

Mais les Dieux en décidèrent autrement : car, dans la seconde moitié de ce siècle, de 1850 à 1900, seul fut élu en 1881, votre confrère en peinture, M. Edouard Lebel, qui nous quittait en 1898 pour retourner à Amiens, son pays d'origine.

Il me sera permis, j'imagine, d'ajouter à ce nom celui d'un homme que la souplesse et l'originalité de son talent d'aquafortiste et d'aquarelliste m'autorisent à classer également votre confrère. Je parle de M. Jules Adeline, élu en 1880 membre résidant, à qui sa fantaisie — irréductible — d'artiste, et dont les plus affectueuses instances n'ont pu avoir raison, a imposé l'an dernier une retraite aussi prématurée qu'imprévue.

C'est lui, Monsieur, dont, en 1884, la plume avisée retraçait vos débuts, racontait vos efforts, analysait votre manière, enregistrait vos succès, qui devrait aujourd'hui compléter son œuvre et vous introduire dans cette enceinte, où tous le regrettent. Sa parole spirituelle et littéraire aurait eu, — pour saluer, dans le lauréat loué par lui il y a vingt ans, l'artiste arrivé à la maîtrise, — des accents que je ne saurais trouver.

Du moins puis-je me réjouir d'être appelé, par la grâce de mes fonctions, à inscrire, dès l'aurore du XX^e siècle, votre nom, le premier de ceux des artistes, fils privilégiés de Normandie, auxquels, pendant le

cours de ce siècle, l'Académie ne manquera pas d'ouvrir ses portes.

Il y a loin, Monsieur, de l'époque où, petit clerc d'huissier chez M^e Collibeaux, vous quittiez avec empressement l'étude et ses grimoires,

Dits, contredits, enquêtes, compulsoires,
Rapports d'experts, transports, ... interlocutoires,
Griefs et faits nouveaux, baux et procès-verbaux,

pour courir à l'École municipale de dessin et de peinture de Rouen, — et vous devez, lorsqu'il vous agrée jeter un regard en arrière, ressentir quelque fierté du chemin parcouru.

Car, à travers les rudesses de la vie, — elle fut souvent bien dure à ses débuts, — vous êtes devenu, par un labeur de chaque instant, par la continuité de la lutte, par la puissance de volonté, l'artiste indépendant, libre de son pinceau et de son inspiration, que vous aviez toujours rêvé être.

Et vous avez, à votre grand honneur, prouvé que, par la volonté et l'énergie seules, on est capable de conquérir le bien suprême en ce monde, la Liberté !

Je me garderai de refaire, en moins bons termes, le récit de votre carrière depuis 1863 jusqu'à 1884, déjà tracée par M. Jules Adeline. Mais j'ai très réel plaisir à reproduire quelques lignes d'un de vos anciens camarades d'école ; vous m'excuserez de ne le point plus amplement désigner, car, lui aussi est un modeste et ne me pardonnerait point mon indiscretion.

« Les premières œuvres de Zacharie, me dit-il

comme je causais récemment avec lui, furent des dessins de nature morte, des intérieurs de cuisine, des vieilles cheminées pleines de vaisselle et de pots, de torchons, etc., souvent éclairés par une chandelle, la bonne chandelle fumeuse d'autrefois.

« Un chat était dans un coin, sommeillant ou attentif, à côté d'un pot-au-feu qui bouillonne... , beaucoup de dessins de chats, de familles entières de chats... »

Et tout en bavardant, mon aimable interlocuteur me montre, sur le mur en face de nous, une petite toile de tonalité générale assombrie : « Au fait, voici un spécimen très typique des premiers tableaux de Zacharie. »

Je regarde : un poêle en fonte à pans coupés, du type des poêles à repasseuses, avec son tuyau débouchant dans une vieille cheminée. Le feu s'y devine par les reflets rouges des grilles de la porte.

Au pied du poêle, par terre sur le carrelage vers la gauche, un chou ; par devant, au premier plan, un poulet mort étendu sur un torchon. Devant la cheminée, une peau de lapin suspendue, un vieux soufflet, quelques morceaux de bois. Plus loin contre le mur, une chaise, et à côté, un vieux bocal en verre vert ; puis, sur la cheminée, une petite lampe en cuivre, une bouteille, un encrier, un livre.

Ne dirait-on pas la description d'un tableau de Chardin ? Cette toile, que vous fîtes vers 1869, dans une pièce de votre logement de la rue Eau-de-Robec — j'ai tenu à la détailler parce qu'elle caractérise bien votre manière d'alors, — rappelle beaucoup le style de ce maître : elle en a la sobriété, la concentration.

De l'ensemble de ces objets si humbles, si banals, peints dans une gamme un peu sourde, il se dégage quelque chose de pénétrant et d'intime.

Il semble que vous vous soyez souvenu, en l'exécutant, de cette boutade de Chardin à un artiste lui vantant avec insistance un moyen qu'il prétendait connaître de rehausser les couleurs : « Eh ! monsieur, qui vous a dit que l'on peignait avec des couleurs ?... — Mais, avec quoi donc ? — Avec le sentiment, monsieur ! »

Donc, quelques années avant la guerre, vous vous exerciez, avec quelle ardeur, à de persévérantes études, soit sur toile, soit sur papier blanc ou teinté.

« Il maniait fort habilement le crayon noir, continue votre ami en reprenant ses souvenirs, et déjà on pouvait pressentir en lui le beau lithographe qu'il est devenu.

« Lui et nous, ses camarades de l'école, encouragés par notre maître, M. Gustave Morin, homme fort intelligent, nous fîmes des croquis d'après nature : il nous arrivait souvent de dessiner le soir, dehors, à la lueur tremblante d'un réverbère, — le bec Auër n'était pas encore inventé, — au coin des vieilles ruelles de Rouen, au grand ébahissement des passants attardés. »

Une telle persévérance dans l'effort devait, tôt ou tard, être récompensée. Peu de temps après la guerre, — je ne reviens pas sur le détail de ces années que Jules Adeline a contées avec tant de précise humour (1),

(1), *Précis de l'Académie*, année 1885, pages 59 à 86.

— en 1874, vous étiez, à vingt-cinq ans, nommé professeur-adjoint de dessin au Lycée de Rouen. Cinq ans plus tard — 1879, — vous entriez comme professeur à cette même Ecole des beaux-arts de Rouen, où, tout récemment encore, vous alliez comme élève.

Votre mérite s'était vite imposé, juste sanction d'un labeur incessant et d'une conscience rare.

Ce que vous êtes comme maître, les générations de disciples qui, depuis trente années, suivent vos leçons, soit au Lycée et à la Haute-Vieille-Tour, soit dans votre atelier même, sont là pour le dire.

Il m'est agréable de vous révéler ce que pense de ce maître l'un d'entre eux. Son témoignage, dont l'anonymat garantit l'indépendance et la sincérité, vaut qu'on s'y arrête.

« Grave, parlant peu, s'imposant si sûrement que les élèves les plus indisciplinés deviennent dociles, tel se présente Philippe Zacharie au Lycée et à l'Ecole des beaux-arts.

Tout autre il est chez lui, dans son atelier; sa gravité de là-bas fait place ici à une indulgence aimable.

Deux conditions lui paraissent requises chez le professeur : guider l'élève en lui laissant son individualité; ne jamais le décourager par des critiques trop dures.

L'Antique — et la Nature — sont les seuls maîtres dont l'élève doit s'inspirer. Le professeur se borne à corriger les fautes, en les expliquant.

Copier des tableaux est nuisible. On peut, par ce moyen apprendre des trucs; mais, sauf exception,

jamais une personnalité ne se dégagera de l'application de ce procédé, pourtant si fréquemment suivi.

Zacharie apporte dans ses leçons la même conscience que dans son œuvre. Au Lycée, il s'efforce *d'intéresser* ses élèves à l'art du dessin. L'antique qui, pour beaucoup, est un sujet d'ennui, devient, professé par lui, d'un véritable intérêt.

Réprouvant hautement les dessins sans consistance, aux lignes molles, aux ombres bien propres, barbouillées et frottées de sauces variées, il se contente de faire comprendre aux débutants l'esprit d'une mise en place simplement et proprement exécutée.

Ceci réalisé, vient alors la discussion de la ligne qu'il force l'élève à corriger jusqu'à complète satisfaction. Puis, on aborde les valeurs avec le même souci d'exactitude : les ombres doivent rester transparentes, sans tricheries, sans estompes.

Mais l'antique, bien que présenté avec ces soins intelligents, fatiguerait vite ces jeunes têtes de quinze ans ; aussi Zacharie varie-t-il ses leçons, en leur faisant interpréter directement la nature : croquis de *paysage* dans la cour du Lycée où s'installe toute la classe, — croquis de *personnage* que les élèves essaient en prenant leur voisin pour modèle, — telles sont les diversions que le professeur, soucieux d'instruire sans ennuyer, propose à ses élèves.

Ceux d'entre eux qui, désireux de pousser plus loin leurs études artistiques, passent à la peinture, après leur sortie du Lycée, savent toute la valeur de ses conseils.

Faire largement et sincèrement : voilà ce qu'il leur répète sans cesse. Quelle que soit l'inexpérience de l'élève, le maître, sans impatience, sans une vivacité de parole, s'attache à dessiller les yeux. Son enseignement s'élargit alors, et lorsqu'il croit avoir rencontré une nature susceptible de le comprendre, il ne compte ni son temps ni sa peine, et, plein de sollicitude pour le jeune peintre, s'efforce de lui « transfuser » son propre savoir et son amour pour le beau. »

La citation est un peu longue, mais il m'a paru peu banal de venir apporter, Monsieur, cette *analyse* de son maître par un de ces élèves que vous avez formés. Ils vous demeurent combien reconnaissants — vous le constaterez avec plaisir, je pense, — de vos soins et de votre dévouement.

Cette conscience du *professeur*, qui constitue l'essence même de votre nature, ne pouvait inspirer à l'*artiste* que des œuvres, dont certes la composition et l'expression restent parfois susceptibles de légères critiques, mais d'un dessin et d'une exécution toujours irréprochables.

On le vit bien quand, votre vie matérielle modestement assurée désormais par vos émoluments du Lycée et de l'École, vous avez pu « aborder l'Art dans sa formule la plus élevée », et vous livrer à ce qui avait été jusqu'alors le rêve de votre vie : les études de *Nu*.

Depuis *la Femme aux pigeons*, qui vous valut une troisième médaille au Salon de 1883, et fut un morceau très remarqué à Paris parmi les artistes, combien de fois n'avez-vous pas recommencé et poursuivi cette

passionnante recherche de l'admirable harmonie des proportions, de la beauté des lignes, du jeu des muscles, du palpitement des chairs, des caresses et des brutalités de la lumière sur cette argile animée sortie frémissante des mains du Créateur.

La liste, déjà longue, n'est pas close encore... : *Le matin*, 1887; *Femme au bain*, 1888; *Femme à la baguette*, 1889; *la Tentation*, 1894; *Femme à l'oiseau*, 1901; *Femme qui dort*, 1902; *Judith*, 1903; *Biblis*, 1904, œuvres auxquelles il convient d'ajouter le *Saint Jérôme en prières*, 1891 (la belle lithographie que vous offriez récemment à l'Académie), le *Christ mort*, 1897; le *Christ expirant*, 1900.

Hélas ! les trois premières de ces toiles ont disparu dans l'incendie de votre atelier, alors à l'enclave Sainte-Marie, et qui anéantit tant d'autres morceaux et tous les cartons remplis de vos études de jeunesse.

Peut-être, — vous me permettrez cette critique qui n'infirmes en rien l'estime que j'ai pour votre talent, — peut-être dans quelques-unes de ces figures, telles les deux Christ, le saint Jérôme, la Femme qui dort, la Judith, vous êtes-vous trop attaché à ce que j'appellerai la « matérialité » du corps humain.

Sans doute, absorbé par l'ardente préoccupation d'interpréter fidèlement la créature, obsédé par l'impérieux désir de rendre « l'animalité » du modèle, — excusez la brutalité voulue du terme, et la critique, d'ailleurs, redevient presque un éloge pour le peintre épris à ce point de la nature ! — avez-vous un instant quelque

peu perdu de vue ce que vous-même recommandez si instamment à vos élèves : le *sentiment*.

Le sentiment ! Eugène Delacroix n'a-t-il pas dit que la « science » lui est parfois fatale (1).

Mais je renonce à faire la moindre réserve, tant l'impression de charme est puissante, sur votre *Femme à l'oiseau* — qu'un riche amateur anglais, précurseur avisé de l'entente cordiale, s'empressa d'acquérir au Salon même de 1901, — et sur cette charmante *Biblis*, qui fut au Salon de 1904.

Oh ! les fines créatures, aux mains délicates, aux formes d'un modelé si gracieux et si sincère, aux fraîches et vivantes carnations ! Vous ne les avez pas seulement vues avec des yeux d'anatomiste expert, mais, en même temps que votre pinceau décrivait sur la toile ces corps exquis de femme, chefs-d'œuvre du Créateur, votre âme de peintre s'est mue en un effort vers l'idéale Beauté !

Effort persistant, effort inlassé, car l'artiste n'estime jamais avoir atteint le but, jamais réalisé son rêve de perfection. Toute belle que soit la Vénus de Praxitèle, Praxitèle l'avait rêvée plus belle encore !

Cette poursuite incessante du mieux vous ramène bien vite, Monsieur, lorsque vos leçons et vos cours sont terminés, à votre atelier de la rue de la Rampe.

Là, quels que soient le moment ou l'heure, toujours l'on vous trouve, travailleur acharné, la cigarette à la bouche, coiffé d'un chapeau mou dont le rebord rabattu sur le front forme écran pour votre vue.

(1) Journal d'Eugène Delacroix.

Si vous n'êtes point attaché à quelque morceau important, sur votre chevalet défilent tour à tour — ces études, sans nombre, de figures peintes où dominent les couleurs claires, où vous cherchez en touches larges et franches les jeux de lumières, les oppositions de reflets, — ou bien encore ces dessins à la sanguine, ces crayons colorés, dont la vigueur et le fondu harmonieux rappellent la manière des vieux maîtres du XVIII^e siècle.

Vous vous sentez dans cet atelier si bien le maître du temps et de l'heure que vous ne pouvez vous résoudre à le quitter. Ne m'a-t-on point conté à ce propos cette véridique anecdote ?

Votre médecin et ami, le docteur Brunon, vous prescrit, dans l'intérêt de votre santé, un repos de quelques jours au bord de la mer. Cela ne vous allait guère. Mais, tout de même, dans un bon mouvement, vous prenez un beau matin le premier train pour Dieppe, la plage la plus voisine.

Si proche soit-elle, une fois en wagon, à mesure que la locomotive vous emporte vers l'Océan, la réflexion vous vient, le remords vous prend ! « Dieppe c'est bien loin de la rue de la Rampe ! Flâner . . . ne rien faire . . . , sans mes crayons, sans ma palette, sans mon horizon familier . . . Non, ce n'est pas possible ! » Et à Clères, vous descendez bien vite et reprenez le premier train pour Rouen, vers ce cher atelier, où vraiment est votre vie.

Mais, je reviens à vos œuvres. A la liste des toiles se rattachant plus spécialement à vos études de nu, je

pourrais ajouter celles qui se sont succédé sans interruption depuis..... toujours.

Elle prouverait, Monsieur, que, avançant dans la carrière, vous ne vous êtes point laissé séduire par ce que votre rapporteur du prix Bouctot appelait : l'entraînement à des œuvres commerciales.

De vos études personnelles, de l'examen de l'œuvre des grands maîtres dans les musées, il s'est produit un changement à peu près complet dans la composition de votre palette. Elle avait aux jours de jeunesse plutôt des bases assombries, des couleurs concentrées. Aux heures de votre maturité, elle est devenue faite de tonalités claires, de mélanges où les blancs dominant.

Mais, hier comme aujourd'hui, vous êtes resté vous-même, sans souci du profit ni des honneurs, que tant d'artistes contemporains, gens habiles plutôt que véritables artistes, ont réussi à acquérir en exploitant ce filon.

Vous avez peint, sans préoccupation préalable de placement ou de vente, ces grandes toiles dont je rappelais les titres, et d'autres, comme *l'Homme qui réfléchit*, morceau de grande valeur, actuellement au musée d'Evreux, chef-lieu de votre département d'origine, à qui vous l'avez cédé — je puis dire offert... — pour une épingle.

Ce désintéressement vous est si naturel qu'il ne faut pas vous en louer. Mais vous l'avez encore prouvé, Monsieur, en consacrant depuis plusieurs mois les heures de loisir que vous laissait votre professorat, à

NOTES SUR LE PEINTRE SAINT-IGNY

Par M. CH. DE BEAUREPAIRE

Je ne sais trop quelle idée on se forme généralement aujourd'hui du talent de Charles-Jacques-François Le Carpentier, comme peintre, graveur, écrivain et professeur de dessin à l'Ecole municipale de Rouen. Je serais tenté, je l'avoue, de lui reprocher d'avoir, en s'aidant de considérations politiques, supplanté Descamps, le premier fondateur de cette école, et son fils, que l'on vit plus tard, par un juste retour de la fortune, appelé à la conservation de notre Musée de peinture. Mais on ne saurait contester que Le Carpentier ne se soit acquis un droit sérieux à notre reconnaissance par le soin qu'il prit, pendant la crise révolutionnaire, de recueillir et de rassembler, en vue d'en faire une collection publique, quantité de tableaux qui, très certainement, sans son intelligente initiative, auraient été relégués, comme objets sans valeur, sinon même comme objets compromettants, dans l'amas que l'on avait formé, à la hâte, des dépouilles de toute sorte provenant des hôtels d'émigrés, des monastères et des

églises. Pour bien apprécier le service que, dans ces temps troublés, Le Carpentier rendit à sa ville d'adoption, il ne faut que réfléchir à l'œuvre de dilapidation et de dévastation irrémédiable qui put s'accomplir sous les yeux d'administrateurs indifférents ou hostiles, dans la plupart des districts, et même dans la plupart des chefs-lieux de département.

Un autre service, dont il faut savoir gré à Le Carpentier, c'est de n'avoir point borné sa sollicitude à des œuvres d'art que protégeaient, dans une certaine mesure, les noms d'artistes célèbres, mais de l'avoir étendue à des tableaux, de second ordre, si l'on veut, cependant précieux pour nous puisqu'ils portaient la signature d'artistes de notre pays, auxquels, en bonne justice, nous devons prendre un intérêt tout particulier.

Dans mon discours de réception à l'Académie, il y a de ça cinquante ans et plus, en parlant de la formation du Musée de Rouen, je fus heureux de rendre hommage à Le Carpentier pour le double service qu'il avait rendu à cette ville. Mon sentiment n'a point changé, et, puisque l'occasion s'en présente, j'en renouvelle en toute sincérité l'expression aujourd'hui.

Au lieu de cet artiste, normand d'origine, figurons-nous un étranger, officiellement chargé, à l'époque de la Révolution, de former une collection de tableaux à l'usage du public. N'est-il pas à peu près certain que plusieurs de nos peintres provinciaux, dont il aurait à peine connu les noms, parce qu'il ne les aurait point trouvés dans des dictionnaires généraux de biographie,

LISTE
DES
ŒUVRES DE PH. ZACHARIE
DE 1884 A 1904

(Voir, pour les œuvres antérieures, le *Précis* de l'année 1885, page 70.)

1884. *Ophélie* (appartient à M. Lavoisier).
Saint Sébastien soigné par Irène (brûlé).
1886. *Le Soir dans le bocage* (brûlé).
1887. *Le Matin* (brûlé).
1888. *La Femme au bain* (brûlé).
1889. *La Femme à la baguette* (brûlé).
1890. *Saint Sébastien* (Musée de Rouen).
Ophélie (tête), appartient à M. Donard.
1891. *Saint Jérôme en prières*, lithographie originale.
1892. *Portrait de M^{me} XXX*.
Affiche pour l'entrée du grand Sénéchal, lithographie.
Suzanne au bain (brûlé).
1893. *Scrovigny, tyran de Padoue* (brûlé). (Dante ; *l'Enfer*).
1894. *La Tentation* (Musée de Rouen).
1895. *La Course de chevaux libres*, lithographie d'après Géricault.
1896. *Portrait de jeunes filles*, pastel (appartient à M. Antonio Keittinger).
Tête d'étude, aquarelle.
Portrait de X.
Portrait de M. Haraucourt, professeur au Lycée.
Les Petits Poissons, lithographie originale.
1897. *Le Christ mort*.
L'Homme qui réfléchit (Musée d'Evreux).
Tobie et l'Ange, lithographie originale.

1898. *Le Christ et la Madeleine*, pastel (Musée de Rouen).
Le Christ expirant, pastel. (Etude).
La Madeleine, pastel. (Etude).
Les deux Amateurs, pastel (appartient à M. Reville).
Diane.
1899. *Fresque du patronage scolaire, rue Saint-Lô*.
1900. *Le Christ expirant*, peinture.
1901. *La Femme à l'oiseau* (appartient à M. Moore, de Londres).
Portrait de M. Texier, professeur au Lycée.
Portrait de M. Lefort, professeur au Lycée.
Les Chiens, lithographie d'après Stevens.
1902. *La Femme qui dort*.
Portrait de M^{lle} X.
Saint Louis versant à boire aux pauvres, fresque dans le chœur de l'église Saint-Clément de Rouen.
Jean-Baptiste de la Salle, fresque dans le chœur de l'église Saint-Clément de Rouen.
Nymphe, lithographie d'après Zacharie.
Le père Benoist, lithographie originale au pinceau.
Jeune fille à sa toilette, lithographie originale.
1903. *Judith*.
Le Chemin de Croix (église Saint-Godard de Rouen).
1904. *Biblis*.
Jeune fille au cheval.
Croquis lithographiques (deux planches crayon).
L'Académie de Rouen en 1904, portraits, lithographie originale tirée à quarante exemplaires numérotés.
-

veux blancs encore touffus, nez long et ferme, bouche bien dessinée, yeux encore très vifs.

Nos collections contiennent enfin, en passant à des époques plus rapprochées de nous, une photographie de *M. Laurent Gors*, 1835-1843, une autre de *M. le comte d'Estaintot*, 1863-1901, un pastel de Dupuy-Delaroche représentant *M. de Lérue*, 1856-1897, puis le beau médaillon si habilement modelé par Alb. Guillaumou, de notre cher doyen, *M. Charles de Beaurepaire*. Le Comité de souscripteurs, qui avait eu la délicate pensée de lui en faire hommage pour fêter en 1903 son cinquantenaire d'archiviste départemental, a bien voulu offrir cette belle œuvre d'art à l'Académie (1).

Vous le voyez, Monsieur, la liste est bien courte des portraits d'académiciens *titulaires* que notre Compagnie a l'heur de posséder.

Je n'ai point relevé celle concernant les membres *correspondants*, et où j'aurais trouvé entre autres les noms de Fontenelle, de Noël Lemire, de Boisfremont, Alavoine, Brunel, et de M^{me} du Boccage (1765-1802). Mais, puisque celle-ci fut la seule femme que, par une aimable exception, l'Académie ait jamais consenti à recevoir, — nos confrères du XVIII^e siècle se sont montrés plus hardis que nous en féminisme ! — il me

(1) Il existe encore dans nos collections un album qui fut commencé en 1864 et qui comprend une soixantaine de photographies, du format dit cartes de visite, portraits d'académiciens résidants, en fonctions pendant cette année et les années suivantes. Malheureusement la collection n'a pas été poursuivie. (Voir *Précis* de 1864, page 168.)

sera bien permis de citer le joli portrait au crayon rehaussé, signé Eugénie Morin, qui conserve à notre souvenir les traits de notre associée-correspondante de 1765, et de rappeler le madrigal que le vieux M. de Fontenelle lui décochait galamment en ces termes :

L'amour, ayant choisi le plus parfait burin,
 Dont il eut jamais fait usage,
 A, sur mon tendre cœur, gravé la double image
 De mademoiselle Morin
 Et de madame du Boccage.

La coïncidence est piquante, n'est-il pas vrai, à propos d'un portrait de M^{me} du Boccage, dessiné en 1859 par une demoiselle Morin, de trouver les deux mêmes noms réunis dans ces petits vers écrits *avant* 1750 !

J'avais donc raison de dire, Monsieur, — et cette rapide revue en est le témoignage, — que la lithographie dont vous venez de nous faire présent, est, par son sujet, *unique* dans nos annales.

Elle n'en a que plus de prix pour nous ! Puisse votre exemple susciter, dans l'avenir, chez quelque autre artiste normand, la même heureuse pensée en faveur de notre Compagnie.

L'Académie de Rouen lui ouvrirait sans doute ses portes, comme vous ouvre les siennes l'Académie d'aujourd'hui, s'il réunit les qualités excellentes du maître peintre-graveur Zacharie : Modestie, Conscience et Talent.

25 Novembre 1904.

quelque œuvre qui ressemblât à la vôtre : il n'en existe point.

Quel incomparable intérêt présenterait aujourd'hui, — si nos prédécesseurs avaient eu bonne fortune égale à celle qui nous échoit à cette heure, — la série de leurs portraits depuis 1744 jusqu'à nos jours ! Quel précieux trésor de renseignements ! et quel attrait pour les générations successives d'académiciens de connaître la physionomie de ceux qui les précédèrent dans l'enceinte aux trois portiques !

C'est l'âme des ancêtres qui, à travers les âges, grâce à la toile, au crayon, à l'estampe surtout, vient, semble-t-il, apporter un peu d'elle-même à leurs petits-fils. Et ceux-ci, avec une inquiète et respectueuse curiosité, interrogent, sur ces images, le regard des yeux, la hauteur des fronts, le pli des lèvres, pour découvrir, pour deviner ce que fut l'âme des disparus.

Mais, hélas ! nous ne possédons, par rapport au nombre des membres de l'Académie depuis sa fondation, que quelques portraits, en quantité infime.

Parmi ceux qui furent de ses fondateurs, je note : trois images de *Robert le Cornier de Cideville*, l'ami de Voltaire ; l'une de profil largement dessinée par J.-B. Descamps (J.-B. Hayard, sculps.), — l'autre, gravure en bistre, tirage unique à cent exemplaires, de *Voiriot*, par Ch. Devrit, — la troisième, lithographie en médaillon, signée Beaunis 1828 (Nicétas Periaux) ; — et deux de Claude-Nicolas *Le Cat*, le célèbre médecin chirurgien, dont l'activité remplit de multiples communications les séances académiques de 1744 à

1768, — la première de Brohy, 1828 (Nicétas Periaux, éditeur), — la seconde gravée par Bacheley, d'après Dupont, beaucoup plus expressive que la précédente : figure maigre aux traits accentués, nez chercheur, sourire caustique, yeux vifs et moqueurs.

Je trouve ensuite : lithographie par Brohy (1828) en buste, portrait de *J.-B. Descamps*, tête d'officier, fière et très ouverte, — portrait de *Charles Lemesle*, dessiné par Cochin le fils, gravé par B.-A. Nicollet, — portrait à l'huile de *Lepecq de la Clôture*, copie de la toile appartenant à M. de Glanville, son petit-fils, — autre portrait sur toile de l'abbé *Gossier*, bienfaiteur de l'Académie, — portrait de *M. P.-L. Gosseaume*, qui fut quarante-neuf ans membre titulaire (1778-1827), dessiné et gravé par Hyac. Langlois, — lithographie — par Bénard, d'après un dessin de Lucie Deville — de *M. A.-L. Marquis* (1813-1828), — petit médaillon en bronze, portrait de *Hyac. Langlois*, signé : « A son ami Langlois, David, 1825 » — et gravure de ce même médaillon, exécutée par Brévière, — trois reproductions, éditées par la maison Ad. Braün et C^{ie}, des portraits de *Rondeaux de Sétry*, 1758-1805, de *Rondeaux de Montbray*, 1771-1820, et de *Jean Rondeaux*, 1844-1864, — portrait par Hyac. Langlois de *J.-F.-G. d'Ornay*, qui fut, de 1762 à 1834, soit pendant soixante-douze années, membre titulaire. Cette petite estampe, faite en 1824, alors que M. d'Ornay était plus que nonagénaire, représente un beau vieillard au front haut et large surmonté de che-

cette œuvre considérable, à cette estampe de maître : *l'Académie de Rouen en 1904*.

C'étaient, je vous l'atteste, mon cher maître, d'agréables moments que, les uns et les autres, membres de l'Académie, nous avons passés dans votre atelier.

Assis devant la pierre lithographique, — sur laquelle courait directement, avec quelle sûreté d'œil et de main, votre crayon effilé et léger, — vous groupiez, au hasard de la visite de tel ou tel d'entre nous, les physionomies si diverses de vos futurs confrères.

Et, malgré cette absence de tout apprêt, malgré les difficultés que présentait pour vous ce défilé de « modèles » arrivant au gré de leurs convenances, de leurs loisirs ou de leurs affaires, vous avez pu habilement disposer les figures en un agencement heureux, où la hiérarchie académique n'est certes point respectée, mais où l'art n'a point perdu ses droits.

Le hasard, dont je parlais, a voulu que notre vénéré doyen (1), dont la modestie est restée plus grande que la science,

Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable,

semble se dissimuler encore au premier plan à droite de votre gravure. Sa physionomie bienveillante, à l'œil si franc, si plein de finesse, n'en ressort pas moins parmi toutes les autres. Et quand nos successeurs rechercheront sur cette estampe les traits des confrères disparus, c'est à elle qu'ils s'arrêteront tout d'abord, à

(1) M. Charles de Beaurepaire.

cette figure de l'homme de qui le savoir éminent et aimable est, en 1904, la gloire de notre Compagnie.

En offrant à l'Académie cet inestimable document artistique, vous ressuscitez en quelque sorte, Monsieur, ce vieil usage, emporté par la Révolution de 1789 et qui existait dans certaines corporations.

Tout nouvel adhérent était tenu de présenter et d'offrir son « chef-d'œuvre », que ce fût œuvre de menuiserie ou de ferronnerie. « A cet égard, dit un écrivain distingué (1), statuaires et peintres devaient accepter la même nécessité professionnelle. Rien de plus noble et de plus touchant que cette assimilation, du moins passagère, de l'artiste et de l'artisan. Un Coustou, un Van-Loo, eux aussi faisaient leur chef-d'œuvre, leur *morceau de réception*, ainsi qu'on l'appelait, et ces morceaux, autrefois propriété des Académies, confondent désormais, dans les salles du Louvre, les gloires particulières de ces mêmes Académies aux gloires de toutes parts environnantes. »

Je ne souhaite pas, en dépit de mon vif désir de voir s'accroître les richesses communales, que le musée de Rouen acquière ainsi, un jour, nos collections actuelles, comme la Ville s'est déjà enrichie, lors de la tourmente de 1793, de celles que l'Académie possédait alors.

Donc, ne pensons point à ces éventualités et conservons précieusement votre « morceau de réception », qui est pour nous un « morceau » unique.

J'ai vainement, en effet, cherché dans nos archives

(1) M. Augé de Lassus.

auraient échappé à son attention ? et, pour nous en tenir à un exemple, eut-il tenu compte des deux grisailles, *l'Adoration des Rois* et *l'Adoration des Bergers*, apportés de l'église des Cordeliers de Rouen ?

Le Carpentier, mieux avisé, obéissant à un sentiment de patriotisme local, ne manqua pas de faire bon accueil à ces deux tableaux ; il les rangea avec les toiles de Le Tellier et de Sacquespée ; et la preuve qu'il fit sagement nous est fournie par deux excellentes notices, l'une de M. de Chennevières-Pointel, dans ses curieuses *Recherches sur la vie et les ouvrages de quelques peintres provinciaux de l'ancienne France* (t. I, p. 163-182) ; l'autre, de M. Jules Hédou, dans le *Précis* des travaux de notre Compagnie (année 1885-1886, p. 317-355).

Je n'ai point la prétention de me poser en critique d'art : je me garderai donc de tenter une appréciation de l'œuvre de Saint-Igny après MM. de Chennevières et Hédou, juges très compétents en pareille matière. Je m'en rapporte à leur jugement, que je trouve ainsi formulé, comme conclusion de leurs intéressantes notices.

« Je ne vois personne, dit M. de Chennevières, en parlant de Saint-Igny, je ne vois personne entre tous les peintres de son temps qui soit plus exact représentant de cette adorable génération des Théophile, des Bergerac, des Boisrobert, des Courval, des Saint-Amand, poètes à moustaches relevées, braves, galants, capricieux, montant sans effort des cabinets aux ruelles, et dont les littérateurs de Louis XIV et de Louis XV ont dû nier même les qualités pour sauvegarder les leurs,

mais que nous, libres de la gêne, nous avons pu reconnaître et vanter; et s'il est vrai qu'une seule qualité extraordinaire dans son art vaut la gloire à qui la possède, Jean de Saint-Igny a mérité une honnête renommée, car je répète qu'il faut le compter parmi les plus gracieux et les plus ingénieux dessinateurs de costumes qui aient été en aucun pays. »

Au point de vue littéraire, il y aurait certaines réserves à faire dans cette appréciation; et il est à croire qu'une fois dégagé, par l'effet de l'âge, de l'engouement romantique, M. de Chennevières y eût apporté quelque changement.

Pour M. Hédou, Jean de Saint-Igny « était, ainsi que Bosse et quelques autres, le peintre ou plutôt le dessinateur qu'il fallait pour représenter tout ce monde de cape et d'épée, vivant dans la première moitié du XVI^e siècle. Ses estampes nous donnent une idée exacte de la vie de ce temps troublé, et ce n'est pas sans raison qu'on a appelé cet enfant de Rouen le Gavarni des raffinés de Louis XIII. »

J'emprunte maintenant à M^{me} Oursel l'énumération succincte des œuvres de Saint-Igny, établie d'après les deux notices de MM. de Chennevières et Hédou.

« Tableaux: *L'Adoration des Mages*. — *L'Adoration des Bergers*. Grisailles (Musée de Rouen). — *Miracle du premier apôtre de la Neustrie terrassant un dragon en présence d'un grand nombre de témoins*. On suppose que ce tableau est de Saint-Igny. (Cette supposition est de M. de Chennevières, qui le visita en l'église de Saint-Nicaise). — Nombreuses pièces gravées

par Abraham Bosse, par Briot, etc., *La Sainte-Vierge assise dans un paysage*. — *Un gentilhomme accostant une servante*. — *Une Dame dévidant du fil*. — *Une Dame faisant de la dentelle*. — *Une Dame tenant un écheveau de fil*. — *Trois Cabarets*. — *Certent arma togæ* (sic). — Une eau-forte : *Le Joueur de Cornemuse*. — Des recueils avec texte formant volume : *Eléments de pourtraictures ou la méthode de représenter ou pourtraire toutes les parties du corps humain*. (Cet ouvrage doit dater de 1625 ou 1626 ; il existe une édition de 1630). — *Le Jardin de la Noblesse françoise dans lequel se peut recueillir leur manière de vêtements* (pièces gravées par Bosse. Edité par Ciastres, 1629). — *La Noblesse françoise à l'église*, dédiée à Messire Claude Maugis, conseiller aulmosnier du Roy et de la Roine Mere du Roy, abbé de S. Ambroise, inventée par le sieur de S. Igny, à Paris, chez l'auteur, demeurant au faubourg S. Germain proche de la porte de Bussy au Grand Turc. Avec privilege du Roy. »

Il faut noter que, d'après M. de Chennevières, *les Eléments de pourtraictures*, publiés en 1630, diffèrent assez notablement du recueil de 1625, à peu près introuvable.

Il convient aussi de joindre à la liste des tableaux énumérés par M^{me} Oursel, un tableau représentant un des quatre éléments, *l'Air*, en la possession de M. Hédou, attribué par lui à notre artiste, plus sept tableaux peints à l'huile, sur basane dorée et travaillée au petit fer, qui proviennent de la décoration de l'hôtel Détan-

court, rue du Gros Horloge, et qui sont aujourd'hui déposés au Musée Carnavalet. M. Hédou y a reconnu des copies d'estampes dessinées et gravées par l'artiste hollandais Henri Goltzius.

On possède très peu de renseignements biographiques sur Saint-Igny. On ignore l'époque de sa naissance et aussi celle de son décès. On le fait assez généralement naître à Rouen vers la fin du xvi^e siècle, ce qui me paraît probable, et mourir en 1649, ce qui n'est pas exact.

Voici, du reste, tous les renseignements que j'ai pu recueillir sur cet artiste et sur sa famille.

Le 28 mai 1513, un bourgeois de Rouen, du nom de Guillaume de Saintigny, vendait à Jacques Petot une maison située en la paroisse Saint-Martin-du-Pont. Il y avait donc à Rouen, à une époque déjà ancienne, une famille du nom de Saintigny.

A Saint-Maclou, le 21 juin 1615, on célèbre le baptême de Louis, fils de Jean de Saintigny et de Madeleine Fossier.

Les comptes de la fabrique de Saint-Nicolas de Rouen, de 1615, 1616, contiennent, au chapitre des dépenses, les deux articles suivants : « A Jean de Saint-Igny, sculpteur et peintre, en déduction du marché fait avec luy d'un tabernacle qu'il doit rendre prêt au jour de Pentecouste prochain par le prix de huit-vingts quatorze l. quatre s., etc... » — « A Jean de Saint-Igny, maître menuisier, demeurant par. S. Maclou, xlv l. »

Dans les actes de l'état civil de Saint-Patrice, à la

date du 1^{er} août 1620, un « Jean de Saintigny » figure avec la qualification de peintre, comme parrain de Jean Allain, fils d'un autre peintre du nom de Samuel Allain.

Je me trompe fort, ou ce Jean de Saint-Igny, sculpteur et maître menuisier du compte de Saint-Nicolas (je ne parle pas de l'acte de Saint-Patrice du 1^{er} août 1620, dont je n'ose rien conclure), n'était autre que le père de Jean de Saint-Igny, dessinateur et peintre du Roi.

Nous avons trouvé un acte signé du premier (Jean de S^t Ygny), 7 juin 1633, par lequel il se reconnaissait débiteur envers sa fille Françoise, domiciliée sur la paroisse Sainte-Croix-Saint-Ouen, d'une somme de 250 l. qu'elle lui avait prêtée pour le mettre en état d'acquitter ses dettes. Par le même acte, il déclarait « que la demeure qu'il avoit ci-devant faite avecques elle et feroit cy-après, ne lui pourroit apporter aucune communauté de biens, à laquelle il avoit renoncé et renonçoit, et que les meubles estans en la dite maison où ils demeuroient appartenoient à sa fille, fors et excepté ceux contenus au mémoire d'eux signé, appartenans audit de S^t Igny jusques à la concurrence des dites 250 l. dont il faisoit dès à présent cession à sa dite fille, avec laquelle il disoit s'estre retiré à cause des bons traitemens et amitiés qu'elle luy avoit toujours portés et assistance qu'elle lui avoit rendue et sur ce qu'elle avoit gagné par son industrie et marchandise, consentant ledit Jean de S^t Igny le present estre leu et insinué partout où besoin seroit. » L'acte

porte, avec la signature de Saint-Igny, accompagnée d'un ornement de sculpture, le *merc* de sa fille Françoise, qui évidemment ne savait pas écrire. De ces documents on peut conclure que la famille était peu aisée, qu'elle vivait moins du travail du père que de celui de la fille, et qu'il y avait eu lieu de prendre quelques précautions dans l'intérêt de celle-ci contre des héritiers non désignés.

Arrivons maintenant à ce qui, sans le moindre doute, concerne l'artiste, objet principal de notre notice.

Par un acte passé à Rouen, où ses affaires l'avaient rappelé de Paris, le 27 septembre 1629, honorable homme Jean de S^t Igny, maître peintre sculpteur, demeurant à Paris, paroisse de S. Sulpice et faubourg et rue S. Germain, en la maison où pend pour enseigne *le Grand Turc*, donne procuration à Jean Bury, maître peintre sculpteur, demeurant à Rouen, pour faire arrêt sur Pierre Dupont, soi-disant opérateur, et sur Jacqueline Delacroix, sa femme, marchande et revenderesse publique, probablement pour obtenir d'eux le paiement de tableaux ou de gravures dont ils avaient le dépôt.

C'est vers cette époque, nous l'avons vu, que Saint-Igny publia ses *Eléments de pourtraiture* dont les dessins avaient été faits par lui, la gravure par Briot et l'édition par Dauvel.

Peu de temps après, Saint-Igny, comme le dit M. Hédou, revint se fixer à Rouen. « Le 17 sept. 1631, les peintres et sculpteurs imagiers de notre ville érigent une confrérie sous l'invocation de S. Luc en l'église de

S. Herbland; ils en arrêtent les statuts qu'ils soumettent à l'approbation de l'archevêque François de Harlay. Or, parmi les signatures des pétitionnaires, on remarque, avec celles de Noël Jouvenet et de Pierre Moriot, celle de Jean de Saint-Igny. — En 1635, ce dernier était élu, par ses confrères, maître de la confrérie de S. Luc. Il eut pour successeur, en 1636, Noël Jouvenet. »

M. Hédou fait observer que ce fut pendant son année de maîtrise à la confrérie de S. Luc que furent exécutés les deux grisailles de *l'Adoration des Rois* et de *l'Adoration des Bergers*, aux frais d'un généreux donateur dont une marque peinte sur les tableaux pourrait servir à faire découvrir le nom. Ce que je crois pouvoir affirmer, c'est que cette marque n'est pas celle d'une communauté religieuse, et que ce n'est pas non plus celle d'un particulier appartenant à la noblesse. N. B. sont les lettres initiales du prénom et du nom du personnage à trouver.

Enfin, en 1642, Jean de Saint-Igny fut élu garde du métier de peintre sculpteur à Rouen.

Tous ces détails et quelques autres que nous omettons, prouvent de la manière la plus claire qu'il avait définitivement abandonné Paris. Mais il est non moins certain qu'il y entretenait des relations pour le placement de tableaux ou de dessins. Un acte du tabellionage de Rouen, du jeudi avant midi, quatrième jour d'août 1644, nous montre Jean de Saint-Igny, maître peintre à Rouen et y demeurant, associé avec un orfèvre de la même ville. L'un et l'autre donnent une

procuration en blanc pour comparoir en leur nom devant le prévôt de Paris, à l'occasion d'une somme de 230 livres dues à Saint-Igny par Isaac Ramare et Claude Hevin, pour deux tableaux qu'il leur avait livrés. Il avait reçu en gage deux sacs d'outremer (bleu d'azur fait de lapis-lazuli).

Ce procès et l'autre, qu'il avait eu avec une revendeuse nous donnent lieu de croire que nous ne connaissons qu'une très faible partie de l'œuvre de notre artiste. Peut-être s'employa-t-il à la confection de ces petits tableaux *encastillés* d'étain qu'on exportait en grand nombre de Rouen en Espagne, vraisemblablement pour les colonies espagnoles (1).

Remarquons en passant que la signature de *Saint-Igny* (Y au lieu d'I au commencement du nom) est plus nette et plus élégante que la plupart de celles des artistes de son temps.

Antérieurement à 1636, il avait épousé Anne De Montfort, fille de Jean De Montfort, voyeur et maître des œuvres de maçonnerie et de charpenterie pour le Roi au bailliage de Caux, vicomté d'Arques, résidant à Dieppe (2). N'étant pas payé de la dot qui lui avait été

(1) Dans l'expédition d'objets faite par Antoine et Rodrigue Gomez, manufacturiers à Rouen, on voit figurer, à côté de cardes, de peaux de mouton rouge et de veau tannées, de papier, de verres à boire fabriqués par Girard, « sept douzaines de petits tableaux encastillés d'étain, façon de Rouen », 22 mai 1631 (Tab. de Rouen).

(2) Jean De Montfort, adjudicataire des travaux à faire au château de Dieppe pour M. de Sigongnes, gouverneur, 9 décembre 1609. — Pendant quinze mois, Michel De Montfort, et son fils, maîtres maçons, employés à la construction du château de Genetuit (dit plus tard

promise par son contrat de mariage, fait sous seing privé, il donna procuration, le 12 juillet 1636, à Noël Payne, orfèvre de Dieppe (1) pour obliger son beau-père « à reconnaître devant tabellions et ailleurs son fait et seing apposé audit traité et pour faire les poursuites nécessaires à l'effet d'obtenir paiement de la rente et des arrérages échus, et en donner quittance et décharge. »

Dans cet acte il est qualifié « honorable homme Jean de Saintigny, peintre du Roi (2), demeurant à présent en ceste ville de Rouen, paroisse Saint-Herbland. »

Huit ans après, nouvelles difficultés pour la dot de sa femme avec ses beaux-frères André Le Loup, marchand à Dieppe, et Jean Cleray, et avec sa belle-sœur Marguerite De Montfort. Il restait à payer une partie

Manneville), entre 1637-1655. (*Bulletin de la Commission des Antiquités*, t. XII, p. 25.) Un Nicolas De Montfort qualifié de maître des ouvrages pour le Roi à Dieppe, 1^{er} janvier 1674 (Etat civil de Notre-Dame-de-la-Ronde, de Rouen).

(1) Ce Payne appartenait sans doute à la famille des Payne, orfèvres de Rouen, et du célèbre graveur Jean Pesne. — Un Noël Payne, orfèvre à Rouen, paroisse Saint-Cande-le-Jeune, empruntait, le 11 septembre 1630, deux cents livres à Pierre Biart, valet de chambre du Roi (Tab. de Rouen, Meubles.)

(2) Cette qualification est beaucoup moins honorable qu'elle ne le paraît. Il suffisait, pour que Saint-Igny fût autorisé à la prendre, d'une mission d'expert donnée par la magistrature en fait d'abornements de maisons, ce qui supposait la levée de plans ou *portraits*. Peut-être aussi cette sorte d'expertise avait-elle été érigée en titre d'office royal. Dans ce temps là, par besoin d'argent, on avait créé des offices à l'infini. Comme peintre, Saint-Igny valait bien Jean De Sens, trompette ordinaire du Roi au bailliage et vicomté de Rouen, qui, le 7 janvier 1627, donnait procuration pour résigner son office (Tab. de Rouen).

de cette dot, et Jean De Montfort étant mort, les cohéritiers étaient mis en cause (procuration du 23 novembre 1644).

A cette date, Saint-Igny était encore domicilié sur la paroisse Saint-Herbland. Il y occupait, suivant toute vraisemblance, à titre de locataire, une assez grande maison, dont il sous-loua, le 13 juillet 1647, une partie au fermier des Messageries de l'Université de Paris de Paris à Rouen et de Rouen à Paris. Cette partie consistait en une grande cuisine avec comptoir y attenant, une grande salle, une écurie pour quatre chevaux avec droit de passage dans la cour pour y tenir le Bureau des Messageries, pour porter et rapporter les lettres de Rouen à Paris et de Paris à Rouen. Cette maison était à l'enseigne de la *Grande Nef* et située rue du Gros Horloge. Permission était donnée au preneur de mettre et apposer sur le frontispice de la maison : « *Bureau des Messageries de l'Université de Rouen à Paris et de Paris à Rouen, pour la commodité du public.* » Cette partie de maison était louée, meublée, remarquons-le, pour le prix de 250 l. pour un an, payable d'avance, mais le bail pouvait être renouvelé aux mêmes conditions. Ce modeste local ne ressemble guères à l'hôtel actuel des postes ; mais les messageries n'étaient pas non plus ce qu'elles sont aujourd'hui.

La *Grande Nef* était une hôtellerie à l'usage des commerçants ; elle avoisinait l'hôtel des Orfèvres, situé dans la même rue du Gros Horloge.

Peu de mois après la signature de ce bail, Saint-Igny tomba gravement malade. Le 9 novembre, il appela un

notaire pour recevoir son testament, qui fut rédigé dans la forme ordinaire. Après avoir recommandé son âme « à Dieu le Père, créateur du ciel et de la terre, à Jésus-Christ son sauveur et rédempteur, au glorieux Saint-Esprit, à la bien-heureuse Vierge Marie, aux saints et saintes du Paradis, et généralement à toute la Cour céleste, les suppliant de vouloir intercéder pour luy envers la Sainte Trinité pour avoir rémission de ses fautes et pensées » (*sic*), Saint-Igny exprimait la volonté que son corps fût inhumé dans la paroisse Saint-Herbland (il ne dit pas dans l'église); que ses obsèques fussent faites à la discrétion de sa femme, à laquelle, « pour les grands soins et services qu'il avoit reçus d'elle et qu'il espéroit recevoir encore », il donnait tous ses biens meubles qui se trouveraient après son décès, la faisant légataire desdits meubles. Il n'est point question de biens immeubles, et il est certain qu'il n'en avoit pas. Un nommé Charles Despinay, bourgeois de la paroisse Saint-Nicolas, était nommé exécuteur testamentaire. Le malade prioit cet ami de vouloir accepter cette charge, et « de faire pour lui comme il voudroit qu'il lui fût fait en cas pareil. » Le testament n'eut pour témoins, outre le notaire, que l'orfèvre Nicolas Le Fèvre et un marchand de la paroisse Saint-Herbland, Pierre Carré.

Peu de jours après, Saint-Igny mourait et était, suivant son désir, inhumé à Saint-Herbland. L'acte d'inhumation est des plus laconiques : « Décembre 1647. Le 10^e dudit moys fut inhumé Jean de S. Igny, peintre. »

Sa veuve, Anne De Montfort, paraît s'être consolée assez aisément.

Elle se remaria une première fois avec un nommé Nicolas Picart, sieur de la Rozière, demeurant à Rouen, paroisse de Saint-Herbland; une seconde fois, avec un nommé Julien Salle, sieur de la Rivière, domicilié sur la paroisse Sainte-Croix-Saint-Ouen. Dans le dernier contrat de mariage, qui est du 5 août 1658, elle déclarait apporter en dot les biens meubles qu'elle avait en sa possession, consistant, tant en or et argent monnayé, vaisselle d'argent, toiles, vaisselle d'étain et d'airain, couches et lits garnis et autres meubles, estimés à la somme de 7,220 l., suivant l'inventaire fait et arrêté entre elle et son futur époux, de laquelle somme il y aurait pour le don mobilier de celui-ci, la somme de 1,220 l., le surplus, montant à 6,000 l., demeurant en propre à la femme pour sa dot. Furent témoins du contrat : Alphonse de Palme, écuyer, sieur de Feuguerolles, conseiller au Parlement; Claude de Palme, maître ordinaire en la Chambre des Comptes de Normandie, et M. Alexandre de Campion, chevalier, major de Rouen.

La qualité de ces témoins donne, à première vue, une idée favorable des relations du troisième mari de la veuve de Saint-Igny.

Mais un acte, antérieur de quelques jours, explique tout naturellement leur présence au contrat. Le 19 juillet de cette même année 1658, Alexandre de Campion avait vendu à Julien Salle, pour 1,860 l., une petite maison, située en la paroisse de Sainte-Croix-Saint-

Ouen, et dans l'acte de vente l'acheteur se qualifiait d' « homme de chambre du major de Rouen », en donnant quittance à son maître de tous ses gages arriérés.

Une note mise en marge du contrat nous fait connaître qu'Anne De Montfort mourut en 1664, et que, le 15 février de cette même année, Julien Salle remit à Nicolas Le Frey, à cause de sa femme Geneviève de Saint-Igny, héritier d'Anne De Montfort, tout ce qui devait lui revenir aux termes du contrat de mariage de 1658.

L'héritage, qui consistait uniquement en meubles d'une valeur importante, l'affectation qui avait été faite de la maison de la *Grande-Nef* à usage d'hôtel meublé, nous renseignent, ce me semble, sur le genre de commerce que cette femme exerçait, et qui dut suppléer, jusqu'à un certain point, à l'insuffisance des revenus de son premier mari.

On voit encore par ces documents que Saint-Igny n'avait laissé qu'une fille, mariée à un homme obscur.

Je serais porté à reconnaître une sœur de notre artiste dans une Madeleine de Saintigny, qui avait épousé David Ferrand, et qui décéda sur la paroisse Saint-Lô, le 22 mars 1675, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

Ce David Ferrand, imprimeur et libraire de sa profession, était peintre à sa manière et même peintre de costumes, à preuve, entre autres pièces de sa composition, le *Cant ryal sur les moustaches*, le *Cant ryal sur la mode qui trotte*, du tome I^{er} de sa *Muse Normande*. Les portraits qu'il a tracés en patois *purinique* et d'une plume parfois un peu grasse, sont

plus connus que ceux de Saint-Igny, qui étaient destinés à une société plus polie. Ceux-ci sont devenus d'une extrême rareté. Les autres, il est vrai, ont perdu cet avantage qui les faisait avidement rechercher des bibliophiles. Mais, en revanche, ils ont eu la chance de rencontrer, pour les remettre en pleine lumière, un homme aussi savant qu'ingénieur, notre excellent confrère, M. Héron, dont notre Compagnie ne saurait trop déplorer la perte.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

« Du mardi avant midi, douzième jour de juillet M. VI^e XXXIII, en l'escriptoire.

« Fut présent honorable homme Jean de Saintigny, peintre du Roy, demeurant à présent en ceste ville de Rouen, paroisse de S^t Erblanc, ayant espouzé honneste femme Anne de Montfort, lequel a faict et constitué pour ses procureurs généraux et spéciaux, c'est assavoir honorable homme Noël Payne, marchand orfevre, demeurant en la ville de Dieppe, ausquelz ou à l'un d'eux, portant la présente, ledit constituant a donné et donne plain pouvoir, puissance et auctorité de, pour et en son nom, faire reconnoistre par honorable homme Jean de Montfort, voyeur pour le Roy au bailliage de Caux, son fait et seing appozé au traité de mariage d'entre ledit constituant et ladite Anne de Montfort, fille dudit Jean de Montfort, et ce par devant tabellions ou ailleurs,

comme aussi de recognoistre par lesdits procureurs ou l'un deux, pour ledit constituant, son fait et seing appozé audit traité, et desdites confessions et recognoissances en relever extrait exécutoire pour led. constituant, qui a, en outre, donné pouvoir à sesdits procureurs de recevoir dudit Jean de Montfort les promesses dudit mariage, ensemble les arrérages du dot constitué par ledit traité, deubz et escheubz depuis icellui, jusques à ce jour, et du receu en bailler les quittance et décharge.

« Signé : COUILLART.

DE S^t IGNY.

FERMENT.

POULLARD. »

« Du mercredy aprez midi, xxiiij^e novembre
M. VI^e XLIII.

« Fut présent honorable homme Jean de Saint Igny, peintre du Roy, demeurant à Rouen, lequel, tant en son nom que comme ayant espousé honneste femme Anne de Montfort, de son bon gré a fait et constitué son procureur général et spécial, M^e Nicollas Dupuis, demeurant à Dieppe, auquel il a donné pouvoir et puissance de, pour et en son nom, poursuivre, demander et recevoir tous et chacuns les deniers qui peuvent et pourront estre deubz audit s^r constituant et à ladite Monfort, sa femme, pour son dot, par honneste homme André Le Loup, marchand à Dieppe, ayant espouzé Jeanne Monfort, Jean Cléry, ayant espouzé Anne Monfort, et honneste fille Marguerite Monfort, icelles Monfort hérittières de feu Jean Monfort, vivant voyeur audit Dieppe, du receub en bailler quittances et des-

charges vallables en rendant compte ; et, au reffuz de payement, requerre et faire faire tous adjournementz, arrestz, saisies, contrainctes, etc.

« Signé : DE S^t IGNY. CRESPIN.
LE PICARD. FOLLET. »

« Du samedi aprez midi, 13^e jour de juillet 1647, à Rouen.

« Fut présent Jean de Saint Igny, m^e peintresculpteur, demeurant en la parroisse de S^t Erblanc de Rouen, lequel confesse avoir baillé à titre de louage, à Nicollas Boulleau, escuyer, conseiller secrétaire du Roy, maison et couronne de France et de ses finances et maistre d'hostel ordinaire de sa maison, présent, et qui confessa avoir priz, audit tiltre de louage, pour et au nom de Jean Lucqueron, bourgeois de Paris, fermier des Messageries de l'Université de Paris à Rouen et de Rouen à Paris, et ce pour le temps et espace d'un an, à commencer au 1^{er} jour d'aoust prochain, c'est assavoir une portion de maison consistant en une cuisine, contoïr y attenant, une grande salle entre deux eres? une escurye pour quatre chevaux, usage et passage dans la cour, à l'effect d'y tenir le Bureau desd. messageries pour porter et rapporter des lettres de Rouen à Paris et de Paris à Rouen, assize en lad. parroisse de S^t Erblanc, à l'enseigne de la *Grande Nef*, accordant ledit bailleur audit Luqueron permission de mettre et apposer sur le frontispice de lad. maison allant sur la grande rue du Gros Orloge : *Bureau des Messageries de l'Université de*

Rouen à Paris et de Paris à Rouen, pour la commodité publique, à la charge par led. preneur d'entretenir lad. portion de maison et meubles qui lui seront baillez bien et deuement de menue réparations et de les rendre à la fin de lad. année en bon estat et autres années (?) qu'il y pourroit demeurer après l'expiration du présent bail, ce bail fait tant aux charges susdites que outtre et moyennant les prix et somme de 250 l. pour lad. année que led. s^r Boulleau, aud. nom, promet et s'oblige à payer le 15^e jour d'aoust prochain, et continuer led. payement de 250 l. tant que led. Lucqueron y tiendra son Bureau, et ce par advance, dont de tout ce que dessus et payement led. Lacqueron, absent, en a esté plégé et cauxionné par led. s^r Boulleau ensemble et l'un seul pour le tout, sans division, ordre de discussion ny appellation de garantye, saouf le recours d'icelluy s^r Boulleau sur led. Lucqueron, en cas de besoin, ainsy qu'il advisera bien estre. . . ., etc.

« Signé : DE S^t IGNY. BOULLEAU. DELAMARRE.
Maurice DUBOSC. CHEVALLOT. »

« Du samedi avant midi, le neufviesme jour de novembre mil six cents quarante sept, à Rouen, en la maison du testateur.

« Fut présent le sieur Jean de S^t Ygny, demeurant en la *grande nef*, scise parr. de S. Erblant de Rouen, gisant en son lict mallade, et néaulmoings seing (*sic*) de sens, pensée et entendement, grâce à Dieu, lequel considérant qu'il n'est rien plus certain que la mort et chose moins (*sic*) incertaine que l'heure d'icelle, et ne

désirant mourir intestat, de son bon gré, a faict et dict son testament et dernière (*volonté*, mot oublié), en la forme et manière qui ensuit : Premièrement, il recommande son âme à Dieu, le père créateur du ciel et de la terre, à Jésus Christ, son sauveur et rédempteur, au glorieux S^t Esprit, à la bienheureuse vierge Marie, aux saints et saintes de Paradis, et généralement à toute la cour celleste, les suppliant de voulloir intercéder pour luy envers la S^{te} Trinitté, pour avoir la rémission de ses fautes et pensées, désirant après son decebz son corps estre porté et inhumé en la parroisse de S^t Erbland de Rouen, et ses obsèques et funérailles faictes à la discrétion de honneste femme Anne de Montfort, sa femme ; et pour le regard des biens que Dieu luy a donnés et prestez en ce monde, il laisse et donne à lad. de Montfort, sa femme, pour les grandz soins et services qu'il a receu d'elle et qu'il espère recepvoir jusques à son décedz, mesme pour la bonne amitié que luy porte, tous et chacuns ses biens meubles qui se trouveront aprez son décedz, de telle nature et essence qu'ils puissent être, la faisant légataire universelle d'iceux meubles, estre son intention et dernière volonté ; et fust après que lecture du présent testament luy a esté faicte mot après mot par l'un desdits tabelions, l'autre présent, et des tesmoins cy après, promettant le contenu en icelluy testament tenir et entretenir sur ... de tous ses biens, révocquant iceluy testateur tous et chacuns les autres testaments par luy cy-devant faicts ; et pour exécuteur du présent testament, led. testateur a esleu la personne de Charles Despiney,

bourgeois dem^t en la parroisse de S. Nicollas de Rouen, le priant de vouloir accepter ceste charge et faire pour luy comme il voudroit qui luy fust faict en cás pareil. Et à ce tenir oblige led. testateur biens, etc., les tesmoings présents les s^{rs} Nicollas Le Febvre, orfèvre, et Pierre Carré, bourgeois et marchand, demeurant en lad. parroisse de S^t Erbland dudit Rouen.

« Signé : DE S^t IGNY. LEFEBVRE. P. CARRÉ.
 DUBOSC. MAURICE. »

« Du lundy aprez midi cinq^e jour d'aoust M. VI^e cinquante huict, à Rouen.

« Furent présents honorable homme Julian Salle, sieur de la Rivière, bourgeois demeurant en la par. S^{te}-Croix-S^t-Ouen de Rouen, fils et héritier en partie de feu honorable homme Jean Salle et d'honneste femme Blaise Crochet, dem^t au bourg de Messey, vicomté d'Argentan, d'une part, et honneste femme Anne Montfort, veuve en premières nopces de deffunt hon. homme Jean de S^t Igny, et en seconde de feu h. h. Nicolas Picart, s^r de la Rozière, dem^t audit Rouen, par. S^t Erblanc, fille de feu M^r Jean de Montfort, vivant voyeur et maistre des ouvrages de maçonnerie et charpenterie au bailliage de Caux et vicomté d'Arques, et de Marguerite Theroulde, ses père et mère, d'autre part, lesquels pour parvenir au mariage qui, au plaisir Dieu sera faict en face de notre mère la S^{te} Eglise.....

« Led. Salle a dès à present gaigné douaire coustumier sur tous ses biens meubles et héritages avec parts aux meubles acquêts et conquests.

« De la part de lad. dame a esté promis apporter tous ses biens meubles qu'elle a en sa possession, consistant en or et argent monnoié, vaisselle d'argent, toiles, vaisselle d'étain et d'airain, plusieurs couches et lits garnis et autres meubles pour leur logis, le tout estimé à la somme de 7,220 l., suivant l'inventaire d'iceux faict et arresté entr'eux de ce jourd'huy, de laquelle somme il y en aura pour le dot mobil desd. futurs époux, la somme de 1,220 l.; le surplus demeurera en propre à lad. future espouze, montant pour son dot 6,000 l., qu'elle prendra sur tous les biens dud. futur espouz, soit en argent ou valler d'icelle somme des meubles qui se trouveront en essence, son décebz arrivant avant lad. future espouze; et sy elle aura et remportera par préciput et en exemption de toutes dettes, ny ayant enffant de leur mariage vivant, son licet fourny et ses accoutrements à son usage en linge et lange avec ses bagues et joyaux; et s'il y avoit enffants, elle n'aura que son licet fourny et son bon habit de mariage, le tout sans la préjudicier à prendre part aux autres meubles suivant la coustume, parce que, arrivant le décès de lad. future espouze, avant led. futur espoux, ledict futur espoux sera obligé rendre et restituer aux héritiers de lad. future espouze lesd. meubles mentionnez audict inventaire au prix qu'ils y sont estimez jusques à la concurrence de lad. somme de 6.000 l. réservée pour son dot, sy mieux n'aime led. futur espoux payer icelle somme de 6,000 l. en argent.

« En présence de M^r M^e Alphonse de Palme, escuyer, s^r de Feuguerolles, conseiller du Roy en sa court de

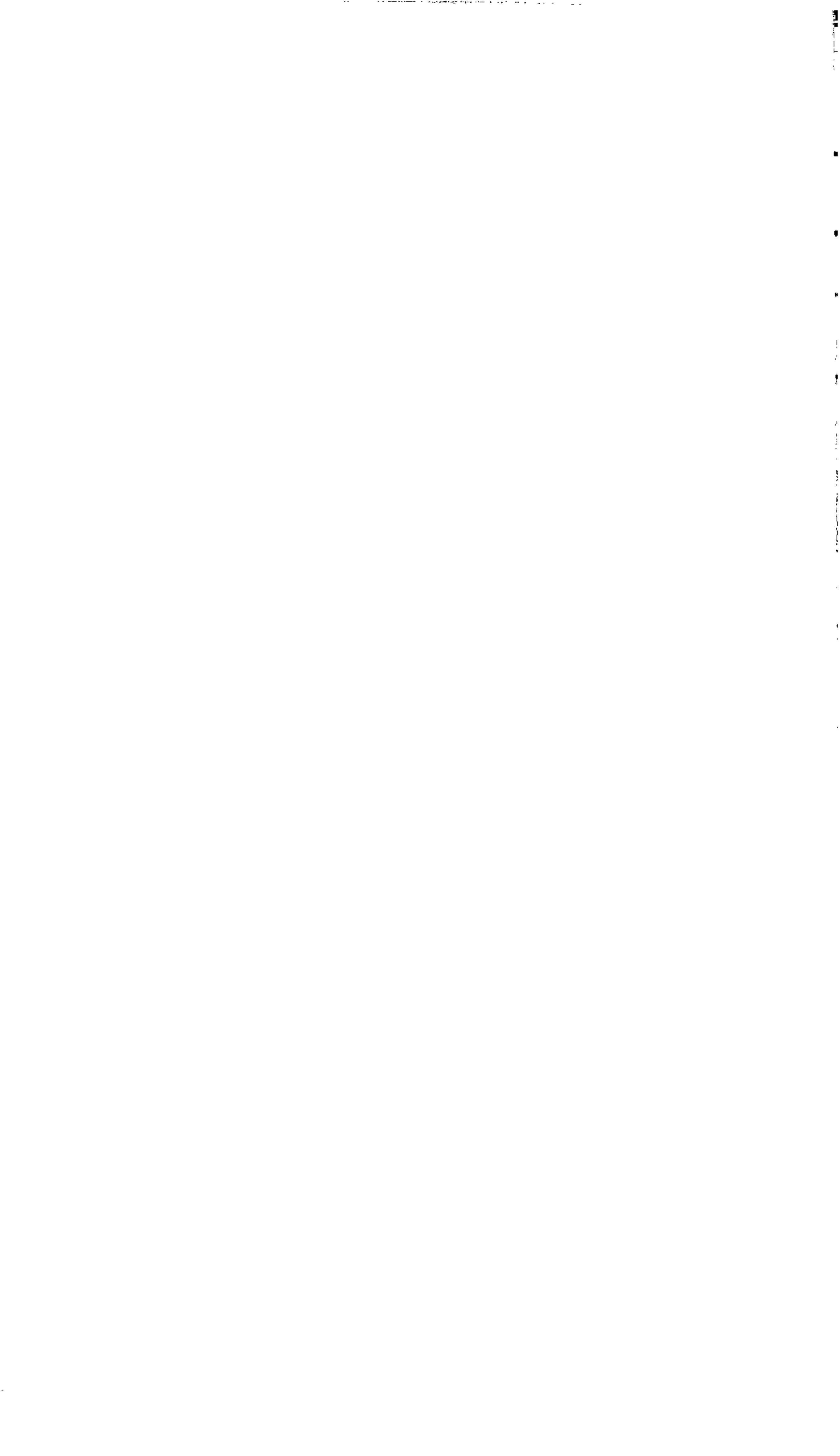
Parlement de Normandie ; M^r Alexandre de Campion, chevalier, s^r du lieu, major de cette ville de Rouen, et M^r M^e Claude de Palme, escuyer, conseiller du Roy, maistre ordinaire en la Chambre des comptes, amis respectifs des parties.

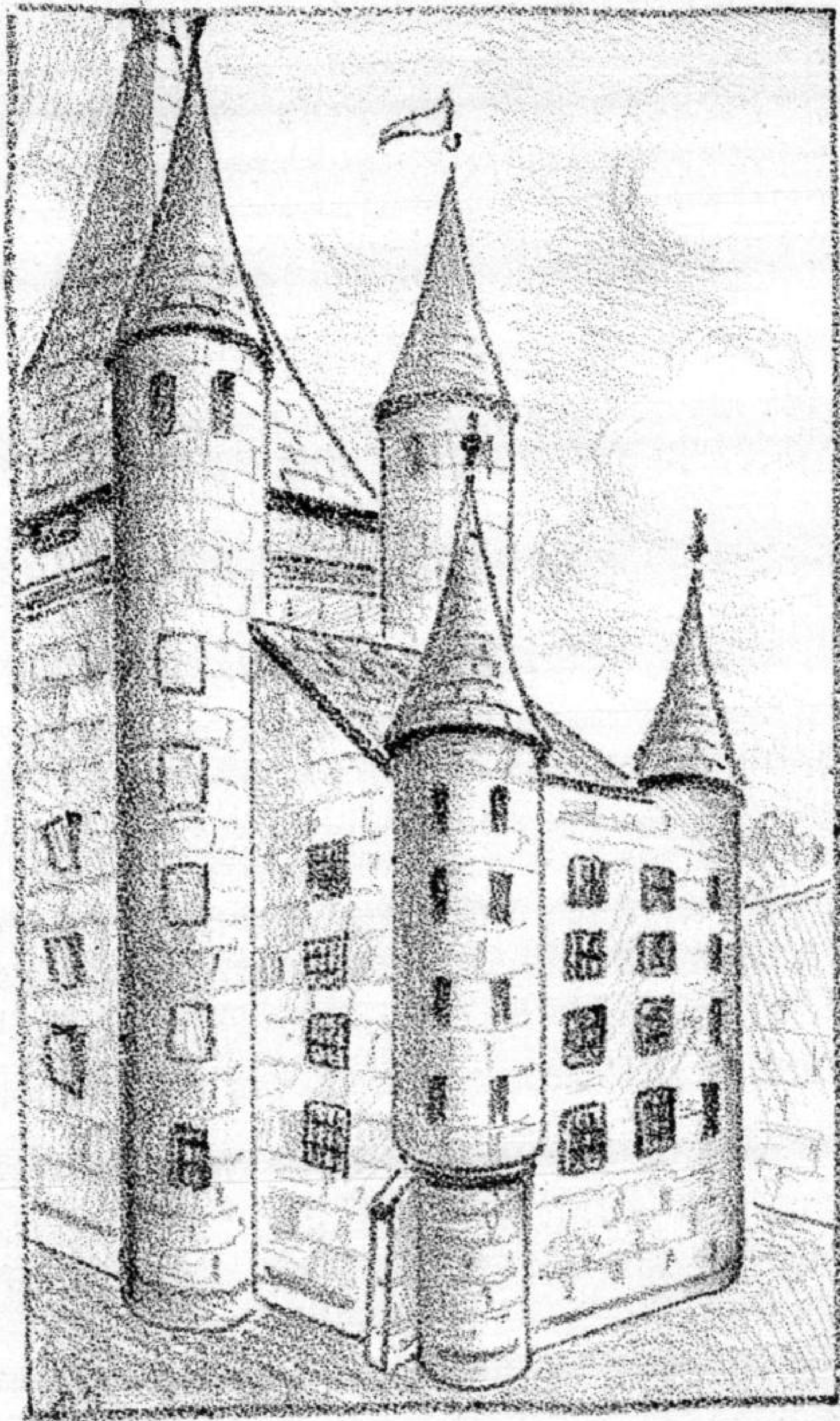
« Signé : A. DE PALME. J. SALLE. ANNE MONFORT.
DE CAMPION. CL. DE PALME. »

En marge, « le vendredi 30^e dud. jour d'aoust 1658, Julien de la Salle, s^r de la Rivière, reconnaît avoir reçu les meubles en argent.

« Signé : J. SALLE. »

Le 15 fév. 1664, N^{as} Le Fey, héritier à cause de Geneviève de Saint-Igny, sa femme, de ladite dame Anne de Montfort à présent défunte, reconnaît avoir reçu les meubles ci-dessus désignés.





La petite tour du Temple en 1792.

LA PETITE TOUR DU TEMPLE

Par L. CHANOINE-DAVRANCHES

La loi du 25 juillet 1792 avait proclamé la permanence des quarante-huit sections de Paris et la publicité de leurs séances (1). Un bureau central de correspondance les unifiait; leur premier soin fut de voter la déchéance du roi et de provoquer un soulèvement populaire. Louis XVI en avait été avisé; il avait refusé de se retirer en Normandie où M. de Liancourt l'assurait de son concours fidèle, aimant mieux, avait-il dit, s'exposer à tous les dangers que de commencer la guerre civile.

(1) Avant 1789, on comptait dans Paris vingt et un quartiers : Le 23 avril 1789, Louis XVI divisa la ville en soixante arrondissements ou districts en vue de la convocation des Etats-Généraux. Cette division a subsisté jusqu'à la loi du 27 juin 1790 qui, à la place des soixante arrondissements, a institué quarante-huit sections formées des citoyens français domiciliés dans la circonscription, payant une contribution directe de trois journées de travail. Les sections qui formaient une assemblée primaire chargée de nommer les électeurs du second degré ne devinrent permanentes et publiques que le 25 juillet 1792. Elles ont été, à partir de ce moment, un des facteurs les plus puissants de la démagogie.

On connut ce projet de départ; l'effervescence s'en accrut. Dans la nuit du 9 au 10 août, l'émeute s'organisa. A sept heures du matin, plus de vingt mille individus, hommes et femmes, sous la direction de Santerre et de Westermann, avaient envahi la place du Carrousel. Aux Tuileries, où tout était trouble et confusion, on parlait désespérément de résistance. Il était trop tard : on ne pouvait plus compter que sur la garde suisse et sur les seuls bataillons des filles Saint-Thomas et de la Butte-des-Moulins. Louis XVI d'ailleurs ne voulait pas faire verser le sang. Il décida de se placer avec sa famille sous la sauvegarde des représentants de la nation. Il sortit le premier du palais, tenant par la main le jeune Dauphin, suivi par la Reine qui s'appuyait sur le bras de M. Dalmas, député d'Aubenas (1), par sa sœur, M^{me} Elisabeth, par la princesse de Lamballe et M^{me} de Tourzelle, gouvernante des enfants de France, escortant la Dauphine. Il traversa lentement la terrasse des Feuillants, accueilli par les huées et les vociférations de la foule et entra dans la salle du Manège, où siégeait alors l'Assemblée législative. Guadet présidait : en le recevant au bureau, il l'assura, au nom de l'Assemblée, de la fermeté de ses membres. Mais il comptait sans la poussée et les exigences menaçantes des sections victorieuses qui, réunies à l'Hôtel-de-Ville, venaient de renverser leurs représentants et d'installer une municipalité révolutionnaire. Après l'observation

(1) M. Dalmas est venu habiter Rouen après le 25 septembre 1792. Il y a fait imprimer des fascicules contre-révolutionnaires et a été arrêté le 5 thermidor an II (Clérembray, *La Terreur à Rouen*).

présentée par Chabot, qu'on ne pouvait pas délibérer en présence du roi, celui-ci fut confiné avec sa famille dans l'étroite loge du journaliste chargé de recueillir les séances, et là, seize heures durant, il assista, calme et résigné, à la discussion et au vote de la résolution (1) qui, suspendant l'inviolabilité de sa personne et le maintien entre ses mains du pouvoir exécutif, nommait un gouverneur au Dauphin et invitait le peuple français à élire une Convention : « Ce que vous faites là, dit seulement le Roi au député Coustard, n'est pas très constitutionnel. »

Vers trois heures et demie du matin, les Commissaires de l'Assemblée le conduisirent à l'étage supérieur du couvent des Feuillants où l'on avait hâtivement organisé quatre chambres, une pour lui, une pour la Reine et la jeune princesse, une troisième pour M^{me} de Lamballe, M^{me} Elisabeth, M^{me} de Tourzel et le Dauphin, une quatrième pour les personnes de la suite. On en disposa le lendemain deux autres, dans l'une desquelles on logea la sœur du Roi.

Cependant, le 11 août, dès sept heures du matin, Louis XVI et sa famille étaient ramenés dans la loge du logotachygraphe où ils passèrent encore les journées du 12 et du 13 août. Mais comme on ne pouvait pas penser à immobiliser la famille royale dans cette installation improvisée, l'Assemblée finit par décréter que le roi serait logé au Luxembourg. Aussitôt, la Commune s'émut : elle représenta qu'il serait difficile d'organiser une surveillance sérieuse dans ce quartier

(1) Présentée par Vergniaud.

éloigné et proposa l'enclos du Temple qui contenait, disait-elle, un palais somptueux et une tour depuis longtemps abandonnée, sans indiquer celui des bâtiments qu'il conviendrait de choisir. On parla de l'Archevêché, puis du Ministère de la Justice, sur la place Vendôme. Finalement, l'Assemblée, sur les injonctions de la Commune, « déclara s'en remettre à celle-ci du soin de fixer la demeure du roi et lui en confia la garde ».

C'est ce que voulait la municipalité. Le même jour, 13 août, dans la soirée, l'ordre était donné de diriger le Roi vers le Temple.

Presque en même temps que la famille royale, étaient arrivées aux Feuillants un certain nombre de personnes appartenant à son service. Le 12 août, la plupart de ces nouveaux venus recevaient l'ordre de se retirer. Six seulement d'entre eux furent autorisés à entrer au Temple, M. de Chamilly, pour le service du Roi, MM^{mes} Thibaud et Basire, pour celui de la Reine et de sa fille ; M^{me} Navarre suivait M^{me} Elisabeth ; M^{me} Saint-Brice et M. Hue restaient près du Dauphin.

Deux grands carrosses attelés chacun de deux chevaux devaient conduire tout ce monde au Temple. On avait, à dessein ou non, placé les voitures au milieu d'une foule compacte et hurlante qu'il fallut traverser. Le Roi monta dans la première voiture dont il occupa le fond avec la Reine, le Dauphin et la jeune princesse, M^{me} Royale, comme on l'appelait. M^{me} Elisabeth prit place sur le siège de devant avec la princesse de Lamballe et le maire de Paris, Pétion ; M^{me} de Tourzelle et

sa fille Pauline étaient assises à l'une des portières. Le procureur de la Commune, Manuel, et un officier municipal, Michel, affectant de se tenir couvert, comme Pétion, tenaient l'autre portière.

La seconde voiture contenait, avec deux officiers municipaux, Laignel et Simon, les six personnes autorisées à former la suite du roi et de sa famille (1).

Le cortège, protégé par la force publique, se dirigea lentement à travers les imprécations populaires jusqu'à la rue du Temple où se trouvait, dans un renforcement arrondi, l'entrée principale de l'enclos. Les voitures pénétrèrent dans la cour du Grand-Prieuré. Santerre s'y trouvait pour recevoir, au nom de la Commune, les nouveaux arrivants.

On avait laissé croire au Roi qu'il allait loger dans le palais du grand prieur, et poussé l'ironie jusqu'à illuminer la cour d'honneur où il devait descendre, comme pour donner à sa demeure un air de fête. Louis XVI gravit les marches du perron et pénétra par la porte centrale dans le palais construit par Mansard, vaste édifice présentant un corps principal d'habitation de quarante-huit mètres, flanqué de deux pavillons faisant saillie sur la cour. Pendant qu'on lui préparait à souper, il en visita les appartements, choisissant ceux qu'il se réservait, distribuant à sa famille et à sa suite

(1) Une estampe de l'époque intitulée : *Les animaux rares ou la translation de la famille royale au Temple*, représente un sans-culotte dirigeant devant lui, à l'aide d'un fouet, le roi sous la figure d'un dindon, la reine et le reste de la famille royale sous la forme d'une louve et de ses louveteaux (Champfleury, *La Caricature sous la Révolution*).

ceux qu'il croyait mieux leur convenir. A dix heures, on emmena le Dauphin pour le coucher. Vers onze heures, on introduisit Louis XVI avec sa famille dans le bâtiment, désormais célèbre, appelé la Petite-Tour, où il devait résider jusqu'au 29 septembre, et la reine jusqu'au 27 octobre, dates de leur transfèrement dans le donjon. On rapporte qu'au moment du passage de la reine, le groupe des Marseillais arrivé depuis quelques jours sous la conduite de Barbaroux, chantait :

Madame monte à sa tour,
Ne sait quand reviendra.

L'histoire de l'enclos du Temple a déjà été faite (1), il ne saurait être question de la recommencer. Il suffit de rappeler que lorsque les Chevaliers du Temple vinrent s'établir dans l'île de France, au milieu du XII^e siècle, l'opulence de leur ordre était déjà proverbiale. Par suite de concessions et de donations, ils en vinrent rapidement à posséder aux environs de Paris une vaste *censive* promptement bâtie et peuplée, des *coutures* cultivées et boisées qui conservèrent longtemps l'aspect de la campagne, et, dans les marais desséchés du nord de Paris, un vaste terrain qu'ils firent enclore de murs et qui prit bientôt le nom de Ville-neuve-du-Temple. Cette dernière partie de leur domaine jouissait de privilèges et d'immunités qui y attiraient de nombreux habitants. Il fallait les protéger : on éleva, dans le commencement du XIII^e siècle, la grosse tour du donjon, formidable masse de pierre de forme carrée,

(1) De Curzon, *La Maison du Temple de Paris*.

flanquée à ses angles de quatre tourelles à toit pointu, mesurant treize mètres sur dix-neuf, avec deux mètres d'épaisseur de murailles et cinquante mètres d'élévation. Elle comprenait quatre étages et un grenier, le premier étage étant devenu, au temps de la Révolution, un rez-de-chaussée par suite de l'exhaussement du sol.

Autour du donjon avaient été groupés les bâtiments conventuels et les communs. Quand l'Ordre du Temple eut été supprimé dans le Consistoire du mercredi saint 22 mars 1312, et que ses biens eurent été attribués par la bulle apostolique aux hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, devenus plus tard les chevaliers de Malte, un petit bâtiment rectangulaire fut appliqué, à une époque difficile à déterminer, mais qui paraît se placer au xvi^e siècle, contre la face nord de la grosse tour et appuyé de deux tourelles. La visite faite par les délégués de l'Ordre en 1495 n'en parle pas; le premier plan de Paris qui en relate l'existence est celui de 1609. La hauteur de cet appentis était de vingt-cinq mètres, de trente-cinq mètres avec les tourelles, sa longueur de quatorze mètres, sa largeur de quatre toises (sept mètres quatre-vingts), les murs ne mesurant qu'une épaisseur de trois pieds.

Des deux tourelles de la petite tour, l'une, celle de l'ouest, abritait un escalier en colimaçon prenant naissance sur les marches d'accès du donjon; l'autre en encorbellement à partir du second étage (le premier en réalité à cause de l'élévation du sol), contenait un petit appartement dont il sera parlé plus loin.

La visite de 1575 constate une disposition intérieure

semblable à celle de la grosse tour « une cave voûtée surmontée de trois étages et, au sommet une terrasse », sur laquelle on éleva plus tard un toit léger rattaché au mur du donjon. Le premier étage qui se trouvait à peu près au même niveau que celui de la grosse tour, en était comme une annexe naturelle.

L'ensemble de ces constructions présentait assez de garantie de résistance pour que plusieurs des rois de France, Philippe-Auguste, Louis IX, Philippe-le-Hardi et Philippe-le-Bel, aient déposé leurs trésors dans le donjon. Le dernier y résida même plusieurs fois et obtint l'autorisation de garder provisoirement la tour pour son service personnel. Ses successeurs la conservèrent ainsi pendant plus de trois siècles, soit pour y mettre une garnison, soit pour l'utiliser à l'état de prison ou pour y déposer des poudres de guerre. Elle ne fut rendue à l'Ordre qu'en 1660 et servit alors de magasin pour les archives.

Vers la même époque, M. de Souvré, grand prieur de France, fit construire par Mansard le palais qui devait servir de résidence à ses successeurs. Le chevalier d'Orléans consolida ce somptueux hôtel vers le milieu du XVIII^e siècle. Plus tard, le prince de Conti le fit embellir et commença d'élever au fond de la cour dite de la Corderie une salle de spectacle où il se proposait de faire jouer impunément, à raison des immunités de la Ville-Neuve, les pièces que la censure aurait refusées. Un ordre de la Cour le força à renoncer à son projet. On verra par la suite comment il esquiva cette prohi-



M. BERTHELEMY

Archiviste de l'Ordre de Malte au Temple

bition en disposant une salle de spectacle dans la petite tour du Temple.

Les archives avaient été déposées dans la tour du donjon. Le personnage qui en avait la garde au milieu du XVIII^e siècle était un sieur Doligé, auquel l'Ordre servait une pension de trois cents livres. Il mourut en 1766 et fut remplacé par un sieur Poirier. A ce dernier succéda, en 1774, un dernier conservateur sur lequel il est nécessaire de donner de plus amples détails, parce que c'est dans les papiers et documents émanant authentiquement de lui et obligeamment communiqués par ses petits enfants, M. le docteur et M^{me} Blavot, qu'ont été puisés les renseignements qui forment la partie la plus intéressante de cette étude.

M. Jean-Albert Berthelemy, né à Saint-Maurice, diocèse d'Angers, le 6 janvier 1745, avait obtenu le diplôme de licencié en droit le 18 juillet 1769. Il s'était fait inscrire au barreau des avocats du Parlement de Paris le 9 avril 1770, après avoir prêté le serment d'usage (1).

(1) Un prospectus imprimé, joint par M. Berthelemy à son diplôme, indique les us et coutumes ainsi que les droits perçus en matière de prestation de serment d'avocat devant le Parlement de Paris. On ne le lira pas sans intérêt.

« Pour prêter le serment d'avocat, il faut se rendre au Palais à sept heures et demie du matin, *en noir*.

« On s'adresse à la femme Durand, près la porte du Parquet de MM. les Gens du Roi. Elle mène les récipiendaires aux endroits où il faut payer les droits qui sont :

« Droits de chapelle et bibliothèque.....	25 l.
« Droits pour l'Hôpital-Général.....	10 l.
« Droits du greffe pour la matricule ou arrêt de réception.....	8 l. 10 s.
« En tout.....	43 l. 10 s.

« Quand cela est fait, il faut attendre *en robe* à la porte du Par-

En 1774, il fut nommé archiviste de l'Ordre de Malte et continua tout d'abord de demeurer dans son domicile particulier, rue de Bretagne, 54. En 1782, il fit remarquer aux officiers de l'Ordre les difficultés de sa situation et les périls résultant, pour les archives, d'un manque de surveillance constante. Une délibération du Conseil reconnut le bien fondé de sa demande et autorisa le grand bailli de Crussol à lui concéder la petite tour du Temple pour y établir son logement, sa vie durant, à la charge de l'aménager et de laisser après lui l'habitation à ses successeurs. Pour subvenir, dans une certaine mesure, aux frais qu'il avait à exposer, l'Ordre lui abandonna une somme de six mille livres et de nombreuses boiseries et ferrures qu'il a estimées lui-même à deux mille quatre cents livres. Il lui était fait en plus une rente viagère de trois cents livres.

La petite tour du Temple, telle qu'elle était attribuée à M. Berthelemy, n'était guère logeable. On n'y trouvait, au premier étage, qu'une grande pièce de quarante pieds de long sur vingt de large et dix pieds de hauteur, communiquant par deux portes avec la salle servant, dans le donjon, aux réunions secrètes des Chapitres et des Assemblées provinciales. Comme elle était une annexe de cette salle, on l'avait primitivement divisée en deux parties servant, l'une d'antichambre, et l'autre, de chapelle. Au second étage, une chambre de même dimension, utilisée par intermittence,

quet, *sans s'en écarter*, l'arrivée de M. l'Avocat général et l'entrée de l'audience.

« La femme Durand loue des robes aux récipiendaires. »

comme la première, pour les réunions de l'Ordre, avait été souvent louée en contrebande de même que quelques parties supérieures du donjon, à des petits fabricants que les officiers visiteurs chassaient quand ils découvraient leur retraite.

Depuis le milieu du XVIII^e siècle, ces deux pièces de la petite tour avaient subi un changement complet de destination. Le prince de Conti, grand prieur depuis 1749, vexé d'avoir vu fermer la salle de spectacle qu'il avait construite près de son palais, avait fait aménager en théâtre l'appartement du premier étage de la petite tour. Il y faisait jouer, par des artistes de choix et devant un public restreint, en partie répandu dans la salle du donjon, des pièces inédites ou réprochées par la censure. Lekain fit là ses premiers débuts. La pièce du second étage servait de foyer pour le théâtre.

M. Berthelemy avait fort à faire pour transformer ce grand bâtiment en une habitation sortable. Il y réussit complètement, si l'on en croit les critiques acerbes et fort peu rassurantes auxquelles il se crut obligé de répondre dans quelques-uns des mémoires qu'il a présentés à la municipalité. Il boucha la communication avec le donjon et fit de la petite tour une maison de trois étages surmontée d'un belvédère. En bas, un bureau pour ses commis et une petite cuisine ; au premier, presque au rez-de-chaussée à cause de la surélévation du sol, une antichambre, une salle à manger et un cabinet avec bibliothèque dans une tourelle ; au second, une antichambre, un salon, une chambre à coucher avec cabinet dans une tourelle ; au troisième, une anti-

chambre, une chambre, diverses petites pièces ou cabinets, une cuisine ; au-dessus, le belvédère. Il appréciait ainsi son logement dans un mémoire du 30 frimaire an II : « Le réclamant ne répond pas aux exclamations, aux plaisanteries sur ses appartements superbes. Cependant il observe : 1° Qu'il n'avait pas plusieurs appartements ; qu'il n'en avait qu'un, beau il est vrai, orné et fait avec quelque goût, composé d'un bureau pour les commis, d'un cabinet, d'un salon, d'une salle à manger, d'une chambre à coucher, d'une autre petite chambre et d'une cuisine en pièces principales, contenant en tout cinq cheminées ; 2° que jusqu'à ce moment, il est vrai, il est resté célibataire, mais que aucun vœu, aucune loi ne l'obligeant à garder le célibat, il devait, en construisant un logement à vie, agir comme s'il pouvait se marier d'un jour à l'autre. »

D'après ses notes, il avait, sans les boiseries et les ferrures, qui lui avaient été abandonnées par l'Ordre de Malte, dépensé pour la seule transformation de l'immeuble, une somme qu'il évalue à plus de 16,000 livres. Le mobilier qu'il plaça dans les différentes pièces de son habitation était relativement luxueux :

Dans le cabinet, meubles et tentures de soie jaune avec application de bordures cramoisies ; au-dessus des portes, gravures représentant les batailles d'Alexandre, porcelaines et faïences.

Le salon en taffetas bleu broché avec fauteuils en tapisserie, cabriolets et chaises chenillées prune Monsieur ; fauteuils à la reine en lampas bleu et blanc, tabourets en cœur de même étoffe, écran de taffetas

bleu, chandeliers dorés, garniture de cheminée d'or moulu, tables à jeu.

Dans la chambre du second, lit d'étoffe brochée fond blanc à fleurs, cabriolets et chaises de même étoffe, trois cabriolets de velours d'Utrecht bleu et blanc, grand bureau de boule, bureau moyen de laque, écran, secrétaire de bois de rose; sur les murs, une quinzaine de gravures encadrées, dont plusieurs représentaient quelques sujets légers, *la Chaste Suzanne, le Bain de Diane et le Coucher*, de Vanloo, que le Roi, en prenant possession de l'appartement, s'empressera de retourner par respect pour l'innocence de ses enfants.

Dans l'antichambre, banquettes et chaises de velours vert et blanc.

Dans la chambre du troisième, lit de camelot rouge et jaune à bandes, cabinets et fauteuils en velours rouge cramoisi, canapé et chaises de même, commode en marqueterie; derrière le lit, cabinet de toilette avec armoire remplie de nombreuses estampes, salle de bain avec glace et sièges.

Dans les différentes pièces et cabinets, meubles légers et plus simples qui serviront plus tard pour l'usage du Dauphin, de M^{me} Royale et de M^{me} Elisabeth; une partie de ce mobilier avait été acheté dans des ventes publiques, les autres meubles avaient été spécialement faits pour M. Berthelemy, qui a produit pour plus de douze mille livres de factures.

Dans ce logis coquettement disposé, M. Berthelemy s'était fait une existence agréable, occupant les loisirs que lui laissaient ses fonctions à recevoir d'aimables et

gais amis qui avaient, comme lui, commerce avec les muses. On a retrouvé de lui divers volumes manuscrits de poésies fugitives, d'allure leste et pimpante, où se reflètent ses habitudes et ses goûts.

Parmi les personnes qu'il fréquentait, figurent les hauts dignitaires de l'Ordre, et, en première ligne, M. le chevalier de Crussol, grand croix de Malte, capitaine des gardes du comte d'Artois, administrateur général du Grand-Prieuré de France et gouverneur du Temple. M. Berthelemy avait obtenu pour lui le logement de la Petite Tour. Il lui a dit en vers sa satisfaction et sa reconnaissance :

Certaine petite souris,
 Je dis petite, mais dodue,
 Pour son bien assez entendue,
 Un jour recueillant ses esprits,
 De l'intérêt en parcourant le code,
 Trouva qu'un logement commode,
 Surtout quand il ne coûte rien,
 Valait au moins un trou qu'on payait bien.
 Trou de souris (que ce mot ne vous choque),
 Vous le savez, est fort petit.
 Laisant à part pourtant toute équivoque,
 De ce pauvre raton, tel était le réduit.
 La souris implore la protection
 D'un illustre personnage,
 Abondant en vertus, en talents connaisseur ;
 Celui-ci donc à bonnes gens propice,
 D'un troupeau fort nombreux bien-aimé gouverneur,
 Ami de l'ordre, ami de la justice,
 Et qui, sachant le prix du cœur,
 Dans le bonheur d'autrui sait trouver son bonheur.

.....

La voilà dans son logement :
 Il est commode, il est charmant.
 Elle, de sauter d'allégresse,
 D'un pareil bienfaiteur de vanter la noblesse,
 De louer à chaque moment
 Ses vertus, ses bienfaits, son cœur et sa sagesse.

.....

Un autre de ses commensaux habituels, était M. le chevalier Godeheu, ancien commandant général des Etablissements français aux Indes orientales, correspondant de l'Académie des Sciences, commandeur des Commanderies d'Etampes et de Chevru, qui s'était même substitué pour l'administration des biens de ce dernier domaine, son ami M. Berthelemy. Des relations intimes s'étaient établies entre eux. M. Godeheu lui avait remis plusieurs souvenirs. En décembre 1703, il lui envoya pour étrennes un biscuit de Sèvres qu'on retrouvera plus tard à la vente de la succession Berthelemy, représentant *Vénus corrigeant l'Amour avec des roses*. Le cadeau était accompagné d'un petit billet dont la forme et le fond indiquent le genre d'esprit des deux amis :

Quand Vénus s'éloignant du céleste séjour
 Fut cueillir un bouquet de roses dans Cythère,
 Elle en ôta l'épine, et cette tendre mère
 Ne voulut qu'effrayer l'objet de son amour.
 Jouissez, cher ami, de la même fortune,
 Et qu'un heureux destin, au gré de vos désirs,
 Ne vous fasse trouver chez la blonde et la brune,
 Nulle épine dans vos plaisirs.

M. Berthelemy répondait à ces envois par des vers dont le commandeur Godeheu appréciait fort la saveur ;

on sait par ce dernier que l'archiviste du Temple délaissait ses arides travaux pour commettre même des comédies : « Ah ! mon cher ami, comment vous exprimer le plaisir que m'a procuré la lecture de vos charmants ouvrages que je viens de terminer pour la seconde fois... On trouve à chaque pas, dans vos comédies, de la gaîté et une imagination brillante, dans les chansons et les pièces fugitives, des pensées fines, de la délicatesse, et, de temps en temps, ce sel attique qui doit toujours les assaisonner. Les grâces décentes, quoique demi-nues, y paraissent avec avantage, et le petit dieu qui les accompagne y joue souvent un rôle annonçant que l'auteur, conformément à mes souhaits, a cueilli maintes roses sans rencontrer beaucoup d'épines..... ».

Les relations littéraires que M. Berthelemy avait nouées ainsi étaient agrémentées de réceptions intimes, sorte de petits banquets des muses où les dames étaient délicatement conviées.

A Madame J... , en l'invitant à dîner.

En jeux, en ris, en bals charmants,
 Le mois de février abonde;
 De la brune folâtre et de la tendre blonde
 Ils remplissent tous les moments.
 Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'ainsi va ce bas monde;
 Au plaisir nos aïeux ont consacré ce temps.
 Avec eux pourtant faisons trêve.
 Souffrez.....
 Que la bonne et simple amitié,
 Pour jeudi prochain vous enlève.
 D'un mince diner de garçon,
 Eglé, vous ferez une fête...

.....

A Paris en la tour du Temple,
 Temple bien plus grand quand on vous y verra,
 Et quand sans peine, à mon exemple,
 Pour Vénus chacun vous prendra.

29 janvier 1784.

Dans ces réceptions se lisaient des chansons et des pièces de vers dont l'amphitryon ne faisait pas seul les frais. M. le chevalier Godeheu aimait à tenir galamment sa partie, comme en témoignent les vers composés pour la fête d'un des convives, en 1783 :

De Catherine,
 Je veux chanter le nom.
 Muse badine,
 Viens me donner le ton.
 Prête-moi tes accents
 Pour chanter les talents
 Et la gaîté mutine
 De l'œil vif et fripon
 De Catherine.

.....

Ma chansonnette
 Ne peint que faiblement
 De la follette
 Les grâces, l'enjoûment.
 Mais nargue du censeur,
 Ce bouquet part du cœur.
 Avec une fleurette,
 Je viens offrir gaîment
 Ma chansonnette.

M. Berthelemy n'occupait pas d'ailleurs exclusivement ses loisirs dans ces travaux littéraires et ces

petites fêtes du bel esprit. Ses goûts semblaient l'attirer plus haut. Il aimait les fortes études et avait réuni avec amour une belle collection de quatorze à quinze cents volumes à laquelle il attachait le plus grand prix. Sa bibliothèque occupera une large place dans cette étude. On en verra plus tard la composition intéressante et précieuse pour l'époque où elle avait été formée. Son propriétaire a, de nombreuses fois, gémi et réclamé contre la dispersion de ses chers livres. Il les avait enfermés jalousement dans une tourelle au premier étage :

De ma bibliothèque
 Connaissez tout d'abord
 La valeur extrinsèque
 Et le parfait accord.
 C'est un meuble fort beau,
 Fait depuis seize automnes,
 Eclairé d'un double flambeau,
 Couvert aux trois quarts d'un rideau,
 Monté sur deux colonnes.
 On y voit à la tête,
 Livres de grand' valeur :
 Discours sur l'art honnête;
 Traité de la pudeur.
 Au-dessous, des auteurs
 Discourent de tendresse;
 Plus bas, est l'essai sur les fleurs,
 Un traité complet des couleurs,
 Et là c'est une presse.
 Sous ce rideau de gaze
 Sont les livres des saints.
 Le feu du ciel embrase
 Quiconque y met les mains.
 Ce livre plus qu'humain
 Présente un cœur sans tache,

Et ceux-ci, du plus beau velin,
Prêchent sur l'amour du prochain.
 Sans raison, on les cache.
 Ce joli tome traite
Du remède à tous les maux.
 C'est pour cette tablette
 Qu'on réserve les gros :
 Traités sur le plaisir,
 Avis à la jeunesse,
Discours sur les lois du désir,
De la manière de jouir,
 Adieux de la sagesse.

Pour être exact, il convient de dire que cette description poétique imaginée par l'auteur, ne se rapproche ni de près ni de loin du catalogue beaucoup plus sérieux de sa bibliothèque.

Les détails qui précèdent n'ont pas été présentés à l'état de hors-d'œuvre pour satisfaire une inutile curiosité. Ils ont un intérêt puissant, non seulement pour montrer, par voie de contraste, la transformation effroyable qui va se produire dans le séjour du calme et de la gaîté facile, mais pour éclairer d'un jour nouveau la première détention de la famille royale dans les bâtiments du Temple et pour rectifier quelques erreurs qui se sont involontairement produites sur ce sujet toujours attirant.

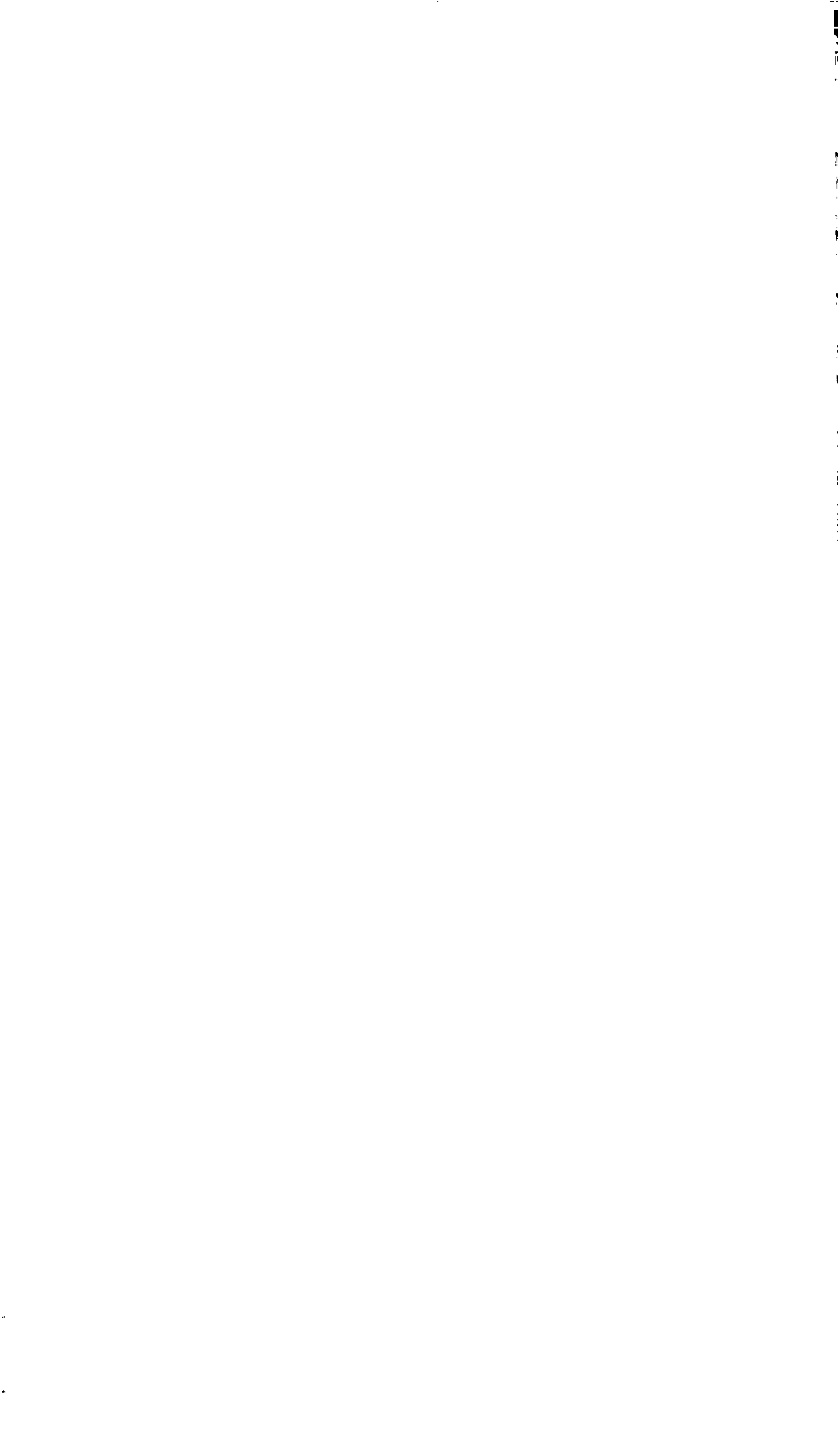
Depuis que la Révolution était entrée dans une phase plus violente, M. Berthelemy vivait assez retiré, suivant, comme ses amis, d'un regard anxieux les événements. Il avait appris, le 10 août, le sac des Tuileries et l'internement de la famille royale aux Feuillants. Il se demandait, non sans préoccupation, si elle ne

deviendrait pas par ordre, ainsi qu'on l'avait proposé, sa voisine dans le palais du grand prieur, quand il reçut brusquement de la Commune, à sept heures du soir, l'avis d'avoir à évacuer sur le champ son logement, sous promesse d'indemnité. On devait y installer le Roi et sa famille. M. Berthelemy n'avait pas à discuter : il obéit.

M. de Chantelauze (1), M. Lenôtre (2) ont écrit que les appartements de la petite tour avaient été garnis en toute hâte de ce qu'on trouva de meubles dans le palais du Temple. C'est, comme on vient de s'en convaincre, une erreur. Le logement de M. Berthelemy était pourvu d'un nombreux et riche mobilier. Il chercha d'abord à l'enlever. Celui qui nantissait le premier étage fut déménagé et porté tant dans le palais prieural que dans le donjon. Certains meubles des autres appartements suivirent aussi la même direction. Il se disposait à en finir le plus rapidement possible, quand un ordre contraire de la municipalité l'obligea à suspendre son travail et à laisser dans son habitation les meubles qui s'y trouvaient. Il fallut même, pour pourvoir au coucher de la famille royale et de sa suite, disposer à la hâte quelques meubles rapportés du palais, transportés d'un appartement dans un autre ou tirés des pièces secondaires. M. Berthelemy présida lui-même à cet emménagement sommaire, a-t-il écrit dans ses requêtes à la Commune. Les jours suivants, on procéda à une répartition plus convenable de ce mobilier.

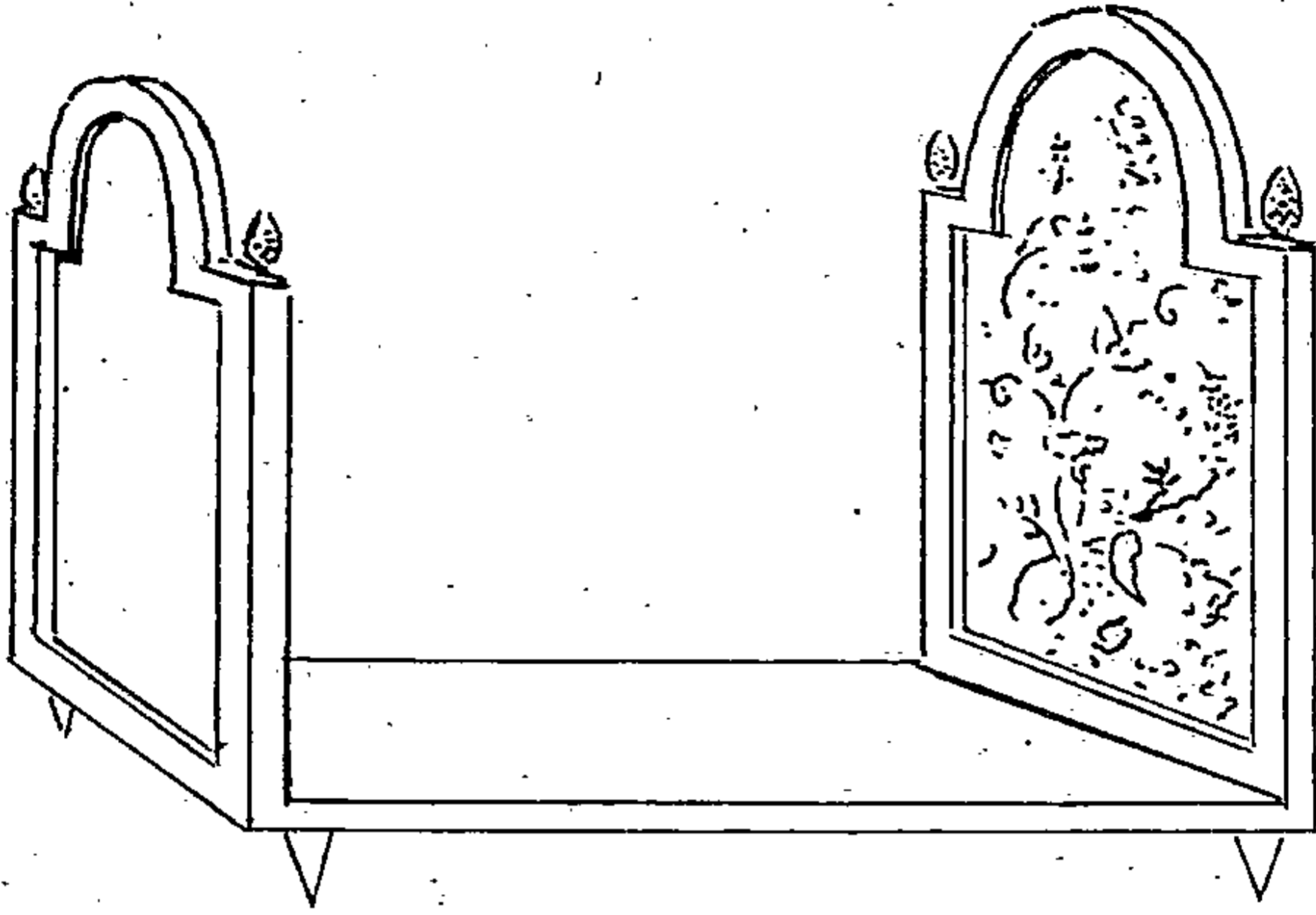
(1) *Louis XVII.*

(2) *La captivité et la mort de Marie-Antoinette.*

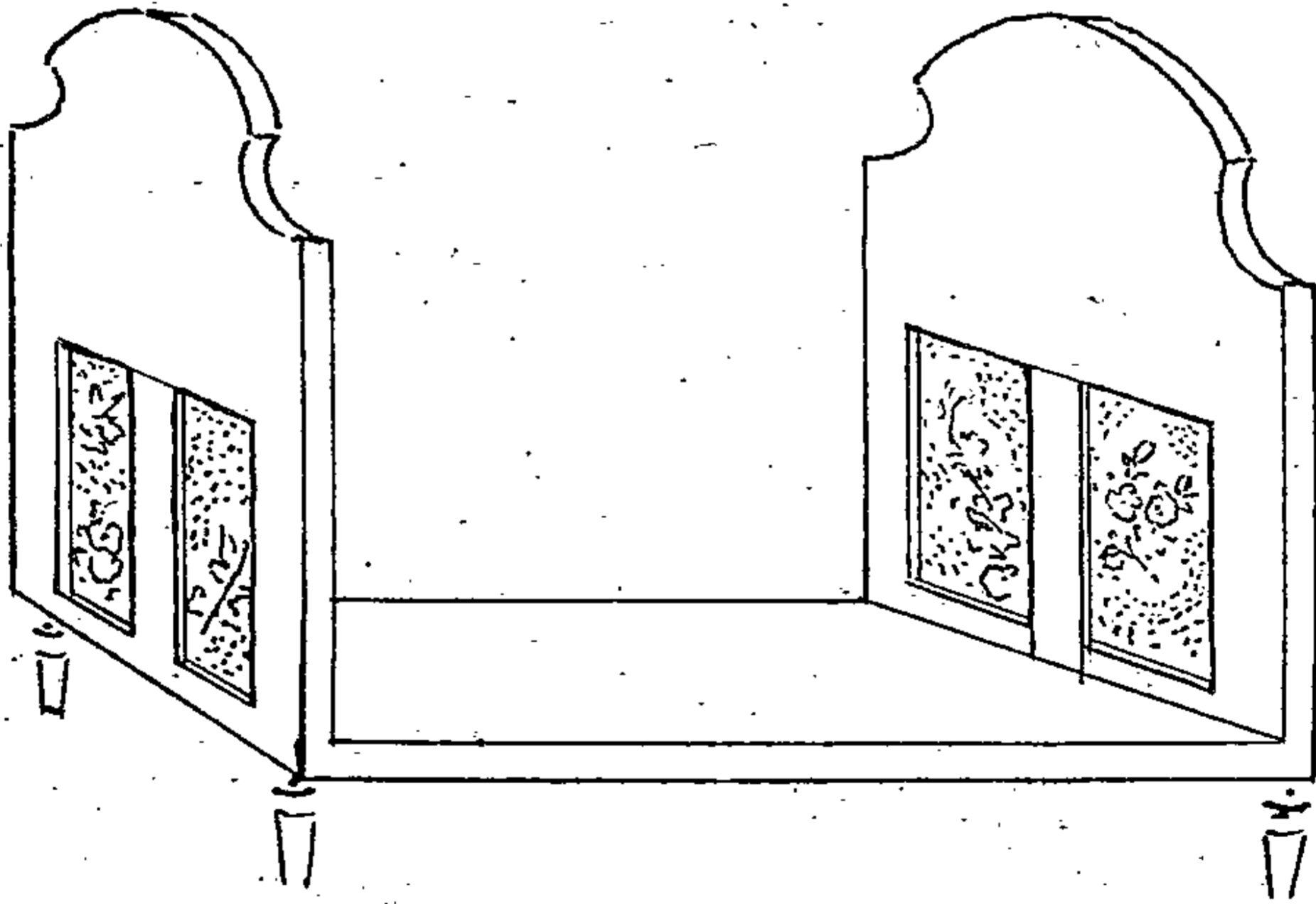




Courte-pointe du lit de la Reine (réduction de deux tiers)



Lit du Dauphin.



Lit de Madame Elisabeth.

M. de Beauchesne (1) doit à une note de M. Berthelemy, conservée aux Archives nationales, d'avoir pu faire connaître les meubles placés dans les divers appartements de la petite tour, occupés par la famille royale. Il est possible de compléter ses indications.

Le salon devait servir de chambre à la Reine ; on y laissa les fauteuils, plusieurs des tabourets, deux cabriolets, les rideaux, la garniture de cheminée avec son écran, la table à jeu. On ajouta à l'ameublement le lit d'étoffe brochée dont usait habituellement M. Berthelemy et qui servit à la Reine. Par une grossière contradiction, peut-être intentionnelle pour faire ressortir l'état d'abaissement de la royale détenue, on couvrit le lit d'un baldaquin, d'une courte-pointe, et on l'enveloppa de rideaux en cretonne fond blanc avec branches feuilletées de clématites roses à tige jaune. Tout à côté, fut placée une couche étroite de bois peint en blanc où devait coucher la dauphine.

La chambre de M. Berthelemy conserva ses fauteuils de velours blanc et bleu, son canapé circulaire, son chiffonnier, ses gravures. On y introduisit pour le Dauphin, une couchette en bois blanc de forme Louis XVI, à haut dossier, garni de cretonne à fond blanc avec liserons et fleurettes roses, et courte-pointe de même étoffe. Auprès, on installa le lit de sangle de M^{me} de Tourzel. Quand le Dauphin alla plus tard demeurer chez sa mère, son lit fut transporté dans le salon. Comme la chambre manquait de chaises, on en apporta

(1) *Louis XVII. — Sa vie, son agonie, sa mort*, 1, 240.

deux de taffetas vert, provenant probablement du bureau des archives.

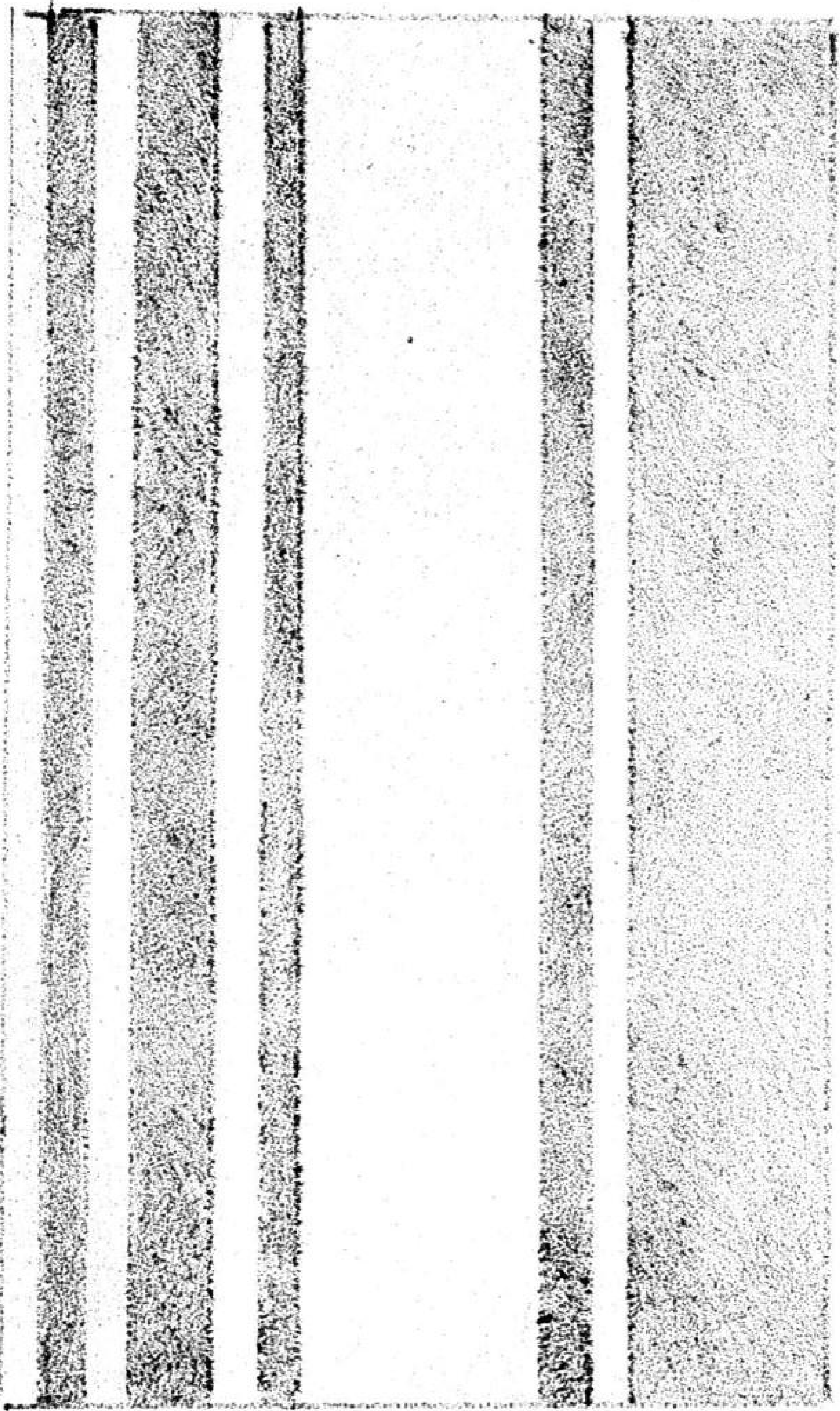
L'appartement du roi, au troisième étage, avait-il été momentanément dénanti de ses meubles et du lit à deux dossiers que le propriétaire y avait placés? On serait tenté de le croire, s'il est vrai, comme Hue le rapporte (1), que Louis XVI n'ait trouvé dans sa chambre, en arrivant, qu'un mauvais lit et deux ou trois chaises. Il est au moins certain que le lit avec son ciel, ses couvertures et ses tentures en camelot, largement rayé rouge et jaune, lui fut rendu, de même que les deux commodes en marqueterie, les trois canapés et les quatre fauteuils en velours d'Utrecht cramoyé. On sait qu'on plaça plus tard dans la chambre un guéridon, une table à manger et un buffet. Le Roi faisait d'un petit cabinet, dans la tourelle, un lieu de retraite où il aimait à lire.

Dans la cuisine, située près de sa chambre, avaient été mis, tant bien que mal, deux lits de sangle pour M^{me} Elisabeth et M^{lle} de Tourzel. Le premier de ces lits fut remplacé postérieurement par une couche étroite en bois peint en jaune avec courte-pointe fond blanc pointillée à fleurs roses et noires.

La salle à manger n'avait pas été démeublée de ses chaises paillées à la lyre; presque toutes ont été plus tard retrouvées brisées.

Les chaises et fauteuils jaunes du cabinet avaient été enlevés, mais on avait laissé au-dessus des portes

(1) *Dernières années de Louis XVI*,



Rideaux du lit du Roi (réduction de moitié).

les gravures des batailles d'Alexandre et, accrochées le long des murs, les faïences et porcelaines.

Dans la tourelle, la bibliothèque avait été conservée.

C'est dans ces appartements, dans les antichambres et les cabinets que furent entassés, dans la nuit du 13 août, avec la famille royale, la princesse de Lamballe, M^{me} de Tourzelle et sa fille, MM. Hue et de Chamilly, MM^{mes} Thibaud, Bazire et Navarre, et trois hommes de cuisine, sans compter les officiers municipaux et les soldats de garde, qui, n'étant ni les moins nombreux ni les moins encombrants, s'établirent un peu partout et s'assemblaient dans le cabinet de la tourelle du second étage, qui leur devint, par ce fait, commun avec les prisonniers. Il en fut ainsi pendant six jours ; dans la nuit du 19 août, un ordre de la Commune fit sortir du Temple toutes les personnes qui avaient accompagné le Roi. Hue fut seul autorisé à revenir. Le 26, arriva Cléry, qui fut chargé indistinctement du service de tous les membres de la famille, et fut aidé, pour quelques gros travaux, par les époux Tison, introduits, d'ailleurs, au Temple, moins pour le service que pour la surveillance.

Il ne saurait entrer dans le cadre de cette étude de reprendre l'histoire de la détention de Louis XVI. Michelet s'est élevé contre ce qu'il a appelé la légende du Temple. Sa boutade n'a pas trouvé d'écho dans l'histoire. Les Mémoires de Hue, de Cléry, de la duchesse d'Angoulême, les relations de Goret, de Daujon, de Turgy, de Pelletan, ont fait connaître les tristesses, les rigueurs et les amertumes de cette dure captivité

du dernier des rois de France, le plus faible assurément, le plus imprévoyant peut-être, mais, pourquoi ne pas le dire, le mieux intentionné et le moins despote de tous.

Cléry a raconté la triste monotonie de la vie au Temple : « Le Roi, dit-il dans ses Mémoires, se levait ordinairement à six heures du matin ; il se rasait lui-même ; je le coiffais et l'habillais. Il passait aussitôt dans son cabinet de lecture. Cette pièce étant très petite, le municipal restait dans la chambre à coucher, la porte entr'ouverte, afin d'avoir toujours les yeux sur le Roi. Sa Majesté priait à genoux pendant cinq à six minutes et lisait ensuite jusqu'à neuf heures. Dans cet intervalle, après avoir fait sa chambre et préparé la table pour le déjeuner, je descendais chez la Reine ; elle n'ouvrait sa porte qu'à mon arrivée, afin d'empêcher que le municipal n'entrât chez elle. Je faisais la toilette du jeune prince ; j'arrangeais les cheveux de la Reine et j'allais pour le même service dans la chambre de Madame Royale et de Madame Elisabeth.

« A neuf heures, la Reine, ses enfants et Madame Elisabeth montaient dans la chambre du Roi pour le déjeuner. Après les avoir servis, je faisais les chambres de la Reine et des princesses ; Tison et sa femme ne m'aidaient que dans ces sortes d'occupations. Ce n'était pas pour le service seulement qu'on les avait placés dans la tour ; un rôle plus important leur avait été confié : c'était d'observer tout ce qui aurait pu échapper à la surveillance des municipaux et dénoncer les municipaux eux-mêmes.



Courte-pointe du lit de Madame Elisabeth.

« A dix heures, le Roi descendait avec sa famille dans la chambre de la Reine et y passait la journée. Il s'occupait de l'éducation de son fils, lui faisait réciter quelques passages de *Corneille* et de *Racine*, et l'exerçait à lever des cartes. L'intelligence prématurée du jeune prince répondait parfaitement aux tendres soins du Roi. Sa mémoire était si heureuse, que, sur une carte couverte d'une feuille de papier, il indiquait les départements, les districts, les villes et les cours des rivières ; c'était la nouvelle géographie de la France que le Roi lui montrait. La Reine, de son côté, s'occupait de l'éducation de sa fille, et ces différentes leçons duraient jusqu'à onze heures. Le reste de la matinée se passait à coudre, à tricoter ou à travailler à la tapisserie. A midi, les trois princesses se rendaient dans la chambre de Madame Elisabeth pour quitter leur robe du matin : aucun municipal n'entrait avec elles.

« A une heure, lorsque le temps était beau, on faisait descendre la famille royale dans le jardin ; quatre officiers municipaux et un chef de légion de la garde nationale l'accompagnaient.

« A deux heures, on remontait dans la tour où je servais le diner, et tous les jours, à la même heure, Santerre, brasseur de bière, commandant général de la garde nationale de Paris, venait au Temple, accompagné de deux aides de camp. Il visitait exactement les différentes pièces. Quelquefois, le Roi lui adressait la parole ; la Reine, jamais. Après le repas, la famille royale se rendait dans la chambre de la Reine ; leurs Majestés faisaient ordinairement une partie de piquet

ou de tric-trac : c'était pendant ce temps que je dînais.

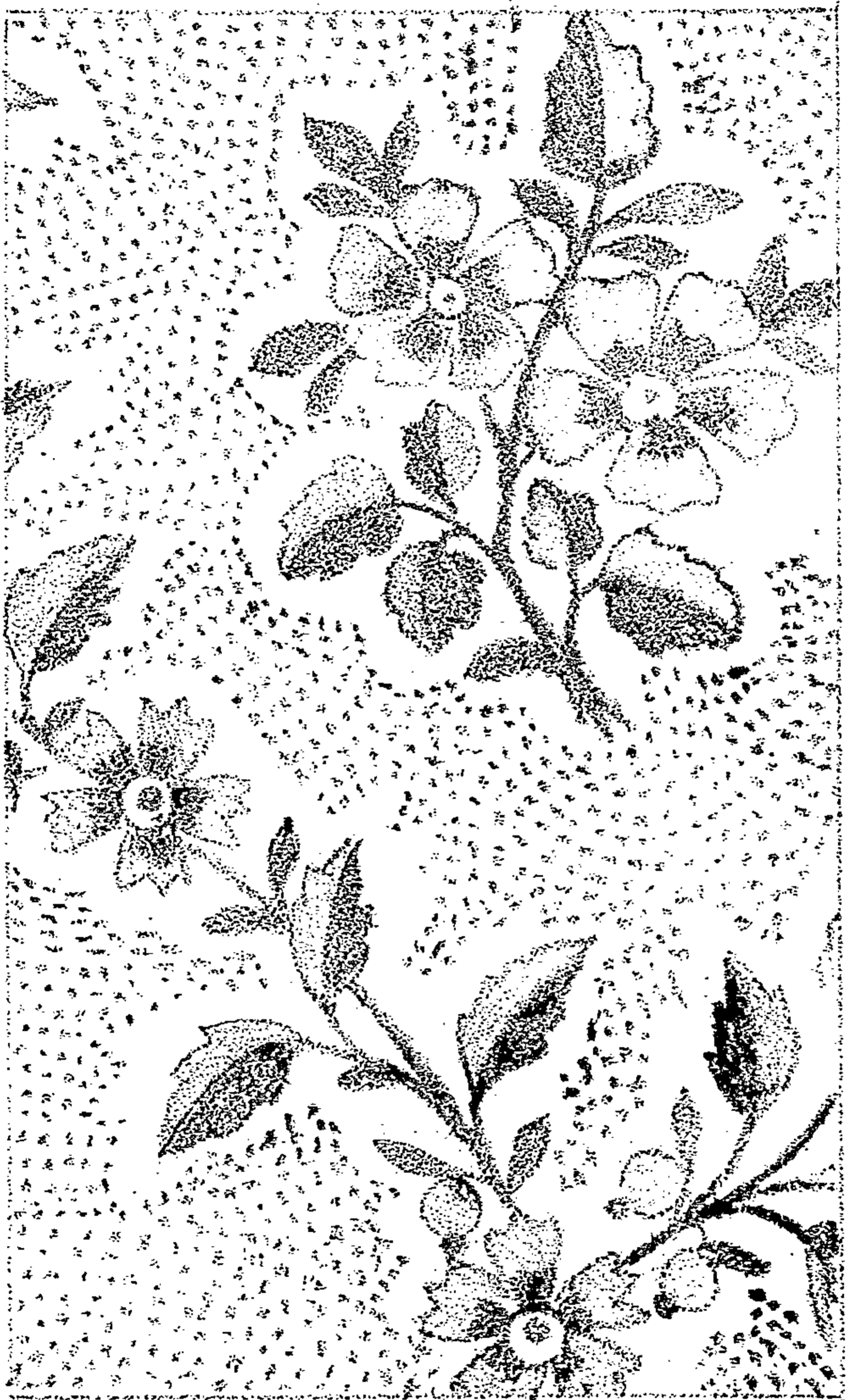
« A quatre heures, le Roi prenait quelques instants de repos, les princesses autour de lui, chacune un livre à la main : le plus grand silence régnait pendant ce sommeil.

« Au réveil du Roi, on reprenait la conversation ; ce prince me faisait asseoir près de lui. Je donnais sous ses yeux des leçons d'écriture à son fils, et, d'après ses indications, je copiaais des exemples dans les œuvres de Montesquieu et autres auteurs célèbres. . . .

« A la fin du jour, la famille royale se plaçait autour d'une table ; la Reine faisait à haute voix une lecture de livres d'histoire ou de quelques ouvrages bien choisis, propres à instruire et à amuser ses enfants, mais dans lesquels des rapprochements imprévus avec sa situation se présentaient souvent et donnaient lieu à des idées bien douloureuses. Madame Elisabeth lisait à son tour, et cette lecture durait jusqu'à huit heures. Je servais ensuite le souper du jeune prince dans la chambre de Madame Elisabeth : la famille royale y assistait ; le Roi se plaisait à y donner quelques distractions à ses enfants en leur faisant deviner des énigmes tirées d'une collection du *Mercur de France* qu'il avait trouvée dans la bibliothèque.

« Après le souper de Monsieur le Dauphin, je le déshabillais ; c'était la Reine qui lui faisait réciter ses prières.

« A neuf heures, le Roi soupait. La Reine et Madame Elisabeth restaient alternativement auprès du



Couvre-lit du Dauphin

Dauphin pendant ce repas ; je leur portais ce qu'elles désiraient du souper

« Après le souper, le Roi remontait quelques instants dans la chambre de la Reine, lui donnait la main en signe d'adieu et recevait les embrassements de ses enfants ; il allait dans sa chambre, se retirait dans son cabinet et y lisait jusqu'à minuit. La Reine et les princesses se renfermaient chez elles. Un des municipaux restait dans la pièce qui séparait leurs chambres et y passait la nuit ; l'autre suivait Sa Majesté »

Ces passages des *Mémoires de Cléry*, dont la vérité n'a jamais été sérieusement contestée, montre la famille royale sous un jour sinon de simplicité bourgeoise (ce mot ne conviendrait pas, car l'étiquette n'a jamais été bannie de la société des princes, même au Temple), du moins d'intimité affectueuse et patriarcale, que la vie officielle de la Cour ne laissait pas soupçonner. Les époux royaux ont des goûts très différents : la Reine trouve ses distractions dans quelques lectures sentimentales ou faciles (*Cecilia*, *Eveline*, les *Mille et une Nuits*) qu'elle avait fait demander en même temps que, on ne sait par quel désir curieux, la *Marseillaise* (1).

Elle s'occupait un peu, comme on l'a vu, de l'éducation de sa fille, et l'on a appris par les *Mémoires de la duchesse d'Angoulême* qu'elle faisait aussi réciter à son fils des leçons d'histoire et lui apprenait des vers.

La journée du Roi était mieux et plus solidement remplie. Louis XVI était un des hommes les plus stu-

(1) *Les Papiers du Temple*, par La Morinière. (*Nouvelle Revue*. — 1^{er} avril 1884).

dieux et les plus érudits de sa Cour ; sa solide instruction, qu'il cherchait toujours à augmenter, a été reconnue par ses ennemis les plus avérés. On peut s'en fier sur ce point à l'opinion de M^{me} Roland, qui ne professait pas pour la famille royale une bien vive sympathie : « Louis XVI, dit-elle dans ses Mémoires, montrait à ses ministres la plus grande bonhomie. Il avait une grande mémoire et beaucoup d'activité ; il ne demeurait jamais sans rien faire et lisait souvent. Il avait très présents à l'esprit les divers traités faits par la France avec les puissances voisines. Il savait bien son histoire et était le meilleur géographe de son royaume. La connaissance des noms, leur parfaite application au visage des personnes de sa Cour, celle des anecdotes qui leur étaient particulières, avaient été étendues par lui à des individus qui s'étaient montrés de quelque manière dans la Révolution ; on ne pouvait lui présenter un sujet, pour quoi que ce fût, qu'il n'eût sur son compte un avis fondé sur quelques faits. »

Ses habitudes laborieuses, ses connaissances acquises faisaient du Roi un utile professeur pour son fils : il entreprit son éducation. On a pu voir par les *Mémoires de Cléry* qu'il lui faisait réciter des passages des grands poètes français et lui donnait des leçons de géographie pratique en lui apprenant à reconnaître sur une carte muette les villes principales du pays et le cours des fleuves. Il aimait aussi à lui mettre entre les mains l'*Esprit des lois*, dont il lui dictait des fragments (1).

(1) Chantelauze.

Son élève montrait assez de dispositions pour qu'il eût résolu de lui faire commencer, malgré son âge tendre, des études plus sérieuses. Il demanda pour lui de nombreux volumes, dont un arrêté favorable du Conseil général de la Commune, du 21 novembre 1792, a laissé l'indication. On y remarque :

Appendix de diis,
Aurelius Victor,
Cæsar's commentarii,
Cornelius Nepos,
Dictionarium universale,
Florus,
Grammaire latine, de Lhomond,
Horatius,
Quadragesimarius,
Justinus,
Métamorphoses d'Ovide,
Fables de Phèdre.
Quintus Curtius,
Sallustius,
Suetonius,
Tacitus,
Terentius,
Titus Livius,
Villeius Paterculus,
Virgilius,

auxquels il faut ajouter :

Traité des Etudes de Rollin,
Grammaire française, de Lhomond,
Principes généraux de la langue française, de
Vailly,
Les aventures de Télémaque,

*Vie des saints, de Mésenguy,
Maximes tirées de l'Écriture sainte.*

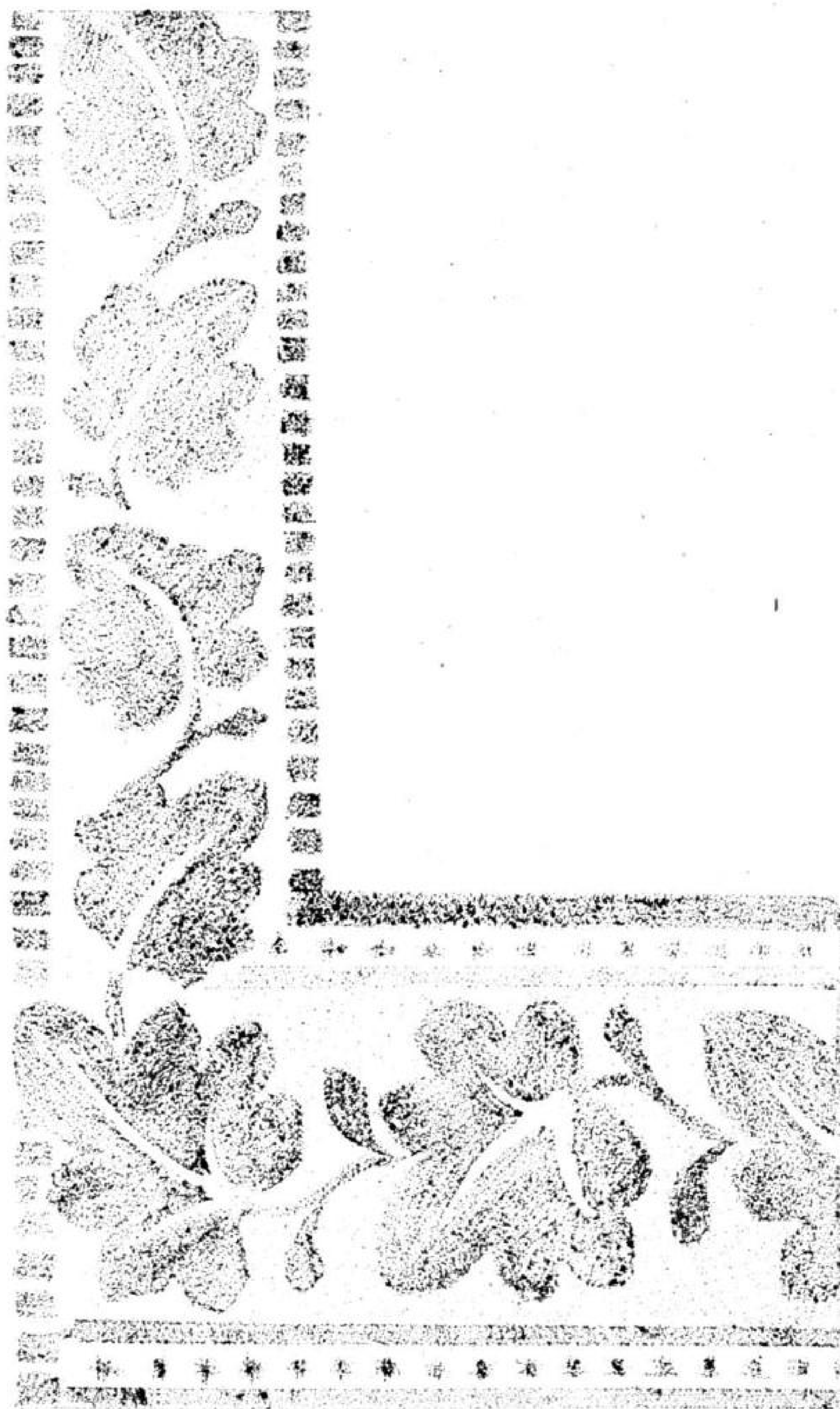
La demande de tant d'auteurs latins n'a rien qui puisse surprendre venant de Louis XVI, pour qui sait qu'il pratiquait couramment la langue d'Horace et de Cicéron, et faisait de ces auteurs des traductions quotidiennes. N'a-t-on pas une suffisante idée de son amour pour la littérature latine en même temps que de sa tranquillité d'âme, par ce rapport fait, le 26 décembre 1792, à la Convention, sur sa seconde translation du Temple à l'Assemblée, où l'on relate que, pendant le trajet, il s'entretint avec les municipaux qui l'accompagnaient, de choses littéraires et spécialement de quelques auteurs latins : Sénèque, Tite Live et Tacite. Il est permis de supposer qu'en demandant tant de livres pour son fils, il avait le secret désir d'en bénéficier pour lui-même.

Il est bon d'ajouter qu'il ne bornait pas ses connaissances aux langues mortes, mais qu'il savait assez bien l'anglais et l'italien pour lire dans leur texte original Hume et Le Tasse (1)

On a vu que le Roi lisait longtemps dans la journée et très tard le soir. Ce travail constant a fait passer entre ses mains des livres nombreux. On a supputé que, pendant sa détention au Temple, il avait lu plus de deux cent cinquante volumes (2). Sa sœur avait les mêmes penchants studieux et s'était fait acheter un

(1) Poujoulat.

(2) La Morinière, *Papiers du Temple* (Relation de Daujon).



Cabinet de travail du Roi.

certain nombre de livres. On la verra plus tard cherchant à acquérir une bibliothèque.

Quels étaient les ouvrages que le Roi lisait ainsi, et d'où provenaient-ils ? Prud'homme (1) a écrit qu'il se les faisait apporter du dehors : « Louis XVI, que fait-il dans sa tour ? Il dort ou lit son bréviaire. Les événements qui se passent en foule autour de lui, ou à son occasion, n'affectent en aucune manière son âme impassible. On le prendrait pour le plus stoïque des philosophes, si on ne savait qu'il est devenu le plus stupide, c'est-à-dire le plus dévôt des hommes. Louis XVI occupe seul un appartement dans la tour ; *il s'y fit dernièrement apporter deux à trois milliers de volumes*, et s'opposa à ce qu'on les mît en ordre, se réservant le plaisir de les arranger lui-même. Il paraît que l'ennui est le seul sentiment pénible que le ci-devant roi éprouve dans sa prison. Il occupe le deuxième étage avec Cléry, son valet de chambre.

« Médicis Antoinette voit son mari trois fois par jour. . . . Ses cheveux grisonnent avant l'âge.

« La grosse Elisabeth n'a pas encore pris le maintien modeste qui sied au malheur. Elle dit avec exactitude son bréviaire qu'on disait jadis pour eux à si grands frais. Elle s'est procuré un complet en quatre parties. Dernièrement elle fit l'emplette d'une petite pacotille pour la valeur de quinze à vingt corsets. » (2).

Les livres que le Roi lisait n'ont pas été acquis ni

(1) Prudhomme, *Révolutions de Paris*, n° 171, du 13 au 20 octobre 1792.

(2) Le corset était un assignat de cinq livres.

apportés au Temple. M. de Beauchesne (1) écrit que le Roi, « après le dîner, passait dans la bibliothèque, y puisait quelques volumes ; que les premiers livres qu'il ait pris étaient les *Etudes de la Nature*, de Bernardin de Saint-Pierre, ce qui donna au municipal de service, Truchon, l'occasion de parler du mérite de cet ouvrage, dont la dédicace renfermait un brillant éloge des vertus de Louis XVI. »

Ce sont, en effet, les livres de la bibliothèque de M. Berthelemy, qui ont servi à distraire le royal captif dans sa prison. On n'a jamais su, à part quelques volumes particulièrement désignés, sur quels ouvrages avaient porté ses lectures. Les papiers laissés par l'ancien conservateur des archives du Temple vont éclairer ce point intéressant.

M. Berthelemy a souvent répété dans ses requêtes qu'il avait une belle bibliothèque de treize à quatorze cents volumes. Il l'a longtemps réclamée sans obtenir l'autorisation de la reprendre. Le chapitre mouvementé de ses nombreuses pétitions et de ses démarches successives qu'il n'estime pas à moins de quatre-vingts, est instructif. On trouve notamment, dans un mémoire du 30 frimaire an II, des détails précis sur les modifications qu'il a faites dans la petite tour, et sur les multiples difficultés que la Commune accumulait pour échapper, par des subterfuges administratifs et parfois contradictoires, à ses promesses d'indemnité. M. Berthelemy demandait que ses meubles, dispersés et en

(1) De Beauchesne, *Louis XVII*, I, 249.

partie détruits, lui fussent remboursés, mais il acceptait la restitution en nature de ses livres, sauf à se faire indemniser de ceux qui manqueraient « en vérifiant l'état des livres de la bibliothèque avec le catalogue qu'il a entre les mains, sur lequel cependant plusieurs ouvrages ont pu n'être pas portés pour avoir été achetés après qu'il a été fait. »

Ce catalogue, jusqu'à ce jour inconnu, a été dressé en deux fois. La première partie comprend le fond de la bibliothèque primitive; la seconde, complémentaire, s'applique à des acquisitions plus récentes. On trouvera ici le premier catalogue dans son intégrité, et le second seulement par extraits, dans les parties où il ne répète pas le premier.

I

CATALOGUE DES LIVRES DE M. BERTHELEMY, SECRÉTAIRE
DE L'ORDRE DE MALTE.

*Jurisprudence, lois, privilèges, plaidoyers
et mémoires.*

In-folio	<i>Cangii glossarium</i>	6 volumes.
	<i>Glossarium novum</i>	3 —
	<i>Glossaire français</i>	1 —
	<i>Lanceloti corpus canonici juris</i> . .	1 —
	<i>Œuvres de Bacquet, commentées par Claude de Ferrières</i>	2 —
	<i>Coutume de Troyes</i>	1 —
	<i>L'art de vérifier les dates</i>	1 —
	<i>Traité des propres</i>	1 —
	<i>Coutume d'Orléans, par J. Dela- lande</i>	1 —

	<i>Coutume de Paris</i> , par Brodeau.	2 volumes.	
	<i>Coutume de Normandie</i> , par Bérault.....	1	—
	<i>Chapitre général de Malte</i>	1	—
In-quarto..	<i>Lois de l'ordre de Malte pour l'administration de ses bois</i>	1	—
	<i>Dictionnaire de droit</i> , par Claude de Ferrières.....	1	—
	<i>Dictionnaire des fiefs</i> , par Renaudau.....	1	—
	<i>Traité des fiefs</i> , de Dumoulin...	1	—
	<i>Traité des fiefs</i> (Pocquet de Livournières).....	2	—
	<i>Traité des fiefs</i> (Germain-Antoine Guyot).....	2	—
	<i>Usage général des fiefs</i> , par Bruxelles.....	2	—
	<i>Dictionnaire des fiefs</i> (Renaudeau).....	1	—
	<i>Nouveau praticien français</i> , par Lange.....	1	—
	<i>Pratique des terriers</i> (Lapoux de Fréminville).....	3	—
	<i>Conférence des ordonnances</i>	1	—
	<i>Traité des papiers terriers généraux du Roi</i> , par Belauny....	1	—
	<i>Recueil de jurisprudence</i> (Guy de la Combe).....	1	—
	<i>Coutume de Melun commentée</i> ...	1	—
	<i>Notes de Dumoulin sur les usages de France</i>	1	—
	<i>Coutume du Beauvoisis</i>	1	—
	<i>Coutume de Troyes</i> (Pithou)....	1	—
	<i>Privilèges de l'Université d'Angers</i>	1	—

	<i>Privilèges d'Angers</i> , par Robert.	1	volume.
	<i>Statuts du diocèse d'Angers</i>	1	—
	<i>Privilèges de la ville d'Angers</i> ...	1	—
	<i>Du franc alleu</i> , par Galland....	1	—
	<i>Mémoire de Beaumarchais contre</i> <i>Goesman et plaidoyer pour Hu-</i> <i>chel de la Bédoyère</i>	1	—
	<i>Somme rural</i> , de Boutelier.....	1	—
	<i>Institutions pour un régisseur</i> <i>(de Fréminville)</i>	1	—
In-octavo..	<i>Lois des bâtimens suivant la cou-</i> <i>tume de Paris</i>	1	—
	<i>Coutume d'Etampes</i> , par Lamy..	1	—
	<i>Traité des archives</i> , par Mariée.	1	—
	<i>Code féodal</i>	1	—
	<i>Table des décrets</i>	2	—
In-douze...	<i>Institution au droit français</i> ...	2	—
	<i>Institutes féodales</i> , par Guyot...	1	—
	<i>Coutume d'Anjou</i>	1	—
	<i>Traité des gradués</i>	1	—
	<i>Institution au droit ecclésiastique</i> , par Fleury.....	1	—
	<i>Partage des bénéfices entre les an-</i> <i>ciens et nouveaux bénéficiers</i> ..	1	—
	<i>Pratique de la cour de Rome</i>	1	—
	<i>Observations sur le Concordat de</i> <i>Léon X</i>	1	—
	<i>Recueil des décisions bénéficiales</i> .	2	—
	<i>Observations sur l'édit de 1695</i> ..	2	—
	<i>Traité des monitoires</i> (Renault).	1	—
	<i>Règles du droit français</i> (P. de <i>Livonnière</i>).....	1	—
	<i>Œuvres posthumes de Pothier</i> ...	2	—
	<i>Traité des contrats de mariage</i> ..	1	—
	<i>Coutume d'Anjou</i>	1	—

	<i>Droits honorifiques (Maréchal)..</i>	2 volumes.	
	<i>Style universel suivant l'ordon-</i> <i>nance de 1670.....</i>	2	—
	<i>Introduction à la pratique (Cl. de</i> <i>Ferrière).....</i>	2	—
	<i>Commentaire de l'ordonnance ci-</i> <i>vile de 1667.....</i>	1	—
	<i>Commentaires des ordonnances de</i> <i>1669 et 1673 (Josse).....</i>	1	—
	<i>Code des seigneurs hauts justi-</i> <i>ciers.....</i>	1	—
	<i>Règles du droit français (P. de</i> <i>Livonnière).....</i>	1	—
	<i>Code des curés... ..</i>	2	—
	<i>Création de notaires apostoliques.</i>	1	—
	<i>Pouillé général des abbayes de</i> <i>France.....</i>	1	—
	<i>Causes célèbres.....</i>	20	—
In-seize....	<i>Ordonnance de 1667.....</i>	1	—
	<i>Ordonnance des gabelles de 1680.</i>	1	—
	<i>Ordonnance de 1670.....</i>	1	—
	<i>Code marchand (Ordonnance de</i> <i>commerce).....</i>	1	—
	<i>Institutiones Justiniani.....</i>	1	—
	<i>Coutume de Paris.....</i>	1	—
	<i>Coutume de Paris et du Poitou.</i>	1	—
	<i>Protocole des notaires.....</i>	1	—
	<i>Ordonnance des Eaux et Forêts,</i> <i>1669.....</i>	1	—
	<i>Ordonnance des fermes, 1681....</i>	1	—
<i>Histoire, vies, voyages, descriptions.</i>			
In-folio....	<i>Histoire, statuts et privilèges de</i> <i>l'ordre de Malte.....</i>	1	—

	<i>Les hommes illustres</i> (Plutarque, Amyot).....	2 volumes.	
	<i>Le moniteur universel</i>	3	—
In-quarto..	<i>Atlas de l'histoire philosophique, de Raynal</i>	1	—
	<i>Histoire du peuple de Dieu</i> (Berruyer).....	7	—
	<i>Histoire du peuple de Dieu</i> (Berruyer).....	4	—
	<i>Voyages en Asie</i>	2	—
	<i>Vie de M. le Premier Président de Lamoignon</i>	1	—
In-octavo..	<i>Histoire universelle</i> (Société des Gens de lettres).....	12	—
	<i>Dictionnaire de Paris</i> (Hurtault et Magny).....	4	—
	<i>Dictionnaire historique et littéraire</i>	6	—
	<i>Mémoires secrets sur la guerre de Hongrie</i>	1	—
	<i>Histoire philosophique et politique des Indes</i> (Raynal).....	10	—
	<i>Histoire littéraire des femmes françaises</i>	5	—
	<i>Voyages autour du monde</i>	10	—
	<i>Histoire secrète de la cour de Berlin</i>	2	—
	<i>Origine des biens ecclésiastiques et de la noblesse</i>	1	—
In-douze. .	<i>Mémoires de Laurence</i> (Guerre de l'Inde).....	1	—
	<i>Guerres de Flandre</i> (Vanti Boglio).....	4	—
	<i>Délices des Pays-Bas</i>	5	—
	<i>Histoire de France continuée</i> (Volly).....	26	—

<i>Mémoire politique, militaire et historique de l'Europe</i> (Raynal).....	3 volumes.	
<i>Vie des hommes illustres</i> , par Dauvigny.....	25	—
<i>Mémoires chronologiques pour servir à l'histoire ecclésiastique</i>	23	—
<i>Histoire des anabaptistes</i>	3	—
<i>Mémoires de Henri de la Trémouille</i>	3	—
<i>Histoire de France</i> , de Mézeray.	8	—
<i>Mémoire sur l'histoire de la maison de Brandebourg</i>	1	—
<i>Mélanges historiques et critiques</i> .	2	—
<i>Histoire d'Espagne</i> , par Désormeaux.....	5	—
<i>Histoire de Paris</i> (P. de Sainte-Fosse).....	5	—
<i>Histoire des cinq propositions de Jansénius</i>	1	—
<i>Mémoires secrets sur la Constitution Unigenitus</i>	3	—
<i>Anecdotes de France</i>	4	—
— <i>du Nord</i>	1	—
— <i>ecclésiastiques</i>	2	—
— <i>chinoises</i>	1	—
— <i>italiennes</i>	1	—
— <i>germaniques</i>	1	—
— <i>espagnoles et portugaises</i>	2	—
— <i>arabes et musulmanes</i> .	1	—
— <i>orientales</i>	2	—
— <i>africaines</i>	1	—
— <i>des républiques</i>	2	—

	<i>Anecdotes françaises</i>	1	volume.
	— <i>anglaises</i>	1	—
	— <i>de la cour d'Edouard II</i> <i>d'Angleterre</i>	1	—
	<i>Histoire de Henri III, de Varillas</i>	6	—
	<i>Histoire moderne (Rollin)</i>	26	—
	<i>Histoire générale</i>	16	—
	<i>Histoire de Henri IV, de Péré-</i> <i>fixe</i>	2	—
	<i>Révolutions romaines de Vertot</i>	3	—
	<i>Siècle de Louis XIV (Voltaire)</i> ...	2	—
	<i>Mémoires sur la minorité de</i> <i>Louis XIV</i>	2	—
	<i>Mémoires de l'abbé de Choisy</i>	1	—
	<i>Mémoires pour servir à l'histoire</i> <i>de Louis XIV, par l'abbé de</i> <i>Choisy</i>	1	—
	<i>Vie d'Elisabeth d'Angleterre</i>	2	—
	<i>Histoire des deux triumvirats</i> ...	4	—
	<i>Mémoires de Puysegur</i>	2	—
	<i>Les capitulaires, de Baluze</i>	1	—
	<i>Abolition de l'ordre des Templiers</i>	1	—
	<i>Révolution d'Amérique (Raynal)</i> ..	1	—
	<i>La paix de 1782</i>	1	—
	<i>Histoire ancienne, de Rollin</i>	13	—
	<i>Histoire romaine, de Rollin</i>	16	—
	<i>Mercure, de Vittorio Seri</i>	18	—
	<i>Le voyage français</i>	2	—
In-seize....	<i>C. Tacitus</i>	1	—
	<i>Titii Livii historiarum</i>	1	—

Géographie.

In-folio....	<i>Dictionnaire géographique, de</i> <i>Baudrand</i>	1	—
In-octavo..	<i>Dictionnaire géographique, de</i>		

	Laurent Eschar... ..	1	volume.
	<i>Géographie</i> , de Buffier.....	1	—
	<i>Blason.</i>		
In-folio....	<i>Le roi d'armes ou l'art héraldique</i> , par Baron.....	1	—
	<i>Traité du blason</i> (Dupuy Dem- portes).....	2	—
	<i>Morale et philosophie.</i>		
	<i>Œuvres de Lamothe le Vayer...</i>	2	—
	<i>Œuvres de Sénèque en français..</i>	1	—
	<i>Œuvres morales</i> (Plutarque, Amyot).....	2	—
	<i>Dictionnaire de Bayle.....</i>	4	—
	<i>Dictionnaire des sciences ou l'En-</i> <i>cyclopédie.....</i>	39	—
In-octavo..	<i>Œuvres d'Helvétius.....</i>	4	—
	<i>Œuvres de Mably.....</i>	2	—
	<i>Recherches sur les causes de la ri-</i> <i>chesse des nations</i> (traduction).	2	—
	<i>Zoroastre, Confucius et Mahomet.</i>	1	—
	<i>Esprit de Montaigne.....</i>	1	—
In-douze...	<i>Le prince ou les qualités d'un</i> <i>grand roi.....</i>	2	—
	<i>Dissertation sur les mœurs hin-</i> <i>doues.....</i>	1	—
	<i>Le véritable esprit des lois.....</i>	1	—
	<i>Le devoir de l'homme et du ci-</i> <i>toyen</i> (Puffendorff).....	2	—
	<i>Ecole militaire</i> (Raynal).....	3	—
	<i>Esprit des principes</i> , de J.-J. Rous- seau.....	1	—
	<i>Essais de Montaigne.....</i>	10	—

	<i>L'incertitude des sciences</i>	1	volume.
	<i>Institutions d'un prince</i> (Duguet).	4	—
In-seize....	<i>Concile de Trente</i>	1	—
	<i>De imitatione Christi</i>	1	—
	<i>Del imitatione di Christo</i>	1	—
	<i>Salomonis proverbia</i>	1	—
<i>Commerce.</i>			
	<i>Guide du commerce de l'Aulnois.</i>	1	—
<i>Politique, hygiène militaire, tactique, administration des finances. Droit de la nature et des gens, marine, etc.</i>			
In-quarto..	<i>Compte rendu au Roi</i> (Necker)..	2	volumes.
	<i>Le droit de la nature et des gens</i> (Puffendorff)	3	—
	<i>L'ambassadeur et ses fonctions,</i> <i>de Vicfort</i>	2	—
	<i>Institutions pour les ambassa-</i> <i>deurs</i> (traduction anglaise)...	1	—
	<i>Réfutation de faits imputés au</i> <i>sieur Godeheu, par Dupleix</i> ...	1	—
	<i>Machiavel en italien</i>	1	—
	<i>Journal de Versailles</i>	2	—
In-octavo..	<i>Observations sur la constitution</i> <i>des armées prussiennes</i>	1	—
	<i>Essais des manœuvres de l'infan-</i> <i>terie française</i>	1	—
	<i>Les principes du gouvernement</i> <i>français</i>	1	—
	<i>Lettres d'un membre du Congrès</i> <i>américain</i>	1	—
	<i>Les loisirs du chevalier d'Elon de</i> <i>Beaumont</i>	13	—

	<i>Annales politiques</i> , de Linguet..	6 volumes.	
	<i>Journal politique de l'Europe</i> ...	4	—
	<i>Antiquités militaires</i> (Guichard).	4	—
	<i>Hygiène militaire</i>	1	—
	<i>Collection complète des ouvrages</i> <i>pour ou contre Necker</i>	1	—
	<i>Réflexions sur le corps du génie</i> ..	1	—
	<i>Harangues militaires</i>	1	—
	<i>Considérations sur l'ordre de Cin-</i> <i>cinnatus</i> (Mirabeau).....	1	—
	<i>Constitution de l'Angleterre</i>	2	—
	<i>Opuscules politiques</i>	1	—
	<i>Le gouvernement anglais com-</i> <i>paré à la constitution des Etats-</i> <i>Unis</i>	1	—
	<i>Ouvrez donc les yeux</i>	1	—
	<i>Adresse aux amis de la paix</i> (Ser-		
	vand).....	1	—
	<i>Considérations sur les gouverne-</i> <i>ments</i> (Monnier).....	1	—
	<i>La police dévoilée</i>	2	—
	<i>Etats généraux</i>	6	—
	<i>Recherches sur les Etats-Unis</i> ...	4	—
	<i>L'ami des patriotes</i>	3	—
	<i>La feuille villageoise</i>	2	—
	<i>Le point du jour</i>	7	—
	<i>Courrier de Provence</i>	3	—
	<i>Commentaires de Blakestone</i>	6	—
	<i>Variétés</i>	1	—
	<i>Mémoires sur l'ordre de Malte</i> ...	1	—
In-douze...	<i>Précis historique sur la marine</i> <i>française</i>	2	—
	<i>Institutions politiques</i> (Bielfeld).	4	—
	<i>Les principes des négociations</i> <i>(Mably)</i>	1	—

<i>Dissertation sur la subordination militaire</i>	1	volume.
<i>La petite guerre, de Grandmaison</i>	1	—
<i>Milice des Grecs ou tactique d'Elie</i> n.....	2	—
<i>Abrégé de l'histoire d'Allemagne (Pleffet)</i>	2	—
<i>Considérations sur la marine française</i>	1	—
<i>Testament de Charles II d'Espagne</i>	1	—
<i>De la République (Bodin)</i>	1	—
<i>Etat politique de l'Angleterre</i> ...	1	—
<i>Lettre d'un cosmopolite</i>	1	—
<i>Système politique de la régence d'Amsterdam</i>	1	—
<i>Dialogue entre Joseph II et Pie VI</i>	1	—
<i>Paul Jones, Prophéties sur l'Amérique</i>	1	—
<i>Journal historique et politique de Genève</i>	1	—
<i>Vœux d'un militaire</i>	1	—
<i>Administration des finances (Necker)</i>	3	—
<i>Contrat social (J.-J. Rousseau)</i> ..	1	—
<i>Mercure turc</i>	1	—
<i>Instructions du duc d'Orléans</i> ...	1	—
<i>Liste de l'Assemblée nationale</i> ...	1	—
<i>Almanach des députés</i>	1	—

Langues.

In-quarto..	<i>Dictionnaire français-latin (Jubert)</i>	1	—
	<i>Dictionnaire italien-français</i>	2	—

In-octavo..	<i>Dictionnaire latin-français</i>	1 volume.
	<i>Grammaire italienne</i>	1 —
	<i>Gradus ad Parnassum</i>	1 —
	<i>Grammaire allemande</i>	1 —
	<i>Grammaire hollandaise</i>	1 —
	<i>Dictionnaire allemand</i>	1 —
In-douze...	<i>Jardin des racines grecques</i>	1 —
	<i>Grammaire des dames</i>	1 —
	<i>Indiculus universalis</i>	1 —
	<i>Grammaire espagnole</i>	1 —
	<i>Grammaire française (Chifflet)</i> ..	1 —
	<i>J. Buxtorfii epitome</i>	1 —
	<i>Magasin des adolescents</i>	1 —
	<i>Dictionnaire anglais</i>	1 —

Géométrie.

In-octavo..	<i>L'arithmétique universelle démontrée, par Yrson</i>	1 —
	<i>L'arithmétique démontrée, par Gaignal de l'Aulnois</i>	1 —
In-douze...	<i>Usage du compas, par Ozanam</i> ..	1 —
	<i>Arithmétique, par Legendre</i>	1 —
	<i>Calcul des intérêts depuis le dernier sept</i>	1 —
	<i>Eléments de géométrie, par Leblanc</i>	1 —
	<i>Nouveau tarif de la réduction du bois carré en pièces</i>	1 —
	<i>Comptes faits (Barème)</i>	1 —
	<i>Manière de fortifier suivant la méthode de Vauban</i>	1 —
	<i>Traité de l'arpentage (Ozanam)</i> ..	1 —
	<i>Méthode de toisé et d'arpentage</i> ..	1 —

Physique et médecine.

In-quarto..	<i>Œuvres de Franklin</i>	1	volume.
In-octavo..	<i>Eléments de physique</i> (de la Fond).	1	—
	<i>Essais sur les différentes espèces d'airs</i>	1	—
	<i>Récréations mathématiques et physiques</i> (Ozanam).....	1	—
	<i>L'antiméphitique</i> (de Combe Blanche).....	1	—
In-douze...	<i>Supplément à l'histoire univer- selle de Buffon</i>	1	—
	<i>Spectacle de la nature</i> (Pluche)..	9	—
	<i>Tableau de l'amour conjugal</i> (Ve- nette).....	4	—
	<i>Amusements physiques</i> (Pinetti).	1	—
	<i>Etudes de la nature</i> (Bernardin de Saint-Pierre).....	5	—
	<i>Bibliothèque universelle des dames</i> (La Lande).....	1	—
	<i>Ménage des champs</i>	1	—

Belles-Lettres.

In-octavo..	<i>Gazettes littéraires</i>	3	—
	<i>Lettere familiari critiche</i> (Marti- nelli).....	1	—
	<i>Eloge de Marc-Aurèle</i> (Thomas)..	1	—
	<i>La Fontaine, Racine</i> (La Harpe).	1	—
	<i>De l'art de la comédie</i> (Cailhava).	1	—
	<i>Eloge de l'Hopital</i>	1	—
	<i>Journal de littérature</i>	7	—
	<i>Dictionnaire des rimes</i> (Richelet).	1	—
	<i>Journal anglais</i>	7	—
	<i>Journal de Paris</i>	18	—

In-douze...	<i>Le pot aux roses</i>	1	volume.
	<i>Mercur de France</i>	109	—
	<i>Académie des jeux</i>	1	—
	<i>Œuvres de Voiture</i>	2	—
	<i>Réflexions et maximes diverses</i> ..	1	—
	<i>Oraison funèbre de Henriette de France</i>	1	—
	<i>Ephémérides du citoyen</i>	8	—
	<i>L'alkoran traduit en français (Durier)</i>	1	—
	<i>L'espion turc</i>	6	—
	<i>De tout un peu</i>	2	—
	<i>L'esprit des femmes célèbres des siècles de Louis XIV et Louis XV</i> ..	2	—
	<i>Œuvres de Brantôme</i>	3	—
	<i>Œuvres de Rabelais</i>	8	—
	<i>Le triumvirat des arts</i>	1	—
	<i>Le philosophe du port au blé</i> ...	1	—
	<i>Lettere d'una Peruviana, avec traduction</i>	2	—
	<i>Boëtii. — De consolatione</i>	1	—
	<i>La police dévoilée (Manuel)</i>	2	—
	<i>Le voyage de Chapelle et Bachaumont</i>	1	—
	<i>Le petit almanach des grands hommes</i>	1	—

II

CATALOGUE DES LIVRES DE LA BIBLIOTHÈQUE
DE M. BERTHELEMY.*Philosophie, morale, cultes, mythologie
et métaphysique.*

In-douze...	<i>Système de la nature</i> (de Mirabaud).....	2 volumes.	
	<i>Caractères de Théophraste</i> (Labruyère).....	2	—
	<i>Histoire du ciel</i> (Pluche).....	2	—
	<i>De l'usage des passions</i> (Senant).	1	—
	<i>Zoroastre, Confucius, Mahomet comparés</i> (Pastoret).....	1	—
	<i>Emile ou de l'Education</i> (J.-J. Rousseau).....	4	—
	<i>Dictionnaire de la fable</i> (Chompré).....	1	—
	<i>Lettres sur la mythologie</i> (Du Moustier).....	2	—
	<i>Pensées</i> (Larochefoucault).....	1	—
	<i>Essais</i> (Montaigne).....	10	—
	<i>Atlas de l'origine des cultes</i> (Dupuis).....	1	—
	<i>Œuvres morales de Plutarque, traduction d'Amyot</i>	2	—
	<i>Œuvres philosophiques</i> (David d'Hume).....	12	—

Histoire.

	<i>Anecdotes des reines et régentes de France</i>	4	—
--	---	---	---

<i>Précis historique de la marine royale de France</i> (Onfray)....	2	volumes.
<i>Mémoires historiques</i> (abbé de Choisy)	1	—
<i>Histoire des deux triumvirats</i> (de Larcy).....	4	—
<i>Etat des familles nobles en France</i> (La Chesnaye des Bois).....	1	—
<i>Histoire philosophique et politique</i> (Raynal).....	10	—
<i>Histoire d'Allemagne</i> (Pfeffole)..	2	—
<i>Histoire de la minorité de Louis XIV</i>	2	—
<i>Histoire générale</i> (Voltaire).....	10	—
<i>Mémoires de l'Europe</i> (Raynal)..	3	—
<i>Dictionnaire historique et critique</i> (Bayle).....	4	—

Romans.

<i>La nouvelle Héloïse</i> (J.-J. Rousseau).....	7	—
<i>Histoire de Gargantua</i> (Rabelais).	8	—
<i>Histoire de Jésus-Christ</i> (Berruyer)	4	—

Géographie et voyages.

<i>Collection des voyages autour du monde</i> (Bérenger).....	9	—
<i>Voyages de Cook</i> (Bérenger)....	1	—
<i>Traité de géographie</i> (Buffier)...	1	—

Politique, droit public et jurisprudence.

In-douze... <i>Esprit des lois</i> (Montesquieu)...	4	volumes.
<i>Situation politique de la France</i>		

(Peyssonnet).....	2	volumes.
<i>De la constitution d'Angleterre</i> (Delolme).....	1	—
<i>Examen du gouvernement d'An-</i> <i>gleterre</i>	1	—
<i>Les vrais principes du gouverne-</i> <i>ment français</i>	1	—
<i>Traité des délits et des peines</i> (Beccaria).....	1	—

Finances.

<i>Richesse des nations</i> (Smith)....	2	—
---	---	---

Langues.

<i>Dictionnaire italien-français</i> (An- tonini).....	2	—
<i>Histoire naturelle de la parole</i> (cour de Gebelin).....	1	—
<i>Grammaire française</i> (Réstout)..	1	—
<i>Dictionnaire anglais - français</i> (Migent).....	1	—
<i>Lettres</i> (Redi).....	1	—
<i>Grammaire anglaise</i> (Peyton)...	1	—
<i>Glossaire</i> (du Cange).....	6	—
<i>Glossarium novum</i> (Carpentier)..	2	—
<i>Glossaire français</i> (Carpentier)..	1	—
<i>Dictionnaire de l'Académie</i>	2	—

Physique.

<i>Dictionnaire botanique et phar-</i> <i>maceutique</i> (Bastien).....	1	—
<i>Œuvres physiques</i> (Franklin)...	4	—

Histoire naturelle.

<i>Supplément à l'histoire naturelle</i> (Buffon).....	2 volumes.
---	------------

Théâtres.

<i>Œuvres de Sedaine</i>	4	—
<i>Mariage de Figaro</i> (Beaumar- chais).....	1	—
<i>Œuvres de Dufresny</i>	4	—
<i>Théâtre de Quinault</i>	5	—
<i>Théâtre de X***</i>	1	—
<i>Théâtre des boulevards</i>	3	—
<i>Théâtre de Panard</i>	4	—
<i>Œuvres de Marivaux</i>	5	—
<i>Comédies de Marivaux</i>	2	—
<i>Théâtre de Diderot</i>	2	—
<i>Théâtre de société</i> (Collé).....	3	—
<i>Œuvres et théâtres de Palissot</i> ...	3	—
<i>Œuvres de Lachaussée</i>	5	—
<i>Théâtre de Baron</i>	3	—
<i>Théâtre de Bruny et Palaprat</i> ...	5	—
<i>Théâtre de Dancourt</i>	5	—
<i>Œuvres de Molière</i>	8	—
<i>Œuvres de Regnard</i>	6	—
<i>Œuvres de Destouches</i>	10	—
<i>Œuvres de Crébillon</i>	3	—

Poésies.

<i>L'art d'aimer</i> (Bernard).....	1	—
<i>La Jérusalem délivrée</i> (Le Tasse).	2	—
<i>Œuvres de Colardeau</i>	1	—
<i>La guerre des dieux</i> (Parny)....	1	—
<i>Idylles</i> (Gessner).....	1	—

<i>Poème des saisons</i> (Saint-Lambert).....	1	volume.
<i>Poésies de Berthelemy</i>	6	—
<i>Eloges poétiques</i> , de Brebeuf....	1	—
<i>La pucelle d'Orléans</i> (Voltaire)..	1	—
<i>Iliade d'Homère</i> (Beaumanoir)...	2	—

Belles-Lettres.

<i>Anecdotes dramatiques</i>	3	—
<i>Aventures de Télémaque</i> (Fénelon).....	2	—
<i>Œuvres de Voiture</i>	2	—
<i>Lettere di Martinelli</i>	1	—

Géométrie.

<i>Éléments de géométrie</i> (Leblanc).	1	—
---	---	---

Encyclopédie.

<i>Planches pour le dictionnaire de l'encyclopédie</i>	3	—
--	---	---

Nota. — Résultant d'achats faits en 1790.

Œuvres de Deshoulières.

Œuvres de Pavillon.

Œuvres de Crenet.

Œuvres de Collé.

Et en 1791 :

Machiavel, *Recherches sur les Etats-Unis.*

Si la bibliothèque de M. Berthelemy contenait, comme il l'a toujours dit, de treize à quatorze cents volumes, les catalogues qui précèdent ne sont évidem-

ment pas complets. Le fait est certain et résulterait, au besoin, d'un état que M. Berthelemy a dressé, le 13 ventôse an III, de ses livres perdus ou soustraits, pour en demander le remboursement à la Commune. On y remarque de nombreux ouvrages, qui ne sont pas portés dans les catalogues, entre autres :

<i>Contes et nouvelles</i> , de Marguerite de Valois.	2 volumes.
<i>Angola</i> , histoire indienne	1 —
<i>Zaïre</i> , histoire espagnole	1 —
<i>L'âne d'or d'Apulée</i>	1 —
<i>Hymne au soleil</i>	1 —
<i>Œuvres du cardinal de Bernis</i>	2 —
<i>Œuvres du chevalier Bertin</i>	2 —
<i>Œuvres de Boileau Despréaux</i>	3 —
<i>Les baisers de Jean Second</i> , par Dorat	1 —
<i>Œuvres de Boufflers</i>	1 —
<i>Œuvres de Madame et Mademoiselle Deshou-</i> <i>lières</i>	2 —
<i>Les sens</i> , poème de Durozoy	1 —
<i>Œuvres de Jean Racine</i>	3 —
<i>Chefs-d'œuvre dramatiques de Voltaire</i>	3 —
<i>Chefs-d'œuvre dramatiques de Piron</i>	2 —
<i>Œuvres de Pierre et Thomas Corneille</i>	3 —
<i>Ferradin et Rozieda</i>	2 —
<i>Bibliothèque des romans</i>	2 —

Soixante-douze volumes, etc., etc.

Ces volumes, s'ils n'ont été empruntés directement par les hommes de garde, ce qui est assez possible, ont été vraisemblablement égarés dans les voyages qu'on leur a fait subir, pour les procurer au Roi, de la petite tour dans le donjon du Temple.

L'usage que le Roi avait fait journellement de ces livres les avait rendus chers à sa sœur. Elle voulut les acheter. On trouve la manifestation de ce désir dans une note que M. Berthelemy fit passer à la Commune après le 29 septembre : « Le sieur Berthelemy a laissé dans la tourelle, au premier étage, une bibliothèque de treize à quatorze cents volumes, dont mille environ sont choisis. Madame Elisabeth est toujours dans l'intention de conserver cette bibliothèque, et plusieurs de MM. les Commissaires de la Commune ont engagé M. Berthelemy à ne pas les emporter. Il estime cette bibliothèque quatre mille livres et désirerait savoir si Madame Elisabeth est toujours dans l'intention de la conserver, et, en ce cas, à qui il doit s'adresser pour être payé. »

Il est inutile de dire que cette bibliothèque ne fut pas achetée. Les pétitions et les notes de M. Berthelemy montrent les difficultés qu'il éprouva pour recouvrer une partie de ses volumes. Il eut les mêmes difficultés pour rentrer en possession de son mobilier.

Il avait pu emporter, le 13 août, une petite quantité de ses meubles, qu'il avait déposés dans son nouveau logement de la rue des Prêtres-Saint-Paul ; le reste était resté dans son ancien domicile ou au palais du Temple, sans qu'il pût obtenir l'autorisation de les enlever. Après le départ du Roi, il parvint à faire encore un petit déménagement, très incomplet, puisque la plus grande partie de ses meubles suivit le Roi et la Reine dans la grosse tour. Les arrêts de condamnation de la famille royale ne lui firent pas rendre sa propriété dispersée. Dans l'effroyable désordre qui régnait alors, on

se préoccupait si peu de ses suppliques qu'on avait remisé dans le garde-meuble une partie de ce qu'il réclamait. On a retrouvé une note qu'il présentait à ce sujet : elle confirme les renseignements qui viennent d'être donnés sur l'ameublement des pièces occupées par les prisonniers et mérite, à ce titre, d'être publiée.

Etat de ce qui m'appartient resté en mon logement de la tour du Temple (autant qu'il m'en souvient, car cet état n'est fait que de mémoire et j'ai pu oublier beaucoup de petits objets).

Un grand canapé et quatre fauteuils dits à la reine, de lampas bleu et blanc	700 livres.
Deux petits tabourets en cœur de lampas bleu et blanc	36 —
Deux cabriolets et une chaise d'étoffe, crénelés et chenillés, prune de Monsieur	90 —
Un feu doré, pelle, pincettes, tenailles et barre	200 —
Un soufflet bleu et deux autres noirs .	6 —
Les rideaux de taffetas bleu et la draperie du salon	150 —
Deux paires de bras de cheminée . .	220 —
Trois petites encoignures d'acajou .	18 —
Un tapis de figures	50 —
Une table servant de tric-trac, de jeu de piquet, de dames, et de bureau, avec les deux bobèches doubles dorées .	90 —

Une table à dessus de marbre à bordures blanches (1)	120 livres.
Un cabriolet de coton rouge, lilas et blanc	15 —
Trois chaises de canne	15 —
Vingt-quatre chaises de paille (2)	48 —
Deux cadres de Malte et de l'Isle	12 —
Une glace de salle à manger	60 —
Un grand vase de la garde-robe	30 —
Une table ronde de six couverts	30 —
Une autre table ovale de douze couverts avec ses allonges	60 —
Deux tableaux des règles du jeu de billard	6 —
Six plaques pour éclairer le billard	6 —
La verrerie qui est dans l'office, avec les vins de liqueur	120 —
(Il y avait environ soixante verres).	
Toute faïence et porcelaine qui est dans l'office	120 —
Un lit d'étoffe brochée fond blanc à fleurs, de deux pieds huit pouces (3)	90 —
Un bois de lit à deux dossiers avec ciel de lit et pente de camelot rouge et jaune (4)	70 —
Un traversin de trois pieds et demi	9 —

(1) Tout ce mobilier était celui du salon ou chambre de la Reine.

(2) Salle à manger.

(3) Lit de M. Berthelemy qui a servi à la Reine.

(4) Lit du troisième, à l'usage du Roi.

Deux matelas et un lit de duvet de trois pieds et demi	300 livres.
Un couvre-pieds de taffetas cramoisi piqué, d'édredon	40 —
Quatre matelas de deux pieds huit pouces	» —
Une couverture de soie bordée de gros rubans bleus	50 —
Deux traversins	16 —
Trois oreillers	24 —
Trois couvertures de coton	120 —
Trois couvertures de laine	100 —
Un poêle et ses tuyaux, salle à manger	24 —
Une commode de bois plaqué à dessus de marbre	50 —
Quinze gravures garnissant la chambre à coucher	100 —
Une paire de rideaux de toile anglaise	50 —
Un grand canapé et quatre fauteuils de velours d'Utrecht cramoisi (1)	200 —
Une petite armoire de bois de chêne remplie d'estampes	100 —
Deux chandeliers argentés	24 —
La glace de la cheminée de la chambre à coucher	80 —
Deux bras de cheminée dorés sur feuille	24 —

(1) Chambre du Roi au troisième.

Un feu or moulu, pelle, pincettes et tenailles	50 livres.
Un canapé de forme circulaire	80 —
Deux chaises d'étoffe	50 —
Un chiffonnier à cinq ou six tiroirs.	40 —
Une glace au-dessus de la commode de la chambre à coucher	60 —
Une glace et son trumeau dans la petite chambre au troisième	75 —
Un feu, pelle, pincettes et tenailles.	40 —
Cinq tableaux dans ladite chambre.	30 —
Une table de nuit de noyer	3 —
Un buffet à quatre venteaux	25 —
Un lit de sangle et sa paillese.....	17 —
Un bois de lit et sa paillese.....	18 —
Un autre à deux dossiers de trois pieds (1)	18 —
Une grande armoire en noyer.....	50 —
Deux ottomanes et trois fauteuils de velours d'Utrecht bleu et blanc (2) ..	300 —
Quatre banquettes de pareil velours.	88 —
Un feu argenté	36 —
Trois banquettes circulaires de taffetas lilas avec frange et glands relevés en draperies	230 —
Deux chaises de taffetas vert anglais relevées en draperies.....	190 —
Le miroir de la salle à manger	40 —

(1) Lit du Dauphin.

(2) Chambre de M. Berthelemy ou du Dauphin.

Un tabouret de taffetas soie jaune à fleur, forme ronde (1).....	18 livres.
Un guéridon de marbre blanc.....	18 —
Un écran de taffetas blanc.....	12 —
Une bibliothèque contenant treize à quatorze cents volumes, dont mille choisis.....	4.307 —
Plusieurs cartes de géographie....	8 —
Deux tableaux pour dessus de porte sur le palier de la chambre.....	25 —
Deux petits tableaux, gravures d'Alexandre, sur la porte du cabinet.	30 —
Un tableau gravure.....	3 —
Tous les cordons et glands de sonnettes.....	48 —
Etc., etc., etc....	
En tout.....	12.056 livres.

A défalquer : meubles dépareillés que M. Berthelemy a enlevés et qu'il offre de rapporter.

Trois flambeaux, deux cabriolets en velours d'Utrecht rouge (quatre autres sont au Temple), trois cabriolets de velours d'Utrecht bleu et blanc (trois autres pareils restés au Temple), quatre grandes banquettes de velours d'Utrecht blanc et vert, deux cabriolets couverts en cuir (les autres restés), quatre fauteuils à la Reine de lampas bleu et blanc (quatre autres avec un canapé restés au Temple), deux petits tabourets pareils, deux

(1) Cabinet.

chantournés, un rideau et une pente de lit de camelot cramoisi et jaune (le surplus resté au Temple), le tout estimé 851 livres.

Au commencement de l'an IV, M. Berthelemy parvint à rentrer en possession de ce qui restait de ses meubles. Beaucoup avaient été détériorés ; un certain nombre manquaient. Il ne fut jamais indemnisé.

On a vendu, il y a quelques années, à Rouen, un certain nombre d'objets ayant appartenu à la famille royale ou lui ayant servi dans le donjon du Temple. Ces objets provenaient des descendants rouennais de Cléry. Il est curieux de savoir ce que sont devenues les épaves du séjour de Louis XVI et de sa famille dans la petite tour.

M. Berthelemy avait acheté la petite propriété où se trouvait le siège de la Commanderie de Chevru, dont il avait même été l'administrateur au nom de M. le Commandeur Godeheu, son ami. Il s'y retira avec sa pupille, M^{lle} Valder de Manneville, qu'il avait épousée le 12 thermidor an IV. Il en eut une fille qui devint plus tard M^{me} Blavot.

Après la mort de cette dernière, qui laissait deux enfants, une vente mobilière a été faite aux mois d'avril et de juillet 1882 par M^e Allorge, notaire à La Ferté-Gaucher.

Le procès-verbal de la vente des livres indique, qu'à part un certain nombre de volumes achetés en bloc par M. Fontaine, libraire à Paris, presque toute la bibliothèque a été rachetée par la famille, notamment les neuf volumes des *Spectacles de la nature*, les Œuvres

de Corneille, de Racine et de Montesquieu, par M. le docteur Blavot.

Quant au mobilier, il a été dispersé : quatre fauteuils et deux tabourets en cœur couverts de lampas bleu et blanc, provenant du salon ou chambre de la Reine, sont, si l'on en croit les renseignements donnés par la famille, arrivés par intermédiaire entre les mains de M. le docteur Péan, qui s'était personnellement rendu adjudicataire de trois groupes en biscuit (au nombre desquels *Vénus fouettant l'Amour avec des roses*, cadeau de M. le Commandeur Godeheu), ainsi que de la couche et de la couverture du lit du Dauphin.

M. de Béville, au château de Vignory, a acquis, avec divers fauteuils, le baldaquin et les rideaux du lit de la Reine ; M. Edouard Besnard, de Paris, les rideaux du lit du Roi ; M. Gustave Blavot, de nombreux objets parmi lesquels les gravures que le Roi avait retournées contre le mur à son arrivée au Temple, et celles des batailles d'Alexandre ; M^{lle} Morin, de Rouen, le lit de Madame Elisabeth ; M. Doissan, de Pantin, la garniture de cheminée du salon, etc.

Tous ces objets avaient été longtemps offerts à la curiosité respectueuse des visiteurs qui savaient trouver à la Commanderie de Chevru les meubles dont Louis XVI et sa famille s'étaient servis pendant la première période de leur captivité au Temple. Les papiers et documents émanant de M. Berthelemy donnaient à ces objets un cachet d'authenticité indiscutable ; ils n'ont pas pu être

publiés intégralement, bien que plusieurs contiennent des renseignements précieux sur cette époque si peu connue des premiers temps de la Terreur. Il n'en a été extrait que ce qui a paru contribuer, sans acception de parti, à l'histoire de la prison du Temple.

ERRATUM

Par suite d'une double erreur, facile d'ailleurs à rectifier avec les indications du texte, on a attribué à tort sur les planches la couverture du lit du Dauphin au lit de Madame Elisabeth et réciproquement.

QUELQUES IDÉES
SUR
LES ÉTUDES PHILOSOPHIQUES
AU JAPON

Par M. LOUIS DESCHAMPS

Il est parmi nous bon nombre de personnes s'imaginant que le Japon était, il y a cinquante ans encore, un pays barbare, qui s'est tout d'un coup ouvert à la civilisation et qui, par un prodige d'effort et de volonté inouï dans l'histoire des peuples, est passé presque subitement de l'état primitif à l'état le plus avancé. Ces Nippons, que les Chinois eux-mêmes traitaient avec mépris, que Li-Hung-Chang appelait « les fils des singes », ont vaincu la Chine et attaquent aujourd'hui le colosse russe.

Que les Japonais aient réalisé en quelques dizaines d'années des progrès prodigieux, la chose est indiscutable ; qu'auparavant ils fussent une nation barbare, voilà qui ne peut être admis ; c'était au contraire un pays très civilisé, mais d'une mentalité et de mœurs

différentes des nôtres. Ce n'est pas d'aujourd'hui, c'est d'il y a deux et trois siècles et plus, que datent ces peintures et ces sculptures d'un fini merveilleux, d'un sens artistique égal à celui des maîtres de la Renaissance italienne, ces bronzes, ces laques de toute beauté, ces porcelaines hors de prix que se disputent les amateurs ; un pays qui produit ces chefs-d'œuvre est un pays civilisé, et nous l'aurions apprécié depuis longtemps si le Japon n'avait été systématiquement fermé aux Européens.

La cause de cet isolement se rattache à l'histoire des missions chrétiennes.

Saint François-Xavier, l'apôtre de l'Extrême-Orient, avait quitté le Portugal en 1548 ; il arriva au Japon en 1549 et y passa trois ans ; ce court intervalle lui suffit pour voir à quel peuple il s'adressait. Pendant quarante-quatre ans, jusqu'en 1593, les seuls missionnaires du Japon furent les Jésuites de la province du Portugal, qui venaient par Goa et Macao ; ils se conduisirent avec une grande prudence et jamais missions ne furent plus sagement dirigées sous tous rapports.

Malheureusement, leurs succès devaient leur susciter d'âpres jalousies. Dans le même temps, les marchands espagnols étaient eux aussi jaloux de voir les marchands portugais monopoliser en quelque sorte le commerce extérieur du Japon et en tirer de grands profits. Finalement, en 1593, les Espagnols se présentèrent au Japon et, en cette occasion, les ambassadeurs officiels du vice-roi des Philippines furent des Franciscains espagnols. Ils y restèrent et y exercèrent

l'apostolat, malgré une bulle de Grégoire XIII (28 janvier 1585) qui, dans la prévision de luttes funestes à la propagation de la foi, avait décidé de ne point mêler les ordres religieux au Japon. Le pape avait vu juste. Intrigues, zèle indiscret, imprudences, jalousies, calomnies, tels furent les résultats du conflit entre les deux grands Ordres religieux. L'arrivée des Dominicains et des Augustins espagnols ne fit que compliquer une situation déjà fort tendue, et les agissements de tous ces moines, les uns vis-à-vis des autres, acheva de ruiner l'autorité morale qu'avaient su conquérir les premiers missionnaires.

Pour comble de malchance, les marchands anglais et hollandais se présentèrent à leur tour pour évincer Portugais et Espagnols du commerce japonais ; il leur était facile d'éveiller le patriotisme inquiet et soupçonneux des Nippons en inventant et exagérant les dangers que les missionnaires et les pays catholiques pouvaient faire courir au Japon. La haine religieuse soufflée d'un côté par les bonzes, de l'autre par les Anglais et les Hollandais, aboutit à la proscription du catholicisme et de tous les étrangers. Le Japon ne voyait alors aucun avantage à entretenir des relations avec l'extérieur, et, en même temps qu'il chassait les moines espagnols, il fermait ses ports aux Anglais, qui furent ainsi victimes de leurs propres machinations.

Ces choses se passaient en 1624. Seuls, quelques Hollandais purent, à partir de 1639, renouer des relations commerciales avec le Japon, mais ils étaient relégués et parqués comme de véritables prisonniers

dans le port de Nagasaki. Il en fut ainsi pendant deux cent trente ans, jusqu'à l'arrivée du commodore Perry dans le golfe de Edo (Tokyo) en 1853; le but de sa visite était de proposer un traité de commerce et il promit de venir chercher la réponse l'année suivante. La réponse fut favorable. Le traité fut conclu avec les Etats-Unis en 1854 et avec les autres puissances de 1857 à 1859. Cinq ports étaient ouverts au commerce étranger.

Il faut bien reconnaître que les étrangers, soutenus par leurs consuls et par la présence de leurs stationnaires, montrèrent parfois de telles exigences et une telle insolence vis-à-vis des indigènes, que des conflits ne pouvaient manquer d'éclater. Les Japonais, de leur côté, avaient trop bien appris pendant près de trois siècles à détester et à mépriser la religion et la race même des peuples d'Occident pour les voir avec plaisir s'installer presque en maîtres dans leurs principales villes maritimes, et ils ne se faisaient aucun scrupule de se livrer à des déprédations intolérables et à des massacres. C'est ce qui explique le bombardement de Kagoshmia (15 août 1863) et celui de Shimonoseki (5 et 6 septembre 1864) : il fallait bien mettre à la raison les daimyō de ces endroits que le gouvernement central du Shogun ne voulait ou ne pouvait réprimer.

Ce coup de force des étrangers ouvrit les yeux aux puissants daimyō du Sud-Ouest, déjà plus qu'à demi indépendants du Shogun. Le désir universel était de chasser les étrangers; mais pour cela, au lieu de rester isolés et de se faire détruire l'un après l'autre, les

daimyō devaient unir toutes leurs forces et suivre une direction unique, non pas celle du gouvernement shogunal, usurpateur et détesté, mais celle du vrai chef de la nation : le mikado.

Le problème se posait donc ainsi : faire disparaître le Shogun et remettre toute l'autorité dans les mains du mikado, de façon à assurer l'unité nationale ; puis, se mettre en état de chasser les Européens par la force et, pour cela, étudier et adopter les procédés industriels et les systèmes de défense des Occidentaux. De ce double problème sortirent donc, d'une part, la Restauration de 1867-1868, bientôt suivie de l'abolition des daimyō et de tout le système féodal, et, d'autre part, la fièvre de transformation « à l'européenne ».

Alors se produisit ce phénomène, inouï dans l'histoire, d'un peuple qui se transforme lui-même en moins d'un demi-siècle, et voici comment il procéda :

Tous les jeunes gens que leur situation de fortune ou leur intelligence rendaient aptes à ce service furent envoyés soit en Europe, soit en Amérique, pour y apprendre les langues, suivre les cours des Ecoles supérieures, puis revenir au Japon se mettre à la tête des Ecoles, des services publics, des grandes entreprises. Des Commissions spéciales étaient en même temps envoyées au loin dans le but d'étudier à fond chacune un objet déterminé et d'en faire un rapport détaillé à l'empereur. C'est en se basant sur ces rapports que le gouvernement japonais décida de s'inspirer, pour sa marine, de la marine anglaise ; pour son artillerie, de la française ; pour son infanterie et son état-major, des

Allemands ; pour son industrie, de l'américaine et de l'anglaise ; pour ses Universités, des Universités allemandes.

Aujourd'hui, ces influences extérieures sur la direction des grands services publics ont considérablement diminué ; les Japonais pensent et raisonnent davantage par eux-mêmes, et leurs services publics se sont japonaisés.

Si l'on veut, du reste, se faire une idée de la somme de travail et d'efforts qu'il leur a fallu dépenser pour se mettre au pair avec les nations européennes, il suffit de jeter un coup d'œil sur leur situation économique. Un proverbe dit que quand le bâtiment va tout va, et c'est certes le cas au Japon. Le développement des entreprises industrielles, commerciales, agricoles et financières, est l'indice certain d'une grande activité intellectuelle et d'un progrès moral en même temps que matériel.

Vous m'excuserez, Messieurs, de ne pas vous soumettre des chiffres dont la lecture serait quelque peu fastidieuse ; qu'il me suffise de dire que dans ces huit dernières années, les exportations japonaises ont augmenté de 188 0/0 et les importations ont augmenté de 219 0/0. Les usines à vapeur qui, en 1883, étaient au nombre de vingt-quatre, sont maintenant au nombre de trois mille quatre cents, comportant un personnel de trois cent vingt mille ouvriers. On compte actuellement trois mille six cents banques et huit mille six cents sociétés commerciales et agricoles.

Ces chiffres indiquent un essor véritablement fan-

tastique et redoutable pour l'Europe. Qu'en pensent aujourd'hui les trois grandes nations : la Russie, l'Angleterre et les Etats-Unis, qu'à force de menaces et de vexations, ont obligé le Japon à sortir de sa quiétude et de sa solitude ? La race asiatique a maintenant un champion et un champion qui se sent appelé à défendre la race jaune et qui ira jusqu'au bout de son rôle. Le Japonais a des qualités précieuses et qui le rendent sympathique à qui le connaît ; il est même autrement sympathique que le Russe, qui ne l'est pas du tout ; il a la bonté, la douceur, une exquise politesse, l'intelligence toujours en éveil ; il a surtout, et il serait prudent d'en tenir compte, une énergie et une persévérance indomptables, un courage qui ne le cède à celui d'aucun autre peuple, un patriotisme extrêmement chatouilleux, basé sur un orgueil de race qui semble résumer en soi la fierté espagnole, la vanité française et l'outrecuidance britannique.

Ces explications un peu longues étaient peut-être nécessaires pour bien comprendre la mentalité des Japonais, leur état d'esprit actuel au point de vue plus particulier des questions philosophiques et sociales.

Je viens de dire quels procédés ils ont employé pour s'instruire, comment les plus intelligents d'entre eux sont venus en Europe, se sont disséminés dans les diverses Universités, principalement en Allemagne, et sont ensuite revenus professer chez leurs nationaux. Leur rare puissance d'assimilation, leurs extraordinaires facultés d'analyse, leur ont bien permis de saisir au vol les connaissances qui leur étaient inculquées ;

mais leur science est surtout une science de mémoire, d'ingurgitation, de lectures faites à la hâte, mal digérées, conduites avec la préoccupation d'arriver à une conclusion pratique; lectures choisies non dans les ouvrages européens classiques les plus capables de former l'esprit et de lui inspirer le sens scientifique, le sens de la méthode, mais dans les ouvrages les plus récents et les plus à la mode. Il en résulte, et chez les maîtres et chez les élèves, des notions fausses, incomplètes, un amalgame de théories plus ou moins incohérentes, un abus des grands mots et des longues phrases cachant le vague des pensées et n'excluant pas cependant la prétention de traiter *ex professo* les questions les plus délicates.

Et voyez de quel naïf et incommensurable orgueil sont pénétrés les Japonais : aujourd'hui ils s'imaginent qu'à part quelques spécialités secondaires ils n'ont plus rien à apprendre des Européens et que l'enseignement de leurs Universités, soit de l'Etat, soit privées, atteint un niveau supérieur à celui des Universités étrangères.

« Plusieurs fois, dit le D^r Ariga Nagao (1), à l'Université de Berlin, il m'a été donné d'assister à des conférences sur les sciences morales et psychologiques. J'ai été vraiment étonné de voir combien l'enseignement qui y était donné était superficiel. C'est du reste là l'impression de tous ceux qui, ayant terminé au Japon le cycle de leurs études spéciales, sont ensuite allés faire un stage

(1) Les citations insérées dans cette étude sont tirées d'une revue japonaise, publiée en français, à Tokyo, librairie Sansaisha, sous le titre : *Mélanges*.

à l'étranger. Cela tient à ce que là-bas on n'enseigne aux étudiants que les principes scientifiques qui ont été reconnus comme absolument certains. Quant aux opinions nouvelles, bien qu'elles soient l'objet d'investigations passionnées des savants dans leurs cabinets d'étude, on n'en livre pas la primeur aux novices. Au contraire, chez nous, dès qu'une nouvelle théorie apparaît, nos professeurs se piquent d'émulation à qui la produira le premier dans son cours. »

Quelles confusions d'idées ! Quelle singulière conception pédagogique ! Plaignons le pauvre petit étudiant japonais appelé à démêler sa voie lui-même au milieu des théories nouvelles, venues de Berlin ou d'ailleurs, plus ou moins comprises par ses maîtres et certainement incomprises par lui. Plaignons la pauvre petite âme jaune condamnée à n'atteindre la vérité qu'à travers les nébuleuses conceptions de la métaphysique allemande et anglaise.

Le même savant nippon nous renseigne sur l'opinion qu'ont ses collègues de la science et de la haute culture européennes.

« D'abord, dit-il, la vogue était pour l'Amérique. C'est pour cette raison que nous possédons nombre de savants et d'hommes politiques de formation américaine. Il faut reconnaître que l'Amérique a fourni un apport précieux de découvertes à certaines branches des sciences ; mais, en général, la science a chez elle un caractère beaucoup plus superficiel que dans les pays d'Europe. L'indépendance, le respect du moi, forment les traits particuliers du caractère américain ; le

revers, c'est une vanité incapable d'admettre qu'il y ait rien au monde qui dépasse l'Amérique. En somme, l'égoïsme poussé à l'excès, l'étroitesse de vues, voilà la caractéristique de l'Américain, et c'est aussi le défaut ordinaire des Japonais qui ont fait leur stage aux États-Unis.

« Il est de mode, ajoute-t-il, d'envoyer presque exclusivement en Angleterre les fils de nobles, ainsi que certaines catégories d'étudiants. Certes, l'Angleterre excelle dans l'éducation du caractère, elle enseigne au plus haut point la respectabilité et s'attache, avant tout, à l'impartialité. Mais, quant à la science, bien que ce grand pays ne soit pas dépourvu de savants de mérite, l'enseignement y est médiocre et la méthode scientifique trop exclusivement anglaise.

« L'Allemagne, pour l'élévation et la profondeur de la science, est sans rivale. Cependant l'éducation du caractère y est fort défectueuse. On peut admirer l'application minutieuse des Allemands, mais d'un autre côté ils montrent une importunité fatigante et des tendances trop intéressées.

« Les Français sont doués d'un instinct particulièrement affiné qui leur fait apprécier en toutes choses la beauté de l'idée et la clarté logique, et en cela nulle autre nation ne peut espérer les égaler. A cause de ces qualités mêmes, la science y occupe un niveau très élevé. Mais leur sensibilité trop délicate les porte facilement à se laisser aller aux impressions du moment. »

Les appréciations du D^r Ariga Nagao ne sont peut-être pas très éloignées de la vérité, elles nous donnent

un d'autant plus vif désir de pouvoir apprécier à notre tour les savants et les philosophes japonais, et d'examiner ce que leurs conceptions peuvent avoir d'original et de profond. Elles sont originales quelquefois, profondes plus rarement. En premier lieu, nous ne devons pas perdre de vue que l'Orient est la terre classique du panthéisme, et en second lieu que le nouveau Japon n'a point abandonné cette tradition en confiant l'éducation philosophique de sa jeunesse aux Universités allemandes. Les quatre évangélistes près desquels s'inspirent actuellement les éducateurs japonais, sont : l'anglais Spencer, l'allemand Hartmann, l'américain Emerson, et, au choix, Nietzsche ou Schopenhauer. De ces auteurs les bouddhistes font très bien leur affaire, car leur *Credo* est comme le leur propre, nettement panthéiste : Pas de Dieu personnel, l'évolution en tout et pour tout.

Assis sur de telles bases, dirigé par des maîtres insuffisamment préparés et qui courent après les nouveautés, les uns à l'envi des autres, l'on soupçonne ce que peut être l'enseignement philosophique des écoles publiques, et l'on comprend, tout en la déplorant, la désillusion profonde, l'amère déception de ces étudiants japonais qui, l'année dernière, à la suite du plus brillant d'entre eux, Fujimura Misao, se sont suicidés, désespérés qu'ils étaient de ne trouver dans la philosophie aucune preuve, suffisante à leurs yeux, de ses affirmations, aucune explication définitive de l'origine et de la fin de l'homme, de la présence du mal et de la douleur sur la terre et de l'existence d'une vie future.

L'un des auteurs les plus représentatifs de la philosophie au Japon est M. Kuroïwa, dont le dernier ouvrage, publié au printemps de 1903, a eu un succès énorme ; il est intitulé : *Tenjiron, Dissertation sur le ciel et l'homme*. Le succès du livre est dû surtout au charme du style et à sa poésie, au vague des idées si conforme à l'état d'âme des Orientaux, à ce flottement si agréable à tous ceux que heurtent les affirmations précises et sévères. A ce titre, l'on serait tenté d'établir quelque analogie entre Renan et Kuroïwa, d'autant plus que tous deux, plus artistes que véritables savants, aboutissent à un panthéisme à moitié germanique, à moitié bouddhiste.

Le but de M. Kuroïwa n'est pas de prouver une thèse, mais de justifier sa foi. « Les connaissances humaines, nous dit-il, si on remonte à leur origine, nous conduisent au monisme. Avant le progrès des sciences, il était impossible de tout expliquer par un principe unique, et l'on imagina la théorie dualiste, c'est-à-dire un principe naturel et un principe surnaturel. Mais cette théorie est contradictoire aujourd'hui, grâce à l'évolutionnisme, le brouillard de la superstition est dissipé. Athéisme et théisme, matérialisme et spiritualisme, philosophie et théologie, religion et morale, tout s'harmonise et s'unit sous un seul et même principe, le monisme.

Le monisme revêt bien deux aspects différents, l'un matérialiste, l'autre spiritualiste, mais cette différence n'est qu'apparente ; en résumé, c'est le même principe qui s'appelle identité de la matière et de l'esprit, pan-

théisme, panlogisme ou loi ascensionnelle de l'unité substantielle de la vie.

De même que dans les œuvres musicales modernes, l'on trouve une phrase qui toujours revient, synthétisant en quelques notes la physionomie morale ou la passion dominante du héros, de même dans la philosophie de M. Kuroïwa, nous retrouvons constamment comme *leit-motiv* cette loi ascensionnelle de l'unité substantielle de la vie.

M. Kuroïwa se déclare spiritualiste, ce qui ne diminue pas son embarras lorsque, dans le chapitre I^{er} de son livre, il a à déterminer l'essence de la matière ; il s'en tire en déclarant que la matière ne diffère pas de l'esprit. Nous ne percevons la matière que par nos sensations ; s'il n'y avait pas dans le monde d'êtres doués de sensations, les propriétés de la matière équivaudraient à néant. Nous connaissons cette théorie ; c'est l'idéalisme subjectif de Kant et de Fichte, avec cette différence que les idéalistes modernes reconnaissent l'existence des êtres en dehors de nos sensations.

En résumé, l'essence de la matière, ce qui constitue sa substance, d'après M. Kuroïwa, est incompréhensible, et la limite entre la vie de la matière et sa mort est indéterminable. Le plus simple est de déclarer que les atomes constitutifs de la matière se meuvent par eux-mêmes, vivent par eux-mêmes ; il n'y a ni vie, ni mort, mais transformation de la matière en vertu du mouvement qui lui est inhérent, et qui est le principe spirituel de sa vie. Les manifestations de l'esprit, de l'âme, constituent la matière, la substance de la ma-

tière, c'est l'esprit. Voilà comment l'esprit et la matière, bien que distincts, sont une seule et même chose. Sur cette théorie repose le monisme spiritualiste de M. Kuroïwa.

Nous ne nous attarderons pas aux abstractions métaphysiques de l'auteur. Aussi bien, les Japonais n'attachent pas autrement d'importance à la théorie pure ; une idée n'a de valeur pour eux que si elle conduit à une conclusion pratique ; et la conclusion pratique de toute philosophie est la détermination d'une morale, soit religieuse, soit scientifique.

Quel est le fondement de la morale ? C'est, nous dira l'auteur du *Tenjiron*, l'unité substantielle de l'univers. La vie contenant l'ensemble de tous les êtres, il est évident que chaque individu ne doit pas aimer que lui-même, et doit aimer les autres comme participants de la même essence et de la même vie que lui-même. La bienfaisance de Confucius, la charité du Christ, la pitié du Boudha Shaka ne signifient pas autre chose.

En face du devoir, se pose la tentation. Devant une coupe de vin parfumé, l'homme ne peut s'empêcher de baver. Comment résistera-t-il, s'il n'a pas d'idéal, si son âme n'est pas reliée à la conscience universelle, si elle méconnaît la loi ascensionnelle de la vie ? Néanmoins, l'homme ne peut arriver à l'aide du seul idéal à l'accomplissement de la morale ; pour y parvenir, il lui faut la religion. Il prend ce que Kuroïwa appelle « la raison extérieure au monde des sensations », il en compose des rites symboliques qui suppléent à l'insuffisance du monde de la connaissance par les sens.

Le D^r Anezaki, l'un des écrivains les plus instruits et qui jouit au Japon d'une grande autorité, ajoute que l'expérience religieuse prouve que c'est cette raison extérieure au monde des sens, qui permet le développement dans l'homme de ses tendances supérieures, et l'harmonie qui en résulte dans l'âme. L'expérience religieuse revêt, du reste, des formes multiples. Les esprits sont fort divers, diverses aussi les circonstances de milieu. Il arrive donc que les besoins varient avec les genres d'individus, pour répondre à ces besoins divers, il faut des religions diverses; une religion unique ne suffit pas; l'existence de religions multiples s'impose d'elle-même.

Ces exemples nous montrent que les Japonais qui, depuis cinquante ans, ont remué tant d'idées, ne sont pas restés indifférents à la question religieuse. Parmi les Commissions envoyées en Europe, il y en eut une qui était chargée de rechercher la meilleure religion et d'examiner, pour en référer au mikado, s'il serait avantageux pour le Japon de renoncer à ses anciens cultes et d'adopter l'une des formes religieuses des peuples occidentaux. Tel était le problème, et avoir le courage de le poser ainsi, montre assez quelle singulière énergie et quel sens aigu de la lutte pour la vie possède cette race jaune que nous nous imaginions blasée et momifiée dans son passé.

Le rapport de la Commission impériale a été peu flatteur pour les religions occidentales. D'après les commissaires, les religions officielles d'Europe coûtent fort cher et ne rapportent rien, même au point de vue

moral ; il leur a paru que les peuples qui ont une religion d'Etat ont autant de vices que les peuples qui n'en ont pas.

En second lieu, non seulement les commissaires, mais tous les Japonais instruits qui ont séjourné en Europe, ne peuvent arriver à comprendre comment le christianisme a donné naissance à tant de sectes ennemies qui ont le même Dieu et passent leur temps à s'invectiver au nom de ce Dieu, à se déclarer les uns aux autres que celui-là seul qui parle possède la vérité et la voie du salut.

Ils ne comprennent pas non plus comment tous ces peuples : Anglais, Français, Allemands, Italiens, Espagnols, envoient partout des missionnaires pour prêcher l'amour du prochain, et se font gloire cependant de se haïr mutuellement, de se chercher des querelles, des motifs de guerre, et de se nuire par tous les moyens avouables et inavouables. Les Japonais sont extrêmement subtils, ils ont le sens critique très affiné et, pour eux, la divergence entre la doctrine du Christ et la façon dont elle est mise en pratique par ses adorateurs est tout simplement incompréhensible. Elle l'est pour d'autres que pour les Japonais.

Sur ce point particulier, la guerre actuelle a fourni un nouvel argument aux Nippons contre la religion étrangère. « Le Christ, disent-ils, a voulu étendre son action rédemptrice à toute la nature ; il n'a pas parlé aux Juifs seulement, mais à toute l'humanité ; c'est dans ce sens qu'il s'est appelé lui-même le Fils de l'Homme. Il a donc enseigné par là l'égalité entre tous

les hommes, et c'est en vertu de cette doctrine que les missionnaires ont la prétention de nous convertir.

De quel droit les peuples chrétiens se mettent-ils en contradiction avec la doctrine du Maître, et proclament-ils l'inégalité des races?

Ils viennent de supprimer cruellement les derniers vestiges de la race rouge en Amérique; ils traitent la race noire, en Amérique et en Afrique, sans pitié et sans équité; ils méprisent la race jaune, qui ne demande qu'à rester tranquille chez elle, et prétendent lui imposer par la force leur commerce, leurs missionnaires et leur civilisation.

Au Japon, en Corée, en Chine, qui donc se convertit au christianisme? La plupart du temps les gens de rien, par faiblesse d'esprit ou par intérêt; souvent des repris de justice, et quand ces derniers commettent quelque méfait, ils en appellent aux missionnaires, qui menacent des consuls et arrêtent l'action de nos lois. Dans tout cela, où est l'esprit de vérité et de justice du Christ? »

Tel est le raisonnement des Orientaux, et il nous faut bien en tenir quelque compte. Si cette guerre est si populaire au Japon, si elle a été préparée par tous silencieusement et avec une énergie farouche, c'est qu'elle est une guerre religieuse, la guerre de défense du Boudha. Les armées russes ont emporté avec elles leurs icônes sacrés; les papes ont eu ordre de soulever, au nom de Dieu, contre les païens d'Orient, les masses populaires, enfoncées dans la superstition, la misère et

l'ivrognerie ; et, à leur tour, les païens d'Orient proclament la guerre sainte.

C'est le titre d'un article du D^r Inoue Enryo, l'un des principaux représentants du bouddhisme, dans le journal *Taiyo*, de janvier 1903. Voici ce qu'il écrit :

« Japonais, Coréens, Chinois, peuples d'Orient, nous sommes unis, non seulement par la communauté de race, cette race de métal jaune, cette race d'or, mais par la communauté de religion. Que les Russes arrivent à écraser l'Orient sous leurs pieds vainqueurs, c'en est fait du bouddhisme. Oh ! ce précieux trésor dont la recherche coûte tant d'efforts, qui, possédé, procure la joie des joies, le bonheur des bonheurs, le laisserons-nous se perdre ? Quelle attitude alors prendrions-nous devant notre Bouddha ? De quel témoignage aurions-nous payé ses faveurs ? »

Quel sera le résultat de la guerre sur l'avenir moral et religieux du Japon ? Il est difficile de le prévoir. L'on peut craindre qu'une telle lutte recule à une époque indéterminée le moment auquel le Japon serait disposé à donner sa confiance aux ministres des religions étrangères. Vraisemblablement, il restera d'autant plus longtemps bouddhiste, shintoïste, confucianiste, d'autant plus attaché à ses croyances qu'il aura pensé souffrir pour elles.

En ce qui concerne la morale publique, il est possible, au contraire, que, de ce côté, le Japon fasse les efforts les plus grands pour en relever le niveau. Les inconvénients de la corruption parlementaire le frappent vivement : les inconvénients d'un enseignement public

basé sur des conceptions philosophiques et morales incohérentes et erronées, ne lui seront pas moins sensibles. De grands efforts sont déjà faits pour s'opposer aux tendances matérialistes, à cette suprématie de l'argent qui envahit le Japon, comme elle a envahi l'Europe, et dans laquelle les esprits clairvoyants voient une cause prochaine de décomposition sociale. Dans les grands centres nippons se manifeste une tendance marquée vers la religion, et les étudiants témoignent de plus en plus de curiosité et d'empressement aux conférences de morale religieuse données dans les cercles bouddhistes ou par les orateurs protestants.

Le clergé catholique est moins suivi, à cause de son infériorité dans les discussions scientifiques, et parce que s'adressant surtout au bas peuple, il jouit d'une influence d'autant moins grande dans les classes élevées.

Dans l'un de ses derniers discours, M. Inoue Tetsujiro, l'un des orateurs les plus écoutés du Japon, examinant le fort et le faible des trois religions qui se partagent les faveurs de ses compatriotes : le bouddhisme, le confucianisme, le christianisme, les résumait ainsi :

Le bouddhisme a pour lui : 1° que depuis son introduction dans notre pays il a déjà vécu plus de deux mille ans ; 2° qu'il est riche en théories profondes. Il a contre lui : 1° que le sens en est vague et obscur ; 2° que son enseignement est pessimiste ; 3° qu'il prêche l'extinction des désirs même les plus nobles, et qu'il est par là contraire au progrès.

Le christianisme a pour lui : 1° qu'il est la religion des pays civilisés d'Europe ; 2° que son enseignement est facile à saisir ; 3° qu'il ne prêche pas l'ascétisme outre du bouddhisme. Il a contre lui : 1° qu'il est en conflit avec les sciences européennes ; 2° qu'il est cosmopolite.

Le confucianisme a pour lui : 1° qu'il ne s'attarde pas à des rêveries, et qu'il est essentiellement pratique ; 2° que son enseignement est très ancien. Il a contre lui : 1° qu'il laisse de côté les devoirs envers la patrie ; 2° qu'il n'encourage nullement l'esprit de recherche ; 3° qu'il est la religion des pays faibles.

Quelle sera donc la religion de l'avenir ? M. Tetsujiro s'efforce de montrer que toutes les religions se rencontrent à leur base, puisque toutes ont pour fondement l'idée de l'Être subsistant ; mais à ses yeux les religions actuelles, quelles qu'elles soient, n'ont plus l'énergie vitale que l'avenir réclame. Que faut-il donc ? Une réforme qui consistera à donner une forme nouvelle au fonds commun de toutes les religions, et, au Japon mieux que partout ailleurs, à cause de la supériorité intellectuelle de ses habitants, les religions évolueront dans ce sens et arriveront à s'unir et à ne constituer qu'une seule et commune religion.

C'est la même prétention, orgueilleuse et naïve, que développe également, dans son dernier ouvrage sur le bouddhisme, M. Ono Tota :

« Notre tempérament, dit-il, nous rend particulièrement aptes à réaliser la conciliation des idées d'Orient et d'Occident. C'est aux Japonais que sera due la fusion des doctrines monothéistes et panthéistes en une doc-

trine unique. Sans doute, les noms particuliers des religions et des sectes ne disparaîtront pas du jour au lendemain, mais les religions modifieront peu à peu leur esprit intérieur, et les cœurs seront d'autant plus unis dans une même fraternité d'idées religieuses. »

Il ne nous en coûtera pas de reconnaître ce que ces illusions ont de généreux ; il ne nous reste qu'à souhaiter de voir le christianisme mieux compris par des esprits si bien disposés, et s'ils trouvent, avec raison, que nous le pratiquons mal, nous serons heureux de le voir mieux pratiqué par eux, et leur fournir cette énergie vitale qu'ils réclament comme nécessaire aux peuples de l'avenir, et dont la parole du Christ est une source éternellement féconde.

EXPOSITIONS

Par M. SAMUEL FRÈRE

Il est d'usage de mesurer, chaque année, le niveau de l'évolution esthétique en France dans les arts du dessin, et plus spécialement dans la peinture, par la valeur des deux Salons parisiens du mois de juin : la *Société des Artistes français* et la *Société nationale*, méthode quelque peu aventureuse, car un certain nombre d'artistes n'exposent pas, Claude Monet, par exemple, dont une critique enthousiaste voudrait faire un chef d'école. D'autre part, il s'est fondé récemment deux nouvelles institutions : le Salon d'automne, qui tient ses assises au grand Palais, vers le mois de novembre, et l'*École française*, dont le premier vernissage a eu lieu le 20 juin aux serres du Cours-la-Reine. Enfin la *Société des Indépendants* a pris dans ces derniers temps une ampleur considérable, puisque son exposition de 1904 comprenait deux mille trois cent quatre-vingt-quinze numéros avec cinq cent vingt sociétaires. Je ne parle pas des Cercles comme *le Volney* qui constituent des manifestations restreintes et plutôt

mondaines de la peinture *high-life* : il serait imprudent d'y chercher un témoignage sincère de l'esprit national.

J'omets également, en le regrettant autant que vous, les vingt ou vingt-cinq expositions de province tenues, cette année, à Lyon, à Toulon, à Angers, à Nantes, à Mâcon, à Arras et autres lieux. Si les choses étaient ce qu'elles devraient être, nous aurions cependant le droit, j'ose le dire, de trouver sur les murs de ces grandes villes, qui sont plus que Paris la vraie France, l'attestation et la trace des tendances actuelles de l'art de notre patrie.

Malheureusement, il n'y a pas d'expositions provinciales autochtones : aucune n'est marquée à l'empreinte d'un génie de terroir. Toutes s'alimentent à la capitale, de sorte que, chaque année, nous revoyons en Normandie ou en Gascogne le dessous plutôt que le dessus du panier des Salons parisiens antérieurs. A quoi tient cet état de choses ? Vous répondez avant moi, Messieurs, car nous sommes pénétrés les uns et les autres des mêmes regrets : à ce qu'il n'existe plus d'écoles provinciales proprement dites.

Vous rencontrez bien aujourd'hui, dans les chefs-lieux importants, des établissements régionaux pareils à celui de Rouen, mais ces Conservatoires de peintres ou de sculpteurs sont dirigés par des personnalités qu'impose le pouvoir central ; l'instruction peut y être utile et pratique, elle est surtout banale et forcément éclectique.

En dehors de ces écoles régionales, vous remarquerez

dans ces grands centres des ateliers particuliers où chaque peintre travaille pour lui-même et par rapport à lui-même, sans obéir à des traditions locales, sans espérance, par conséquent, de transmettre des principes aborigènes aux rares élèves auxquels il enseigne les éléments matériels du métier : à Rouen, à Marseille, à Toulouse, à Lille, les peintres pensent et produisent en vue de l'opinion de Paris. Chaque année, ils vont aux Salons du grand Palais accorder leur instrument au *la* fondamental de la capitale. Paris, toujours Paris ! Par un côté, les paysagistes semblent devoir échapper aux effets débilissants de cet individualisme forcé : habitant la même région, ils plantent leur chevalet devant les mêmes sites, mêmes brumes bleues réchauffées par le soleil levant, bords de Seine riches en reflets, collines s'entrecroisant en forme de coupe, taillis jaunissants sous l'âpre morsure de l'automne, même texte choisi dans les limites de la même nature. C'est déjà quelque chose. Mais l'imitation des mêmes images veut-elle dire même école ? L'homogénéité dans la pratique des lois esthétiques, dans la transmission des mêmes procédés, dans la mise en œuvre du même sentiment, dans la façon de comprendre et de traduire les idées en partant du même point initial, en marchant vers le même but, à l'aide pour ainsi dire du même œil, voilà les marques de l'école. Vous ne constaterez cette parenté nulle part. En province, du petit au grand, il n'y a plus de groupement dans l'enseignement et la propagation des règles traditionnelles : donc plus d'art provincial.

M. le marquis de Chennevières a prononcé son oraison funèbre !

Encore si cet isolement volontaire ou involontaire profitait à ceux qui le pratiquent en exaltant la puissance des individualités ! Si, à défaut des mutualités provinciales aujourd'hui défuntes, nous nous consolions en face de fortes personnalités ! Hélas ! pas plus dans l'art de la peinture que dans l'art de la guerre, on ne gagne les batailles avec le seul effort des franc-tireurs. Il faut le commandement qui synthétise les courages et les mène concourir aux mêmes fins. Aussi bien, ces robustes solitaires, ces soldats savants comme des capitaines, ces tempéraments de génialité native, où sont-ils ? Sous prétexte de donner carrière à son petit moi tout seul, on piaffe sur place dans les brancards, et, sous couleur de ne vouloir pas ressembler à son voisin, on reste fruit sec toute sa vie. Regardez au loin : à part quelques exceptions, que d'artistes dévoyés, que de découragements chez ces isolés de la province qui ne s'appuient ni sur l'autorité d'un maître, ni sur l'esprit de camaraderie.

Et cela se passe de la Seine à la Garonne et de la Moselle à la mer. Paris seul a gardé la force qui vient du contact des volontés chez les élèves du même atelier. Là, chaque école a sa légitime vanité, tous les éléments tendent au triomphe des mêmes principes. Entre chaque école, la lutte s'organise ardente, généreuse, féconde en résultats. Le drapeau de Bail n'est pas celui de Roybet : qui des deux l'emportera sur l'autre ?

N'accusons donc pas trop sévèrement, Messieurs, les

municipalités et les Sociétés artistiques de province lorsqu'elles renoncent à établir des expositions avec le seul bagage des peintres de la localité ou du département. Elles recevraient peu d'envois et la qualité n'y compenserait pas la quantité. M. Fauquet, président de la Société artistique de Normandie, a essayé jadis, à trois reprises successives, de s'en tenir à des expositions de peintres normands au Musée de Rouen. Il a dû y renoncer. On ne venait pas et certains de ceux qui se montraient étaient dignes de rester cèlés. On est donc chez nous, comme ailleurs, revenu aux errements routiniers, à la fâcheuse coutume de se pourvoir au dehors. En 1904, à l'heure où l'on parle tant de décentralisation et de mouvement provincial, voulez-vous savoir à quel degré d'impuissance nous sommes arrivés ? Ecoutez plutôt. Les assises de l'Association normande se tiendront, cette année, à Flers, et, à cette occasion, la Ville y organise une exposition de beaux-arts. C'est le cas ou jamais, direz-vous, d'aider les peintres normands à montrer ce qu'ils sont capables de produire, en fermant la porte à la concurrence parisienne. En cela, on se conformerait à l'esprit de l'institution dont l'intérêt est exclusivement régional. Or, non seulement la ville de Flers ne pratique pas cet exclusivisme logique, non seulement elle invite les peintres de Paris, mais eux seuls sont exonérés de frais d'envoi, d'emballage et de transport. Quant aux artistes de la province, ils paieront de leur poche toutes ces dépenses. Quel singulier moyen d'encourager l'art normand !

Ajoutez-y l'article 14 du règlement : « Au moyen

des bénéfices de l'exposition, le Comité fera des achats parmi les œuvres exposées : ces acquisitions seront destinées au musée de la ville. » Concluez : ce petit musée va se monter avec des peintres de Paris, et, comme les musées sont les seules écoles qui nous restent en province, c'est donc ouvrir de ce côté une veine de plus par laquelle s'infusera le sang parisien dans le département de l'Orne.

Dieu me garde de jeter une trop grosse pierre à la ville de Flers. L'exposition de Rouen de 1906 sera sûrement tout comme et il faudra pardonner à ses organisateurs. Mais il n'en reste pas moins acquis que les expositions de province ne peuvent témoigner d'un art provincial.

L'architecture échappe, si je ne me trompe, à ce reproche. Nos confrères experts en cette branche pourront vous dire pourquoi, en Normandie ou ailleurs, on bâtit encore des maisons normandes. En Bretagne, j'ai vu édifier, dans ces derniers temps, de charmantes habitations douées d'un style bien à elles. Cette persévérance de la tradition bretonne tient au bon goût des architectes armoricains et aussi à la nature des matériaux employés. Le granit ne se prête pas à toutes les modernités fantaisistes, son utilisation correspond à des lignes et à des décorations spéciales : par ce côté, la vieille Bretagne se défend vaillamment contre l'invasion des étrangers.

Ainsi, au moins pour la peinture, plus d'école, plus de principe d'art aborigène en dehors de Paris. Si donc nous voulons juger l'état de l'art français en 1904, c'est

bien là seulement que nous devons opérer. Nous sommes ramenés de la sorte à notre point de départ, et, malgré les vices de la méthode, nous allons tenter de porter ce jugement en nous promenant ensemble aux Indépendants, à la Nationale et au Salon des artistes français (1).

Chacune de ces galeries a son rôle à part.

La *Société des artistes français* personnifie le classique Salon. Il est né sur les ruines des expositions du Louvre, dont M. Guiffrey a écrit l'histoire documentée. Dès 1673, l'Académie du Louvre admet le public à visiter, à l'occasion de la fête du roi, les morceaux de réception et les objets d'art lui appartenant. C'est-à-dire qu'elle invite les amateurs à pénétrer dans le sanctuaire, à examiner, mais pendant un jour seulement, les salles où se tenaient les séances.

Peut-on considérer ces réunions comme des Salons ? M. Guiffrey ne le pense pas. En 1699 seulement, sur la proposition de Mansard, Louis XIV livre la grande galerie du Louvre pour établir une exposition générale des tableaux, statues et bustes exécutés par les membres de l'Académie de peinture et de sculpture. Ce groupement nouveau a lieu surtout dans le salon carré, d'où vient le nom de Salon donné à l'institution. Jusqu'en 1791, il fallait être ou académicien ou agréé pour être admis à ces solennités artistiques. L'Assemblée Constituante changea le règlement : elle appela tous les ar-

(1) Cette étude était faite avant l'Exposition du Salon d'automne de 1904 qui a été l'occasion d'appréciations fort contradictoires et de controverses assez vives.

tistes français et étrangers. Le local resta le même, jusqu'en 1855, époque où le Salon se transportait aux Champs-Élysées, d'où il a émigré de nos jours pour le grand Palais.

La *Nationale* est une fille du Salon, une fille qui a renié sa mère, il y a quinze ans, sous prétexte que le Salon donnait une place trop large aux étrangers. Elle se compose de fondateurs, de sociétaires et d'associés, et elle entre-bâille seulement sa porte pour les nouveaux venus admis par son jury. Sa prétention initiale était de permettre aux artistes d'exposer plusieurs œuvres à la fois afin de faire voir leur talent sous toutes les faces. Du Champ-de-Mars, la Nationale est venue s'établir elle aussi au grand Palais.

Les *Indépendants* sont les anciens refusés de 1883. Aujourd'hui, cette société fort prospère se compose d'un grand nombre d'adhérents, professant, il faut bien le dire, les tendances artistiques les plus opposées. Sur son drapeau, ces seuls mots : « Ni jury, ni récompenses ! » Elle fait litière des traditions en ce que les traditions ont de mauvais, et quelquefois aussi en ce qu'elles ont de bon. Obéir à son tempérament, exprimer de n'importe quelle façon, dans n'importe quelle langue, touchistes, pointillistes, impressionnistes, symbolistes, tachistes, naturalistes, peu importe, liberté entière pourvu que ça dise quelque chose. Elle loge, tous les printemps, dans les serres incommodes du Cours-la-Reine.

Entre ces trois Sociétés, devons-nous, comme le veulent quelques critiques, établir un classement ? Je

ne le crois pas. Il y a, dans les trois expositions, du bon, du mauvais et du passable. La seule différence, c'est qu'aux Indépendants, à côté de toiles supérieures, on trouve de véritables insanités. Au grand Palais, au contraire, les aliénés n'entrent pas, voilà tout. Ce système d'indépendance absolue a, comme tous les systèmes, son beau et son mauvais côté. Sans doute, le laid devrait se cacher, mais j'estime qu'arrivé à un certain degré de ridicule, le laid ne fait de mal à personne; il étonne, il fait sourire, et comme, à côté, une bonne toile vous attire, vous y trouvez double plaisir. Et puis ne nous y trompons pas; il y a deux sortes de laid dans les arts : le laid objectif et le laid subjectif. Le premier est né laid et sera toujours le laid incontesté et incontestable, sous n'importe quelle latitude et dans n'importe quel temps; l'autre, le laid subjectif, est plus difficile à discerner. Celui-là répugne aux pères et les fils le réhabilitent, ou réciproquement. C'est la musique de Wagner, insupportable en 1860 et applaudie avec transports en 1900. Ce sont les paysages de Corot, invariablement refusés en 1840 et couverts d'or en 1880. Le laid subjectif, c'était Delacroix pour Ingres et Ingres pour Delacroix. Aujourd'hui, c'est Bouguereau pour Henri Martin et Henri Martin pour Bouguereau. Tout novateur est d'abord un empêcheur de danser en rond. Tout ce qui change les habitudes de notre œil ou de notre oreille nous est suspect. Donc, jurys d'admission qui séparez soi-disant les brebis des boucs, s'il vous plaît, regardez-y en deux fois. Méfiez-vous que la postérité ne découvre des mamelles sous vos béliers,

ou cessez de distribuer des certificats de beau à l'entrée des expositions.

Tel est le langage des Indépendants, et il faut reconnaître qu'il a du bon. Proscrivons donc le laid objectif, mais ménageons l'autre de peur de mériter une mauvaise presse dans quelque vingt ans.

Aussi bien les horreurs se font de plus en plus rares aux serres du Cours-la-Reine. La moyenne de ces expositions appartiendra même bientôt au monde des talents honorables, conservateurs et un peu débiles, qui cultivent plus volontiers le lieu commun que l'extravagance. Dans cette classe, ni audace, ni élan, ni de ces grosses fautes qui, comme certains vers d'Hugo, sont en même temps des coups d'aile; de l'agrément, de la distinction et de la bonne tenue, tous gens sages et bien élevés; parfois de la grâce, mais une grâce de poitrine ou d'anesthésié. A ce point de vue, la caractéristique de la Société des Indépendants tendra peu à peu à s'effacer. En attendant, au sein de cette médiocrité plus ou moins dorée, la déjà vieille école des Intransigeants, le camp des Denisarts, comme on dit là-bas, puisque Denis passe pour leur chef, tient encore une place imposante. Ceux-là sont avant tout des oseurs, quelquefois des révolutionnaires, voire même des anarchistes. Leur effort est double: ou revenir à une naïveté de formes telle que, un peu plus, ces néo-primitifs tomberaient dans l'image d'Epinal, ou chercher avant tout dans la couleur une vibration endiablée obtenue par la juxtaposition par touches de tons purs de tout mélange, en sacrifiant plus ou moins le dessin. Le tort de ces no-

vateurs est de dédaigner le sujet, de négliger la forme idéale ; mais leurs grandes vertus sont l'éclat, la vie, la chaleur, le mouvement. De pareilles toiles ne supportent pas l'examen à deux mètres de distance, six mètres de recul deviennent nécessaires pour comprendre leur vigueur, leur impression de nature surprise, pour ainsi dire, dans l'instantanéité de l'heure et l'ambiance de l'atmosphère. On peut étudier la palette de ces audacieux avec profit. Dans l'orchestre de leurs couleurs, leurs deux instruments principaux, leurs deux sonorités prépondérantes sont le rouge et le bleu. Derrière le rouge et le bleu, ils font avancer les complémentaires : le vert et l'orange, et ils reviennent ainsi aux principes élémentaires du spectre : violet, indigo, bleu, vert, jaune, orange et rouge. Les gris purs, les terres, les mauves, les noirs, les blancs ne sont pas leur affaire ; les tons rompus leur répugnent comme une tisane de malade : de là la générosité, et, en même temps, l'outré-ridance de leurs productions pleines de volcans et de pétards.

L'exagération de cette méthode est regrettable, mais le principe en est louable. Quand on s'assied devant la nature, un pinceau à la main, on a toujours une tendance à la prendre timidement par les détails, les finesses et les transitions ; on mélange ses pâtes à la truelle ou à la brosse, on prépare ses tons sur la palette, on mêle à toute sauce, sous prétexte de demi-teinte, les blancs qui affadissent les chaleurs, et les terres, soi-disant pour solidifier ses premiers plans ou corser ses ombres ; pratique de demoiselle, contre la-

quelle réagit l'école des Indépendants. Ce parti-pris serait donc plutôt salutaire si l'on daignait, à côté de la question couleur, se préoccuper avec la même sollicitude de la ligne, de la composition et de la signification de l'œuvre d'art. Hélas, voilà surtout où le bât les blesse ! Le mot « composition » n'existe même pas dans leur dictionnaire ; tout au plus la mise en place trouve-t-elle grâce à leurs yeux. Ne leur parlez pas de ces chefs-d'œuvre de Daubigny, de Rousseau ou même de Harpignies, qui, tant de fois, avec des images monochromes, produisaient sur nous des impressions si intenses de grandeur, d'élévation de pensée ou de mystère. Ces immortels routiniers dédaignaient plus ou moins de chatouiller notre prunelle avec des transformations de kaléidoscope ; rien que par le jeu des valeurs et l'agencement des plans, ils confisquaient notre admiration. Mais que tout cela est vieux jeu : n'en parlons pas aujourd'hui. La poésie est un terme vide ; le sentiment qui, dans l'art, doit tenir à mon sens la même place que la religion dans la vie morale, autant de rengaines et de contes de ma mère Loie. Saluons donc avec réserve cette jeune école et gagnons le grand Palais.

A la Société nationale et à la Société des Artistes français, nous contemplons des horizons moins tourmentés ; les allures outrancières s'y devinent dans les coins, mais ne s'étalent pas triomphalement aux places d'honneur.

Simon, Cottet, Dauchez, Ménard, Rivière, Lhermite, Besnard, Jacques Blanche, René Billotte, Taulow

Dauphin, Legout-Gérard, Montenard, Raffaelli s'y donnent la main d'un côté. Jean-Paul Laurens, Henri Martin, Harpignies, Tony-Robert Fleury, Hébert, Bonnat, Bouguereau, Beauverie, Cormon, Chartran, Didier Pouget, Gosselin, Pointelin, Marais, Morot s'y rencontrent de l'autre.

Il suffit de citer ces noms pour constater que, à droite comme à gauche, nous restons toujours en bonne compagnie; mais on ne peut le nier : dans l'ensemble, la Nationale est plus intéressante que le Salon. Entendons-nous bien : ce résultat ne vient pas de ce que les sommités du Salon sont inférieures aux sommités de la Nationale. La supériorité de la seconde sur le premier tient plutôt à la façon dont les peintres de la Nationale se présentent au public.

L'exposant du Salon a droit à deux toiles, sans plus. Souvent, il n'en donne qu'une, et, s'il en a deux, on ne les place pas côte à côte. Cette année, mille huit cents tableaux ont été admis, y compris les hors concours, sur huit mille présentés. Beaucoup d'appelés et peu d'élus, comme en 1903. Aussi l'artiste soucieux d'éviter un refus choisit-il, avant d'effectuer son envoi, l'œuvre maîtresse sur laquelle il peut compter. Il a dans son atelier des études excellentes, faites sur place, empreintes de l'accent de vérité que donne au sujet la communion intime avec la nature; mais il manque à ces figures, à ces paysages peints dans le vif, ce fini qui constitue le tableau proprement dit. Alors, dans l'impossibilité de montrer ces pages, qui constituent cependant le livre de sa vie et le résumé de sa campagne an-

nuelle, il reprend en grand sa meilleure esquisse et fabrique chez lui « le tableau de l'exposition », ouvrage nécessairement plus inexact, plus aride, plus convenu et plus banal.

A la Nationale, il n'en est pas ainsi : non seulement vous pouvez apporter l'œuvre maîtresse, mais vous l'accompagnez de vos meilleures études, et, sur le panneau où vous accrochez le résultat complet de votre saison, vous vous retrouvez tout entier. Le public surtout vous y retrouvera ; il stationnera avec insistance sur ces témoignages de votre intimité avec les vrais bois, les vraies plages, les vrais paysans et les vrais loups de mer. Toute inachevée qu'elle soit, toute frustrée et primesautière qu'elle se montre, votre esquisse plaira dix fois plus à l'état cru que votre grande machine cuite à point dans la cuisine de l'atelier. C'est là où l'amateur surprendra mes émotions, mes joies, mes repentirs de peintre, mon véritable Moi artistique, si bien qu'en découvrant l'homme derrière la peinture, le public fera œuvre de haute psychologie et il restera dans les véritables données de l'art qui, après tout, n'est qu'un signe de notre humanité.

Voilà, Messieurs, l'explication de la supériorité de la Nationale sur le Salon. Le jour où la Société des Artistes français consentira, elle aussi, à donner de la place à ses adhérents et à ne pas empiler les envois les uns sur les autres, elle sera non moins appréciée que sa rivale. En dehors de cette différence, j'aperçois actuellement, entre les deux galeries, plutôt des rapports que

des contrastes ; à l'est comme à l'ouest, vous ne signalerez pas d'œuvre de génie ; les expositions de 1904 manquent de clou. J'aurais volontiers donné la médaille d'honneur à Henri Martin, plutôt pour son passé que pour son présent, car son grand tryptique *le Travail* nous laisse froid. D'autre part, Simon, si remarquable il y a deux ans avec sa *Procession*, nous procure une satisfaction médiocre avec ses *Bretons à l'église*. Les *Mineurs* de Laurens constituent une bien grande toile, pas si grande pourtant que le *Pardon breton* de Berteaux, et je préfère de beaucoup à ces kilomètres de peinture le *Crépuscule* de M. Duhem, un penseur et un poète. Quant à Jacques Blanche, j'aimerais mieux le voir s'inspirer de lui-même que de l'école anglaise. Saluons, si vous le voulez, en courant, le portrait de Mgr Gibbons, par Chartran ; celui de M. Roujon, par Bonnat ; celui d'une bien gentille dame sur le bord de la mer, par Dugardier ; celui de M. Ziem, par Darviot, et tenons-nous-en là, car de pareilles énumérations ne riment à rien. Aussi bien, si nous voulions cataloguer les portraits du grand Palais, l'année académique ne nous suffirait pas. Jamais on n'a tant portraicturé. A quoi tient cette débauche ? Nous l'ignorons. Les mauvaises photographies de nos physionomies respectives, pourtant si intelligentes, si nobles, si dignes de passer à la postérité, en sont peut-être les causes ! C'est la vengeance de l'huile sur le gélatino-bromure ! La peinture d'histoire n'existe plus, l'allégorie est en baisse, le nu traverse une légère accalmie, le genre tombe dans

l'anecdote bête. Seul le portrait triomphe sur toute la ligne (1).

Il est temps de conclure, Messieurs, et de répondre à la question posée en commençant. De l'examen des trois Salons, résulte-t-il que la peinture française évolue. Je ne le crois pas. S'il y avait quelque chose de nouveau, et si ce neuf valait la peine d'être cité, il viendrait assurément des Indépendants.

Pour tous, à quelque atelier qu'ils appartiennent, qu'ils soient de chez Cormon ou de chez Olivier Merson, les peintres actuels comme ceux d'hier cherchent le beau à travers la vérité. Si le beau est la splendeur du vrai, disons que beaucoup d'artistes s'illusionnent encore sur la qualité du beau plutôt que sur la valeur du vrai. En paysage, l'école française reste ce qu'elle s'annonçait avec Chintreuil et Cabat, ce qu'elle promettait avec Corot, Rousseau et Daubigny. Chercher la nature, toujours la nature, en dégager l'esprit, à la lueur de sa personnalité, et peindre clair plutôt que sombre, tel est encore aujourd'hui le rêve (pas toujours réalisé) du peintre français, les jours où il consent à ne pas imiter quand même les bruyères fleuries de M. Didier Pouget et à rester d'accord tout bonnement avec les instincts élevés de l'esprit national.

(1) En revanche, au Salon d'automne, il y avait abondance de tableaux « d'intérieur ».

UN CERCUEIL DE BOIS A COUVERCLE ANTHROPOÏDE

(16 FÉVRIER 1904)

Par le P. DELATTRE, Membre correspondant.

Le mardi 16 février, je me rendais au chantier des fouilles, sur la colline voisine de Sainte-Monique, lorsque je vis un ouvrier indigène venir à moi en courant. Il était envoyé pour me prévenir qu'il y avait quelque chose de particulier réclamant ma présence. Deux amis qui se trouvaient alors avec moi, MM. Marcille, professeur de chimie agricole, et Vincent, professeur au lycée Carnot, s'offrirent à m'accompagner, espérant être témoins d'une intéressante découverte.

La nécropole punique, vers laquelle nous nous rendions, est constituée par des centaines de puits verticaux ou cheminées creusées dans le roc, à une profondeur variant de dix à vingt-sept mètres. Ces puits sont rectangulaires. Leur orifice mesure ordinairement deux mètres sur soixante-dix ou quatre-vingts centimètres. Les parois de ces puits sont parfaitement parallèles, et c'est toujours dans l'une des parois étroites que les chambres funéraires ont été creusées. Ces caveaux sont également rectangulaires. Ils mesurent ordinairement

deux mètres vingt de longueur, un mètre quatre-vingts de largeur et autant de hauteur. Le plus souvent le sol de la chambre a été creusé de façon à offrir deux grandes auges séparées par une large banquette.

Tous les puits ont été comblés de sable. Mais il est facile de savoir dès le début du déblaiement dans quelle paroi sera la chambre. Du côté opposé aux caveaux, les grandes parois ont reçu des entailles, qui, servant d'échelons pour l'introduction des pieds et des mains, permettaient aux ouvriers carthaginois la descente et la montée.

Je ne m'arrêterai pas à décrire la perfection avec laquelle ces cheminées ont été creusées dans le roc, et la somme de travail qu'elles ont demandée. On peut mettre l'équerre dans tous les angles, soit des puits, soit des chambres ou des auges. Il en est de même des dalles de fermeture. Tout y est parfaitement rectangulaire. On n'y rencontre aucune courbe. On est stupéfait en constatant l'habileté des ingénieurs carthaginois et la peine qu'ils se sont donnée pour la sépulture de leurs morts.

Mais arrivons à la découverte du 16 février. Au fond d'un puits de profondeur moyenne — il ne mesure que quatorze mètres — on avait découvert une chambre à deux auges, de la dimension indiquée plus haut. Plusieurs Carthaginois y ont reçu la sépulture. La trace des cercueils se reconnaît encore (1). La chambre en était aux deux tiers remplie. Mais le mobilier qui les

(1) Les cercueils, toujours en bois très épais, étaient ordinairement colorés en rouge et parfois dorés.

accompagnait n'offrait rien de particulier. Tout cependant a été tamisé. Au niveau des auges, on constate que celle de droite est plus large que celle de gauche. De plus, elle est fermée de dalles, ce qui est assez rare. Toutes ces dalles, comme celles qui, dressées debout, ferment l'entrée des chambres, sont en tuf.

On a levé la dalle correspondant à la tête, qui est toujours au fond de la chambre. La dalle ôtée laissa voir un vide dont la partie supérieure ou le plafond, si je puis employer cette expression, était entièrement coloré et doré. Le travail avait été alors suspendu jusqu'à mon arrivée.

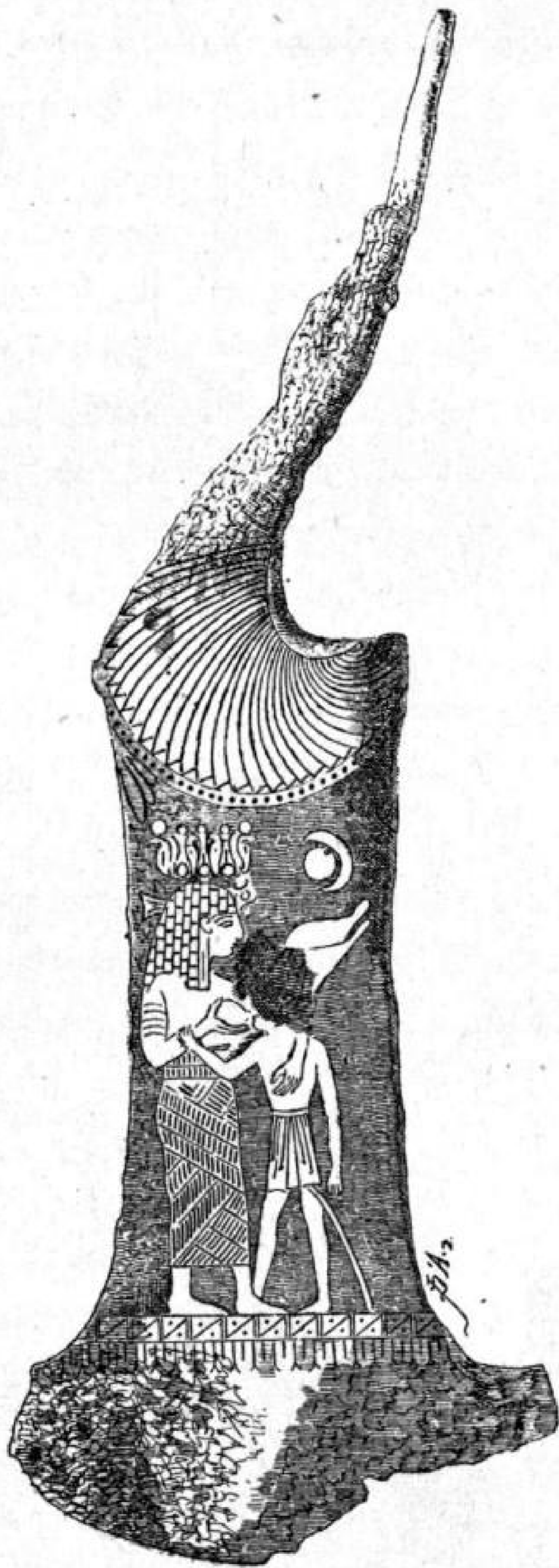
Je me fais descendre au fond du puits et je pénètre dans la chambre funéraire. A la lueur d'une bougie et dans une position qui n'est guère commode, j'examine attentivement ce que je vois. C'est le moule d'une statue de bois qui recouvrait le cercueil. Elle était entièrement peinte et dorée. Le bois a entièrement disparu, sauf quelques fibres encore attachées aux couleurs, qui sont d'une vivacité remarquable.

Voici comment les Carthaginois ont opéré. Après avoir déposé le riche cercueil dans l'auge, ils ont rempli celle-ci de sable fin très blanc, puis l'ont fermée de larges dalles. Le sable, par son propre poids, et, de plus, comprimé par les dalles (1), avait adhéré parfaitement à la statue qui recouvrait le cercueil. Le bois ayant fini par se détruire a laissé dans le sable comprimé, non seulement sa forme, mais aussi toute sa

(1) Peut-être aussi était-il intentionnellement mouillé au moment de l'emploi.

décoration. A droite et à gauche de la tête, bien que cette partie ait été brisée, on voyait l'empreinte de bandes rouges et bleues. Le bras droit s'enfonçait le long du corps, laissant un vide dans le sable; l'épaule gauche avait aussi laissé son empreinte avec une partie du bras. Tout le reste, jusqu'aux pieds, était décoré de séries de bandes bleues ou de bandes alternativement rouges et bleues, séparées par un filet d'or. Ces bandes, par séries, se coupaient toutes obliquement. Des fibres de bois y adhéraient par places. Dans un point de rencontre de ces bandes, on voyait, à travers des fibres de bois, l'empreinte très nette d'un disque plat, de la grandeur d'une pièce de deux francs, sans trace de couleur. La matière dont se composait cette espèce de bouton a complètement disparu.

La statue polychromée semblait, au premier abord, avoir représenté une prêtresse, comme la merveilleuse pièce de sculpture, qui se voit au musée Lavigerie, avec la moitié du corps enveloppée dans de grandes ailes peintes et dorées. On voyait les mêmes bandes bleues séparées par des filets d'or. Mais le croisement des bandes se répétait plusieurs fois, de sorte qu'il fallut écarter l'idée d'ailes. Le personnage, sans doute une femme, devait porter un vêtement formé de larges bandes passant obliquement l'une au-dessus de l'autre. Un des rasoirs de bronze, sorti de la même nécropole et portant comme sujet Isis allaitant Horus, offre pour la déesse un costume de ce genre. En voici un excellent dessin que je dois à la plume habile et complaisante du marquis d'Anselme de Puisaye.



Rasoir carthaginois, trouvé à Carthage dans la nécropole des Rabs,
des Prêtres et Prêtresses (IV^e siècle av. J.-C.)

L'usage de ces instruments en forme de hachette a été déterminé par nos confrères de la mission du Tanganika (Afrique équatoriale). Les quelques missionnaires qui sont revenus de cette lointaine contrée et ont vu nos hachettes de bronze, ont été frappés de leur ressemblance avec les rasoirs des nègres. Cette attribution des instruments carthaginois n'est pas encore acceptée par tous les savants. Il y en a qui doutent de la propriété de donner soit au cuivre, soit au bronze, assez de tranchant pour pouvoir raser la barbe. Cependant, elle me paraît de plus en plus certaine.

La revue *l'Anthropologie* publiait dernièrement une savante note de M. Joseph Déchelette, qui adopte absolument l'opinion de nos confrères. Il signale l'usage des rasoirs de bronze conservés à l'époque romaine parmi les prêtres de Jupiter. « C'est ici, dit-il, le cas de rappeler un passage de Servius, sur une loi des Latins, qui ordonnait au *Flamen Dialis* de se couper la barbe avec un rasoir d'airain » (1).

« La même prescription avait été édictée pour les prêtres étrusques et sabins » (2).

Un touriste qui visitait, ces jours-ci, le musée Lavignerie, affirmait qu'en Indo-Chine, en particulier au Laos, les bonzes se rasent aujourd'hui encore avec des rasoirs de bronze.

Nos rasoirs puniques devaient servir dans le culte

(1) *Flamen Dialis æræis cultris tondebatur*, Servius, *ad Aen.*, I, 448. Cf. *Dictionnaire de Saglio*, art. *Ferrum*, p. 1081.

(2) Macrobe, 5, 19. 13, Cf. Mommsen et Marquardt, *Manuel des antiquités romaines*, Le Culte, I, p. 282.

des Carthaginois. On sait, par l'épigraphie, que dans les temples phéniciens il y avait des barbiers sacrés, *tonsores deorum*, et ce titre s'est déjà rencontré à Carthage sur plusieurs stèles votives, à Tanit et à Bâal-Hamon, les deux divinités principales de la vieille cité punique.

Revenons à la statue. J'avais pu en examiner l'empreinte, les couleurs et la dorure. Notre désir eût été de conserver ce moule.

Mais le sable comprimé qui couvrait cette brillante image n'avait guère de solidité. Dans les parties les plus creuses, correspondant aux parties saillantes de la statue, la couche avait à peine une épaisseur de deux doigts. On tenta cependant d'en conserver les plus grandes parties possibles; au moindre effort, le sable se brisait en menus morceaux. Nous avons tenu à en conserver plusieurs; mais le déplacement seul et l'impression de la lumière firent perdre aux couleurs leur éclat.

Le riche cercueil abritait les restes d'un personnage à forte charpente. Le crâne donnait l'indice 77. C'est un sous-dolichocéphale tel qu'étaient, d'après le D^r Broca, les Gaulois de l'âge de fer (1).

On ne trouva avec les ossements qu'une bague en argent. Le cercueil en bois épais de onze centimètres était garni de poignées de bronze. Entre le cercueil et la paroi de l'auge, on trouva un large rasoir en forme de hachette à double face complètement oxydée.

(1) Quatrefages, *Introduction à l'étude des races humaines*, p. 218.

Ainsi que je l'ai dit plus haut, la chambre avait renfermé plusieurs cercueils. Les dalles, qui abritaient le cercueil sculpté et peint, en avaient porté deux, placés l'un au-dessus de l'autre. Il y en avait également dans l'auge voisine et au-dessus, ainsi que sur la banquette séparant les auges.

Voici le complément du mobilier funéraire trouvé dans cette chambre :

Deux lampes bicornes avec leurs patères ; deux vases plats à anses horizontales, un autre vase plat sans anses.

Le bronze offrait deux œnochoës, deux anneaux, deux bagues dorées et cent sept monnaies oxydées.

Parmi les objets en os ou en ivoire, je citerai une rondelle et deux boutons, une amulette sous forme de truie, une autre en forme de gland, deux chevalets d'instrument à cordes, un manche de miroir et un morceau de dévidoir.

Avec ces pièces diverses, on trouva encore cinq grains de collier en verre, trois autres en cornaline, deux amulettes, un fil de verre, une tige de plomb, trois cailloux polis, une coquille et un poids. Ce dernier est en pierre grise, douce au toucher, à grain très fin, comme la pierre lithographique. Sa forme est celle d'un tronc de pyramide. Il pèse vingt-deux grammes quatre-vingt-cinq. Nous avons déjà trouvé plusieurs séries de ces poids. Dans une série composée de six éléments trouvés ensemble : deux grammes vingt-cinq, quatre grammes soixante-cinq, onze grammes quarante-deux, vingt-trois grammes, quarante-cinq grammes quarante-cinq

et quatre-vingt-neuf grammes quatre-vingts, le quatrième était un caillou usé de façon à remplacer sans doute un poids perdu. Ce caillou usé (de vingt-trois grammes) devait être le même que celui qui termine notre inventaire et dont les angles et les arêtes sont émoussés, de façon à expliquer l'écart de quinze centigrammes.

Tel avait été le résultat de nos fouilles dans la journée du mardi 16 février 1904. Je suis heureux d'en faire part à l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen.

JEAN-GEORGES WILLE

Graveur du Roi, de l'Académie de Peinture et de Sculpture,
Membre de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres
et Arts de Rouen.

D'après son Journal et ses Mémoires.

Par H. MANESSE, Membre correspondant.

Il n'y a pas plus d'un demi-siècle que les *Mémoires et le Journal de Wille* sont connus.

Ces documents si intéressants et si curieux pour tous ceux qui s'occupent de l'art de la gravure au XVIII^e siècle, ont été édités par M. Georges Duplessis (1), l'ancien conservateur du Musée des estampes. Ces pages, tranquilles et sans ambition, témoignage des mœurs du temps, sont aussi un enseignement pour les artistes.

N'est-il pas rare, en effet, qu'un artiste célèbre, surchargé de travaux et d'obligations multiples, comblé d'honneurs, se contraigne, chaque soir, à enregistrer les principaux actes de sa journée. C'est ce qu'a fait pendant de longues années le graveur Wille avec la sincérité et la bonhomie qui le rendent si sympathique.

(1) *Mémoires et Journal de J.-G. Wille*, publiés par G. Duplessis, Veuve Jules Renouard, Paris, 1857, 2 vol. in-8°.

Il n'y a qu'à parcourir ses Mémoires pour s'initier immédiatement à cette existence calme, si laborieuse, cependant si pleine d'intérêt, pour constater aussi combien lui-même était bon et serviable. Il suffit de lire ces notes si naïves, et aux tournures de phrases souvent étranges, pour être au courant des phases les plus intimes et aussi les plus intéressantes de la vie du célèbre graveur, pour le suivre jour par jour, le voir au milieu des siens et parmi ses élèves, pouvoir enfin connaître l'homme tout entier.

Wille était d'origine allemande, il faisait partie de ce groupe d'artistes étrangers qui, fascinés par le prestige et la réputation de l'art français, furent attirés vers Paris; mais il n'avait conservé d'étranger que sa naissance. Il appartient à la France par son art : il fut chef d'une de nos grandes écoles, et fit partie de nos académies. Il épousa une Française, Marie-Louise Deforge. En 1758, Louis XV lui donna des lettres de naturalisation et le fit agréer comme graveur à l'Académie royale de peinture et de sculpture. Enfin, il vécut à Paris près de soixante-dix ans. Quand vint la Révolution, Wille n'ayant plus rien à faire, alla se promener. C'était un véritable badaud parisien, il suivit les foules, vit passer les piques, les baïonnettes et les canons; tout cela l'étonna, mais comme il était optimiste, il ne se douta pas un seul instant de la gravité des événements.

Jean-Georges Wille est né aux environs de Kœnigsberg, le 5 novembre 1715. Son père était un petit propriétaire rural et s'était marié deux fois. Jean-Georges était l'aîné de sept enfants : six fils et une fille.

Laissons-le raconter lui-même ses débuts artistiques.
« A l'âge de deux ou trois ans, mon bonheur suprême était d'être, un crayon blanc à la main, couché sur le plancher de la salle. J'y dessinais des oiseaux, des arbres et autres objets. Malheur à celui qui eût eu la témérité de marcher sur mes productions. »

Puis il décrit ainsi la visite d'un vieux moine, qui venait souvent chez son père, et qui fut une des principales causes de son amour pour les arts :

« Dans ces temps, venait régulièrement dans nos quartiers le frère jardinier du couvent des capucins de Wetzlar, pour y quêter des vivres. Mon père l'estimait, car il causait sàvanment de la greffe des pruniers de mirabelles, de la plantation des choux et des raves, de l'accroissement des concombres en terrain sec et humide. Ce bon frère se trouvait donc exactement chez nous lorsque mon père achetait pour me satisfaire quelques images d'un marchand d'estampes tyrolien, qui était dans la maison ; et ayant remarqué quelle joie me causait cette acquisition, il tira de la poche de son froc un large portefeuille bien fourni d'images de la fabrique de Jérôme Wolf, d'Augsbourg, me priant de les accepter. Mais aussi le frère ne restait-il pas sans récompense, car, cette fois-ci, on lui donna une liasse de boudins fumés, au lieu d'un pot de beurre fondu depuis du temps, ou d'une douzaine d'œufs pondus dans l'année. Il en fut sensiblement touché, la joie brillait sur son visage lorsqu'il jeta le dit présent dans la profondeur de son bissac, qui était encore vide... Il poussa la gratitude plus loin ; il m'invita à aller le voir

à Wetzlar m'assurant qu'il me montrerait des tableaux estimés de tout le monde et qu'ils avaient le bonheur de posséder dans le cloître de leur couvent. »

Ces copies, d'après des estampes, ne satisfirèrent pas longtemps les goûts du jeune garçon. Bientôt, il voulut apprendre à peindre, et il pria son père de lui chercher un maître. « On lui en nomma plusieurs, entre autres un qui était peintre de portraits, qu'on disait un génie supérieur (*sic*) et dont la réputation avait passé les portes de la ville, même jusqu'à deux lieues à la ronde, et où cependant les amateurs n'étaient pas nombreux; mais cela n'était pas la faute du peintre en question. »

Mais devant les exigences de ce peintre, le père de Wille dut renoncer à lui confier son fils, et il le plaça à Gladebach, chez le peintre Kuln, qui avait étudié une douzaine d'années à Amsterdam. Le jeune Wille fit de rapides progrès chez son maître; malheureusement, au bout d'un certain temps, il fut obligé de prier son père de le reprendre chez lui, Kuln s'était mis à boire et ne s'occupait plus de son élève.

Rentré chez lui, Wille se mit à dessiner et à faire quelques compositions pour la Bible et pour des romans de chevalerie; mais il était obsédé par le désir de graver sur cuivre. Voici comment il raconte ses premiers essais de gravure :

« Après bien des recherches sur la forme que pouvait avoir un burin, je parvins à faire un modèle en buis, d'après lequel un coutelier du voisinage fit deux burins de bon acier et d'une trempe parfaite, que j'emmanchai... Mais c'était principalement sur le cuivre que je désirais

faire des essais. Heureusement, un vieux chaudron troué, bosselé et abandonné, me fournit quelques morceaux que je taillais en carré, que je dressais à coups de marteau pour les rendre aussi unis que possible; ce n'était pas tout : quel temps n'ai-je pas employé, avec la patience d'un Robinson, à les polir soit avec des pierres fines, soit avec du charbon ou du blanc de craie pulvérisé. »

Sa première étude gravée sur cuivre fut une tête à grande barbe, coiffée d'un bonnet à poil d'ours. « Si cette gravure n'était pas bonne, du moins était-elle passablement sauvage » (*sic*). Il dit lui-même comment il s'y prit pour obtenir une épreuve de sa planche. « Il y avait dans une de nos maisons un pressoir avec sa vis formidable que je résolus de mettre en jeu pour atteindre mon but. Mais le premier essai ne réussit pas, le papier n'était qu'impur, et nul trait de la gravure n'y paraissait. . . . Enfin, après avoir changé plusieurs fois la composition de l'encre, j'arrivai à un certain résultat en fourrant la planche comme cy-devant sous la vis du pressoir, qu'un de nos valets d'une force d'Hercule m'aidait à tourner. »

Poussé par le désir d'apprendre et de se perfectionner, Wille abandonna ses essais de gravure, et il entra chez un arquebusier de Gusjen où il eut à graver sur les armes « des chasseurs, des chiens de chasse, des animaux sauvages et autres espèces d'animaux. » Mais bientôt, il quitte son patron l'armurier, « qui en parût si sensible, et avec la tristesse sur le visage lui dit que si, après quelque temps d'absence, il désirait revenir

chez lui, il lui donnerait selon son bon plaisir sa fille en mariage. » Il passe quelques mois encore chez des arquebusiers et orfèvres, et, tout en visitant plusieurs villes allemandes, se dirige vers Paris. Ce fut en passant à Strasbourg qu'il rencontra pour la première fois, dans la même auberge, G.-F. Schmidt, jeune graveur de Berlin, déjà habile, qui allait aussi à Paris. Les deux jeunes gens sympathisèrent tout de suite, ils firent route ensemble « et leur amitié dura jusqu'à leur mort. »

Wille n'a pas manqué de noter la petite déception qu'il éprouva en arrivant dans les faubourgs de Paris.

« J'arrivai à Paris en juillet 1736, le coche étant arrivé même de bonne heure, entraît de suite par le faubourg Saint-Martin, où, de côté et d'autre, je ne voyais que chaumières et cabanes si mal arrangées, que j'en fus fort étonné, d'autant plus qu'un tel aspect ne répondait pas à l'idée que j'avais de la magnificence de Paris. »

Le lendemain de son arrivée, le premier soin du jeune étranger fut de louer pour neuf francs par mois une petite chambre garnie, rue de l'Observance, vis-à-vis le couvent des Cordeliers, et. . . . d'aller se promener. « Je commençai, dit-il, à parcourir les places publiques pour voir les statues en bronze de plusieurs rois qui y étaient érigées. Je me rendis également au jardin des Tuileries où je vis nombre de statues en marbre faites par des artistes modernes. Les tableaux, les tombeaux gothiques, les monuments anciens et nouveaux des églises ne furent pas oubliés. Ce mélange,

cette variété, produit des beaux-arts, m'échauffait la tête et travaillait mon imagination. J'en rêvais pendant mon sommeil. Je me proposais de dessiner partout où il y aurait moyen de le faire, si bien que souvent, j'oubliais le boire et le manger. »

Le peu d'argent que le jeune homme possédait fut bien vite épuisé, et des jours malheureux survinrent bientôt. Sa misère était si grande qu'il fut obligé de vendre tout ce qu'il possédait, une douzaine de très belles médailles d'argent qu'il avait apportées dans sa petite valise. Il écrit : « Et pour cette belle opération, je découvris aisément un bon juif incirconcis, qui voulut bien, selon l'usage et la moralité de ces gens utiles, avoir la générosité de me prêter en monnaie, sur mes médailles, la moitié de leur valeur, dont, par une précaution louable de sa part, il retint, en me comptant son argent, l'intérêt complet d'un mois. »

Cependant, à bout de ressources, le jeune Wille fut obligé de travailler chez un arquebusier et chez un horloger. Il n'avait pas perdu de vue Schmidt, qui aidait alors M. de Larmessin dans la gravure des *Contes de La Fontaine*, et, d'après les avis et les conseils de son ami, il se mit à graver un prétendu portrait, et en montra l'épreuve à Odieuvre, marchand d'estampes, qui demeurait quai de l'Ecole. Wille décrit ainsi cette première entrevue :

« Il regarda mon travail en disant : « Ça n'est pas
« mauvais ; à propos, je fais dessiner en ce moment,
« d'après des médailles, les profils de tous les rois de
« France, mais je ne puis donner en conscience que

« vingt francs par planche; voyez si vous voulez m'en
« graver, et dites-moi franchement si ce prix vous con-
« vient. » Je répondis qu'il me convenait. « Bon,
« s'écria-t-il, j'aime que l'on soit juste et qu'on me
« rende justice également », et, au même moment, il
me remit deux de ces dessins, en me recommandant
d'en faire surtout une gravure bien profonde. »

En effet, le jeune graveur exécuta quelques-uns de
ces portraits, tous médiocres. « Si la paie n'était pas
chère, le travail ne valait guère mieux. » Laissons
Wille nous mettre au courant, avec sa manière si
simple et si fine tout à la fois, de ses rapports avec
Odieuvre :

« Je retourne chez moi avec ces « desseins » (*sic*), et,
en moins de trois semaines, la gravure en était faite. Je
porte aussitôt les planches chez Odieuvre, qui les exa-
mina à travers l'enveloppe, et les épreuves que j'avais
ajoutées il les posa dans un portefeuille en me disant :
« Je ne suis pas absolument mécontent de votre be-
« sogne, il faut que vous soyez complètement satisfait
« de moi, car je veux vous payer et vous faire voir que
« j'encourage les artistes ! » Au même moment, il
ouvre son tiroir, et ne trouvant pas assez d'argent pour
faire la somme requise, il cria à sa femme, qui était
vieille, sourde et courbée, et qui balayait la cuisine :
« Ma poule, n'as-tu pas quelque argent dans les poches
« de ton tablier; car je veux payer ce jeune homme,
« qui travaille pour la boutique. » « — Oui, mon ange »,
et elle mit sur le comptoir ce qu'elle avait, dont il me

paya en gémissant et disant toujours : « Hélas ! que
« l'argent s'en va promptement ! »

Malgré ses plaintes et ses gémissements, Odieuvre continuait à faire graver des profils par Wille, qui les expédiait au plus vite; et cela eût continué indéfiniment si Schmidt, qui demeurait rue Galande, n'eût averti son ami qu'une chambre, près de la sienne, était à louer. Wille profita de cette heureuse circonstance, et les deux jeunes gens firent ménage commun. Ils n'étaient pas riches ! Un d'eux avait acheté un vieux manteau espagnol, tout rapé, tout fané, tout usé. Ce vieux vêtement jouait un grand rôle dans l'intérieur des deux artistes. Wille, après avoir décrit ce manteau, ajoute :

« Lorsque nos bourses étaient à peu près vides, nous mettions alternativement sur nos épaules le manteau merveilleux pour nous glisser ainsi déguisés, et vers le commencement des ténèbres, auprès des dames poissardes et autres vivandières de la place Maubert, pour négocier auprès d'elles des vivres à meilleur compte qu'en plein jour. Il est vrai que ces chères dames, souvent rougies de colère, nous régalaient toujours libéralement, quand nos offres ne leur plaisaient pas, d'un déluge d'injures et de sottises des plus expressives et des mieux prononcées. Mais c'était à nous à faire la sourde oreille, afin d'obtenir par notre douceur, à un prix honnête, quelques denrées valables, en les payant, selon le marché conclu, à la lueur de leurs lampes mal mouchées, d'envelopper nos achats dans une serviette, les porter chez nous, les y cuire, rôtir ou frire, et les

manger en riant de notre situation et de notre manière de vivre. »

Le jeune Wille avait eu la bonne fortune de trouver dans sa nouvelle demeure quelques copies très soignées, d'après Largillière, et qui avaient été abandonnées par son prédécesseur. Il se mit à graver l'une d'elles, qui était le portrait de Largillière; il exécuta ensuite, dans un format plus grand, celui de la fille du peintre, et lorsqu'il eût achevé ses gravures, il les porta chez Largillière, qui adressa toutes ses félicitations au jeune homme.

Cependant, Schmidt le présenta à Rigaud, qui l'accueillit avec la plus grande bonté, en lui disant : « Vous êtes éloigné de votre patrie, c'est là que sont vos parents, et c'est ici que je veux vous servir de père, je vous le promets, mais conduisez-vous bien. » Et il lui obtint la gravure du portrait du duc de Belle-Isle.

Pendant ce temps, Daullé vint trouver Wille, et lui demanda de l'aider dans la gravure du prétendant Charles-Edouard et du duc d'York, son frère. Voici l'appréciation de Wille lui-même sur ce travail : « Cette gravure n'était ni belle ni bonne, selon moi. Ce n'était que la besogne d'un jeune homme qui savait se juger lui-même, mais qui espérait faire mieux dans la suite. Je dois observer ici que M. Daullé s'était réservé la gravure des têtes de ces princes, et les ayant finies, il mit son nom sur des planches ainsi fagotées. »

Enfin, en 1743, le portrait du duc de Belle-Isle fut achevé, et soumis à Rigaud, qui félicita chaudement le graveur et lui conseilla de porter lui-même une épreuve

au duc. Celui-ci ne se contenta pas de complimenter l'artiste, il l'envoya chez son trésorier qui lui compta six cents livres comme récompense, et trois cents livres pour l'achat de cent épreuves. Ce fut le premier succès financier de Wille.

Malheureusement, Wille n'a pas écrit ses Mémoires de 1743 à 1759. On sait cependant que ce fut pendant ce laps de temps qu'il exécuta ses plus jolis portraits : *Frédéric II*, d'après Pesne; *Le maréchal de Villeroy*, d'après Chevalier; *Nicolas Lecat*, d'après Thomiers; *Maurice de Saxe*, d'après Rigaud, etc., et quantité d'autres œuvres exquises et magistrales. Son dernier portrait, daté de 1761, est celui d'*Abel Poisson, marquis de Marigny*. Le 24 juillet de cette même année, l'Académie de Paris reçut l'artiste sur ce portrait. Au Salon qui suivit, le graveur nous apprend « que le public en parut content. »

Cependant, il y avait déjà longtemps que Wille était ami et en relations d'affaires avec le peintre Descamps, de Rouen, qui l'avait présenté à l'Académie royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen. Voici, à cette occasion, une lettre très curieuse du peintre rouennais, datée du 26 août 1756. Elle a été communiquée à M. Duplessis par M. A. de Montaiglon; elle provient de la vente Château-Giron :

« MONSIEUR, TRÈS CHER CONFRÈRE ET AMI,

« Je vous dois l'honneur d'être admis à l'Académie d'Augsbourg, recevez-en, je vous prie, mes remerciements, en attendant que je puisse en faire autant à ce

corps respectable, lorsque ma patente me sera parvenue. Vous venez, en même temps, me fournir une autre occasion de sensibilité en me procurant le moyen réciproque de vous venger en partie, lorsque vous me chargerez de vous proposer à notre Académie royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts.

« Je vous ai proposé hier avec le *Portrait de M. Massé* et la *Cléopâtre*, d'après Netscher; vous jugez bien, Monsieur, que tout le monde a admiré, et qu'il n'y a qu'une voix pour votre admission. La compagnie m'a chargé de vous en donner avis. Il faut présentement que vous ayiez la bonté d'écrire au secrétaire de l'Académie qui a la partie des Beaux-Arts, et lui marquer le désir que vous avez d'être au nombre des associés, et le prier de vous présenter à la compagnie.

« Je vais vous expliquer nos formalités qui sont très sages. Quand une personne veut se présenter parmi nous, il en écrit à un membre de la compagnie qui est dans la même classe qu'il veut entrer. Ce membre rend compte à l'Académie des talents de l'aspirant, soit en montrant ses ouvrages, soit en les indiquant; il rend aussi compte de sa vie et mœurs, etc.....

« Alors la compagnie délibère et on passe au scrutin; s'il est bon, l'aspirant est admis à se présenter, et rarement est-on refusé après cette épreuve, à moins que l'on ne découvre quelques défauts graves, soit de mœurs ou autres. Ainsi, Monsieur, un galant homme n'a point le désagrément de se voir refusé publiquement, parce que sa demande par ami n'est que tacite; je vous instruirai comment il faudra faire lorsque le secrétaire

vous aura fait part de votre réception au nom de l'Académie, qui ne se fera que le 17 novembre prochain, parce que c'était hier notre assemblée. Nous sommes en vacances jusqu'à la Saint-Martin; cela n'empêche que vous n'écriviez tout de suite à cette adresse : à Monsieur Maillet du Boullay, secrétaire des Belles-Lettres et Beaux-Arts à l'Académie royale, rue de l'Écureuil, à Rouen. Vous êtes inscrit sous ce titre : Monsieur Jean-Georges Wille, graveur du Roi et conseiller à l'Académie franciscienne d'Augsbourg.

« Il faudra envoyer deux ou trois de vos estampes montées pour votre réception, qui seront placées dans la bibliothèque de l'Académie, comme celles de M. Le Bas, etc., etc.

« Je suis charmé que les circonstances ont été comme je l'ay désiré, indépendamment du mérite dont vous êtes assuré de briller partout; il y aurait eu des cas où il n'aurait pas été possible de réussir, parce que le nombre est fixé parmi les membres et parmi les associés régnicoles. Je vous procurerai dans la suite une liste de toute l'Académie.

« Je n'ai pas vu M. Lecat depuis votre lettre; il est à la campagne depuis quelques jours. Nous avons eu une difficulté très grande ensemble dont il vous parlera peut-être et où il n'a pas réussi; c'est ce qui le fâche le plus. Voici la question : les secrétaires ont dans toutes les Académies les cachets pour les expéditions; comme mon école est une partie indépendante des sciences, j'ai demandé un cachet pour pouvoir donner des certi-

ficats à mes élèves dans le besoin, et l'Académie me l'a accordé d'une voix unanime. Il est bon de vous dire que Messieurs des Sciences regardent les artistes comme des ouvriers, et qu'il faut que je me roidisse à chaque instant pour soutenir l'honneur des Beaux-Arts. Notre ami Lecat a de la peine à se rendre à cette vérité, et nous avons déjà eu des crises où il a presque toujours eu le dessous. Ne lui parlez point de tout ceci qui doit rester entre nous ; c'est d'ailleurs un homme de mérite, et ce n'est point sa faute s'il ne connoît point ce que valent les arts.

« Veuillez, je vous prie, etc.

« Signé : DESCAMPS.

« Rouen, ce 26 août 1756. »

Voici maintenant quelques-unes des notes du Journal du bon M. Wille, notes concernant tout particulièrement Rouen :

« *Juin* 1759, le 17. — Répondu à M. Lecat, à Rouen. Je lui fais concevoir qu'il m'est impossible de graver son portrait. Je lui ai recommandé Ficquet. »

« *Novembre* 1759, le 13. — M. Neuveu jeune, graveur de Rouen, à qui j'ai donné de temps à autre des conseils par rapport à la gravure, m'apporte une tabatière d'écaille magnifique, de même qu'à ma femme : C'est Monsieur son père, qui est fabricant de ces sortes de bijoux, qui nous les envoie en présent. Elles sont incrustées de trois espèces d'or en couleur entremêlé d'argent, le tout d'une manière fort précieuse et agréable. »

« *Le 19.* — J'ai remercié par lettre M. Neuveu, à Rouen, des tabatières magnifiques qu'il nous a envoyées en présent. »

« *Mai 1760, le 29.* — Reçu un couteau magnifique en présent de la part de M. le marquis de Croix-Mare; il me l'a envoyé de Normandie. »

« *Janvier 1761, le 3.* — Répondu à M. Descamps, à Rouen, je lui dis que mon amitié n'est pas refroidie pour lui et qu'il peut compter là-dessus. »

« *Avril 1761, le 23.* — M. Descamps, professeur de dessein à l'Académie royale des Sciences de Rouen. Auteur de la *Vie des peintres flamands, allemands et hollandais*, mon bon ami, étant arrivé à Paris, m'est venu voir tout de suite, dont je me suis fort réjoui. Il amène son troisième volume des peintres, qui est aussi fort intéressant »

« *Septembre 1762, le 15.* — Répondu à M. l'abbé de Grimaldi, grand vicaire de l'archevêché de Rouen, à l'archevêché.

« Je lui donne avis que les estampes qu'il a désirées ont été remises, comme il l'a souhaité, à M. Aliamet. — 10 pièces.

« Écrit à M. Descamps, à Rouen, pour l'avertir que M. de Grimaldi lui fera remettre un *M. de Marigny*, un *Petit physicien* et une *Liseuse*, dont je lui fais présent en qualité d'ancien ami. »

« *Août 1766, le 8.* — Répondu à M^{me} Pinard, qui était autrefois mon élève. Elle est la femme du médecin de ce nom, à Rouen, et professeur de botanique de la même ville. Elle m'avait envoyé quelques plantes qu'elle

avait dessinées et joliment gravées pour savoir mon sentiment. »

« *Janvier 1767, le 1^{er}.* — Pâtés d'Amiens et de Versailles, fromages de Lyon et de Rouen, nous sont venus pour étrennes du jour de l'an. »

« *Le 12.* — J'ai remercié par lettre M. Jacques, à Rouen, des fromages de Normandie. »

« *Octobre 1771, le 31.* — M. Cochin fit porter chez moi plusieurs épreuves du portrait de l'archevêque de Rouen, gravé autrefois par M. Melini, qui a actuellement retouché cette planche. M. Cochin se rendit, de même que M. Tardieu, chez moi pour juger cette retouche, et le prix que M. Melini pouvait mériter. Nous mîmes cet ouvrage à douze cents livres; à condition qu'il travaillerait encore à sa planche. M. Melini avait demandé beaucoup plus, mais le prix que nous avons adjugé est très raisonnable. C'est Monseigneur l'archevêque qui avait requis notre jugement, et M. Melini avait consenti. »

« *Octobre 1783, le 16.* — Notre ami, M. Descamps, après avoir soupé plusieurs fois chez nous, a pris congé pour s'en retourner à Rouen. Je lui ai donné l'acquit à caution à remettre à M. Payenneville, resté entre mes mains depuis du temps, sans avoir été réclamé. . . . »

« *Novembre 1783, le 19.* — Répondu à M. Descamps, à Rouen. Je lui dis que les deux livres d'orme pyramidal qu'il m'avait demandées, étaient à la diligence de Rouen en ce moment. . . . Je lui dis aussi que mon fils était bien content de ce qu'il l'avait proposé à l'Académie de Rouen pour en être membre. »

« *Décembre 1783, le 2.* — Répondu à M. Descamps, à Rouen, qui m'avait demandé une livre d'orme pyramidal, de M. Banau, pour M. de Couronne, lieutenant général criminel au bailliage et secrétaire perpétuel de l'Académie royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, dont je lui annonce le départ par les voitures publiques de Rouen. Je lui écris peu de choses sur sa dernière, parce que je suis pressé de voir aux Tuileries l'élévation d'un ballon construit par MM. Robert et Charles. »

« *Décembre 1783, le 31.* — Répondu à M. Descamps, à Rouen. Sa lettre était du 8, mais elle ne me fût remise que hier au soir, par un jeune homme *me* disant son élève. Il désirait quatre livres d'écorce d'orme pyramidal, dont ledit me remit deux louis pour le prix des quatre livres, je les ay achetées, emballées, et fait remettre à la diligence de Rouen aujourd'huy et à son adresse. Le tout selon la volonté « de ce cher ami. »

» *Avril 1784, le 11.* — Ecrit à M. Descamps, à Rouen. Je le prie de me céder, s'il y a moyen, un exemplaire imprimé à part des portraits qu'il a fait graver (dont la plus grande partie par M. Ficquet), pour sa *Vie des peintres*, et dont je lui offre un bon prix. »

« *Novembre 1789, le 29.* — Mon ancien ami, M. Descamps, ayant chargé un jeune homme de ses élèves, nommé M. Carpentier, qui se destine à la gravure, et qui me montra ce qu'il avait fait, me priant de lui donner des conseils, c'est ce que je lui ay promis, d'autant plus que je suis un peu Normand aussi, étant membre de l'Académie de Rouen. »

Comme on le voit dans ces notes, qu'il serait amusant de citer toutes, le bon Wille s'occupait tant soit peu de médecine. L'orme pyramidal dont il fit quantité d'envois au peintre Descamps passait, au XVIII^e siècle, pour guérir beaucoup de maux, et particulièrement l'ascite (hydropisie), les rhumatismes, les scrofules, etc., etc. Il a été reconnu depuis que ses propriétés sont absolument nulles.

Le vieux graveur indique aussi dans son Journal une recette pour les maux d'oreilles, dont on lui avait dit merveille : « Mettre du bois de frêne dans le feu, recevoir dans un petit pot le jus qui en sortirait, excité par la chaleur. Mettre quelques gouttes de ce jus dans les oreilles. »

Nous avons vu qu'à partir de 1761, Wille ne fit plus de portraits, il prétendait que ses yeux en étaient la cause. Ce fut cependant à partir de cette époque qu'il commença à graver des tableaux de genre. Il affectionnait les petits maîtres hollandais, si fins et si précieux; il en avait acheté plusieurs pour lui-même et les avait payés bon prix. Ses œuvres les plus importantes sont : *La mort de Cléopâtre*, *La dévideuse* ou *Le portrait de la mère de Gérard Dow*, *La cuisinière hollandaise*, *L'instruction paternelle*, *La gazetière hollandaise*, *Le petit physicien*, *Les musiciens ambulants*, qui passent pour son chef-d'œuvre. Enfin, *Le concert de famille*, dont il dit : « Cette planche est la plus considérable que j'aie faite. Elle m'a occupé deux ans et quatre mois. Cela est presque un peu trop, mais aussi le cuivre n'était pas trop bon ;

au contraire, il était de la plus mauvaise espèce, et cela est très fâcheux. »

En 1770, il grava *La bonne femme de Normandie*, d'après un dessin de son fils ; et en 1774, *La sœur de la bonne femme de Normandie*. « Je l'ai achevée depuis peu (a noté Wille), d'après le dessein que mon fils avait réellement dessiné d'après la sœur de la bonne femme de Normandie. »

Il serait trop long d'énumérer tous les travaux du graveur qui jouissait alors d'une grande célébrité. Les personnages les plus haut placés lui faisaient la cour. De Paris et de Versailles, on défilait chez lui. Clairon, la célèbre Clairon, n'est-elle pas une des gloires qui l'ait sollicité pour avoir son portrait, pour être immortalisée par lui ? . . . De Paris, de la France tout entière, le nom de l'artiste s'était répandu par l'Europe. Et ses élèves si nombreux : de Longueil, Romanet, Daudet, de la Richardière, Pierre-Alexandre Tardieu, son préféré Bervic et tant d'autres devenus célèbres, n'augmentaient-ils pas encore la gloire et la renommée du maître ?

Wille demeurait depuis longtemps déjà quai des Augustins, dans cette bonne et vieille maison, si connue des amateurs, où passèrent tous les élèves du maître, où ils étaient si heureux, où ils travaillaient si bien ; n'est-ce pas sur cette vénérable demeure que les frères de Goncourt ont écrit ces lignes charmantes : « L'honnête logis, l'aimable école d'art que le numéro 29 du quai des Augustins ! Plaisante maison, la maison de M. Wille ! Hospitalier marteau soulevé quarante-trois

ans par l'Allemagne, le Danemark et la Russie ! Parcourez le Paris du XVIII^e siècle, et vous ne trouverez ailleurs plus joyeuse hôtellerie du travail et du gai compagnonnage, plus odorant fumet de choucroute ! et trouvez ailleurs belle humeur semblable à la belle humeur de ces gros garçons réjouis, les élèves de M. Wille, et dites encore s'il est des cheminées plus chargées et plus encombrées par les jours de l'an que les cheminées de M. Wille, et s'il est des mains plus douces, plus pieusement soigneuses pour les hôtes malades que les mains de la femme de M. Wille, et des larmes de reconnaissance pareilles aux larmes versées par les vieux pensionnaires, qui délogent un à un, année par année ; les petits-enfants du grand-père Wille, où les recueillerez-vous ? »

Oui, M^{me} Wille paraît avoir été bien bonne. Son mari ne manque pas une occasion de le faire remarquer. Les élèves de l'atelier étaient ses enfants, et lorsque l'un d'eux était souffrant, il était toujours assuré d'être soigné par M^{me} Wille comme par sa propre mère.

Le soir des excursions aux environs de Paris, lorsque la bande joyeuse, élèves et patron, revenaient vers Paris fatigués par la marche, par les croquis de chaque instant, ils rencontraient, à quelques lieues des faubourgs, une grande voiture frêtée par M^{me} Wille. Elle venait au-devant d'eux et faisait monter avec elle les éclopés.

Hélas ! il vint un jour où tout le bonheur du vieux ménage s'écroula. M^{me} Wille mourut, et nous trouvons, à la date du 25 octobre 1785, cette note si poignante :

« Ce jour a été le plus fatal et le plus malheureux de

ma vie. Ma femme — la plus excellente femme possible — s'est endormie avec la ferme confiance en la bonté de son créateur. . . . Dieu, que de larmes me coûte cette séparation ! Que ne suis-je avec elle ! Avec cette femme aimable, honnête et vertueuse, qui m'aima sincèrement et sans détours ! Que les trente-huit ans que j'ai passés heureusement avec elle se sont promptement écoulés ! Elle avait, *selon mon calcul*, soixante-trois ans, mais étant forte, bien faite, il n'y a qu'environ un an qu'elle se plaignait d'oppression à la poitrine, et depuis ce temps, une hydropisie s'est sensiblement déclarée sans que nous nous en doutions. »

A partir de cette époque, Wille, qui avait été collectionneur toute sa vie, se détacha de tout. Il vendit ses tableaux, ses objets d'art et sa précieuse collection de monnaies et médailles qu'il aimait tant.

La Révolution vint ; avec elle, les travaux artistiques cessèrent. Pour vivre, le vieux graveur fut obligé d'entamer le petit pécule qu'il devait à son travail acharné, à son talent. Il ne lui resta plus qu'une consolation : son fils, qui était devenu chef de bataillon de la garde nationale et dont le bel uniforme, les épaulettes et les galons faisaient sa joie et son orgueil.

Wille avait alors quatre-vingt-huit ans. Il lui restait encore un grand sacrifice à faire. Voici la dernière note de son Journal, écrite probablement quelques jours avant sa mort :

« *Octobre 1793, le 7.* — J'ai remis, après avoir été requis par la Commune des arts, en son assemblée de ce jour, ma patente de membre de l'Académie des

Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen (elle était de 1756), de même que ma patente de l'Académie cy-devant royale de peinture de Paris. Toutes deux, je les y ai mises sur le bureau, comme il était ordonné, avec promesse d'y remettre également celles des Académies étrangères. »

Et Jules et Edmond de Goncourt terminent ainsi leur étude sur Wille : « Il faut qu'il livre pour être brûlés les parchemins d'honneur de sa longue, de sa laborieuse carrière, les titres de son talent, les lettres de noblesse de son burin ! ses patentes d'académicien de l'Académie de Rouen, de l'Académie cy-devant royale de Paris, etc... La République fit un peu de fumée de tout au mois d'octobre 1793. »

LISTE DES ŒUVRES DE JEAN-GEORGES WILLE

CLASSÉES PAR DATES D'EXÉCUTION

(D'après le catalogue de l'Œuvre de Jean-Georges Wille, par Ch. Le Blanc. Rudolph Weigel, Leipzig, 1847, in-octavo).

1738.

Les rois de France, gravés par Odieuvre.

Catinat, pour la suite d'Odieuvre.

Le prince d'Anhalt-Dessau, pour la suite d'Odieuvre.

Nicolas de Largillière, pour la suite d'Odieuvre.

Elisabeth-Augusta, comtesse palatine.

Marguerite-Elisabeth de Largillière.

1739.

Cromwell, pour la suite d'Odieuvre.*Magdeleine de Scudéri*, pour la suite d'Odieuvre.*Charles-Gabriel de Tubières de Caylus d'Auxerre*.

1740.

Le comte de la Marche, depuis duc d'Orléans.*Jean-Baptiste Rousseau*.

1741.

Wolff, pour la suite d'Odieuvre.*Charles-Frédéric*, margrave de Bade d'Urlach.*Claude de Saint-Simon*.*Pierre-Louis Moreau de Maupertuis*.*Charles d'Orléans*, archevêque de Cambrai.

1742.

C.-E. Briseux.*Daniel le Chambrier*.

1743.

Frédéric II, in-octavo.*Jean-Martin Preisler*.*Le maréchal de Belle-Isle*.*Elisabeth de Gouy*.*Pierre Boudou*.*Saïd-Pacha Beglierbey de Roumely*.*Pierre I^{er}*.

1744.

Le maréchal de Villeroy.*Philippe V*, roi d'Espagne.

Charles-Edouard Chicoyneau.

Joseph Parrocel.

Emmanuel Pinto.

Claude de Saint-Simon.

1745.

Alexandre Pape.

Marie-Thérèse d'Espagne.

F. Berrigard.

Charles-Frédéric.

Ticho Hofman.

Le maréchal de Saxe.

Ant. de Singlin.

1746.

Titre pour la bataille de Fontenoy.

Antoine-François Prevost.

1747.

Louis XV à cheval.

Henri Liébaux.

François Quesnay.

Le même.

Marie-Joseph de Saxe.

Claude-Nicolas Lecat.

1748.

Charles-Théodore, comte palatin.

Louis XV, d'après Le Moyne.

Michel Manessier.

Charles, prince de Galles.

1749.

Woldemar de Loewendal.

1750.

Bernard Bélidor.

1751.

*Charles d'Aumale.**La comtesse de Saint-Florentin.**Voltaire.*

1753.

*Reîtres et lansquenets.**Jean-Louis de Balbis de Berton de Crillon*

1754.

*Le cardinal Columna.**La mort de Cléopâtre.*

1755.

*Jean-Baptiste Massé.**La dévideuse.*

1756.

La cuisinière hollandaise.

1757.

*Frédéric II, in-folio.**La ménagère hollandaise.**La tricoteuse hollandaise.*

1758.

*Jean de Boullongue.**La gazetière hollandaise.*

1761

*Abel-François Poisson de Marigny.**Le petit physicien.**La liseuse.*

1762.

Le grand joueur d'instruments.

1764.

Les musiciens ambulants.

1765.

L'instruction paternelle.

1766.

L'observateur distrait.

1769.

Le concert de famille.

1770.

La bonne femme de Normandie.

1776.

*Agar présenté à Abraham par Sara.**Le repos de la Vierge.*

1778.

La mort de Marc Antoine.

1779.

Le sapeur des Gardes suisses.

1780.

La tante de Gérard Dow.

1781.

Les délices maternelles.

1782.

Le philosophe du temps passé.

1784.

Les soins maternels.

1790.

Le maréchal des logis.

Estampes non datées.

*Le Christ.**Fonte de la statue de Louis XV.**Cort Siverson Adelet, 1745?**Jacques de Chabannes.**Nérée-Marie Corsini.**Frédéric II, in-quarto.**De Garsault**Henri Benoist, duc d'Yorck.**Henri Benoist, évêque de Bâle**Lescalopier.**Louis, dauphin de France**Le comte de la Marche.**De la Motte-Houdancourt.**Le cardinal de Tencin.**Le cardinal de Tencin (deuxième portrait).**Quelques petits sujets de fantaisie.*

Différents portraits avec l'adresse d'Odieuvre.

Ornements.

Costumes.

LE MONUMENT DE BOSSUET DANS LA CATHÉDRALE DE MEAUX ⁽¹⁾

Par M. CH. ALLARD.

I

Le lévite inspiré dont l'heureuse nature
Promettait ce qu'il fut, un maître du grand Art,
Celui qui, dès seize ans, sut étonner Voiture,
« Qui n'avait vu prêcher ni si tôt ni si tard, »

Celui qui l'illustra, notre Eglise de France,
De son savoir, de son génie et de sa foi,
Admirable orateur, docteur dont la science
Aux Protestants montra la véritable Loi,

L'Aigle de Meaux, l'auteur des *Oraisons funèbres*,
Des *Sermons*, des *Traité*s, des *Elévations*,
Celui qui fit sortir Turenne des ténèbres,
Sublime historien des *Variations*,

Théologien, apôtre, orateur, politique,
Controversiste qui ne lutta pas en vain
Dans l'*Exposition de la foi catholique*,
Du siècle le plus grand le plus grand écrivain,

(1) Œuvre de M. Ernest Dubois.

Bossuet attendait que l'oublieuse patrie,
Où pendant cinquante ans son génie avait lui,
Rappelât à jamais sa mémoire bénie
Par un fier monument, noble, et digne de lui.

II

Il aura, deux cents ans, attendu sa statue ;
Sans payer ce tribut, deux siècles ont passé.
Nul n'a ressuscité la gloire qui s'est tue :
Rigaud l'a, de son temps, seul immortalisé.

Le dix-huitième siècle était bien trop frivole
Pour confier au marbre un si grand orateur ;
Il passa souriant, — ignorant sa parole, —
Car Bossuet l'écrasait de toute sa hauteur

Il passa souriant. — Le rire de Voltaire
Cessa quand le pays, aux bourreaux asservi,
L'étouffant dans le sang, le força de se taire,
Ce mauvais rire, usé pour avoir trop servi —

La Révolution et le premier Empire,
Un siècle entier suivit, d'autres soucis hanté...
Bossuet devait-il donc, sur lui-même redire :
« Vanité, vanité, tout n'est que vanité ! »

Non. Les temps sont venus de la reconnaissance.
Quand les grands se pressaient dans un palais en deuil,
Bossuet criait : « Madame, espérance ! espérance ! »
Ne le redit-il pas encor de son cercueil ?

France, tu te souviens : j'en atteste l'Histoire.
Le culte de Bossuet, tu l'as revendiqué :
Elève un monument à la grande mémoire
Sans laquelle au Pays quelque chose eut manqué.

Gloire nationale et gloire sans frontière,
Il n'est pas à nous seuls : n'est-il pas admiré
Par tout le genre humain et par la terre entière,
En tous lieux où le Christ, son maître, est adoré?

Depuis saint Paul, est-il un plus puissant génie,
Est-il un plus fécond canal de vérité
Dont Dieu se soit servi, par sa grâce infinie,
Pour ramener au bien, à Lui l'humanité?

III

Supérieur à tous, pour tous il va renaître
Dans le temple où, trente ans, il a prêché, prié.
O sculpteur, agissez comme il parlait, en maître,
Car c'est l'aigle de Meaux qui vous est confié.

Montrez Bossuet la main vers le Ciel étendue :
« *Nunc erudimini!* » Près de l'aigle de Meaux
Qu'échauffe le Soleil en déchirant la nue
Vous mettrez un autre aigle, un aigle de Pathmos.

D'un cortège brillant ceignez le mausolée :
Que les héros qu'à Dieu son verbe a présentés
Semblent le présenter à la foule assemblée
Et rendre témoignage à qui les a chantés.

A vous, la douloureuse, Henriette de France,
Fille, mère, veuve de rois, il a rendu
Dans l'admiration et la reconnaissance
Un trône non pareil au trône anglais perdu.

En quels termes, sœur Louise, aimante La Vallière,
Disait-il : « Quel état et quel état ! » sur vous,
Que la foi consolait d'un bonheur éphémère
Et d'un amant royal votre divin époux.

Pour vous, pâle Dauphin, vous que la mort appelle,
Pour vous, né pour régner, qui n'avez pas régné,
Bossuet a composé l'*Histoire universelle*,
Chef-d'œuvre par le maître à l'élève enseigné.

Puis Turenne, Condé... Turenne grave et triste,
Semblant capituler devant la Vérité
Dans les mains de celui qui fut son catéchiste,
Du maître le plus grand qui jamais eût été.

Condé, qu'aima Bossuet — gloire à la gloire unie, —
Qu'il aimait grand Français, qu'il plaignait révolté,
Condé dont son génie admira le génie,
Qui, même après la mort, ne l'aura pas quitté.

Entourez noblement sa pierre triomphale,
Dignes gardes du corps du plus grand des prélats,
Durez comme la vieille et sainte Cathédrale
Où l'admiration vous unit ici-bas.

Vous êtes plus et mieux que ces vains personnages
Dont on aime à parer les tombeaux des aïeux,
Symboles, attributs, vertus, pâles images,
Abstraites entités... Vous êtes plus et mieux.

Car Bossuet vit par vous, vous sa vivante histoire,
Les témoins de son cœur et de sa charité :
Achevez votre rôle en veillant sur sa gloire,
Et restez ses témoins pour la postérité !

M. A. HÉRON

ÉLOGE

Par M. LE VERDIER

Il y a quelques jours, le successeur au fauteuil de Gaston Paris disait que le nom de cet illustre savant reste attaché pour jamais à la science dont il est l'initiateur (1). S'il est permis à une parente de province de se rapprocher un peu de la célèbre Compagnie, nous pouvons dire, en déplorant la perte de M. PIERRE-ALEXANDRE HÉRON, qu'il fut, lui aussi, en Normandie, un initiateur. Le premier, en effet, notre confrère s'appliqua, avec une rare persévérance, à porter dans l'étude de la langue et de la littérature médiévales de notre province, les méthodes de l'éminent fondateur de la science philologique. Et dans cette science il fut, à son tour, un maître.

Sans doute Gaston Paris n'a pas découvert la littérature qui, du XI^e au XIV^e siècle, de la chanson de geste

(1) *Discours de réception de M. Frédéric Masson à l'Académie française* (28 janvier 1904).

au simple fabliau, s'est merveilleusement épanouie en France et a conquis l'Europe. Sans doute, avant lui, notre langue et notre littérature nationales avaient connu des explorateurs et des vulgarisateurs. Il y a plus d'un siècle, les Lenglet-Dufresnoy, Caylus, Imbert, Tressan, Le Grand d'Aussy et d'autres recherchaient déjà ces œuvres d'un autre âge et s'en amusaient; La Curne de Sainte-Palaye, Barbazan, Méon, Raynouard, bien d'autres encore, en comprenaient la valeur, commençaient à les publier sans les arranger et cherchaient les origines linguistiques. Mais, dit avec raison M. Frédéric Masson, ces premiers littérateurs faisaient œuvre d'artistes plutôt que de savants. Et en effet ils considéraient un peu ces vieilles poésies en dilettanti; ils s'intéressaient à l'invention, ils cueillaient les légendes, se plaisaient aux détails, cherchaient la curiosité, le pittoresque, la couleur, et construisaient en littérature, comme d'autres en archéologie, le moyen âge des romantiques.

Une autre génération, où brillent les Paulin Paris, les Francisque Michel, les Jubinal, sentit ce que ces restitutions avaient d'artificiel et s'efforça d'apporter un peu plus de vérité. Mais encore elle borna sa peine à tirer de la nuit, où des siècles ingrats les avaient laissé s'abîmer, les chroniques et poésies antiques, et elle s'étudia à deviner la langue romane plutôt qu'à l'analyser.

M. Gaston Paris et ses disciples découvrirent enfin « une science » où leurs prédécesseurs « n'avaient vu

qu'un art » (1). Comme les archéologues s'étaient mis à observer, comparer, disséquer, classer les monuments, leurs lignes et même leurs ornements, pour déterminer les types, les caractères, les sources, les origines, les influences et fixer enfin un moyen âge architectural vrai et non plus conventionnel, ainsi l'école littéraire amassa les manuscrits et se mit à les collationner; elle scruta les textes avec sagacité, avec patience, avec précision; elle s'attacha à l'observation des formes, à l'étude du lexique et de la grammaire, à l'évolution des lettres et des sons, elle disséqua les variantes et les idiomes, et ainsi elle retrouva la langue romane et rendit les textes à leur pureté. Par là elle nous a restitué une littérature considérable et authentique, qui ne fait pas moins d'honneur à notre génie national que celle du grand siècle.

Méthodiquement philologique, elle a établi l'état-civil de la langue française. La Renaissance voulait nous faire descendre du grec, même de l'hébreu : l'école scientifique a démontré que nous sommes des latins par notre langue nationale. Enfin l'histoire a reçu de ces investigations réfléchies une assistance nouvelle. Rendant au jour, dans toute leur sincérité, les œuvres oubliées ou dénaturées de nos vieux poètes et de nos trouvères, l'école, qui reconnaît Gaston Paris pour chef, a mis aux mains des historiens des textes sûrs et fidèles, matériaux innombrables et précieux dont sait faire son profit l'étude des mœurs, des idées, des

(1) M. Fréd. Masson, *ibid.*

croyances, des coutumes, des institutions, de la vie privée de nos ancêtres, même celle des événements de leur histoire.

M. Héron a été dans notre province un des meilleurs ouvriers de cette rénovation scientifique.

En Normandie aussi, à Caen, à Rouen, depuis cent ans et plus, Le Roux de Lincy, l'abbé de la Rue, Pluquet, Du Méril, une pléiade d'antiquaires se livraient sans doute avec amour à la recherche et à la publication des poésies et des chroniques normandes. Mais leur critique était timide, leur philologie, surtout, hésitante. On reconnaissait bien la parenté du français et du latin, mais on avait des doutes sur le normand. Pour beaucoup, notre idiome dérivait du scandinave ou du gaulois, dont on ne connaît peut-être pas dix termes, et l'on bâtissait des systèmes pour le prouver (1). Ces savants ont été les précurseurs, et le mérite n'est pas petit. Mais la connaissance nette du roman leur manquait; eux aussi, ils devinaient ou interprétaient la langue, de là des lectures mauvaises, des textes incertains et des sources historiques suspectes.

Notre distingué confrère s'était épris dès longtemps de notre vieille littérature; point d'œuvre nouvellement imprimée qu'il n'ait lue et méditée; point de roman, de geste, de lai qui lui fût étranger; point de trouvère révélé qui ne lui devînt bientôt familier; point de découverte, de système, d'analyse, de conclusion

(1) E. et A. Duméril, *Dict. du patois normand*. — De Saint-Mars, *Essai d'un dictionnaire d'étymologies gauloises*.

philologique qui ne sollicitât son examen. Phonétique et grammaire, étymologie et lexique, étude comparée des sons, des mots, de leurs transformations, variations de leurs valeurs et de leurs sens : il s'appliqua à toutes ces choses et y devint expert. L'exemple lui était venu de Paris ; il puisa sa science linguistique auprès des maîtres du Collège de France ou de l'École des Chartes. Alors parfaitement préparé, il passa des textes français aux œuvres de notre province, et il se fixa auprès des poètes normands.

C'est après sa publication des *Œuvres de Henri d'Andeli* que vous avez appelé M. Héron dans votre Compagnie, et tout de suite le littérateur vous fit part de ses travaux.

Son discours de réception, *sur le développement des études romanes en France* (1), pourrait servir de programme au titulaire d'une chaire d'histoire de notre ancienne littérature. L'éclat de notre première littérature nationale, son épanouissement au XIII^e siècle, son discrédit et son remplacement par l'inspiration grecque ou romaine à la Renaissance, l'ingratitude du siècle de Louis XIV, le réveil du XVIII^e siècle, l'admiration naïve et ignorante des romantiques, les recherches consciencieuses et encore incertaines aux années qui suivirent, enfin les études réfléchies et méthodiques du dernier demi-siècle y sont retracées, à pas de géant sans doute, mais avec une netteté, une précision, une clarté d'exposition admirables. Quelques lignes lumineuses et

(1) *Précis des Travaux de l'Académie*, année 1882-83.

concises, une anecdote, une citation habilement choisie suffisent à caractériser les productions, l'esprit ou le goût d'une époque ; et tout est largement esquissé en quelques pages, depuis le temps de l'éclosion des œuvres jusqu'à celui qui en a retrouvé la pleine intelligence. M. Héron se montre là au milieu de ses amis et de ses familiers, il les affectionne et il fait passer dans son tableau tout son cœur et toute son âme. Il sait bien reconnaître qu'à ces compositions manque souvent la perfection de la forme ; mais qu'importe ? Ces poètes, ces trouvères, épiques, fabulistes, dramatiques, satiriques même, sont des créateurs. Ils ne copient pas des modèles, ils ne se guident pas sur des conventions : ils ne connaissent guère ou pas du tout l'antiquité païenne ; ils n'empruntent rien à personne, ils tirent tout d'eux-mêmes et ne s'inspirent que de leur temps. C'est une littérature originale qui peint les hommes, les choses, la société, les mœurs d'après nature, à ce point même que, s'il lui arrive d'emprunter un sujet à l'antiquité, comme le *Lai d'Aristote*, c'est parce qu'elle le recueille dans la tradition populaire, et elle l'habille à la mode de son temps. Aussi quels secours elle fournit à l'histoire de la vie privée ou de la vie publique de nos pères, et comme elle récompense les peines de qui n'a pas craint de la visiter, lui offrant à la fois le charme et le génie de ses compositions, le document vivant et la leçon pratique.

C'est encore à une promenade à travers les œuvres de ses auteurs favoris que notre confrère vous conviait lorsqu'il écrivit pour vous son étude, *Trouvères nor-*

mands (1). Ici l'espace était plus limité, on ne sortait pas du XII^e et du XIII^e siècles. M. Héron ouvrait sa bibliothèque, et avec lui nous renouvelions connaissance, ou peut-être nous rencontrions-nous pour la première fois avec des poètes et des poèmes injustement oubliés. Même il nous révélait des compositions exhumées de manuscrits récemment découverts, à Berlin, comme Lucque, la sorcière de Rouen, du trouvère normand Bourdet; à Madrid, comme l'histoire rimée de la fondation de l'abbaye de Fécamp; en Angleterre, comme cette précieuse chronique en vers de Guillaume le Maréchal, régent du royaume, un des plus puissants barons et des plus vaillants capitaines anglais au temps des luttes de Philippe-Auguste, de Jean-sans-Terre et de Richard Cœur-de-Lion.

La liste serait longue des œuvres de la littérature du moyen âge; sans dépasser même la Normandie, elles sont multitude. Un spécialiste comme M. Héron, comme Gaston Paris lui-même, pouvait-il se vanter d'avoir lu tout ce qu'on en a publié dans les dernières années! Mais les autres, mais nous, qu'en connaissons-nous? A peine quelques gestes célèbres, quelques noms illustres. Il faut en convenir: la langue du XI^e, du XII^e, du XIII^e siècle est trop loin de nous; elle est difficilement intelligible, sinon aux initiés. Et pourtant cette vieille littérature, ce riche patrimoine national doit être popularisé et ne peut pas demeurer la possession de quelques privilégiés. Le moyen de la vulgariser

(1) *Précis des Travaux de l'Académie*, année 1883-84.

serait, comme on l'a fait parfois, de placer en regard des textes publiés, une traduction, non pas une belle infidèle, mais une version littérale, sans prétention à l'élégance du style. Les savants liraient la page à gauche ; les autres s'aideraient de la page à droite pour suivre le texte original. Alors enfin chacun pourrait lire rapidement et sans fatigue Wace, Benoist de Sainte-More, la Philippide, et tant d'autres par dizaines, histoires, contes, lais, dits, fabliaux, chansons, romans, chroniques, et le grand public ne bornerait plus la littérature française à celle qui date de Villon ou de Malherbe.

M. Héron a fourni sa part à cette œuvre de la mise au jour des anciennes poésies et s'est fait l'éditeur d'un bon nombre. Est-il besoin de citer devant vous ses publications des poèmes des trouvères normands, Henri d'Andeli, Roger d'Andeli, Hue Archevesque, la *Règle de saint Benoist*, en vers du XIII^e siècle, la *Rhétorique de Pierre Fabri*, d'une époque plus récente ; puis, dans un genre différent, la *Muze normande*, de David Ferrand, œuvre moderne sans doute, mais que l'intérêt linguistique rattachait, par un lien commun, à ses études préférées.

« La langue purinique, écrivait notre confrère, n'était pas particulière à la population rouennaise ; elle procédait des patois en usage autour de Rouen, et principalement de celui du pays de Caux. » Le purin rouennais, pour être patois, est donc un noble patois ; il a ses quartiers. Avec une prononciation altérée, avec des formes corrompues, il descend du normand et du fran-

çais des XIV^e et XV^e siècles, tout comme le patois que parlent aujourd'hui nos paysans cauchois, et dont on peut reconnaître l'ancienneté et presque toujours la pureté étymologique sous sa rude écorce et son apparence grossière. L'édition de la *Muze normande*, il semblait que ce fût l'œuvre de prédilection de notre confrère; ses longues annotations témoignent comme il s'y complaisait. Mais aussi, dans cet épais jargon, il trouvait à la fois plaisir et profit : profit philologique, puisque le purin lui donnait souvent le trait d'union entre le mot moderne et le mot primitif; profit historique, puisque chaque pièce est écrite à l'occasion d'un événement public ou local, et que chaque détail révèle un trait de mœurs. Aussi avec quel soin le laborieux éditeur s'est-il appliqué à traduire, à commenter les expressions les plus bizarres mais en même temps les plus justifiées, à découvrir le fait occasionnel de chaque chant, à dégager de la satire les coutumes, les mœurs, les sentiments des Rouennais du temps.

C'est que, en toutes choses, M. Héron avait le souci de la plus scrupuleuse exactitude. En ses écrits, en effet, on n'observe pas seulement la perfection de la forme; on y constate encore plus l'honnêteté, la conscience, la préoccupation de ne rien affirmer qui ne soit hors de doute ou *quod non probet*, le devoir qu'il s'imposait de mettre en relief tout ce qui devait intéresser et instruire son lecteur.

L'histoire n'attirait pas moins notre confrère que la littérature; mais j'empiéterais sur l'hommage que la *Société de l'Histoire de Normandie* rendra à sa mé-

moire si j'essayais de vous entretenir de ce que nous lui devons dans le domaine historique. Je me borne à signaler seulement, parmi ses plus importants travaux, ceux-ci, qu'il publia sous les auspices de la savante Société : les *Œuvres de Robert Blondel*, historien de l'expulsion des Anglais de la Normandie, et avocat des droits de la couronne de France sur cette province, revendiquée par le roi d'Angleterre ; *Deux chroniques de Rouen*, journaux des événements accomplis en cette ville jusqu'à l'année 1569 ; *Documents extraits du Mercure français concernant la Normandie*, et d'autres volumes encore.

Le Comité des Travaux historiques, la Commission départementale des Antiquités, la Société des Anciens Textes, la Société des Etudes grecques, la Société des Bibliophiles normands et celle des Bibliophiles rouennais, la Société d'horticulture de la Seine-Inférieure, qu'il présida pendant plus de vingt ans, la Société normande de Géographie ont compté notre confrère parmi leurs membres les plus dévoués, et toutes conservent dans leurs mémoires les preuves répétées de son active collaboration. A la dernière il offrit encore un modeste concours de bibliothécaire ; il en classait les livres avec bonheur, comme il faisait des nôtres. C'était son temps de repos et de délassement : « Je ne suis jamais aussi heureux, me disait-il, un jour que je le voyais occupé de cette besogne, que quand je puis manier des livres. » Et de fait il les aimait avec passion : il leur devait les meilleures jouissances de sa vie, et il comptait encore sur eux, comme sur ses derniers amis,

quand l'âge viendrait interrompre sa carrière de professeur.

Il ambitionna même un instant (et quelle ambition fut jamais plus légitime ?) l'honneur de devenir Conservateur de la bibliothèque de la ville de Rouen. Certes il eût été le modèle des bibliothécaires : latiniste émérite, et non moins pur helléniste, doué d'une érudition qui s'étendait à tous les sujets, parfaitement renseigné des hommes, des choses, des lettres, de l'histoire de la Normandie, d'une bienveillance et d'une complaisance à toute épreuve, travailleur infatigable, il eût été à tout et à tous, et les lecteurs de notre grand dépôt municipal n'eussent pu y rencontrer un hôte plus désintéressé et plus accueillant.

Mais j'oublie que c'est de l'académicien surtout que je dois vous entretenir et je reviens à notre Compagnie, non pour vous rappeler que vous avez décerné à M. Héron la présidence en 1886, qu'il tint à honneur de témoigner son zèle à l'Académie en acceptant les fonctions de trésorier, puis celles d'archiviste, conservées jusqu'à sa mort ; non pas même pour vous faire ressouvenir du grand nombre de mémoires, de communications, de rapports qu'il a apportés à vos séances et dont bon nombre ont été recueillis dans le *Précis* annuel, mais pour ouvrir quelques-uns des discours que vous avez entendus, et montrer, après le littérateur et l'historien, le philosophe spiritualiste que fut M. Héron.

Vous n'avez pas oublié l'allocution qu'il intitulait :

Le positivisme et la métaphysique (1). Vous vous souvenez de cet exposé dans lequel il distinguait si nettement le domaine de l'expérience scientifique et celui de la raison, délimitait le champ du connaissable et celui de l'inconnaissable, et, rendant à la méthode expérimentale l'hommage qui lui est dû, revendiquait les droits de la métaphysique. A la science positive qui prétend arrêter les connaissances humaines aux bornes de l'observation extérieure, et rejeter toute prétendue vérité non expérimentalement démontrée, il opposait l'efficacité de l'observation intérieure, la réalité de la conscience, la certitude des phénomènes psychiques qu'elle révèle, et par là même l'existence de l'âme.

Quelques jours plus tard, M. Héron affirmait encore ses convictions, quand il accueillit dans cette Compagnie M. Roberty, qui avait pris pour sujet de son discours de réception : *Les causes actuelles de l'extension du pessimisme* (2). Vous vous rappelez cette brillante séance, dans laquelle les deux regrettés confrères, que la mort vient d'unir, nous conduisirent sur les hauteurs de l'idéal spiritualiste, après avoir parcouru avec le même dégoût cette désespérante philosophie allemande, qu'un snobisme blasé a eu quelque velléité de mettre à la mode chez nous, mais que le bon sens français a renvoyée assez vite à ses inventeurs, non sans quelque raillerie.

Dans la langue la plus pure et la plus académique, avec une extrême délicatesse de pensées, une émotion

(1) *Précis des Travaux de l'Académie*, année 1886-87.

(2) *Précis des Travaux de l'Académie*, année 1886-87.

sincère, une éloquence vraie, M. Roberty venait de rechercher les causes de cette philosophie faite de négation, et de la flétrir. D'accord avec lui, M. Héron n'eut pas de peine à montrer que, si ces thèses ont pu rencontrer dans notre pays quelque succès de nouveauté et de curiosité, si au-delà de nos frontières elles ont pu séduire les esprits au point de s'installer en doctrine d'école, la source de ce découragement intellectuel n'est pas ailleurs que dans le matérialisme. « Plus que toute autre cause, disait l'orateur, la formidable poussée des idées matérialistes a facilité le développement du pessimisme ; il disparaîtra avec elles le jour où la pensée philosophique, qui depuis tant de siècles flotte incertaine entre le matérialisme et le spiritualisme, reviendra enfin à cette dernière doctrine, la seule qui satisfasse réellement le sentiment et la raison. » La pensée philosophique renoncer au matérialisme et revenir à l'unique conception spiritualiste : rêve généreux, mais douce illusion ! Le matérialisme, en effet, ne doit-il pas, en face de son antagoniste, durer autant que l'homme ? C'est une opinion si commode ; elle supprime tant de problèmes ; elle légitime tant de penchants. Car enfin il ne peut pas y avoir, sous prétexte de positivisme, de rationalisme, d'utilitarisme, un matérialisme mitigé. Il faut aller jusqu'au bout du système et supprimer l'âme, le principe immortel que nous appelons l'âme. Et cela fait, tout est opéré, tout est simplifié : la vie animale explique tout, la physiologie est débarrassée du mystère insondable de l'union du corps et d'une âme ; l'homme est délivré des devoirs envers lui-

même, et la morale n'est plus que la morale sociale. Et que la vie devient facile ! Tout à l'instinct et à la joie, pourvu qu'on respecte le voisin, et qu'on ait l'argent et la santé. Certes oui, sous des noms quelconques, qu'elle s'appelle épicurisme ou positivisme, il y aura toujours une philosophie matérialiste. Seulement elle ne prévaudra pas contre le spiritualisme, pas même avec le secours des doctrines de Schopenhauer ou de Hartman, ces « obscures conceptions, écrivait M. Héron, où l'imagination a plus de part que la raison. » C'est qu'elle était son guide à lui, la raison ; non pas la raison des rationalistes, celle qui ne communique qu'avec les cinq sens et ne construit que sur leurs déductions, mais bien celle qui, attentive à la voix intérieure, écoute aussi au-dedans et entend parler la conscience. Et c'était cette raison qui inspirait notre ami quand il s'écriait que les conceptions allemandes « ne sauraient remplacer, dans la pensée et le cœur de l'homme, le Dieu intelligent, libre et tout-puissant du spiritualisme ».

Ces hautes conceptions métaphysiques, la croyance à l'absolu, à l'infini, à l'âme immortelle, à une destinée future, furent les soutiens de M. Héron dans l'adversité. Qui donc aurait eu plus que lui sujet de s'abandonner au pessimisme, et qui connut de plus poignantes épreuves ? En pleine jeunesse, sa vie fut brisée : l'épouse qu'il s'était choisie succomba à la maladie au milieu des plus inexprimables tourments, et il demeura seul avec l'enfant qui devait être son unique affection. C'en était fait du bonheur entrevu ; le deuil et l'amer-

tume des souvenirs en prirent la place. L'âme bien née espère; M. Héron se reprit à espérer. L'enfant fut son appui; l'étude fut sa consolation. Mais la douleur laissa son empreinte. Il y avait dans l'attitude de notre confrère je ne sais quoi de réservé; son visage était sévère, son abord était froid. Pourtant il était bon, généreux, dévoué. Nous qui l'avons connu, nous savons ce que son cœur recélait de douceur pour ses élèves, de reconnaissance pour ceux qui avaient été ses maîtres, Caro, Bouquet, Chéruel; de sympathie pour ses confrères. Mais il semblait que ces sentiments n'osaient paraître, comme si quelque tristesse en arrêtait l'expansion. On eût dit qu'il fallait à notre confrère l'encouragement de l'intimité ou la liberté du tête-à-tête pour qu'il se laissât aller à la causerie: alors sa physionomie s'éclairait, sa parole devenait abondante, et son rire était franc et loyal comme son amitié. Aussi restera-t-il pour nous l'ami regretté, tandis que l'Académie gardera la mémoire du travailleur opiniâtre, de l'érudit modeste autant que savant qu'elle eut vingt ans l'honneur de posséder.

NOTICE SUR M. L'ABBÉ FOUARD

MEMBRE RÉSIDANT

Par M. PAUL ALLARD

Lorsque l'Académie, en 1886, élut membre résidant M. l'abbé Fouard, elle attendait de lui une collaboration active; que les circonstances ne lui permirent pas de donner. Sa résidence hors de Rouen, la règle austère qu'il s'était imposée, empêchèrent notre regretté collègue d'être aussi assidu à nos séances que nous l'eussions désiré. Si je ne me trompe, l'Académie entendit de M. Fouard deux lectures seulement : son discours de réception sur la *Jeunesse de saint Paul*, et un récit du *Siège de Jérusalem par Titus*. Mais s'il fut peu des nôtres par sa présence effective, l'Académie, cependant, était fière de lui. Elle tenait à honneur de compter parmi ses membres un historien de premier ordre, dont l'autorité ne cessait de grandir. Ceux mêmes qui restaient le plus étrangers à l'objet de ses études connaissaient, au moins par la renommée, les travaux consacrés par M. Fouard aux origines du christianisme. Sa réputation, aussi répandue à l'étranger qu'en France, était devenue une part de notre patrimoine académique.

Peu de carrières eurent autant d'unité que celle de M. l'abbé Fouard. Né à Elbeuf, en 1837, il fit d'excellentes études à l'Institution Join-Lambert. Cette belle maison de Boisguillaume, tristement fermée aujourd'hui, devait servir de cadre à toute sa vie. Il commença à l'habiter, élève, en 1848, il y rentra, professeur, en 1862, et quand il eut échangé, en 1876, ce professorat contre la chaire d'Écriture sainte à la Faculté de théologie de Rouen, il ne cessa pas d'y demeurer. C'est là qu'il travailla, à l'ombre des grands arbres qui avaient abrité son enfance, et entouré des plus fidèles amitiés. Dans cette solitude, pour lui si animée et si vivante, furent composés tous ses livres. Il ne la quitta que pour faire, en 1879, un long voyage d'études en Orient, au moment de publier sa *Vie de Notre Seigneur Jésus-Christ*, et, en 1881, un autre voyage à Rome, à la veille de publier son volume sur *Saint Pierre*. M. Fouard tenait à bien situer dans leur milieu les personnages dont il étudiait la vie : visiter la Palestine avant de parler de Jésus, l'Asie Mineure et la Grèce avant de parler de saint Paul ; étudier Rome avant de parler de saint Pierre, ce n'était point pour lui faire acte de touriste ou de dilettante, c'était faire acte de conscience, et remplir un sérieux devoir d'historien.

Les nombreux lecteurs des livres de M. Fouard savent comment ce souci d'exactitude a été récompensé. Dans les deux volumes de la *Vie de Notre Seigneur Jésus-Christ*, dans le volume intitulé : *Saint Pierre et les premières années du christianisme*, dans les deux

volumes qui ont pour titre : *Saint Paul, ses missions*; *Saint Paul, ses dernières années*, les paysages, les descriptions de contrées et de villes sont nombreux, et communiquent à beaucoup de pages une singulière intensité de vie. M. Fouard, sans doute, n'est pas l'inventeur de ce procédé. Il n'est pas besoin de rappeler que le talent de saisir et de peindre le côté extérieur des choses a largement contribué au grand succès des livres de M. Renan. Tel et tel paysage de la Galilée, dans sa *Vie de Jésus*, sont devenus classiques, et méritent de garder une place durable dans les anthologies. Mais, s'il m'est permis d'exprimer ici mon sentiment, je dirai qu'ils sont trop personnels, et se laissent trop aisément détacher du texte. Les descriptions de M. Fouard, sobres, austères, parfois cependant très colorées, font autrement corps avec ses livres. On s'aperçoit qu'elles n'y ont été introduites ni par une fantaisie individuelle ni par un subtil artifice d'art. L'auteur s'est seulement proposé de reconstruire exactement, par un mélange d'observation et de science, par leurs traits permanents et par ce qu'y ajoutent l'archéologie et l'histoire, les pays que foulèrent les pas du Sauveur ou des premiers missionnaires de la nouvelle foi, les spectacles qu'ils ont eus sous les yeux et dont le reflet se retrouve quelquefois dans leurs paroles, les cités qu'ils ont parcourues ou dans lesquelles ils ont séjourné. Certaines pages de la *Vie de Notre Seigneur Jésus-Christ*, et plus encore peut-être des volumes sur saint Paul, mériteraient, elles aussi, par ce côté, de devenir classiques : mais leur principal mérite est

précisément d'être à peine remarquées, parce qu'elles éclairent la figure ou l'œuvre des héros du livre, et leur sont pleinement subordonnées.

Un des caractères des livres de M. l'abbé Fouard est la belle ordonnance de leur composition. C'est là une qualité bien française, mais qui, durant de longues années du siècle qui vient de finir, a été parfois oubliée des érudits français. Après 1870, nous nous sommes trop figurés que les Allemands nous étaient supérieurs sur tous les terrains; et, au lieu d'emprunter seulement à leur érudition son caractère de recherche précise et complète, nous avons cru devoir, pour les imiter, abandonner ce souci d'art, qui avait jusque-là guidé nos historiens. Un livre d'histoire trop bien écrit a passé pour un livre superficiel, fût-il aussi savant, en réalité, que ceux dont une science indiscrete a altéré toutes les proportions et déformé tous les contours. « Nos bons savants allemands secouent les épaules, quand un livre est lisible, et que la sueur ne coule pas sur le front de l'auteur. J'ai la conscience de n'avoir épargné aucune peine, mais je me suis fait un devoir de ne pas étaler mon travail. J'ai voulu faire un livre que tout homme vraiment cultivé puisse lire d'un bout à l'autre ». Ce n'est pas M. Fouard qui écrit ces lignes, c'est un Allemand, Ernest Curtius, le célèbre auteur de *l'Histoire grecque* et des fouilles d'Olympie, chez lequel, par exception, le rayon lumineux et vif du soleil d'Athènes avait dissipé les lourds brouillards germaniques. Mais le passage que je viens de citer pourrait servir à la définition des livres de M. Fouard : ils

sont si clairement distribués et si bien écrits que « tout homme vraiment cultivé peut les lire d'un bout à l'autre, » — ce que démontre, d'ailleurs, le grand nombre des éditions qui en ont été faites (1), — et ils sont en même temps de construction si solide, que les érudits les plus sévères n'y ont trouvé qu'un petit nombre de points faibles ou d'observations inexactes.

Je citerai un seul exemple de cet art de bien composer un ouvrage. Quand M. Fouard, en 1880, publia sa *Vie de Notre Seigneur Jésus-Christ*, un de ses amis s'étonna devant lui qu'il ne l'eût point fait précéder d'une introduction sur la valeur historique de chacun des Evangiles, c'est-à-dire sur les sources mêmes de son histoire. M. Fouard ne répondit que d'une façon assez évasive à cette remarque. Mais, en 1886, parut son second ouvrage, *Saint Pierre et les premières années du christianisme* : un chapitre, amené par l'ordre chronologique des faits et le cours naturel du récit, y est consacré à la composition de l'Evangile de saint Mathieu ; un autre chapitre, dont la place est déterminée de la même manière, a pour sujet l'Evangile de saint Marc. Son quatrième volume, *Saint Paul, ses missions*, publié en 1892, est muet sur la question des Evangiles, parce que le sujet n'y conduisait pas ; mais le cinquième, qui parut en 1896, *Saint Paul, ses dernières années*, étudie, à son moment chronologique, la composition de l'Evangile de saint

(1) A l'heure où nous écrivons, la *Vie de Notre Seigneur Jésus-Christ* a déjà eu seize éditions, le *Saint Pierre* huit, le premier volume sur *Saint Paul* également huit, le second volume six.

Luc. Le sixième volume que M. Fouard a laissé presque achevé, et que des mains aussi respectueuses que savantes viennent de compléter, a pour sujet *Saint Jean*, et donnera la pensée de l'auteur sur le quatrième Évangile (1). Ainsi, dans cette œuvre de longue haleine, qui est devenue l'œuvre d'une vie entière, tout avait été prévu, ordonné, mis d'avance en place, sans disproportion, sans hâte, par un auteur qui méditait longuement, écrivait très lentement, et n'improvisait jamais.

On n'attend pas de moi un jugement sur le fond même des livres de M. Fouard. Eussè-je la compétence qui me manque, ce ne serait ni le moment ni le lieu. L'autorité à laquelle M. Fouard soumettait ses travaux les a jugés, d'ailleurs, et récompensés par un témoignage solennel. La désignation du pape Léon XIII est venue, au mois de mars 1903, chercher M. Fouard dans l'obscurité modeste où il se complaisait, et l'a appelé à prendre rang parmi les quarante consultants de la Commission des études bibliques, chargée d'éclaircir, en tenant compte des exigences de la science et de la foi, les délicates questions soulevées par l'exégèse contemporaine. Cet appel fut l'une de ses dernières joies, et demeure l'honneur de sa vie de prêtre et de savant. Qu'il me soit permis seulement d'ajouter que dans ses livres M. Fouard offre ce caractère particulier de demeurer toujours lui-même. Quiconque a été un peu initié à ses travaux sait qu'il se tenait avec un grand

(1) Depuis que cette Notice a été lue, le livre annoncé a paru sous ce titre : *Saint Jean et la fin de l'âge apostolique* (in-8, Paris, Lécoffre, 1904). Il est tout à fait digne de ses aînés.

soin au courant de toutes les études faites par les érudits étrangers, et en tirait habilement parti. Les exégètes allemands et anglais (ces derniers peut-être de préférence) lui étaient familiers. Mais M. Fouard savait ne leur emprunter que les détails assurés, et portait sur les conjectures hasardées, les systèmes subjectifs et changeants, le clair regard de son esprit français, rendu plus lumineux encore par la rectitude de sa foi catholique.

L'ouvrage en six volumes dont je viens de parler a presque complètement absorbé l'activité intellectuelle de M. Fouard. Ses autres écrits, peu nombreux, le préparent ou s'y rapportent. Tels sont sa *Leçon d'ouverture du cours d'Écriture sainte à la Faculté de théologie de Rouen*, 1876, dans laquelle il trace d'avance le plan de sa *Vie de Jésus*; sa thèse de la même année sur la *Passion de Notre Seigneur Jésus-Christ*; son étude sur les *Pharisiens*, lue, en 1877, à la séance de rentrée des Ecoles supérieures de Rouen. M. Fouard n'aimait pas à se disperser : souvent sollicité d'écrire des articles de revue, il s'y refusa toujours. Il fut par excellence l'homme *unius libri*.

Mais cela ne veut pas dire l'homme enfermé dans ses livres, et qui n'en sort jamais. Dans cette vie si bien ordonnée, mais si complètement exempte d'égoïsme, il y avait place pour les autres. Ceux qui ont été admis à son intimité, qui l'ont visité souvent, soit dans son cabinet de travail de Boisguillaume, soit dans cette ravissante propriété de Grâce où, en face du plus merveilleux horizon de fleuve et de mer, il passait chaque

année ses vacances, savent quelle délicate bonté, quelle sensibilité touchante se mêlait chez lui aux pensées les plus hautes, aux plus spirituelles saillies, à une rare connaissance des hommes et du monde. Je n'ai ni le droit ni les moyens de lever le voile qui couvre toute une partie de sa vie : qu'il suffise de dire que M. Fouard aux qualités acquises du savant joignait toutes les vertus du prêtre, et que, chargé par l'autorité diocésaine de diriger, à titre de supérieur, plusieurs communautés religieuses, il avait de préférence choisi les plus pauvres. Ce dernier trait achèvera, si je ne me trompe, de peindre le regretté collègue si prématurément enlevé, le 3 décembre 1903, à notre respect et à notre affection.

NOTICE
SUR
M. HENRI FRÈRE
(1836-1903)

Par M. RAOUL DESBUISSONS

MESDAMES (1),
MESSIEURS,

Le 7 août 1857, un jeune étudiant de vingt ans, Henri Frère, était acclamé par l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, en séance publique, comme lauréat d'un de vos concours historiques et littéraires. Il venait de terminer ses études de droit à Paris, et à la fin de cette même année, il faisait au barreau de Rouen de remarquables débuts qui n'ont point été oubliés. C'est ainsi qu'à son retour en sa ville natale, il entra de plain pied et avec éclat dans le double domaine et du monde des lettres et de la vie

(1) Cette notice fut lue en séance du 25 novembre 1904, où eut lieu, en présence d'un nombreux public d'invités, la réception de M. Zacharie.

judiciaire, moissonnant déjà, à l'heure où tant d'autres sont inhabiles à semer, et s'affirmant comme un de ces privilégiés dont a parlé notre poète :

Qui pour des coups d'essai, veulent des coups de maître !

Vous savez que maître il est resté dans l'une et l'autre carrière, exclusivement attaché à toutes deux qui lui avaient souri aux jours de sa prime jeunesse, et qui pendant quarante-sept ans ne cessèrent de lui rendre, en un juste tribut d'honneur, la récompense de sa fidélité.

Les luttes du Palais, le culte des Belles-Lettres ! Notre si regretté confrère, sans chercher ailleurs des succès plus faciles, — peut-être aussi plus décevants — put y développer à l'aise et en pleine indépendance les qualités précieuses dont il était si heureusement doué, la finesse de son esprit, l'élévation de son âme, et toutes les ressources de son admirable talent.

C'est surtout la part de sa vie consacrée aux travaux littéraires et par là même, intimement unie à notre Compagnie, que je dois envisager ici, d'après nos traditions.

Le travail qui valait à Henri Frère la *médaille d'or* de l'Académie, et le faisait ainsi entrer glorieusement en relations avec nous, était une *Notice biographique sur le général Fleurus Duvivier* et une appréciation raisonnée des ouvrages de celui-ci. Ce travail, d'une étendue considérable, comprenait le récit des faits historiques dont notre illustre compatriote fut le héros pendant la conquête de l'Algérie, le résumé de sa

noble et aventureuse carrière brisée par une balle révolutionnaire aux jours de 1848, et l'examen des écrits techniques du mathématicien, de l'ingénieur militaire et de l'archéologue. Si vaste que fut la tâche, l'auteur du mémoire l'avait presque dépassée, au dire de votre rapporteur, le savant M. de Lérue, qui faisait porter sur ce point sa critique, rehaussant ainsi les éloges dont il la faisait suivre. Vous ne vous étonnerez pas qu'il ait déjà remarqué la richesse du style, les facultés profondes d'intuition et l'abondance de sève apparaissant comme une promesse de perfection. Lorsque l'Académie eut ouvert le pli cacheté, revêtu de la seule devise qui assure le secret des concours, elle fut heureuse de découvrir un nom bien connu en la personne du père de son lauréat, l'un de ses membres les plus respectés.

Je suis sûr de répondre à vos sentiments en saluant ici la mémoire de votre ancien et regretté confrère, le digne M. Edouard Frère, le savant archiviste de la Chambre de commerce, conservateur de la Bibliothèque municipale, le chef de cette famille, encore si excellemment représentée dans vos rangs, et où se perpétuent les traditions de labeur éclairé et de distinction littéraire.

Cinq ans après, par une heureuse récurrence, Henri Frère obtenait votre prix *Bouctot*, dans un autre concours où s'étaient mesurés quatre candidats, et qui avait pour sujet *l'Etude de la vie et des ouvrages d'Ancelet*. Le travail couronné était moins une biographie ou un mémoire de concours, qu'une véritable

monographie d'histoire littéraire. En suivant le poète havrais, brillant favori de la Restauration, dans ses succès à la Cour de Charles X, dans son union avec une femme de haut mérite, dont le nom, à côté de celui de son mari, occupe un rang honorable dans les lettres, en formulant une critique sagace des tragédies, des épîtres, de l'œuvre satyrique et épigrammatique d'un poète passé maintenant au second plan, mais dont la place est marquée au Parnasse français à côté des Casimir Delavigne, des Alexandre Soumet, des Alfred de Vigny, l'auteur décrit en même temps une phase attachante des annales de notre pays, ouvrant des aperçus synthétiques sur les différentes formes de cette nouvelle Renaissance dont l'explosion se fit sentir au XIX^e siècle, après les tragiques bouleversements qui avaient passé, comme un recul, vers la barbarie.

Vous aviez jugé cette étude, par la voix de votre rapporteur, comme le « produit d'une intelligence élevée et d'un judicieux esprit philosophique, sachant mettre l'élégance et la netteté du style au service des nobles pensées et des solides jugements ». Le succès en fut tel qu'un des organes de la presse locale, le *Nouvelliste de Rouen*, en réclama la publication, et que plus tard, complété et modifié, le mémoire, édité en volume, fut accueilli avec faveur par le public.

C'était bien à raison de sa valeur personnelle, et non pour récompenser le père en la personne du fils, comme celui-ci seul pouvait le dire modestement, que vous ouvrites vos portes à Henri Frère, le faisant académicien à l'heureux âge de vingt-sept ans; la maturité de

son talent justifiait amplement cette exceptionnelle faveur. Ce fut encore une étude biographique, renfermée dans le cadre plus étroit d'un discours de réception, qu'il vous offrit en votre séance publique du 6 août 1863, étude sur l'historien *Eudes de Mézeray*, l'un des premiers qui, au xvii^e siècle, chercha à apporter l'ordre, la clarté et surtout l'exactitude dans cette science de l'histoire qu'il appartenait à notre époque de si complètement transformer par les exigences de la documentation. En appelant votre attention sur ce lettré du grand siècle, Normand de naissance, et accessoirement aussi sur ses frères, Eudes d'Houay, échevin d'Argentan, et le Père Eudes, prédicateur de la Cour, fondateur de la congrégation des Eudistes, votre récipiendaire était mû non seulement par le désir de fixer les traits d'un écrivain et d'un savant à la figure originale, mêlé successivement comme commissaire du Roi aux événements des guerres de Flandre et plus tard aux intrigues et aux débats de la Fronde, mais obéissait encore au légitime désir d'évoquer de lointaines traditions de famille.

C'est dans les archives mêmes de sa maison, soigneusement conservées, qu'il avait puisé les curieux documents de la biographie de Mézeray ; mais plus précieusement encore, il gardait le culte pieux des ascendants dont il aimait à rappeler le souvenir. Par sa mère, née Noémi Tardieu, dont nous nous rappelons la fine et vénérable figure, il descendait directement des Tardieu, les célèbres graveurs, était l'arrière-petit-neveu des trois Eudes, le neveu de Jules Tardieu de Saint-Germain,

le conteur charmant, et le proche cousin de l'illustre maître Charles Gounod. Du côté paternel, il avait pour arrière-grand-oncle, Lavoisier, et était, comme vous le savez, fils, petit-fils et arrière-petit-fils de bibliophiles érudits. Il était fier, avec raison, des titres de noblesse intellectuelle résultant de cette double lignée de lettrés et d'artistes, circonstances qui expliqueront peut-être, aux yeux de certains, la forme si artistique de son talent littéraire. Mais si les lois de l'atavisme sont conjecturales, moins incertains sont les effets de l'éducation et du travail. L'éducation, au foyer familial imprégné de si riches parfums, de fortes études couronnées de maints succès au Lycée de Rouen, avec un professeur de philosophie tel que votre ancien et éminent confrère, M. Caro, son maître qui resta son ami, et dont l'esprit élevé et le spiritualisme fervent exercèrent sur lui la plus grande influence, le travail consciencieux pendant ses années d'étudiant à Paris, à l'École de droit, à la Conférence Paillet, où il se créa de hautes relations qu'il sut conserver par la suite, — époque à laquelle il est déjà remarqué au point que M. de Clercq, directeur des consulats, le fait attacher au Conseil des prises pendant la guerre de Crimée, — voilà les éléments qui avaient contribué à façonner cette nature d'élite, et à parachever ce jeune homme si heureusement doué que vous accueillîtes en 1863 et qui, pendant quarante années ininterrompues, charma vos séances par la finesse et l'élégance de ses entretiens et vous apporta de si nombreux et intéressants travaux.

Les énumérer et les résumer ici dépasserait les limites forcément restreintes de cette notice ; je dois me borner à vous rappeler les principaux. De tous les genres si variés auxquels se prêtait avec une égale souplesse le talent de notre regretté confrère, il semble que celui dans lequel il excellait fut la critique philosophique et littéraire. Ceux de vous qui ont entendu la lecture de ces études analytiques, soit sur les œuvres de nos écrivains, anciens ou modernes, soit à propos de publications d'actualité par le livre, le roman, le théâtre, ne me désavoueront pas si j'ose dire que dans cet art qui s'épanouit vers le milieu du XIX^e siècle, avec Jules Janin, Sainte-Beuve, de Pontmartin, et qui porte encore les successeurs contemporains de ces maîtres jusqu'à l'Institut, il eût, lui aussi, brillé d'un très vif éclat si les labeurs quotidiens du Palais n'eussent absorbé la plus large part de sa vie.

Aussi, avec quelle envolée aborde-t-il devant vous, en 1864, une étude philosophique inspirée par un ouvrage de son ancien maître : *L'idée de Dieu et ses nouveaux critiques*. Du livre de M. Caro, magistral monument de spiritualisme chrétien dressé en face des doctrines importées d'Allemagne, et éloquente défense du libéralisme intellectuel contre ce que celui-ci appelle « le dogmatisme despotique et ombrageux des nouveaux docteurs », H. Frère dégage la portée des divers enseignements philosophiques et discerne ceux qui donnent à la raison les plus sûres satisfactions. Il voit avec espoir ce mouvement philosophique et religieux, émergeant de l'indifférence élégante ou grossière qui se

désintéresse des problèmes intimement liés de l'Immortalité et de la Divinité : il se réjouit de cette lutte qui semblait reprendre alors avec plus d'intensité, et dont une phase nouvelle se dessine encore devant nous, où nous voyons surgir, sur les degrés même de l'Ecole renanienne, des champions éloquents de la philosophie chrétienne. On peut dire aujourd'hui que M. Caro fut le précurseur de ces nouveaux disciples; et notre confrère saluait alors celui-ci avec reconnaissance, comme « un de ces fiers aéronautes de la pensée humaine qui nous rattachent au Dieu personnel et vivant, aux enseignements divins du Christ, au Ciel de ces douces croyances tout peuplé des âmes que nous avons chéries, à tous les astres que le matérialisme voudrait éteindre sur le chemin de l'humanité ».

La notice biographique qu'il vous communiqua sur *Louis-Alexandre Piel* est une étude philosophique inspirée des mêmes sentiments (1). Tout en vous racontant la vie de l'artiste normand, né à Lisieux en 1808 et mort sous l'habit dominicain en 1840, il décrit l'histoire, pendant le second quart du XIX^e siècle, du mouvement philosophique et religieux traversant le Saint-Simonisme, puis le spiritualisme de Cousin et le néo-catholicisme de l'école de Buchez, triomphant enfin avec Montalembert, Ozanam, Lacordaire, dont Piel fut le second disciple.

C'est encore à son aversion profonde pour le matérialisme et l'égoïsme, « ces monstres qu'il faut com-

(1) *Précis*, 1873, p. 585.

battre », dit-il, que vous lui devez, dans un autre genre d'études, une analyse large et colorée du drame d'Octave Feuillet, *Montjoye*, de même que son goût ardent pour la psychologie le pousse à vous entretenir des romans de Henri Rivière, édifiés autour des problèmes de l'aliénation mentale, *Pierrot*, *Caïn*, *l'Envoûtement*, la seconde vie du *Docteur Roger*; il montre l'auteur à la poursuite des applications les plus bizarres de l'irrésistible action de l'esprit sur le corps, appuyé sur les données scientifiques encore mystérieuses, et le félicite cependant d'être au nombre des savants qui font du roman, et non pas des romanciers qui font de la science.

Le théâtre contemporain lui suggère de judicieuses critiques basées sur la dignité morale qu'il eût voulu voir conserver à la scène. A deux reprises différentes, en 1869 et 1875, il formule, dans ses études analytiques, de vives protestations contre les voies malsaines dans lesquelles s'engage la littérature dramatique; il censure sévèrement les pièces nouvelles de deux grands écrivains dont il admirait et aimait le talent et déplore que l'auteur d'*Un jeune homme pauvre* ait écrit *Julie*, et l'auteur de *Gabrielle*, *Madame Caverlet*; il n'est pas plus tendre pour *l'Etrangère*, d'un autre de nos illustres dramaturges. Que de chemin a-t-il vu faire depuis sur cette route dangereuse!

Il alterne la critique philosophique et la critique littéraire; en étudiant l'œuvre et la vie du poète *Clément Marot*, c'est la poésie française qu'il embrasse d'un

regard d'ensemble, et il en parle disertement (1). Il réclame pour elle comme un privilège du génie national, le naturel, le sentiment, la grâce et la clarté, précieuses qualités rendues à notre langue, en attendant Malherbe, par le « gentil *Clément* », héritier des trouvères. Il s'élève contre les comparaisons pénibles, les antithèses exagérées, les rapprochements extrêmes vers lesquels retourne l'école moderne. Il veut « une muse précise et claire ; il veut que les pinceaux du poète ne se trempent que dans des couleurs pures et vraies et laissent plutôt la toile nue que d'y fixer une image amphigourique et dénaturée ».

Les poésies d'*Antoine Corneille*, frère puiné de notre grand tragique, offrent également matière à sa judicieuse critique (2). Il n'est certes pas grand admirateur de la versification honnête mais banale du chanoine régulier de Saint-Augustin au prieuré de Montaux-Malades. Les idées seules ont l'élévation que comportent des paraphrases de chants religieux, le style est correct et la prosodie soignée, mais on y cherche vainement, dit-il, « ces traits vifs et puissants que la muse de Pierre lançait jusqu'au ciel et qui retombaient sur la terre tout enflammés du feu des étoiles ». Ne pourrait-on dire, d'après cette citation, que la prose du critique moderne avait un autre élan que la poésie du chanoine ? Mais qu'importe ; cette poésie était d'un Corneille, et dans notre pays valait

(1) *Précis*, 1877, p. 190.

(2) *Précis*, 1879, p. 356.

un pieux souvenir. « Les grands noms ne provoquent-ils pas les grands cultes ? »

Critique poétique, Henri Frère vous présente encore un superbe aperçu d'ensemble des œuvres d'un poète dont à juste titre se glorifie notre cité, dans le rapport du concours ouvert pour le prix Bouctot sur les poésies de *Louis Bouilhet*. Ce travail lu dans une de vos séances publiques (1), est pour lui l'occasion d'un magistral parallèle entre l'œuvre lyrique de notre concitoyen, *Melœnis, Festons et Astragales, Dernières chansons*, et les chants immortels de l'auteur des *Nuits* et de *Namouna*; puis, reconnaissant la puissante originalité de Bouilhet, auteur dramatique, il le classe comme un disciple de l'école de Théophile Gauthier, le maître en ciselures et en tableaux sur émail.

Combien d'autres œuvres poétiques a-t-il analysées et commentées ! Il était devant vous comme l'interprète habituel, assidu et autorisé des muses normandes, vous entretenant, par exemple, car je suis forcé d'en omettre, des *Gerbes glanées*, de votre confrère Julien Travers, et du groupe féminin des poètes normands en correspondance parnassienne avec celui-ci (1844-1867); des *Apologues*, imités de Lessing, de Paul Charreau (1867); de la traduction du *Beppo*, de Byron, par Stanislas Clogenson (1865); des *Tai-Pings*, d'un autre de vos confrères, Armand Heurtel (1869); des *Heures sombres* et *Nuits blanches*, du poète po-

(1) *Précis*, 1882, p. 57.

pulaire de Vernon, Adolphe Vard (1887), et plus récemment, de *l'Idéale jeunesse*, d'Edward Montier (1899), etc.

Poète il était lui-même, et bon poète. Pour prouver qu'Alfred de Musset avait été accusé bien à tort d'avoir imité dans ses *Nuits* deux poèmes de la jeunesse de Milton, *l'Allegro* et *le Pensero*, il les traduit en vers français, et vous mettant ainsi les pièces sous les yeux, il vous invite à juger la profonde différence entre le genre et le caractère des deux poètes. Il traduit encore en strophes de quatre vers, auxquels le mode décimètre donne une allure agréable et rapide, le conte populaire anglais de William Cowper, *les Aventures de John Gilpin*, et cette pièce humoristique a les honneurs de votre séance publique du 5 août 1875 ; d'autres imitations de poésies anglaises figurent aussi dans le volume de poésies qu'il édite en 1881 sous ce titre : *En famille*, simples vers. Il les appelle dans un sonnet d'introduction, les mousses du Palais, fleurs gracieuses plutôt, cultivées à côté des platebandes de Thémis, qu'il vous offrait de temps en temps en gerbes détachées, et que réunies en bouquet il présentait alors au public. Les accents bien personnels de sa lyre aimaient à redire des notes émues et mélancoliques, soit qu'il chantât les tendresses paternelles ou la grâce naïve de l'enfance, soit qu'il cherchât des rêves éthérés dans les spectacles de la nature, soit qu'il la fît vibrer de patriotiques élans. Telles sont les pièces que l'on relit avec bonheur dans ce volume ou dans de nombreux

tomes de votre *Précis* : *Nous deux papa*, *L'Oiseau bleu*, *Retour de bal*, 1871, *la Revanche*, *A l'hôpital militaire*... Il touchait d'un doigt expert la corde sentimentale avec des sonnets, rondeaux, des saynètes ou des proverbes, comme *Vieilles amours*, *Où la Chèvre broute*, etc... Je ne puis parler d'une foule de petits poèmes intimes, prologues, toasts, épîtres, qui eussent été dignes de ne pas rester inédits ; ces quelques vers, par exemple, extraits de strophes servant de prologue à une comédie de salon :

Sous les traits d'un vieillard, l'hiver annonce l'arrivée du printemps, c'est-à-dire de la jeunesse à laquelle il va céder la place :

Voici la Déesse qui passe
 Dans les jardins recommençants !...
 C'est la Grâce, c'est la Jeunesse,
 C'est l'hymne fier de sa voix d'or.
 Le vent qui la dirige au port
 Vous jette déjà son ivresse.

Sous la toile du paravent
 Qui vous dérobe son visage,
 Guettant mon départ, elle attend
 L'heure de son joyeux passage.
 Elle va, pour vous amuser,
 Ce soir jouer la Comédie.
 Rieuse, à rire elle convie,
 Sa lèvre est tout rire et baiser.

Soit fugitives, soit plus prolongées, les visites de la muse l'emmenaient presque toujours sur les hauteurs. Lui qui se plaisait un jour à mettre en relief devant vous l'idéalisme spiritualiste d'Alfred de Musset, il se rapprocha bien près de l'auteur de *la Nuit d'octobre*

dans *l'Homme et la Jeunesse*, dialogue dont vous vous souvenez, et sa plus importante œuvre poétique, iambes émues dans lesquelles il plaint le cœur se lamentant à la vue de la jeunesse qui s'enfuit, et le relève en lui montrant :

... debout sur le seuil de la porte bénie,
Deux héros, deux amis, le Devoir et la Foi !

L'élévation de la pensée, l'harmonie quelquefois un peu recherchée de la forme, ne manquaient jamais à ces œuvres spirituelles ou délicates. S'il est vrai que la pureté du style et les séductions de l'éloquence s'acquièrent surtout par la culture de la poésie, ce mode divin et suprême du langage, peut-être pouvons-nous dire que le poète qui était en lui a formé l'écrivain et l'orateur.

L'écrivain, nous le retrouvons dans d'innombrables rapports figurant au *Précis*, attestant la part considérable qu'il prit à vos travaux. Toujours il sait captiver ses auditeurs ; rapporteur du prix Dumanoir, attribué en 1869 à la fondatrice d'une salle d'asile, il écrit des pages charmantes sur la poésie de l'enfance et les dévouements qu'elle suscite. A la séance publique du 10 août 1871, il a la mission d'exposer l'œuvre généreuse fondée par le baron Baillardel de La Reinty, et y joint une étude analytique sur les hardis navigateurs normands qui firent flotter l'étendard français aux Antilles (1) ; l'année suivante, il présente le rapport sur

(1) *Précis*, 1871, p. 28.

le prix de la Reinty, décerné par l'Académie pour la première fois ; secrétaire de la Classe des Lettres pendant les années 1872 et 1873, Henri Frère devint vice-président en 1876 et fut nommé président de notre Compagnie en 1877. Ayant à répondre au discours de réception, sur les sciences astronomiques, d'un honorable universitaire, M. Jubé, mathématicien, le président, poète et avocat, appelle à son aide un de nos illustres fondateurs, Fontenelle ; il revient dans le domaine littéraire qui lui est plus familier, avec les *Entretiens sur la pluralité des mondes*, œuvre dans laquelle la science d'alors cédaît le pas à l'esprit d'un siècle léger. Il y évoque des souvenirs de notre histoire locale en rappelant que le livre fut composé à Rouen pour la marquise de la Mesangère, qui habitait une jolie maison en bois et en terre cuite, rue de la Grosse-Horloge, et qui recevait souvent Fontenelle pendant les beaux jours, en son château près de Bourgtheroulde. « Délicieuse causerie, dit-il, pleine de verve et de charme, que cet entretien sur les Sélénites avec la belle marquise », mais conversation que pouvait égaler en esprit celle du président de ce jour-là avec l'Académie, fille de Fontenelle.

Je n'ai pas encore parlé des études de notre regretté confrère, ayant un caractère purement historique ; mais pouvait-il jamais négliger d'être littéraire ?

Après une *Histoire de la Normandie sous les ducs*, publiée dans sa jeunesse, œuvre de vulgarisation richement documentée, il faudrait citer de très nombreux

rapports, par exemple sur les *Mémoires de Malouet*, sur *Madame de Maintenon et l'Éducation*, de Raoul Lecœur, sur *Rouen ville forte et ses sièges*, de M. de Duranville, votre confrère. Dans une étude importante, *les Lettres à Rouen* (1), il écrit l'histoire de la vie intellectuelle de notre cité pendant la période décennale de 1827 à 1837, époque du mouvement littéraire, scientifique et artistique qui voit apparaître des publications et des travaux d'érudition auxquels s'attachent des noms demeurant honorés dans notre province, qui voit naître *la Revue de Rouen*, tentative de décentralisation qui sera reprise plus tard, le Musée d'antiquités, le Muséum géologique, les Expositions de peinture avec la Société des Amis des arts. Son attrait pour notre histoire locale le porte à publier, en 1868, une intéressante monographie sur *les Ponts de Rouen*, comprenant des chapitres très documentés sur nos vieux ponts disparus, le pont des Ducs, le pont de l'impératrice Mathilde, le pont de bateaux, puis sur le pont de pierre et le pont suspendu, enfin sur les nouveaux projets en discussion et l'avenir du port de Rouen ; histoire à compléter maintenant, car les aspects changent vite, de nos jours, sur l'horizon des cités, et quand viendra le continuateur de l'ouvrage, il devra dire la mort de notre pont de bois, à l'arche pittoresque, la création du pont Boïeldieu et l'apparition, sur notre bassin maritime, des pylones et du tablier aérien du transbordeur.

(1) *Précis*, 1880, p. 300.

Un écrivain de la valeur de notre confrère, et si intimement mêlé à la vie de notre région, ne pouvait manquer d'être un peu publiciste, dans un temps surtout où ceux qui ont foi dans leurs idées, jugent comme un devoir de les répandre. Ce n'est pas m'avancer sur un terrain qui ne serait pas le vôtre, que de rappeler la collaboration de sa plume alerte et élégante à des publications locales; articles bibliographiques, historiques, biographiques, publiés dans le *Nouvelliste* et dans le *Courrier de Rouen*, vers la fin de l'Empire.

Voudrez-vous me permettre, Messieurs, de donner un souvenir à la place importante qu'il tint dans un recueil périodique que plusieurs d'entre vous n'ont pas oublié. Créer en province une publication de ce genre, est une entreprise hardie; lui maintenir la vitalité après sa fondation, est chose plus difficile encore. *La Revue de Rouen*, fondée en 1833, et dont Henri Frère vous a dit l'histoire en raccourci (1), prolongea son existence jusqu'en 1852, et deux tentatives faites pour la ressusciter ne réussirent, dit notre confrère, qu'à attester l'intelligence, le dévouement de leurs auteurs et l'indifférence du public. Dix ans après, un groupe de lettrés, de travailleurs, de savants de notre ville, fondaient *la Revue de Normandie*, nouvel effort plus sérieux pour intéresser le public normand aux choses de la science, des belles-lettres, des arts, de l'archéologie, de l'histoire, surtout dans leurs rapports avec notre région, pour parler de la Normandie aux Normands, de

(1) *Précis*, 1880, p. 316.

ses monuments, de ses grands hommes, de ses coutumes, de ses intérêts matériels et moraux.

Il serait intéressant, Messieurs, de vous conduire à travers les neuf gros volumes composant la collection de *la Revue de Normandie*, mais ce voyage dépasserait des limites que je ne dois franchir. Laissez-moi seulement rappeler les noms des hommes distingués qui, avec Henri Frère, coopérèrent à ce recueil local et alimentèrent de leurs travaux ses fascicules mensuels; c'étaient d'abord l'éminent abbé Cochet, le principal fondateur et directeur de *la Revue*, puis MM. de la Quèrière, Floquet, Vingtrinier, Homberg, André Potier, Ed. Frère; de Duranville, Malbranche, de Lérüe, Decorde, Gosselin, Lormier, d'Estaintot, Vavasseur, qui étaient tous des vôtres; MM. de Blosserville, Briançon, Legrelle, parmi vos correspondants; puis, MM. Gouellain, Bouquet, Raoul Lecœur, Raphaël Gonse., pour ne citer que les disparus; quelques-uns enfin, peu nombreux, que nous sommes heureux de voir parmi nos anciens respectés, survivants de cette glorieuse pléiade littéraire de notre Normandie contemporaine.

En l'année 1862, plusieurs de cette phalange publièrent ensemble un petit volume devenu assez rare, sous ce titre emprunté à notre industrie locale, *Rouenneries*, où chacun d'eux avait apporté une pièce de sa façon. Voici les titres de ces œuvres détachées : *Une clef dans un berceau, De l'élément scientifique dans le roman, Abeilles et fleurs de lys, Le barreau au Parlement de Normandie, Un acteur anglais, Poé-*

sies. Œuvres de fantaisie et de critique dont certaines ne manquaient pas de quelque hardiesse pour l'époque. La part offerte au public, dans ce régal littéraire, par H. Frère, sous le pseudonyme de Jules Duval, était le premier des morceaux, nouvelle sentimentale, histoire morale d'une épouse coupable retrouvant la clef de son cœur dans le berceau de son enfant. J'inclinerais à croire que cette publication en collaboration, à raison de son succès, ne fut pas étrangère à la fondation de *la Revue de Normandie* qui parut presque en même temps. Pendant les années 1863 et 1864, au moins, Henri Frère écrivit notamment dans cette revue les *Événements du mois*, traitant tour à tour les questions de littérature, d'instruction publique, d'économie sociale, d'action morale, souvent agitées dans des conférences et des congrès. *La Revue de Normandie* parut jusqu'en 1869, mais l'idée dominante qui avait présidé à sa création lui survécut et demeura féconde. L'œuvre renaît de nos jours sous d'autres formes, et à quarante ans de distance, nous voyons encore avec bonheur le nom de « Frère » parmi les jeunes et courageux champions de la décentralisation littéraire et intellectuelle, et de l'autonomie morale de la « petite Patrie » (1).

(1) *La Source*, revue normande, qui termine sa quatrième année, a pour directeur à Rouen, M. Étienne Frère, fils de M. H. Frère, avocat à la Cour d'appel, membre de l'Union provinciale de la jeunesse catholique normande, et qui a fait, dans plusieurs villes de Normandie, au cours de cette année, de nombreuses conférences sur le *Régionalisme et la Décentralisation*.

Le publiciste devait bientôt céder le pas à l'orateur et à l'avocat. Je ne mentionne que pour mémoire une série de conférences faites au cours de l'année 1877 dans diverses villes de Normandie : à Lisieux, sur *l'Amour paternel et le sentiment religieux* dans la tragédie *Œdipe à Colonne* ; à Saint-Valery, sur *Guillaume Haudent, fabuliste normand au XVI^e siècle* ; au Havre, sur *l'Enfance et l'Education chrétienne* ; à Dieppe, sur *l'Affaiblissement de l'autorité paternelle*.

Je n'ai pas à dire, ici non plus, la place éclatante qu'il tint au barreau de Rouen, entouré d'une magnifique clientèle et honoré de l'estime et de l'affection de ses confrères qui, pendant vingt ans, l'élurent membre du Conseil de l'Ordre et le mirent trois fois à leur tête. Vous m'autoriserez cependant à reproduire quelques paroles de M^e Lehucher, bâtonnier de l'Ordre, appréciant en termes heureux les charmes de son éloquence : « Son discours était harmonieux comme un chant, pur à la perfection, coloré sans fard, fertile en saillies les plus fines qu'on pût imaginer. Pareil au ciseleur qui d'un métal informe tire un objet d'art, il excellait à donner aux faits les plus vulgaires, tantôt un relief saisissant et tantôt un poli discret... Dans un ordre merveilleux, avec un goût parfait, il semait les brillants et les perles, et devant l'œuvre, tous, amis ou rivaux, juges et clients, ne pouvaient qu'admirer, diversement émus, mais également éblouis... » Ses discours de bâtonnier peuvent être considérés comme des petits chefs-d'œuvre académiques par la délicatesse de la

pensée littéraire et par la grâce du style; il y prit successivement pour sujets : *L'origine et l'histoire du stage* (1883), *l'Art de conférer, d'après Montaigne* (1886), *l'Admissibilité des femmes à la prestation du serment* (1890). Parfois, il apportait à votre tribune des études ayant un point de départ juridique, mais qu'il ramenait bien vite sur le terrain philosophique et littéraire. C'est ainsi que vous parlant d'un ouvrage sur la diffamation envers la mémoire des morts, il transforme son rapport en une dissertation originale et étendue qu'il intitule : *L'histoire en police correctionnelle* (1).

En dehors du barreau, son influence sociale s'étendit à un grand nombre d'œuvres et de Sociétés. Président de l'Union catholique en 1875 et 1876, membre du Comité de l'achèvement de la flèche de Notre-Dame de Rouen, maire de la commune de Mont-Saint-Aignan, membre du Conseil de Fabrique de l'église Saint-Ouen, président du Conseil d'administration de « l'Ancienne-Mutuelle », il apporte partout le concours précieux de ses connaissances pratiques et son dévouement éclairé.

Trop de travaux simultanés et ininterrompus le conduisirent à une fatigue prématurée. A une époque toute récente cependant, il vous apportait encore le fruit de ses recherches, toujours présenté avec un art exquis, soit que ce fussent les trois autographes se rattachant à la carrière médicale de *Fagon, premier médecin de Louis XIV*, qui lui inspirèrent une étude anecdotique

(1) *Précis*, 1868, p. 309.

sur les médecins de la Cour du grand Roi (1), soit qu'il vous offrît la primeur du premier *manuscrit de Bouilhet père*, major des ambulances pendant la campagne de Russie (2).

C'était au mois de juillet 1903, que pendant deux séances il commenta devant vous ces mémoires, et ce furent les dernières fois qu'il vint s'asseoir à cette place. Qui de nous ne s'en souvient avec émotion, lorsqu'à la fin de cette même année, nous eûmes la douleur d'apprendre que nous ne le reverrions plus et que son âme s'était envolée, le soir du 24 décembre, au son des cloches de Noël ?

En apportant à sa mémoire, devant un auditoire ami qui s'associe à notre deuil, cet humble tribut d'une double confraternité, je le revois par la pensée dans notre séance publique du 14 décembre 1899, où, lui-même, consacrait une notice remarquable et émue — comme il savait les faire, — à un de ses chers et fidèles amis de jeunesse, *M. Arsène Legrelle*, votre correspondant décédé (3).

Que ne puis-je lui avoir rendu aussi dignement le même devoir ? Interprète insuffisant de vos regrets, j'emprunterai à la plume de Legrelle pour l'éloge de notre confrère, une prédiction que, dans une correspondance intime, celui-ci lui adressait en 1863, et que, par sa vie et par son caractère, il a pleinement justifiée :

(1) *Précis*, 1902, p. 299.

(2) *Précis*, 1903, p. 163.

(3) *Précis*, 1900, p. 93.

« Vous jouirez en paix, lui écrivait son ami, d'un des plus grands bonheurs de ce monde, et que l'Allemagne m'a appris à connaître. Ne devoir qu'à soi-même ce que l'on est, et se sentir un homme libre dans un monde qui ne l'est pas toujours ! »

ACADÉMIE

DES

Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen

PRIX

PROPOSÉS POUR LES ANNÉES 1905, 1906 ET 1907

1905

PRIX BOUCTOT (SCIENCES)

L'Académie décernera un prix de 500 fr. à l'auteur du meilleur travail sur le sujet suivant :

1° Etude de l'état électrique d'un fil métallique rectiligne, mis en contact par un de ses points avec un circuit oscillatoire ;

2° Influence de l'inclinaison sur la verticale du fil secondaire ;

3° Influence d'une mise à la terre d'un deuxième point du circuit.

1906

PRIX GOSSIER

L'Académie décernera un prix de 500 fr. à l'auteur du meilleur travail sur le sujet suivant :

Les postulats expérimentaux dans les sciences mathématiques ; leur rôle dans le développement de ces sciences et dans leur enseignement.

PRIX DE LA REINTY

L'Académie décernera un prix de 500 fr. à un marin de l'ancien pays de Caux reconnu, de préférence parmi les plus âgés, comme le plus méritant par ses services soit à l'Etat, soit au commerce maritime et à la pêche, par des actes de dévouement, par sa conduite et sa moralité.

Concourront aussi pour ce prix, dans la même circonscription, le marin qui aura le plus contribué au progrès et au développement de la pêche maritime côtière, les femmes également méritantes de marins placés dans des conditions à ne pouvoir pas attendre de pension, par exemple, la veuve d'un marin qui aurait péri dans le naufrage d'un navire de commerce et la femme d'un marin qui serait mort ou seulement devenu incapable de continuer sa profession par suite d'une blessure grave reçue dans l'accomplissement d'un acte de dévouement ou d'une action d'éclat.

Seront admis, à défaut d'autres, à recevoir ce prix, les hommes appartenant aux professions qui concourent à la construction, à l'installation, à l'armement et à la conduite de navires à voiles ou à vapeur; enfin tous ceux qui contribueront à l'amélioration du sort de la population maritime dans les ports de l'ancien pays de Caux.

PRIX BOUCTOT (LETTRES)

L'Académie décernera un prix de 500 fr. pour la meilleure pièce de théâtre inédite, drame ou comédie, en prose ou en vers.

1907

PRIX BOUCTOT (BEAUX-ARTS)

L'Académie décernera un prix de 500 fr. à une œuvre de peinture, sculpture, architecture ou gravure dont l'auteur sera né ou domicilié en Normandie et de préférence à une œuvre qui aura figuré soit à une Exposition rouennaise soit aux Salons de Paris (1).

PRIX ANNUELS

L'Académie décerne aussi, chaque année, dans sa séance publique, les prix suivants :

PRIX DUMANOIR

Un prix de 800 fr. à l'auteur d'une belle action accomplie à Rouen ou dans le département de la Seine-Inférieure.

PRIX OCTAVE ROULAND

Deux prix, de 300 fr. chacun, aux « membres de familles nombreuses qui ont fait preuve de dévouement envers leurs frères ou sœurs. »

Les personnes qui connaîtraient des actes de dévouement ou de belles actions, dignes de concourir pour les prix *Dumanoir* et *Octave Rouland*, sont invitées à les signaler à l'Académie, en adressant au Secrétariat, rue Saint-Lô, n° 40, à Rouen, une notice circonstanciée des faits qui paraîtraient dignes d'être récompensés.

(1) Dans le cas où une Exposition des Beaux-Arts aurait lieu à Rouen, en 1906, l'Académie se réserve le droit de distribuer le prix Bouctot, cette année-là, par anticipation.

Cette notice, appuyée de l'attestation légalisée des autorités locales, doit être envoyée franco à l'Académie avant le 1^{er} juillet.

OBSERVATIONS RELATIVES AUX CONCOURS

Chaque ouvrage manuscrit doit porter en tête une devise qui sera répétée sur un billet cacheté, contenant *le nom et le domicile de l'auteur*. Les billets ne seront ouverts que dans le cas où le prix serait remporté.

Les académiciens résidants sont seuls exclus des concours.

Les ouvrages adressés devront être envoyés *francs de port avant le 1^{er} juin* (terme de rigueur) à l'un des Secrétaires de l'Académie, M. CANONVILLE-DESLYS, pour la Classe des Sciences, ou M. Georges DE BEAU-REPAIRE pour la Classe des Lettres et des Arts.

EXTRAIT DU RÉGLEMENT DE L'ACADÉMIE

« *Les manuscrits envoyés au concours appar-*
« *tiennent à l'Académie, sauf la faculté laissée aux*
« *auteurs d'en faire prendre des copies à leurs*
« *frais.* »

TABLE BIBLIOGRAPHIQUE
DES OUVRAGES OFFERTS A L'ACADÉMIE
PENDANT L'ANNÉE 1903-1904.

- Abbot (C.-G.). V. Langley (S.-P.).
- Alayrac (Joseph). — *Etude clinique sur les corps étrangers des voies aériennes supérieures chez l'enfant. — Thèse pour le doctorat en médecine.*
- Allen (Glover-M.). — *The heredity of coat color in mice.* Washington, 1904.
- Alline (Maurice) et Loisel (l'abbé A.). — *La cathédrale de Rouen avant l'incendie de 1200.* Rouen, 1904.
- Anonyme. — *Jubilé de M. Léopold Delisle, 8 mars 1903.*
- Antiquaires de France (Société nationale des). — *Centenaire. 1804-1904. — Recueil de mémoires publiés par les membres de la Société.*
- Association normande. — *Annuaire des cinq départements de la Normandie, 1904.*
- Bailleul (Henri). — *Le patronage des enfants délinquants libérés.* Marseille, 1904.
- Barlow-Lippincott (Joseph). — *California hydrography.* Washington, 1903.
- Beaurepaire (Ch. de Robillard de). — *Inventaire sommaire des Archives départementales antérieures à 1790. — Seine-Inférieure, archives civiles. Tome II, série C (nos 2215-2969), série D (nos 547-564). 1903.*

- Belleville (G.). — *Coupe de Rouen. — Rapport présenté au Comité.* Paris, 1904.
- Bellier de la Chavignerie. V. Buisson (P.).
- Bigot (A.). — *Guettard. Le kaolin d'Alençon et la fabrication de la porcelaine.* Caen, 1902. — *Notes pour l'histoire physique de la vallée de l'Orne. Les anciens terrains de Feu-guerolles.*
- Blakeslee (Albert-Francis). — *Sexual reproduction in the mucorineae.* Washington, 1904.
- Boislile (A. de). — *Lettres de M. de Marville, lieutenant général de police, au ministre Maurepas (1742-1747).* T. II. Paris, 1903.
- Bonnecase (Julien). — *La faillite virtuelle, étude de jurisprudence. Thèse pour le doctorat en droit.* Toulouse, 1904.
- Bordeu (Ch. de). V. Lafond (Paul).
- Boucher (Dr). — *Discours prononcé par M. le Dr Boucher, président de l'Académie, le 13 novembre 1903 (aux obsèques de M. A. Héron, archiviste).* Rouen, 1904.
- Brette. — *Recueil de documents sur la convocation des Etats-Généraux de 1789, t. III.*
- Buchalet (F.). — *L'assistance publique à Toulouse au XVIII^e siècle.* Toulouse, 1904.
- Bugnet (Abel). V. Gascard (A.).
- Buisson (P.) et Bellier de la Chavignerie. — *Tableau de la ville de Chartres en 1750.* Chartres, 1896.
- Burt Cole. — *Storage reservoirs on stony creek, California.* Washington, 1903.
- Bush (B.-F.). — *A new genus of grasses.* Saint-Louis, 1903. — *The genus othake raf.* Saint-Louis, 1904.
- Caen. — *Assises de Caumont. Compte rendu de la III^e session tenue à Caen. 4-6 juin 1903, 2 vol.*
- Canada (Dominion of, — Department of the Interior). — *Cinq cartes géographiques. 1. Topographical map of the Rocky Mountains. Banff sheet. — 2. Id. — Lake Louise sheet. — 3. Assinibola. — 4. Saskatchewan. — 5. Alberta and*

- western portions of Saskatchewan and Assinibola. — Report on the great landslide at Frank Alta. Ottawa, 1903.*
- Canu (Ferdinand). — *Etude des bryozoaires tertiaires recueillis en 1885 et 1886 par M. Ph. Thomas dans la région sud de la Tunisie. Paris, 1904. — V. Gauthier (Victor).*
- Casey (Thos-L.). — *Notes on the pleurotomidae with description of some new genera and species. Saint-Louis, 1904.*
- Cazenavette (G.). — *Des dispenses d'inscription des mentions de condamnations pénales au casier judiciaire, de leur prescription et de la réhabilitation de droit. — Thèse pour le doctorat en droit. Toulouse, 1903.*
- Chanoine-Davranches. — *Le Parlement de Normandie, sa suppression, son rappel. 1771-1774.*
- Chessin (Alexander-S.). — *On some relations between bessell functions of the first and of the second kind. Saint-Louis, 1902.*
- Christensen (A.). — *Om Chinaalkaloidernes Debromadditions produkter. Copenhague, 1904.*
- Clerval (l'abbé A.). — *Les écoles de Chartres au moyen âge, du V^e au XVI^e siècle. — L'ancienne maîtrise de Notre-Dame de Chartres, du V^e siècle à la Révolution (Publication de la Société archéologique d'Eure-et-Loir).*
- Clerval (l'abbé). V. Merlet (René).
- Cleveland Nutting (Charles). — *American hydroïds. — Part II. The sertularidae. Washington, 1904 (Publ. de la Smithsonian Institution).*
- Coffin (J.-G.). — *Edge corrections in the calculation of the absolute capacity of condensers.*
- Collins Baker (Frank). — *The molluscan fauna of the dells of Wisconsin. Saint-Louis, 1904. — Notes on planorbis truncatus miles. Saint-Louis, 1904.*
- Constantin (Eugène). — *La néphrite carbonneuse expérimentale, thèse pour le doctorat en médecine. Toulouse, 1903.*
- Coutan et Lavieuvville. — *Premiers éléments de pêche maritime et de navigation. Paris, 1903.*

- Coutil (Léon). — *Inventaire des monuments mégalithiques du Calvados*. Caen, 1902. — *Mobilier funéraire du cimetière de Muids*. Louviers, 1897. — *Parures scandinaves de l'Eure et de la Seine-Inférieure*. — *Fonds de cabane de Saint-Aquilin de Pacy*. — *L'époque gauloise dans le sud-ouest de la Belgique et le nord-ouest de la Celtique*. — *Sépulture et mobilier funéraire des Calètes, Véliocasses, Eburovices, Lexovii, Esuvii, Viducasses, Baiocasses, Ambivareti et Unelli*. — I. — Louviers, 1902. — J.-L. Gérôme, peintre et sculpteur (1824-1904). (Extrait du *Bulletin de la Société des Amis des arts de l'Eure*, n° XIX). Evreux, 1904.
- Delattre (le R. P.). — *Les grands sarcophages anthropoïdes du musée Lavignerie à Carthage*.
- Delignières (Emile). — *Catalogue raisonné de l'œuvre gravé de Jacques Aliamet, d'Abbeville, précédé d'une notice sur sa vie et son œuvre*. Paris, 1896. — *Conférence sur les graveurs abbevillois au musée d'Abbeville et de Ponthieu*. Caen, 1896. — *Notice sur plusieurs anciennes peintures inconnues de l'Ecole française*. Paris, 1898. — *Exposition d'objets d'art et de curiosité à Abbeville (1897)*. *Aperçu rétrospectif*. Abbeville, 1898. — *Le ciboire de l'hospice de Saint-Valery-sur-Somme (1613)*. Paris, 1900. — *Notes de voyage en Belgique en 1901*. *Le Congrès de Tongres et l'église de Léau*. Abbeville, 1901. — *Une peinture sur verre « fixé peint » de 1525, à l'église de Saint-Vulfran d'Abbeville*. Paris, 1901. — *Nouvelles recherches sur le lieu d'origine de Raoul de Houdenc, trouvère du XIII^e siècle, précédées d'un aperçu sommaire sur le mouvement littéraire en France à partir du X^e siècle*. Amiens, 1901. — *Un graveur de 95 ans. Delattre (Jean-Marie), d'Abbeville (1745-1840)*. Paris, 1902. — *Quentin Varin, peintre picard. Notes complémentaires*. Paris, 1903.
- Dodwell (Arthur). V. Langille (H.-D.).
- Douxami. V. Lavieuvville.
- Duboc (Emile). — *Le point faible de l'Angleterre*. Paris. —

- L'affaire du Scheï-Poo*. Paris. — *La mort héroïque du commandant Rivière*. Paris. — *Le droit de visite et la guerre de course. Notions pratiques de droit maritime international et de législation commerciale*. Paris, 1902. — *Bizerte port de commerce* (Extrait des *Questions diplomatiques et sociales*). — *Campagne d'Islande (1888) à bord du Château-renault. Perturbations du compas sur la côte d'Islande*. Paris, 1889. — *Du droit de visite en temps de guerre* (Extrait de la *Revue générale du droit international public*). Paris, 1897. — *Le droit de visite en temps de paix*. Paris, 1898. — *Trente-cinq mois de campagne en Chine, au Tonkin. Courbet, Rivière (1882-1885)*.
- Durand (Georges). — *Monographie de la cathédrale d'Amiens*. T. II, grand in-4°, 1903, et atlas. (*Publication de la Société des Antiquaires de Picardie*).
- Faure (Henri). — *La donation cumulative de biens présents et à venir. Thèse pour le doctorat devant la Faculté de droit de Toulouse*.
- Forder (S.-W.). V. Kaiser (Edward-H.).
- Fouquet (Camille). — *Carte agronomique de l'arrondissement de Bernay. — Notice explicative détaillée. — Carte agronomique du canton de Breteuil*. Evreux, 1904. — *Comptes départementaux de l'Eure, sommaires et détaillés, de 1886 à 1889*. 2 vol. — *Rapport sur la nouvelle évaluation de la propriété non bâtie*.
- Gannett (Henry). V. Langille (H.-D.).
- Gascard (Albert). — *Rapport sur un projet de réforme des études pharmaceutiques présenté à l'école de médecine et de pharmacie de Rouen. — Détermination des points de fusion. Modification de la méthode classique. — La pression osmotique. — Discours à la rentrée solennelle des établissements d'enseignement supérieur de Rouen*. Rouen, 1899. — *Rapport sur le four crématoire du Cimetière Monumental* (Extrait du *Bulletin du Conseil d'hygiène de la Seine-Inférieure*, 1900). — *La cryoscopie du lait, son application à la*

- recherche du mouillage. — La cryoscopie des urines. — Rapport sur le dixième Congrès international d'hygiène et de démographie (août 1900). Rouen, 1901. — Analyse de calculs intestinaux dus à l'ingestion de la magnésie. — Analyse de concrétions sous-cutanées. — Analyse de calculs provenant d'un cas de colique intestinale lithiasique. — Contribution à l'étude des gommes laques des Indes et de Madagascar. Paris, 1893. — Revue de chimie biologique et d'urométrie (Extrait de la Revue médicale de Normandie, 25 juin 1900 et 25 janvier 1901). — Guillaume-François Rouelle (1703-1770). (Même Revue, 10 avril 1901). — Chlorure et cyanure mercuriques (Même Revue, 25 mai 1901). — Revue de radiographie (Même Revue, 10 septembre 1901). — Le carbone urinaire (Même Revue, 25 janvier 1902). — Ferments solubles et insolubles (Même Revue, 10 avril 1902). — Une cause d'erreur dans la recherche des taches de sang (Même Revue, 25 mai 1902).*
- Gascard (A.) et Bugnet (Abel). — *Recherches sur les rayons X et leurs applications (Extrait du Bulletin de la Société industrielle de Rouen, année 1898, n° 1).*
- Gauthier (Victor) et Canu (Ferdinand). — *Exploration scientifique de la Tunisie. Illustrations de la partie paléontologique et géologique. Fascicule III. — Echinides fossiles des terrains jurassiques, par Victor Gauthier. — Briozoaires tertiaires de la région sud de la Tunisie, par Ferdinand Canu. Paris, 1904.*
- Grabau (Amadeus-W.). — *Phylogeny of fusus and its allies. Washington, 1904.*
- Grasset (D^r Edmond). — *Les hôpitaux de Lyon (publ. de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Clermont-Ferrand), 1900.*
- Guénée (Achille). — *Lépidoptères (Statistique scientifique d'Eure-et-Loir). Chartres, 1875.*
- Guéry (l'abbé C.). — *Panegyrique de Saint Taurin, 1903. — Huit lettres inédites de M. Rouault, curé de Saint-Pair-sur-*

- Mer*, à M. Adam, curé de Saint-Thomas, d'Evreux, publiées et annotées. Evreux, 1903. — Quelques célébrités ébroïciennes. — L'abbé Le Galloys, docteur-médecin (1697-1763). Brionne, 1903. — *Le bailli de Chambray*. Evreux, 1904.
- Gwynn (Edward). — *Poems from the Dindshenchas, text, translation and vocabulary*. Dublin, 1900. — *The metrical Dindshenchas. Part I. Text, translation and commentary*. Dublin, 1903.
- Hall (Edwin-H.). — *Experiments on the deviation of falling bodies*, 1904.
- Hambach (G.). — *Revision of the blastoideæ, with a proposed new classification, and description of new species*. Saint-Louis, 1903.
- Harris (J.-Arthur). — *Polygamy and certain floral abnormalities in solanum. The germination of pachira, with a note of the names of two species*. Saint-Louis, 1903.
- Havraise d'Etudes diverses (Société). — *Notice sur la Société havraise d'Etudes diverses. — Bio-bibliographie des écrivains de l'arrondissement du Havre. Fasc. 1, 2 et 3. — Bibliographie méthodique de l'arrondissement du Havre. Fasc. 5.*
- Houzeau (A.). — *Sur l'analyse et la composition de diverses variétés de betteraves fourragères et de betteraves à sucre cultivées dans la Seine-Inférieure*, Rouen, 1903. — *Etude complémentaire sur les betteraves à sucre montées et non montées.*
- Hurter (Julius). — *Second contribution to the herpetology of Missouri*. Saint-Louis, 1903.
- Inguar Nielsen. — *Grev Herman Wedel jarlsberg*, 3 vol.
- Inscriptions et Belles-Lettres (Académie des). — *Rapport sur le concours des antiquités de la France en 1903.*
- Joret (Charles). — *Un helléniste-voyageur normand, J.-B. Chevalier, d'après sa correspondance avec Böttiger*. Caen-Paris, 1903. — *Stephen Le Paulmier, notice*. Bayeux, 1903.

- Jouët (Cavalier-H.). — *Index to the literature of theorium, 1817-1902*. Washington, 1903.
- Justice (Ministère de la). — *Compte général de la justice civile et commerciale en France pour l'année 1901*. — *Compte général de la justice civile et criminelle pendant l'année 1901. France, Algérie, Tunisie*.
- Kaiser (Edward-H.) et Forder (S.-W.). — *A new method for the determination of free lime and of so-called dead burnt lime*. Saint-Louis, 1903.
- Klem (Mary-J.). — *A revision of the palaeozoic palaeëchinoidea, with a synopsis of all known species*. Saint-Louis, 1904.
- Lafond (Paul). — *Abbaye de Saint-Savin de Lavedan, texte et dessins*. — *La commanderie de Caubin (Basses-Pyrénées)*. (Extrait du *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques*, 1898). — *Etude sur les sarcophages gallo-romains d'Arre-sur-l'Adour, de Luc-en-Béarn et de Bielle (Landes et Basses-Pyrénées), textes et dessins*. Pau, 1890. — *Alfred de Vigny en Béarn*. Paris, 1897. — *Tapisseries de l'église Saint-Vincent de Rouen*. Paris, 1894. — *Alexis Loir, peintre du roi, membre de l'Académie royale, Marianne Loir*. Paris, 1892. — *Les églises de la vallée du Bastan (vallée de Barèges)*. Pau, 1897. — *Une famille d'ébénistes français, les Jacob. Le mobilier de Louis XV à Louis-Philippe*, Paris, 1894. — *Saint-André de Foulons-en-Bigorre* (Extrait du *Bulletin archéologique*, 1892). Paris, 1893. — *Paulin-Guérin*. Paris, 1895. — *François et Jacob Bunel, peintres de Henri IV*. Paris, 1898.
- Lafond (Paul) et Bordeu (Ch. de). — *Paysanneries béarnaises. Eaux-fortes et dessins par Paul Lafond. Notice par Ch. de Bordeu*. Pau, 1895.
- Langille (H.-D.), Plummer (Fred.-G.), Dodwell (Arthur), Rixon (Théodore-F.), Leiberg (John-B.). — *Forest conditions in the cascade range forest reserve, Oregon, with an introduction by Henry Gannett*, Washington, 1903.
- Langley (S.-P.) et Abbot (C.-G.). — *The 1900 solar eclipse*

- expedition of the astrophysical observatory of the Smithsonian Institution. Washington, 1904.*
- Lavieuvville. — *Nouveau manuel du caboteur. Paris, 1900. — Complément du nouveau manuel du caboteur, Paris, 1902. — Notice sur les cartes marines à l'usage des écoles primaires et des patrons pêcheurs.*
- Lavieuvville, Odin, Douxami. — *Manuel des écoles de pêche maritime. Paris, 1902.*
- Lavieuvville. V. Coutan.
- Lebas (G.). — *Rimes dieppoises. — Histoire de la ville de Dieppe de 1830 à 1875. Dieppe, 1900. — Les palinods et les poètes dieppois. Etude sur les confréries religieuses et littéraires des Puys de Dieppe, et sur les poètes de la région depuis le moyen âge jusqu'à nos jours. Dieppe, 1904. — Cantate à Descelliers.*
- Lechallas (G.). — *Traité élémentaire de géométrie de Jouffret. — Œuvres de Descartes (Ch. Adam et P. Tannery). — Essai philosophique sur les géométries (L.-J. Delaporte) (Extraits de la Revue des questions scientifiques, octobre 1903). — Les confins de la science et de la philosophie au Congrès de philosophie de 1900. — Actualités scientifiques. — Introduction à la géométrie générale. Paris, 1904.*
- Leiberg (John-B.). V. Langille (H.-D.).
- Lefèvre (Ed.). — *Botanique (statistique scientifique d'Eure-et-Loir). Chartres, 1866.*
- Le Verdier (Pierre). — *Correspondance politique et administrative de Miromesnil, premier Président du Parlement de Normandie. 5 vol. publiés de 1899 à 1903. — Note sur la restauration de l'Académie en 1803 et la subvention municipale. Rouen, 1904.*
- Loisel (l'abbé A.). V. Alline (Maurice).
- Longnon (Auguste). — *Documents relatifs au comté de Champagne et de Brie, 1172-1361. Tome II. Le domaine comtal. Paris, 1904.*
- Longuemare (P. de). — *Le théâtre à Caen (1628-1830). Paris,*

1895. — *Les statues de Louis XIV à Caen*. Paris, 1896. — *Les sphinx de Parilly, lecture faite à la séance solennelle de la Société des Antiquaires de Normandie du 9 décembre 1897*. Caen, 1898. — *Discours prononcé à Alençon le 21 août 1900, pour l'inauguration du buste de M. de la Sicotière*. Caen, 1900. — *Une famille d'auteurs aux XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles, les Sainte-Marthe*. Paris, 1902.
- Loriquet (Henri). — *Ville de Rouen. Bibliothèque publique. Catalogue des manuscrits. 4^{er} supplément*. 1903.
- Mabery (Charles-F.). — *On the composition of petroleum*. Washington, 1904.
- Mac-Elfresh (W.-E.). — *Influence of occluded hydrogen on the electrical resistance of palladium*. 1904.
- Mac-Kay (Thomas-C.). — *On the relation of the hall effect to the current density of gold*. 1904.
- Mayet (Valery). — *Exploration scientifique de la Tunisie. Catalogue raisonné des reptiles et batraciens de la Tunisie*.
- Mazerolle (F.). — *Les médailleurs français du XV^e siècle au milieu du XVII^e. Tome III. Album*. Paris, 1904.
- Mendenhall (Walter-C.). — *Reconnaissance from fort Hamlin to Kotzebue sound, Alaska, by way of Dall, Kanuti, Allen, and Kowak rivers*. Washington, 1903.
- Mendenhall (Walter-C.) and Schrader (Frank-C.). — *The mineral resources of the mount Wrangel district, Alaska*. Washington, 1903.
- Merlet (René) et Clerval (l'abbé). — *Un manuscrit chartrain du XI^e siècle. Fulbert, évêque de Chartres. (Publication de la Société archéologique d'Eure-et-Loir)*. Chartres, 1903.
- Merlet (Lucien). — *Cartulaire de l'abbaye de la Sainte-Trinité de Tiron. 2 vol. (Publication de la Société archéologique d'Eure-et-Loir)*. Chartres, 1883. — *Lettres de saint Yves, évêque de Chartres, traduites et annotées*. Chartres, 1885.
- Montier (Ed.). — *Les Vexillaires, poème couronné par l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen*.

- Morve (Harry-W.). — *Spectra from the wehnelt interrupter*. 1904.
- Newell (F.-H.). — *Report of progress of stream measurements for the calendar year 1902*.
Part I. Northern Atlantic coast and Saint-Lawrence river drainage.
Part II. Southern Atlantic, eastern gulf, eastern Mississippi river, and great lakes drainage.
Part III. Western Mississippi and western gulf drainage.
Part IV. Interior basin, pacific coast and Hudson bay drainage. 4 vol. Washington, 1903.
- Niepcé (Léopold). — *Histoire du canton de Sennecey-le-Grand, t. III, 1903. Publié par la Société d'histoire et d'archéologie de Châlon-sur-Saône.*
- Nipher (Francis-E.). — *The law of contraction of gaseous nebulae*. Saint-Louis, 1903. — *Primitive conditions in the solar nebula*. Saint-Louis, 1904.
- Normand (J.-A.). — *Notre puissance navale*. Paris, 1900. — *Sur la détermination du déplacement d'un bâtiment de combat* (Extrait des *Comptes rendus des séances de l'Académie des Sciences*, 8 février 1904). — *Sur la cavitation dans les navires à hélice* (*Ibid.*, 27 octobre 1902). — *De l'influence de la surimmersion sur la vitesse*. (*Ibid.*, 28 décembre 1903). — *Expressions algébriques approximatives des transcendentes algébriques et exponentielles* (*Ibid.*, 2 et 16 février 1903).
- Odin. V. Lavieuville.
- Ottawa. — *Feuilles géologiques 42 à 48, 56 à 58 de la Nouvelle Ecosse.*
- Oursel (M^{me} N.-N.). — *Etude sur Louis Garneray, peintre de marines*. Paris, 1903.
- Packard (Alpheus-S.). — *Studies on the transformations of saturnian moths, with notes on the life-history and affinities *Brahmaea japonica**. Washington, 1904.

- Panel (D^r G.). — *Démographie et statistique médicales. Ville de Rouen. Bureau d'hygiène. (16^e année, 1903).*
- Paris. — *Atlas des baillages et juridictions ayant formé unité électorale en 1789.*
- Paulus (l'abbé E.). — *Annales de Baltus (1724-1756). (Publication de l'Académie de Metz). Metz, 1904.*
- Peirce (B.-O.). — *On generalized space differentiation of the second order. 1904.*
- Pennetier (Georges). — *La fièvre typhoïde dans l'arrondissement de Rouen en 1903. Rouen, 1904.*
- Peters (Amos-W.). — *Metabolism and division in protozoa.*
- Pierce (George-W.). — *On the cooper hewitt mercury interrupter. 1904.*
- Pisani (l'abbé). — *A travers l'Orient. Paris. — Pèlerinages d'autrefois. — Les possessions vénitiennes en Dalmatie du XVI^e au XVIII^e siècle. 1890. — Les relations de l'Eglise et de l'Etat dans le Bas-Empire. — La maison des Carmes (1640-1875). 1891. — L'expédition russo-turque aux îles Ioniennes en 1798. — La Dalmatie de 1797 à 1815. Paris, 1893. — Num Ragusini a jure Veneto a sœc. X ad sœc. XIV immunes fuerint. 1893. — Les affaires d'Arménie. 1895. — Les massacres d'Arménie. 1896. — Congrès scientifiques catholiques de 1888 à 1897 (4 brochures). — Les Russes en Asie. 1898. — Les Anglais en Egypte. 1898. — Les Allemands en Palestine. 1898. — Le chemin de Damas. 1898. — Les missions protestantes au XIX^e siècle. 1901. — L'église de Paris pendant la Révolution. 1903. — Etudes sur le clergé de Paris. Le recrutement du clergé pendant la Révolution (Extrait de la Revue du clergé français). Paris, 1904. — Une élection épiscopale à Paris en 1798 (Extrait de la Revue des questions historiques, octobre 1904). Paris, 1904. — L'Eglise et le divorce. Les procès en nullité de mariage devant les tribunaux ecclésiastiques (Extrait du Correspondant, 18 octobre 1904). Paris, 1904.*
- Plummer (Fred.-G.). V. Langille (H.-D.).

- Rafter (George-W.). — *The relation of rainfall to run-off*. Washington, 1903.
- Régniér (Louis). — *L'église de Sainte-Marie-aux-Anglais (Calvados)*. — *Gournay-en-Bray et Saint-Germer*. Caen, 1903. — *L'église et le château d'Acquigny*.
- Reims. — *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque publique de Reims*. Tomes I et II.
- Richards (Théodore-William). — *The signifiante of changing atomic volume. IV. The effects of chemical and cohesive internal pressure*. Washington, 1904.
- Rixon (Théodore-F.). V. Langille (H.-D.).
- Roger (D' Jules). — *Souvenirs d'Italie*. Paris, 1879. — *Madame de Sévigné malade, étude historique et médicale*. Paris, 1895. — *Étude psycho-philosophique sur l'amour*. Paris, 1899. — *L'hygiène et l'hydrothérapie*, Paris, 1899. — *Pathogénie de la scrofule*. Havre, 1901. — *Rabelais, étudiant en médecine*. Havre, 1901. — *La jeunesse d'Ozanam (1831-1840)*. Havre, 1901.
- Roserot (Alphonse). — *Dictionnaire topographique du département de la Haute-Marne, comprenant les noms de lieu anciens et modernes*. Paris, 1903.
- Schrader (Frank-C.). V. Mendenhall (Walter-C.).
- Seine-Inférieure. — *Conseil général du département de la Seine-Inférieure. Deuxième session ordinaire de 1903*. — *Conseil général de la Seine-Inférieure. Première session ordinaire de 1904*. Rouen, 1904.
- Sheldon (Walter-L.). — *A birds-eye view of the literature of ethical science since the time of Charles Darwin*. Saint-Louis, 1903.
- Société archéologique d'Eure-et-Loir. — *Dalles tumulaires et pierres tombales du département d'Eure-et-Loir*. T. 1^{er}. Chartres, 1895.
- Story (William-Edward). — *A new general theory of errors*. Washington, 1904.

- Taber (Henry). — *On the real automorphic linear transformation of a real bilinear form.* 1904.
- Thévenot (Arsène). — *Notice généalogique et biographique sur le conventionnel Danton et sa famille, avec annotations de Victorien Sardou.* Arcis-sur-Aube, 1904.
- Thiot (L.). — *Vers inédits d'Edouard Grenier.* Beauvais.
- Tight (W.-G.). — *Drainage modifications in southeastern Ohio and adjacent parts of west Virginia and Kentucky.* Washington, 1903.
- Timbal (Gabriel). — *La condition juridique des morts. Thèse de doctorat à la Faculté de droit de Toulouse.*
- Travers (Emile). — *Notice biographique et littéraire sur Armand Gasté.* Caen, 1904.
- Travers (Morris-W.). — *Researches of the attainment of very low temperatures. Part I.* Washington, 1904.
- Vacandard (l'abbé). — *Liste chronologique des archevêques de Rouen.*
- Vaulx (comte Henri de la). — *Voyage en Patagonie.* Paris, 1901. — *Seize mille kilomètres en ballon.* Paris, 1903. — *L'emploi des ballons à ballonnets, d'après la théorie du général Meusnier.* — V. Verneau (D^r R.).
- Vermont (H.). — *Société d'encouragement à la mutualité. Conférence hors concours, présentée par M. H. Vermont.* 1902. — *Le projet des Retraites ouvrières obligatoires et la solution des mutualistes (Extrait de la Réforme sociale, 1^{er} et 16 avril 1903).* — *Conférence à la fête du trentenaire de la Société des établissements Firmin Didot (27 juillet 1902).*
- Verneau (D^r R.) et Vaulx (comte Henri de la). — *Les anciens habitants des rives du Colhué-Huapi (Patagonie).*
- Waddington (Richard). — *Louis XV et le renversement des alliances. Préliminaires de la guerre de Sept Ans.* Paris, 1896. — *La guerre de Sept Ans. Histoire diplomatique et littéraire.* 2 vol. Paris.
- Wallon (Henri). — *La Chambre de commerce de la province*

de Normandie (1703-1791). Offert par la Chambre de commerce de Rouen.

Warming (D^r Eug.). — *Bidrag til Vadernes, sandenes og marskens naturhistorie*. Copenhague, 1904.

Washington (Henry-Stephens). — *Chemical analyses of igneous rocks, published from 1884 to 1900, with a critical discussion of the character and use of analyses*. Washington, 1903.

White (James). — *Altitudes in the Dominion of Canada*, Ottawa, 1901. Avec 4 cartes. — *Dictionary of altitudes in the Dominion of Canada*. Ottawa, 1903.

Wilson (Herbert-M.). — *Irrigation in India (second edition)*. Washington, 1903.

LISTE DES ŒUVRES D'ART

OFFERTES A L'ACADÉMIE PAR LEURS AUTEURS
PENDANT L'ANNÉE 1903-1904

Baudouin (Paul). — *Esquisses du plafond du cabinet du Président de la Chambre de commerce de Rouen au Palais des Consuls, « la Seine et ses affluents », peinture.*

Chedanne (J.). — *Salon de l'hôtel Dehaynin (photographie). — Hall du Palace-Hôtel (id.). — Palace-Hôtel aux Champs-Élysées (id.). — Etude générale de la structure du Panthéon de Rome (id.).*

Delabarre (Eugène). — *Quatre photographies d'après ses tableaux : « Entre deux idéals » (Salon de 1897, M. H.); « Judith » (Salon de 1898, M. H.); « les Nymphes recevant Ophélie » (Exposition universelle de 1900. — Prix Bouctot de l'Académie de Rouen, 1903), « Repentie » (Salon de 1904), — Esquisse originale encadrée du menu du banquet d'ouverture de l'Exposition régionale de Rouen de 1896.*

Dubois (Ernest). — *« Le Pardon », groupe, plâtre.*

Iwill. — *« Le cap Martin », peinture. — « Le soir à Saint-Waast-la-Hougue », peinture. — Phototypie d'après son tableau « Ruisseau en Normandie » (à Houlgate). — Photogravure d'après son tableau « Venise ».*

Lafond (Paul). — *Trois gravures avant la lettre, d'après ses œuvres.*

Lebourg (Albert). — *Vue de Rouen, prise de la rue du Renard, peinture.*

Zacharie (Philippe). — *« Saint Jérôme en prière », lithographie. — Portraits des membres de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, lithographie originale.*

TABLEAU

de

L'ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE ROUEN

pour l'année 1904-1905 (1).

OFFICIERS EN EXERCICE

M. DESBUISSONS (R.), *Président.*

M. DESCHAMPS (L.), *Vice-Président.*

M. CANONVILLE-DESLYS I ☞, *Secrétaire pour la classe des Sciences.*

M. DE BEAUREPAIRE (Georges), *Secrétaire pour la classe des Lettres et Arts.*

M. GIRAUD (le docteur) A ☞, *Trésorier.*

M. ALLARD (Ch.), *Archiviste.*

ANNÉE
de
réception.

ACADÉMICIEN RÉSIDANTS NOUVEAUX

MM.

1904. ZACHARIE (Ph.) I ☞, artiste peintre, professeur à l'Ecole régionale des Beaux-Arts, rue Lafosse, 35.

1904. GASCARD (A.) A ☞, professeur à l'Ecole de médecine, boulevard Saint-Hilaire, 33.

1904. WADDINGTON (Richard) ✱, sénateur, président de la Chambre de commerce, rue des Charrettes, 173.

ACADÉMICIEN HONORAIRE NOUVEAU

1886. M. NIEL (Eug.), à Saint-Aubin-le-Vertueux, par Bernay (Eure).

ACADÉMICIENS CORRESPONDANTS DÉCÉDÉS

MM.








1882. LEGAY (Charles), ancien conseiller à la Cour d'appel, aux Andelys.

(1) Voir la liste générale au *Précis* de l'année 1900-1901.

1849. LE JOLIS (Auguste-François), directeur de la *Société nationale des sciences naturelles et mathématiques*, à Cherbourg.
1880. GRAVIER (Gabriel), ancien président de la *Société normande de Géographie*, à Rouen.

ACADÉMICIENS CORRESPONDANTS NOUVEAUX

MM.

1904. PISANI (Paul), chanoine, docteur ès-lettres, professeur honoraire à la Faculté de théologie, 13, quai Montebello, Paris (Ve).
1904. LONGUEMARE (Paul de), A. , sous-directeur de l'*Association normande*, place Saint-Sauveur, 17, Caen.
1904. FOUQUET (Camille), député de l'Eure, conseiller général à Broglie (Eure), et 161, boulevard Haussmann, Paris.
1904. LAVIEUVILLE (Gustave) , I , directeur de l'Ecole d'hydrographie, 2, rue Asseline, Dieppe.
1904. DUBOC (Emile) O , lieutenant de vaisseau en retraite, administrateur délégué de la *Société centrale de sauvetage des naufragés*. 25, rue Decamps, Paris.
1904. CHEDANNE (George) O , architecte du Gouvernement, 121, avenue de Wagram, Paris.
1904. NORMAND (J.-Augustin) O , ingénieur constructeur, 67, rue du Perrey, Havre.
1904. LEBOURG (Albert), artiste peintre, 60, rue de Clichy, Paris.
1904. LAFOND (Paul), aquafortiste, conservateur du Musée, Pau.
1904. DELIGNIÈRES (Emile), avocat, président honoraire de la *Société d'Emulation*, 3, rue des Grandes-Ecoles, Abbeville.
1904. IWILL (Marie-Joseph Clavel, dit) , artiste peintre, 11, quai Voltaire, Paris.

CORRESPONDANT ÉTRANGER NOUVEAU

1904. ZAWODNY (Dr Joseph), membre de l'Académie royale. Château Lobes Mscheno Melnick (Bohême).

NOUVELLE SOCIÉTÉ CORRESPONDANTE

Chartres — Société archéologique d'Eure-et-Loir.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
<i>Procès-verbal de la séance publique du 15 décembre 1904.....</i>	5

DISCOURS ET RAPPORTS

<i>Les dernières années de la domination française au Canada, discours de réception de M. Richard Waddington.....</i>	9
<i>La Chambre de commerce de Rouen et l'Académie, réponse au discours de M. Waddington, par M. Paulme, président.....</i>	43
<i>Rapport sur les prix Dumanoir et Octave Rouland, par M. H. Vermont.....</i>	63
<i>Ode à l'occasion des fêtes jubilaires de l'Université Laval, poésie par M. Louis Fréchette, membre correspondant.....</i>	75

CLASSE DES SCIENCES

<i>Rapport sur les travaux de la classe des Sciences, par M. Canonville-Deslys, secrétaire</i>	83
<i>De la protection des sources, par M. le docteur Delabost</i>	84
<i>Les idées de M. Poincaré, par M. Lechalias.....</i>	85
<i>Etudes d'anthropologie. Rapports de M. le docteur Giraud..</i>	87, 91
<i>Trains à grande vitesse en Allemagne, par M. Canonville-Deslys.</i>	90
<i>Emploi de l'oxygène en chirurgie. Rapport de M. le docteur Delabost</i>	91
<i>Réception de M. A. Gascard.....</i>	92
<i>Election de MM. A. Normand, Duboc, Lavieuvville, docteur J. Zawodny, comme membres correspondants</i>	92

MÉMOIRES IMPRIMÉS

<i>La stéréochimie. Discours de réception de M. A. Gascard.....</i>	93
<i>Les sciences à l'Académie en 1744 et en 1804. Réponse au discours de M. Gascard, par M. Paulme, président.....</i>	109
<i>Les idées de M. Poincaré, par M. Lechalias.....</i>	129

CLASSE DES BELLES-LETTRES ET DES ARTS

<i>Rapport sur les travaux de la classe des Lettres et des Arts, par M. Georges de Beaurepaire, secrétaire</i>	159
--	-----

	Pages
<i>Membres résidants décédés : MM. Héron, l'abbé Fouard et Henri Frère.....</i>	159
<i>Eloges par MM. Le Verdier, Paul Allard et Desbuissons.....</i>	160
<i>Election de MM. Ph. Zacharie, A. Gascard et Richard Waddington comme membres résidants.....</i>	160
<i>« L'Académie en 1904 », lithographie offerte par M. Ph. Zacharie.....</i>	161
<i>Election de MM. Lavieuville, Emile Duboc, J.-A. Normand, chanoine Pisani, P. de Longuemare, Camille Fouquet, G. Chédanne, E. Delignières, Paul Lafond, Lebourg et Iwill comme membres correspondants, de M. le docteur Zawodny comme correspondant étranger.....</i>	162
<i>Membres correspondants décédés : MM. Legay, Le Jolis, Gabriel Gravier.....</i>	165
<i>Origines du jeûne du carême, par M. l'abbé Vacandard.....</i>	168
<i>Le tome IV des Rerum merovingicarum scriptores, par M. l'abbé Vacandard.....</i>	168
<i>La condamnation de Galilée, par M. l'abbé Vacandard.....</i>	169
<i>A propos du livre de M^{me} Sargentou-Galichon : « Sinai Ma'ân Pétra », par M. l'abbé Vacandard.....</i>	169
<i>Iconographie de Julien l'Apostat, par M. Paul Allard.....</i>	170
<i>Le clergé de Paris au commencement du XIX^e siècle, par M. le chanoine Pisani, membre correspondant.....</i>	170
<i>Le patois des environs du Havre, par M. l'abbé Tougard, membre correspondant.....</i>	171
<i>La petite tour du Temple, par M. Chanoine-Davranches.....</i>	171
<i>Cercueil de bois à forme anthropoïde, par le P. Delattre, membre correspondant.....</i>	171
<i>Jean-Georges Wille, par M. Manesse, membre correspondant.....</i>	172
<i>Notes sur le peintre Saint-Igny, par M. Ch. de Beaurepaire.....</i>	172
<i>Etat religieux et philosophique du Japon, par M. L. Deschamps.....</i>	172
<i>Expositions, par M. S. Frère.....</i>	172
<i>Poésies de MM. Ch. Allard et Desbuissons.....</i>	173
<i>Prix distribués par l'Académie.....</i>	173
<i>Distinctions décernées aux membres de l'Académie.....</i>	174
<i>Allocation de la Ville.....</i>	174
<i>Elections du Bureau.....</i>	175

MÉMOIRES IMPRIMÉS

<i>Discours de réception de M. Ph. Zacharie.....</i>	177
<i>Un peintre rouennais contemporain, réponse à M. Zacharie, par M. Paulme, président.....</i>	179
<i>Liste des œuvres de Ph. Zacharie de 1884 à 1904.....</i>	199
<i>Notes sur le peintre Saint-Igny, par M. Ch. de Beaurepaire.....</i>	201
<i>La petite tour du Temple, par M. Chanoine-Davranches.....</i>	225
<i>Quelques idées sur les études philosophiques au Japon, par M. Louis Deschamps.....</i>	287
<i>Expositions, par M. Samuel Frère.....</i>	309
<i>Un cercueil de bois à forme anthropoïde, par le P. Delattre, membre correspondant.....</i>	325
<i>Jean-Georges Wille, par M. Manesse, membre correspondant.....</i>	335
<i>Le monument de Bossuet dans la cathédrale de Meaux, poésie par M. Ch. Allard.....</i>	363
<i>M. A. Héron. Eloge par M. Le Verdier.....</i>	367
<i>Notice sur M. l'abbé Fouard, par M. Paul Allard.....</i>	383
<i>Notice sur M. Henri Frère, par M. Desbuissons.....</i>	391

<i>Programme des prix proposés par l'Académie pour les années 1905, 1906 et 1907.....</i>	415
<i>Table bibliographique des ouvrages offerts à l'Académie pendant l'année 1903-1904.....</i>	419
<i>Liste des œuvres d'art offertes à l'Académie par leurs auteurs pendant l'année 1903-1904.....</i>	435
<i>Tableau de l'Académie pour l'année 1904-1905.....</i>	437







